Mémoires de la reine Hortense. Tome 3 / publiés par le prince Napoléon... ; avec notes par Jean Hanoteau...

MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR

LE PRINCE NAPOLÉON

Avec notes de JEAN HANOTEAU

TOME TROISIÈME

PARIS
LIBRAIRIE PLON
M.CM.XXVII

20e édition

Il a été tiré de cet ouvrage

212 exemplaires sur papier pur fil des papeteries Lafuma, à Voiron.

MÉMOIRES
DE LA
REINE HORTENSE

TOME TROISIÈME



LA REINE HORTENSE
Miniature par elle-même
(Au prince Napoléon.)

MÉMOIRES

DE LA

REINE HORTENSE

PUBLIÉS PAR

LE PRINCE NAPOLÉON

TOME TROISIÈME

AVEC NOTES PAR JEAN HANOTEAU

Avec quatre portraits hors texte

PARIS

LIBRAIRIE PLON

LES PETITS-FILS DE PLON ET NOURRIT

IMPRIMEURS-ÉDITEURS - 8, RUE GARANCIÈRE, 6e

MÉMOIRES
DE LA REINE HORTENSE

CHAPITRE XVII

LES CENT-JOURS *(suite)*
(12 avril-10 juin 1815)

L'Empereur aux Tuileries. — L'île d'Elbe. — Madame mère. — L'Empereur et la société. — Le Père La Violette. — Bruit de divorce entre Louis et Hortense. — Les préparatifs de guerre. — Lettre d'Alexandre. — Marie-Louise. — Le Champ de Mai.

Depuis son retour, l'Empereur était devenu plus accessible à la société. Il aimait à voir du monde, accordait facilement des audiences. J'en obtins une, un jour, pour Tallien qui était venu me prier de faire cette demande. Les républicains sentaient bien alors qu'il n'y avait de salut pour eux que dans l'Empereur, que leurs deux causes n'en faisaient qu'une, qu'il n'y avait pas de réconciliation possible pour eux avec les Bourbons. Aussi Tallien désirait-il se rattacher franchement à l'Empereur avec lequel il était resté brouillé depuis l'expédition d'Égypte.

L'Empereur était demeuré toujours inexorable à l'égard de quelques hommes, parmi lesquels se trouvait Tallien, qui, après lui avoir demandé de l'accom-

pagner en Égypte, s'étaient tout à coup découragés et étaient repartis pour la France sans même l'en prévenir. Il les regardait comme des déserteurs et il se croyait même indulgent pour eux en les oubliant entièrement. Tallien, qui avait été utile à ma mère dans le temps de la Terreur, recevait une pension de mon frère (1) ; c'est ce qui l'avait fait s'adresser à moi. L'Empereur accorda à l'instant l'audience demandée. Tallien vint chez moi en sortant de chez l'Empereur. Il était vivement ému de l'accueil qu'il venait de recevoir et me raconta qu'en entrant il avait dit à l'Empereur : « Sire, j'ai eu des torts envers vous. » — « J'en ai peut-être eu aussi, lui avait répondu l'Empereur ; je me suis montré longtemps sévère contre vous. Mais qui ne commet pas d'erreurs? Oublions tout le passé et que le besoin de défendre la patrie nous réunisse sincèrement. »

L'Empereur se plaisait, lorsque nous étions le soir chez lui, à nous faire raconter tout ce qu'on avait dit et fait pendant son absence. Un jour, la duchesse de Rovigo lui apprit que les violettes étaient devenues un signe de ralliement : « Vous m'expliquez, dit-il, ce que je ne comprenais pas en voyant tous ces bouquets de violettes que les femmes me montraient de loin. D'où cela vient-il? » Je lui racontai alors que, depuis son départ, les soldats disaient toujours qu'il reviendrait au temps des violettes, et que l'on m'avait assuré qu'on ne l'appelait plus que le *Père la Violette*, ce qui le fit beaucoup rire.

Un jour, il me demanda pourquoi je ne lui amenais pas plus souvent les enfants. Je les lui conduisis le

(1) « Une pension pourvut jusqu'aux derniers moments aux besoins de l'homme courageux qui, sans l'Impératrice et le prince Eugène, fût mort dans la misère. » (Avant-propos des *Lettres de Napoléon à Joséphine*, *loc. cit.*, p. XX).

lendemain à l'heure de son déjeuner (1). L'architecte Fontaine s'y trouvait. Il fut question des dettes que les princes de la maison de Bourbon avaient laissées en partant. M. Fontaine dit que leurs palais avaient été meublés promptement et somptueusement, surtout le Palais-Royal (2), mais qu'ils n'avaient rien payé. L'Empereur répondit qu'il se chargeait de toutes ces dettes et qu'aucun fournisseur ne perdrait rien ; qu'il pouvait, lui, Fontaine, leur en donner l'assurance. Il parla ensuite des fortifications temporaires qu'il allait faire élever autour de Paris pour le préserver d'un coup de main. « Cela effraiera les habitants de la capitale, ils croiront déjà voir l'ennemi à leurs portes, mais le passé m'a prouvé que les précautions sont toujours bonnes à prendre ». Après le déjeuner, il reçut une dame anglaise qui s'appelait, je crois, Hamilton, qui lui présenta le buste de Fox sculpté par elle même (3). Il l'examina, le trouva très ressemblant et dit : « Ce présent me fait un grand plaisir. J'estimais beaucoup Fox. S'il existait encore et si on l'eût écouté, il n'y aurait pas eu autant de sang versé et vos finances seraient en meilleur état. »

L'Empereur alla ensuite dans le jardin (car il était

(1) 1er mai.

(2) Résideuce du duc d'Orléans.

(3) La Reine commet une erreur en attribuant ce buste à une dame Hamilton. Il était de Mme Anne Seymour Damer. « Paris, le 4 mai. — Lundi [1er mai] Mme Seymour-Damer a eu l'honneur de présenter à l'Empereur le buste de Charles Fox, en marbre, sculpté par cette dame, qui lui avait déjà présenté, après la paix d'Amiens, le buste en plâtre. Elle a eu l'honneur de s'entretenir avec l'Empereur, qui, à cette occasion, lui a dit que si cet homme si distingué avait vécu, la paix aurait eu lieu ; que la dette de l'Angleterre serait moindre d'un milliard et que beaucoup de milliers d'hommes vivraient encore » (*Moniteur universel* du vendredi 5 mai 1815, n° 125, p. 510). Ce buste est aujourd'hui au musée de Versailles.

toujours à l'Élysée) et je l'y suivis ; il m'apprit que mon mari voulait divorcer et qu'il ne consentirait à revenir en France qu'à cette condition. Il ajouta en riant qu'il avait sans doute quelque amourette en tête, que tout cela était une folie et qu'il n'avait pas cru devoir lui répondre. Je le priai alors de fixer le sort de mes enfants. Il me dit de leur choisir un bon gouverneur mais qu'il ne pouvait empêcher un père, quelque déraisonnable qu'il soit, de posséder ses enfants, et, à toutes mes craintes qu'étant dans un âge encore tendre, ils ne fussent élevés avec peu de soin, ce qui m'avait toujours fait résister aux volontés de mon mari, il répondit : « Que voulez-vous? si votre fils était né boiteux ou borgne, vous n'y pourriez rien. Ce sont de ces choses qu'on ne saurait empêcher et auxquelles il faut se résigner. »

Il changea de discours et me demanda s'il était vrai que le maréchal Ney eût dit, comme on le répétait généralement, qu'il le ramènerait dans une cage de fer. Je répondis que sa femme, après le bruit qui en avait couru, m'avait désavoué ce propos. Il ne parut pas convaincu et il ajouta : « Ney avait le ferme projet de m'attaquer, mais, quand il vit les troupes qu'il commandait s'y opposer, il fut bien forcé de suivre le mouvement et chercha à se faire un mérite de ce qu'il ne pouvait empêcher. Soyez sûre de cela mais n'en parlez pas. [Je n'ai pour moi que le peuple et toute l'armée jusqu'aux capitaines. Le reste me craint, mais je ne puis y compter] (1). »

Le voyant en disposition de causer, je profitai de ce moment pour lui dire qu'en général les femmes

(1) Cette phrase ne se trouve que sur le manuscrit vert. Il en est de même de toutes celles que, par la suite, nous mettons entre crochets.

n'étaient pas pour lui parce qu'il ne se donnait pas la peine d'être assez aimable avec elles, et que, cependant, elles exerçaient sur l'esprit des hommes une influence plus grande qu'il ne le croyait. Il se mit à rire et me dit : « Ne faudrait-il pas laisser tomber l'Empire en quenouille? Quand je leur ai fait le compliment qu'elles étaient bien ou mal mises, que voulez-vous que j'ajoute? J'ai bien autre chose à penser. Je ne reconnais plus les femmes depuis mon absence. Elles parlent toutes politique. De mon temps, elles ne s'occupaient que de chiffons. Savez-vous que, vous aussi, vous êtes un grand personnage à présent? On parle de vous à Paris avec beaucoup de considération. On dit même que vous êtes un chef de parti, une conspiratrice. » Je lui répondis qu'on me donnait une importance que j'étais loin d'ambitionner, qui ne convenait ni à mon caractère, ni à ma manière de voir : « Je ne suis pas étonnée des bruits que l'on fait courir sur moi. Vos ennemis les accréditent afin d'affaiblir, dans l'esprit public, l'impression de votre merveilleux retour. Ils se plaisent à créer une conspiration et, comme je suis la seule de votre famille qui soit restée en France, il est naturel que l'on m'y fasse jouer le premier rôle. »

Il fut question ensuite de l'empereur de Russie. J'éprouvais un plaisir extrême à lui raconter combien il avait été parfait pour ma mère et pour moi, combien il parlait de lui convenablement. Enfin j'en exprimai tout ce que la reconnaissance et une véritable amitié m'inspiraient. J'ajoutai que son vif désir de la tranquillité générale me répondait de son consentement à la paix. Il m'écoutait sans proférer un mot et, quand j'en vins à lui répéter ce que l'empereur de Russie m'avait dit sur sa répugnance à replacer les Bourbons sur le trône de France et sur ce que c'étaient l'Autriche

et l'Angleterre qui y avaient le plus contribué, il s'arrêta, me regarda fixement et dit : « L'empereur de Russie vous a parlé ainsi? C'est donc un homme bien faux », et il rentra dans son cabinet.

De retour chez moi, j'y trouvai Mme Campan qui quittait le maréchal Ney et me répéta la conversation qu'elle venait d'avoir avec lui au sujet des derniers événements : « La Reine a été bien imprudente dans la conversation qu'elle a eue avec ma femme lors de mon départ » (1), lui avait dit le maréchal. Mon langage avec Mme Campan fut le même qu'avec la maréchale Ney. Mon opinion avait été que l'Empereur réussirait, et si le maréchal avait jugé par là que je fusse instruite de ce retour, il se trompait bien. Elle m'assura alors que le maréchal Ney, l'homme du monde le plus brave, était si prompt dans ses déterminations que, souvent, il aurait eu besoin d'un conseil éclairé en politique, qu'il n'expliquait sa conduite dans les derniers événements qu'en prouvant qu'il avait évité la guerre civile à la France, car il était bien parti dans l'intention de résister à l'Empereur et ne l'avait pu ; que sa proclamation avait jeté sa famille dans le désespoir, que sa femme n'avait pu lui cacher combien elle en était désolée, que les affaires politiques brouillaient tous les ménages et que le maréchal lui-même, sentant bien que l'on pouvait attaquer sa conduite, répondait toujours : « Les femmes n'entendent rien à tout cela : c'était arrangé d'avance, » et mille autres raisons aussi peu fondées.

Cependant les préparatifs de guerre se poussaient avec une activité extrême. Tous les dimanches, on voyait défiler des régiments de la Garde nouvellement formés, et l'Empereur et tous les militaires qui l'entou-

(1) Voir t. II, p. 313.

raient ne cessaient de travailler à la recomposition de l'armée, entièrement désorganisée depuis son départ. Il n'y avait plus d'espérance de paix. L'inquiétude et la tristesse renaissaient dans la capitale. Les femmes, qui faisaient la force du parti royaliste, s'agitaient de nouveau et usaient de tous les moyens pour détacher les militaires de la cause qu'ils allaient défendre. Plusieurs officiers, après avoir demandé du service, avaient passé à l'ennemi.

Un jour, je dis à l'Empereur : « Sire, pendant que vous serez à l'armée, nous avons besoin à Paris de quelqu'un d'énergique. Que deviendrons-nous si tout se passe comme l'année dernière? Vous ne pouvez pas être partout et je suis effrayée de voir les mêmes hommes décider de notre sort. » — « Mais je vous laisse le maréchal Davout, répondit l'Empereur. Il a montré assez de vigueur à Hambourg, j'espère, pour que vous soyez contente. » — « A la bonne heure », dis-je, et je n'ajoutai plus rien.

Deux questions s'élevaient alors : fallait-il attaquer l'ennemi avant qu'il eût réuni toutes ses forces, ou fallait-il attendre qu'il fût entré sur le territoire français? Les uns pensaient qu'il était de la politique de l'Empereur de se laisser attaquer et de faire jusque-là des propositions de paix, afin de donner à l'Europe entière une garantie de ses intentions et de prouver incontestablement qu'il n'avait pas tenu à lui d'assurer le repos du monde. D'autres, au contraire, croyaient que, du moment où il n'existait plus aucun doute sur les intentions hostiles des puissances étrangères, le retard de l'Empereur ne pouvait qu'être nuisible et qu'il fallait attaquer les Anglais en Belgique avant qu'ils n'eussent été rejoints par les autres armées. Un jour, le général de Lobau parla devant moi à l'Empereur de ces deux

avis et donna le sien qui était d'attaquer : « Attendez donc que nous soyons entièrement prêts, répondit vivement l'Empereur. Je ne désire que cent mille hommes et je les ferai manœuvrer de manière à leur faire croire que j'en ai le double. »

A cette époque, M. de Bourmont était à Paris sans emploi. Le ministre de la Guerre s'en défiait et avait communiqué ses défiances à l'Empereur. M. de La Bédoyère, qui avait fait la campagne de Russie avec lui, puisqu'il servait aussi sous les ordres de mon frère, et qui l'avait jugé favorablement et l'estimait, répondit de lui à l'Empereur et obtint pour lui une audience. Sans doute M. de Bourmont sut convaincre l'Empereur de son dévouement car il eut le commandement d'une division et ses enfants furent admis au lycée (1). Peu de temps après, il passa à l'ennemi.

Une nouvelle circonstance vint me prouver que rien ne diminuait l'animosité des souverains de l'Europe contre l'Empereur. On fit remettre un jour à ma porte une lettre sans signature mais dont l'écriture était celle de M. Boutiaguine, chargé d'affaires de Russie. J'appris par la suite qu'elle avait été dictée entièrement par l'Empereur Alexandre. En voici la copie :

« J'ai rempli auprès de notre ange (c'est le nom « qu'il employait souvent pour désigner l'empereur de « Russie) votre commission. Je lui ai trouvé des prin- « cipes invariables. Il aime votre nation ; il la plaint « et la sépare de l'homme qui, de nouveau, veut devenir « son chef. Ni paix, ni trêve ; plus de réconciliation « avec cet homme. Toute l'Europe professe les mêmes « sentiments. Hors cet homme, tout ce qu'on veut.

(1) Ses deux fils obtinrent chacun une bourse. Cf. *Mémoires sur Lazare Carnot*, 1753-1823, par Hippolyte Carnot, Paris, Hachette, 1907, in-8°, t. II, p. 458.

« Aucune prédilection pour personne et, dès qu'il « serait de côté, pas de guerre. J'ai l'honneur de vous offrir l'hommage de mon respectueux dévouement. » (1).

Il y avait un billet absolument semblable pour le duc de Vicence. Nous regardâmes comme un devoir de le communiquer à l'Empereur, afin qu'il ne s'abusât ni sur sa position ni sur celle de la France. Je fus encore fortifiée dans cette résolution lorsque j'eus connaissance de l'avis que mon frère venait de lui faire donner que toutes les puissances étrangères faisaient d'immenses préparatifs de guerre contre la France et qu'il lui serait impossible de soutenir cette lutte. Mon frère ajoutait qu'il lui conseillait de se faire réélire Empereur par la nation et d'abdiquer ensuite en faveur de son fils. Lorsque je lui remis la lettre de M. Boutiaguine, il la lut sans aucune émotion et, en me la rendant, il ne prononça que ces seules paroles : « Elle est de même que celle du duc de Vicence. » Quels furent ses sentiments? Pensa-t-il que c'était un piège que l'étranger lui tendait pour l'engager à séparer lui-même sa cause de celle de la nation et triompher ainsi plus facilement? Ou bien, accueilli par l'enthousiasme, pouvait-il ne pas compter sur la puissance de son génie, ne pas se faire un devoir de seconder l'élan général et ne pas y trouver la certitude de vaincre, surtout en songeant quelle nation manifestait pour lui un tel enthousiasme? Je le laisse à juger.

Une idée préoccupait beaucoup l'Empereur : celle du degré d'affection que lui conservait l'Impératrice Marie-

(1) Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. III, p. 90) raconte que le billet adressé à la Reine était accompagné de deux autres semblables, l'un adressé au duc de Vicence, dont il va être parlé, et le troisième à Mlle Cochelet. Ces trois lettres se trouvaient sous une même enveloppe mise à la poste à Paris à l'adresse de Mlle Cochelet.

Louise. Son intendant venait d'arriver à Paris (1). C'était une connaissance intime de M. Devaux, toujours placé près de moi. Il lui raconta que l'Empereur l'avait mandé près de lui, l'avait beaucoup questionné sur l'Impératrice. On lui faisait demander toutes les lettres dont il pouvait être chargé. Comme il n'en avait qu'une pour la duchesse de Montebello, qu'il n'osait pas la faire remettre à l'Empereur à cause de cette phrase de l'Impératrice qu'il savait s'y trouver : « Je suis bien observée, mais, vous qui connaissez mes sentiments, vous savez combien c'est inutile » ; comme, d'un autre côté, il craignait de se perdre en déguisant la vérité, il venait prier M. Devaux de lui donner conseil là-dessus. Ce dernier s'adressa à moi. Voici ce que je répondis : « A qui appartient l'intendant? Il doit suivre les ordres de celle qu'il sert. Agir autrement, ce serait la trahir et manquer à son devoir. » Mon avis fut suivi ; la lettre fut remise à la duchesse de Montebello et l'Empereur l'ignora. Toutes les nouvelles de Vienne apprenaient que l'Impératrice Marie-Louise s'était prononcée pour ne pas revenir en France. L'Empereur paraissait affecté de cet abandon. Je m'en aperçus un jour qu'il me parla de ma mère avec intérêt et qu'il me dit : « Je n'ai pas de portrait de l'Impératrice Joséphine. Vous me feriez plaisir de m'en donner un ressemblant ». Je lui en envoyai un peint par Quaglia sur une tasse de porcelaine (2).

Les préparatifs du Champ-de-Mai étaient achevés ;

(1) M. Ballouhey, secrétaire des dépenses de Marie-Louise. Il était arrivé à Paris le 28 avril, après avoir vu Eugène à Munich.

(2) Ferdinando Quaglia, né à Plaisance vers 1780, était venu se fixer à Paris en 1805, et avait été attaché à la maison de Joséphine. Il est l'auteur du beau portrait de l'Impératrice fait en 1814 et conservé à Londres, dans la collection Wallace.

les collèges électoraux arrivaient de toutes les parties de la France ainsi qu'une députation de chaque régiment. Les ministres étaient chargés de les recevoir. L'Empereur désira que j'assistasse à une soirée donnée par Carnot, ministre de l'Intérieur; j'y allai en effet. La réunion fut fort nombreuse et le concert exécuté par des jeunes gens du Conservatoire qui terminèrent le concert par une romance de moi dont le refrain était : « *Il faut défendre sa patrie* ». Elle était de circonstance et je fus presque embarrassée de l'effet qu'elle produisit. Avant de me retirer, je parlai à tout le monde et je reçus des présidents des collèges électoraux et des députés les assurances les plus formelles de dévouement et d'amour pour la dynastie de l'Empereur. Tant de protestations, trop vives pour n'être pas senties, ne m'éblouissaient guère quand je songeais qu'un instant de malheur suffisait pour en détruire l'effet.

Le jour marqué pour la cérémonie du Champ de Mai arriva enfin (1). L'Empereur devait y être reconnu de nouveau chef de la nation française par ses représentants qui s'y trouvaient réunis. Le Champ de Mars offrait le spectacle le plus magnifique et le plus imposant. Le, milieu était occupé par les troupes et la garde nationale; l'enceinte, près de l'École militaire, par les corps constitués et les députations de l'armée. Celles-ci portaient les drapeaux tricolores quittés avec tant de regrets, qu'on allait bénir et leur rendre de nouveau. En face du trône était un autel entouré par le clergé et, derrière le trône, une tribune pour les princesses et les personnes de la Cour. A la vue de l'Empereur éclatèrent tout à coup des cris universels d'enthousiasme. Le *Te Deum* commença mais les sons d'une musique guerrière inter-

(1) 1er juin 1815, au Champ-de-Mars.

rompaient par intervalles ces chants religieux. Les soldats, dont la contenance martiale semblait défier toutes les forces du monde, avaient pris un moment l'attitude du plus profond recueillement pour appeler la protection divine sur la cause qu'ils allaient défendre. Le peuple, par le silence qui succédait à ces cris d'allégresse, paraissait s'identifier aussi à cette auguste cérémonie. Tout enfin lui donnait un caractère solennel et sacré. Dans le discours adressé à l'Empereur, les phrases suivantes furent surtout remarquées et produisirent le plus grand effet : « Nous ne voulons pas des souverains que les étrangers veulent nous imposer. Nous ne pourrions croire à leurs promesses. Ils ne pourraient croire à nos serments. Nous voulons des souverains que la France a choisis (1). » Toutes les voix s'élevèrent alors à la fois et crièrent : *Vive l'Empereur!* Quelques voix isolées crièrent : *Vive l'Impératrice!* Alors tous les officiers se levèrent spontanément et dirent : « Nous irons la chercher. » Ce moment fut attendrissant par le sentiment dont il était l'expression et l'élan était si général qu'il ne permettait pas de douter du succès. Cependant, lorsque je détournais un instant ma pensée de cet appareil imposant, d'un côté je voyais ces armées, si nombreuses qu'elles semblaient être l'Europe entière, s'avançant contre nous, de l'autre ce petit nombre de braves destinés seuls à leur résister et anéantis peut-être dans quelques jours.

Je ne puis assez dire de combien de sentiments pé-

(1) Ces phrases se trouvent dans l'adresse lue par M. Dubois, d'Angers, député de Maine-et-Loire. Leur texte exact est : « Nous ne voulons point du chef que veulent pour nous nos ennemis, et nous voulons celui dont ils ne veulent pas... Ils ne pourraient plus croire à nos serments; nous ne pourrions plus croire à leurs promesses... » (*Moniteur universel* du 2 juin 1815, n. 153, p. 619).

nibles mon cœur était oppressé. Plusieurs personnes remarquèrent mon émotion et, lorsque l'Empereur fut descendu dans l'enceinte du Champ-de-Mars pour passer la revue et distribuer les aigles, le duc d'Otrante s'approcha de moi et me demanda la cause de ma tristesse : « Ah ! lui dis-je, après tout cela, la guerre, et cette idée est affreuse. » — « Que voulez-vous? me répondit-il. L'Empereur vient de manquer une belle occasion. Je lui avais conseillé d'abdiquer aujourd'hui ; s'il l'avait fait, son fils régnerait et il n'y aurait point de guerre. » — « Hélas, lui répondis-je, je ne puis voir qu'avec effroi une lutte aussi affreuse. » Mais il eût fallu un effort plus qu'humain pour ne pas répondre à tant d'enthousiasme et peut-être l'Empereur pensa-t-il aussi qu'au lieu de donner par là une couronne à son fils, il ne ferait que faciliter par sa retraite l'abaissement de la France. En voyant réunis dans une même enceinte tous les braves défenseurs du pays, je songeai naturellement à mon frère qui manquait au milieu d'eux. Objet de la jalousie constante de quelques personnes, on cherchait à élever des doutes sur sa conduite, et l'Empereur lui-même me dit un jour : « Pourquoi votre frère ne vient-il pas? Il peut se déguiser. On revient toujours quand on le veut bien. » — « Sire, lui dis-je, vous savez qu'on l'a forcé, sous peine d'emprisonnement, de rester neutre et qu'il ne manque jamais à sa parole. »

Après la cérémonie du Champ-de-Mai nous allâmes encore à celle de l'ouverture du Corps législatif (1) et les jours suivants furent remplis par des adieux que les circonstances rendaient encore plus cruels qu'autrefois, car jamais on n'avait eu plus de droits à défendre et plus d'obstacles à vaincre.

(1) 7 juin 1815.

CHAPITRE XVIII

DE WATERLOO A LA MALMAISON

11 juin 1815-29 juin 1815

Le départ de l'Empereur. — Visite à Bercy. — Une lecture de Benjamin Constant. — Premières nouvelles du désastre. — Retour de l'Empereur. — A l'Élysée. — L'abdication. — Projets de départ. — L'Empereur à Malmaison. — Le 25 juin. — Le 26 juin. — Souvenir de Joséphine. — Les solliciteurs. — Flahaut et Davout. — Le comte Léon. — Gabriel Delessert. — Le 27 juin. — Madame Bertrand. — Mission de Flahaut et Lavallette à Paris. — Mission de Beker. — Le départ. — Retour d'Hortense à Paris. — Ce que la France doit à l'Empereur.

Le jour fixé pour le départ de l'Empereur était un dimanche. Pendant le dîner de famille qui avait toujours lieu ce jour-là, il était assez gai ; je ne sais si je me trompais, mais il me semblait qu'il avait l'air de s'efforcer de le paraître. Il parla littérature et fut plus causant qu'à l'ordinaire. Mme Bertrand, que je vis après, semblait inquiète et m'assura qu'avant de passer au salon, il l'avait fait venir dans son salon particulier pour lui faire ses adieux, et que, là, il lui avait dit : « Eh bien ! Madame Bertrand, pourvu que nous ne regrettions pas l'île d'Elbe ! » Ce doute sur son bonheur l'avait effrayée, car il ne lui était pas habituel et, moi, j'en eus aussi de l'effroi. Il reçut le soir tous les ministres. Je lui menai mes enfants pour lui dire adieu. Il nous congédia assez tard et partit dans la nuit (1).

(1) L'Empereur partit le lundi 12 juin 1815 à 4 heures du matin.

Le prince d'Eckmuhl était resté commandant des troupes à Paris, ce qui rassurait un peu, car notre position, la même que celle de l'année dernière, faisait craindre le même résultat. Je restai seule chez moi, voyant peu les frères de l'Empereur qui me traitaient tellement comme une étrangère que les nouvelles, même les plus intéressantes, je ne les apprenais que par les journaux. Des lettres particulières nous annoncèrent que l'accueil fait à l'Empereur dans les départements (1) et à l'armée ne le cédait en rien à celui dont nous avions été témoins, et le canon nous annonça bientôt un premier succès, mais combien de victimes fallait-il encore (2) ! La nouvelle d'un autre avantage, triste puisqu'il était remporté sur des compatriotes, nous parvint de la Vendée : M. de la Rochejacquelein, en combattant vaillamment pour sa cause, y fut tué (3). On s'en réjouissait devant moi. Je répondis : « Affligeons-nous plutôt d'une position qui nous force à moins regretter un Français. »

Un sentiment que je ne puis définir m'inspira la curiosité de visiter quelques endroits de Paris que je ne connaissais pas et que je me figurais voir peut-être pour la première et pour la dernière fois. Je m'arrêtai à Bercy, chez Mme de Nicolay (4), où je rencontrai le

(1) Voir *Mémoires* du roi Jérome, *loc. cit.*, t. VII, p. 49.

(2) Le 18 juin, Paris apprit par le canon des Invalides le succès de Ligny.

(3) Louis du Vergier, marquis de La Rochejacquelein, frère de Henri de La Rochejacquelein, avait tenté de soulever la Vendée et avait été tué près de la ferme des Mathes le 4 juin 1815.

(4) Ursule-Eugénie Maury, l'une des anciennes compagnes de la Reine chez Mme Campan, était veuve en premières noces de J.-C.-F. Hees et avait épousé, le 29 janvier 1814, Aymard-François Marie-Christian de Nicolay, chambellan de l'Empereur, ministre plénipotentiaire, pair de France pendant les Cent-Jours et sous la monarchie de Juillet, maire de Bercy. Elle mourut à Paris le

général de la Roche-Aymon, de tout temps dévoué à la cause des Bourbons (1). Il m'entretint de l'opinion du faubourg Saint-Germain sur mon compte, et la malveillance avait poussé si loin l'exagération que nous ne pûmes nous empêcher d'en rire. Non seulement on m'attribuait une part active au retour de l'Empereur, mais on m'accusait encore d'avoir fait jeter dans la rivière le général Quesnel, et j'ignorais qu'il existât seulement un général de ce nom (2) ! Je ne fus pas moins étonnée d'entendre M. de la Roche-Aymon tourner en ridicule l'importance avec laquelle le duc de Berry

7 mai 1852. Le château de Bercy, construit par Le Vau, était l'un des plus beaux et des plus vastes de la banlieue de Paris. Il fut détruit en 1861. Son emplacement correspondait à celui de l'entrepôt des vins extra-muros actuel. (Cf. Lucien LAMBEAU, *Histoire des communes annexées à Paris en* 1859, *Bercy*, Paris, Leroux, 1910, in-4°).

(1) Il y eut trois généraux de la Roche-Aymon, tous anciens émigrés, nommés généraux par la Restauration mais de l'examen de leurs situations respectives en 1815, il semble que celui qui rencontra la Reine à Bercy soit Guillaume-Marie, né le 27 juillet 1753, chevau-léger le 26 novembre 1768, capitaine le 4 mai 1771, mestre de camp le 28 novembre 1777, aide de camp de Monsieur en 1792, maréchal de camp le 28 novembre 1792. Il fut nommé lieutenant-général le 30 août 1814 et mourut à Paris le 13 avril 1824.

(2) Louis-François Quesnel, né à Paris le 22 septembre 1773, avait été comédien avant de s'engager au 16e bataillon de Paris le 23 août 1793. Lieutenant en l'an VII, capitaine le 12 prairial an VIII, chef de bataillon le 27 novembre 1806, adjudant commandant le 27 novembre 1810, maréchal de camp le 1er novembre 1814. Le 5 mars 1815, on retrouva son corps dans la Seine, près du pont de Sèvres (*Moniteur universel* du 7 mars 1815 n° 66 p. 263). Les royalistes accusèrent les bonapartistes de l'avoir assassiné sur le pont des Arts et jeté à la rivière. Cependant l'examen du cadavre ne révéla aucune trace de violence. — « La disparition du général Quesnel, qui est toujours le sujet des conversations ouvre la porte à toutes sortes de conjectures. Quelques personnes le supposent en Italie mais le plus grand nombre pense qu'il a été enlevé par la police et qu'il est dans quelque cachot » (*Archives nationales*, F7 3785, bulletin de police du 4 mars 1815).

méditait son plan de campagne avant le 20 mars. J'avais cru qu'une famille malheureuse et fugitive ne devait inspirer que de l'intérêt et trop souvent elle était l'objet des plaisanteries. Entre autres, le maréchal M... (1), qui avait cru suivre son devoir en reconduisant le Roi hors de France et en n'acceptant aucune nouvelle fonction, se permettait de rire d'un départ précipité et des embarras d'un vieillard. Il faut donc être toujours heureux pour arrêter la critique.

J'avais pris jour avec M. Benjamin Constant pour entendre la lecture d'un petit roman de sa composition (2). Nous étions au dénouement et tous en larmes, y compris l'auteur lui-même, quand on vint me dire que le duc de Rovigo voulait me parler.

Il m'apprit que des bruits sinistres circulaient, qu'on annonçait une bataille malheureuse (3). Le soir, sa femme arriva avec le général Sébastiani (4). Ils demandèrent à me parler en particulier et leur premier mot fut : « Tout est perdu ! Nous n'avons plus d'armée. L'Empereur sera ici cette nuit, quoiqu'il ait tout fait pour trouver la mort. » — « Hélas ! » demandai-je vivement au général, « avons-nous donc beaucoup de Français à regretter? » — « Personne de nos amis », répondit-

(1) Macdonald.

(2) Le 20 juin, dans l'après-midi, Benjamin Constant lut chez la Reine son roman d'*Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu,* qui ne parut en librairie qu'à la fin de 1815. Cf. *Mémoires* de Mlle COCHELET, t. III, p. 121.

(3) C'est dans l'après-midi du 20 juin que Joseph reçut la lettre de l'Empereur, écrite la veille à Philippeville, où Napoléon n'atténuait en rien le désastre. A cette lettre en était jointe une autre pour le Conseil des ministres, plus sobre de détails. Joseph donna de suite communication de cette dernière au Conseil réuni aux Tuileries.

(4) Le futur maréchal, général de division depuis le 21 décembre 1805, était alors député de Vervins. Il fut l'un des six commissaires envoyés par la Chambre auprès des Alliés.

il. « Je sors de chez le roi Joseph et j'ai lu toutes les nouvelles qu'il a reçues, mais notre malheur est complet : plus de 30 000 hommes sont restés sur le champ de bataille. » — « Ah ! nos pauvres Français ! » m'écriai-je, et je sentis tout mon courage m'abandonner.

Mais je me ranimai bientôt à l'idée de ce dernier coup d'une fortune qui nous quittait sans retour ; plus il était accablant, plus il nous fallait d'énergie. Je dis au général : « Notre cause est perdue, mais celle de la France ne l'est pas, je l'espère. Qu'on ne perde pas la tête ; ne doit-on pas mander par le télégraphe au général Rapp, qui commande à Strasbourg, que surtout il ne livre pas la ville à l'ennemi, qu'il s'apprête à résister? Tous les efforts doivent toujours tendre à se soustraire à l'étranger. » Le général me répondit : « L'Empereur doit arriver cette nuit. Il y pensera. » Je retournai dans mon salon où j'avais du monde et personne ne s'aperçut de mon trouble.

Le lendemain matin, j'appris l'arrivée de l'Empereur et je me rendis aussitôt à l'Élysée, émue d'un sentiment que je ne pourrais dépeindre (1). Il était enfermé avec ses frères (2) ; je ne le vis pas. Je passai chez Mme Bertrand qui était avec son mari et qui me donna le détail des événements. L'Empereur n'était revenu que pour demander aux Chambres de prompts secours. Il conservait encore de l'espoir et avait envoyé ses aides de camp pour rallier l'armée en déroute. « Ah » ! dis-je au général Bertrand, « la cause de l'Empereur est perdue. Elle tenait au gain d'une bataille. Il s'abuse s'il croit retrouver l'élan qui l'a ramené à Paris. Les Français sont si mobiles ! Heureux, il aurait eu tout le monde ; malheu-

(1) L'Empereur arriva à l'Élysée le 21 juin à 8 heures du matin.

(2) L'Empereur reçut Joseph et Lucien avant de se rendre au Conseil des ministres qui se réunit un peu après 10 heures.

reux, il n'aura plus personne! » — « Pourquoi avons-nous quitté l'île d'Elbe? » dit tout à coup Mme Bertrand. « Que va donc devenir l'Empereur? » Cette idée nous accablait. J'aurais voulu qu'il partît sur-le-champ pour l'Amérique. Mme Bertrand, au contraire, soutenait que les Anglais, libres et éclairés, étaient le seul peuple digne de l'accueillir et capable de le comprendre.

Je sortis à pied par les Champs-Élysées pour marcher un peu et j'envoyai ma voiture m'attendre sur la place de la Concorde. J'étais avec Mme Dillon (1). En passant près du jardin de l'Élysée, j'aperçus une dame élégamment mise qui parlait à la sentinelle. Cela me parut extraordinaire; je m'approchai doucement avec Mme Dillon et la dame qui m'accompagnait (2). J'entendis cette dame prononcer ces mots : « On vous trompe; il est perdu sans retour; il a abandonné son armée ». Alors la sentinelle lui répondit : « Allez-vous-en; je ne l'abandonnerai pas, moi! »

Ne pouvant voir l'Empereur en ce moment, je revins le soir à six heures à l'Élysée. L'Empereur était seul dans le jardin. Je m'avançai vers lui avec une grande émotion. Je ne sais s'il voulait cacher celle qu'il devait éprouver, mais il me demanda avec l'air de la surprise : « Qu'est-ce qu'on vous a donc dit? » — « Que vous aviez été malheureux, Sire », lui répondis-je. Il garda le silence quelques instants, entra dans son cabinet et m'engagea à le suivre. Il paraissait accablé de fatigue et de ré-

(1) Laure de Girardin de Montgirald, veuve en premières noces de A.-F. Le Vassor de La Touche et, en secondes noces, du général Arthur Dillon, était une créole de la Martinique, alliée à Joséphine par les La Touche, qui descendaient, eux aussi, de Guillaume d'Orange. Cf. Frédéric Masson, *Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Ollendorf, 1912, in-8°, p. 90, et vicomte du Motey, *Guillaume d'Orange, loc. cit.*, p. 396.

(2) Mlle Cochelet. Cf. *Mémoires*, t. III, p. 130.

flexions. Il s'assit à son bureau, décacheta un paquet de lettres, ne les lut pas, et, quand on vint l'avertir qu'il était servi, ce fut alors seulement qu'il sembla s'apercevoir que j'étais là : « Vous avez sans doute dîné », me dit-il. « Voulez-vous me tenir compagnie? » Je le suivis et il ne proféra que quelques mots insignifiants pendant son dîner. Il paraissait absorbé par une méditation profonde. Il rentra dans le salon où vinrent sa mère et ses frères, passa avec eux dans le jardin et je les laissai.

Les Chambres, à ce qu'on me rapporta, voulaient absolument déposer l'Empereur s'il n'abdiquait sur-le-champ, et l'on assurait que c'était l'unique moyen de préserver la France d'une invasion ennemie. L'étranger l'avait dit. M. de Metternich l'avait écrit au duc d'Otrante qui, en secret, montrait sa lettre à tous les membres de la Chambre (1). Ainsi, celui qui venait au centre de tous les pouvoirs exalter toutes les énergies les trouvait toutes soulevées contre lui.

Les militaires échappés à la défaite enviaient le sort de leurs frères d'armes morts sur le champ de bataille et, ne voyant plus de moyens de soutenir une lutte si disproportionnée, les uns désespéraient du salut de la patrie ; d'autres, pleins de confiance dans les promesses des souverains, s'imaginaient que, l'homme une fois éloigné, la nation pourrait avoir un roi choisi par elle et non imposé par la force ; d'autres, enfin, regardaient tout comme préférable aux dangers de se livrer à la discrétion des vainqueurs.

M. de La Bédoyère soutenait cette dernière opinion avec emportement. Il regrettait que l'Empereur ne fût pas venu se présenter aux Chambres encore tout couvert de la poussière des combats, comme cela était con-

(1) Cf. Louis MADELIN, *Fouché* (1759-1820), *loc. cit.*, t. II, p. 391.

venu à son départ de l'armée. Le séparer de la nation, c'était sacrifier l'Empereur sans sauver le pays. Il déclarait que tout Français devait se rallier à l'aigle impériale, devenir soldat et, conduit encore par le génie de l'Empereur, s'animer de l'antique énergie qui avait assuré le triomphe de notre Révolution. Faute d'une telle résolution, il nous prédisait tous les résultats d'une confiance aveugle : les Bourbons et, à leur suite, les tributs, les vengeances, l'humiliation.

Cependant, la Chambre des représentants, impatiente d'écarter l'homme qui était devenu désormais à ses yeux le seul obstacle au bonheur de la France, pressait à grands cris l'abdication et discutait des principes de liberté, comme si l'Europe en armes s'avançait pour les respecter ! Quant à l'Empereur, seul, que pouvait-il faire? Cette fois encore le génie fut forcé de fléchir devant l'erreur commune : il abdiqua en faveur de son fils (1).

Le roi Jérôme s'était conduit avec beaucoup de bravoure à Waterloo et y avait été blessé (2). Il arriva à Paris (3). M. de Flahaut et tous les aides de camp de l'Empereur, envoyés pour rallier les corps dispersés et faire avancer les gardes nationaux, vinrent rendre compte de leur mission et nous dirent qu'il restait encore beaucoup plus de troupes qu'on ne l'imaginait, mais la nouvelle de l'abdication de l'Empereur avait jeté par-

(1) L'abdication fut signée le 22 juin, entre 1 heure et 2 heures de l'après-midi. A 2 heures, Carnot donnait lecture de cet acte à la Chambre des pairs.

(2) Jérôme avait été blessé le 16 juin, tandis que la brigade Soye cherchait à prendre le bois de Boussu. Une balle écossaise était venue se loger dans le pommeau de son épée, le contusionnant très fortement. Il conserva tout son sang-froid et se fit panser sans descendre de cheval. (Cf. *Mémoires* du roi JÉROME, *loc. cit.*, t. VII, p. 75).

(3) Jérôme arriva à Paris le 23 juin et descendit à l'hôtel du cardinal Fesch.

tout le découragement et un grand nombre de soldats abandonnaient l'armée pour retourner dans leurs foyers.

Tandis que la mort de tant de braves nous livrait à une affliction profonde, les dames royalistes faisaient éclater partout les témoignages d'une joie indécente. La haine d'une dynastie, les vœux pour sa chute, je les comprends, mais l'étranger victorieux, la patrie humiliée, trente mille Français immolés, tant de malheurs devenus pour d'autres Français un sujet de triomphe, voilà ce que je ne comprendrai jamais !

J'allais passer toutes mes journées à l'Élysée. Un peuple nombreux entourait sans cesse le jardin, aussi avide de voir son souverain malheureux que d'autres empressés de le fuir. Ses acclamations continuelles avaient quelque chose qui serrait le cœur et qui mêlait trop le sentiment d'une si grande infortune aux souvenirs de la gloire. Quelques officiers, même, aperçurent l'Empereur dans le jardin, escaladèrent le mur, vinrent se jeter à ses pieds en lui criant : « Ne nous abandonnez pas ! » Tout le monde avait les larmes aux yeux. L'Empereir lui-même parut attendri. Le préfet de police Réal, témoin de cette scène touchante, me dit à part : « Croiriez-vous, madame, que j'ai fait cependant répandre de l'argent par ordre du gouvernement provisoire pour comprimer cet élan populaire? »

Quant à moi, je n'avais qu'une seule pensée : celle de sauver l'Empereur. Je le voyais toujours causer avec ses frères sans prendre de parti. Plus il attendait, moins il restait maître de sa destinée ; il me semblait que chacun et lui-même y étaient indifférents. Cette indécision me désolait. Ce calme apparent, cette immobilité m'agitaient du besoin de communiquer des pensées que personne ne semblait plus avoir. D'abord, je fis part à Madame Mère de mes idées. Elle m'encouragea

et je me décidai à entrer dans le cabinet de l'Empereur. Il était assis en face de la cheminée, et Méneval, son ancien secrétaire, debout à ses côtés. Le cœur me battait fortement. J'étais toute intimidée de venir donner des conseils à celui qui n'en avait jamais reçu de personne, mais l'idée du péril m'anima tout à coup et je lui dis vivement : « Sire, les Français ne sont plus dignes de vous occuper, puisqu'ils vous abandonnent. Ne songez qu'à vous seul ; ne perdez pas un moment pour mettre vos jours en sûreté. Si c'est l'Amérique que vous choisissez, hâtez-vous de vous rendre à un port avant que les Anglais soient instruits des événements. Si c'est l'Autriche, faites sur-le-champ vos conditions ; peut-être que son souverain se rappellera que vous êtes son gendre. Pour les Anglais, ce serait leur donner trop de gloire et ils vous enfermeraient dans la Tour de Londres. L'empereur de Russie est le seul à qui vous puissiez vous fier. Ce fut votre ancien ami ; il est loyal et généreux. Écrivez-lui ; il y sera sensible. » A tout cela, il ne répondait pas un mot, m'écoutait avec un calme qui contrastait beaucoup avec ma vivacité, et me dit : « Et vous, que comptez-vous faire? Irez-vous à votre campagne près de Genève? » Je ne pus me défendre, je l'avoue, d'un mouvement d'humeur de me voir traiter encore comme un enfant. « Ah ! je ne m'occupe pas de moi, Sire », m'écriai-je, « mais de vous seul. Le plus mauvais de tous les partis que je conseille est préférable à l'inaction où je vous vois. »

Dans ce moment entra par ses petits appartements un de ses chambellans, membre de la Chambre des députés (1) : « Eh bien ! » lui dit l'Empereur, « vous

(1) D'après Henry HOUSSAYE, *1815, La seconde abdication*, p. 94, il s'agit de Regnaud de Saint-Jean d'Angely.

venez de la Chambre des députés? Que fait-on? » — « Les esprits sont très bien disposés », répondit le chambellan avec un air satisfait. « Napoléon II a été proclamé avec beaucoup d'enthousiasme (1). » — « Mais », reprit l'Empereur en l'interrompant, « que fait-on? » — « On discute les articles de la constitution. » — « Ah ! » s'écria l'Empereur en se levant avec impétuosité, « nous voilà donc au bas empire : des discussions quand l'ennemi est aux portes ! »

Quelques instants après je vis le duc de Vicence auquel je racontai ma conversation. Il penchait comme moi pour la Russie et, le lendemain, lorsqu'il entretint l'Empereur sur le même sujet, il en eut la réponse suivante : « Pour l'Autriche, jamais. Ils m'ont touché au cœur en gardant ma femme et mon fils. Pour la Russie, c'est se donner à un homme. Pour l'Angleterre, au moins, ce serait se donner à une nation. »

J'étais un soir à l'Élysée (2) lorsque l'Empereur s'approcha de moi et me dit. « La Malmaison vous appartient ; je serais bien aise d'y aller et vous me ferez plaisir si vous voulez y rester avec moi. Je partirai demain, mais je ne désire pas occuper l'appartement de l'Impératrice ». Je lui témoignai mon bonheur de lui être utile et j'allai tout disposer pour mon départ. En l'apprenant, plusieurs de mes amis accoururent et me prièrent en grâce de ne pas aller m'établir à la Malmaison (3). Ils me disaient qu'avec l'acharnement qui existait à Paris contre moi, il n'y aurait sorte de bruits qu'on ne répandrait pour me perdre dans l'opinion, que je devais me souvenir des méchancetés inventées autre-

(1) La motion proposée par Manuel avait été votée à la presque unanimité (séance du 23 juin). (H. Houssaye, *Ibid.*, p. 94).

(2) 24 juin 1815.

(3) Cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 144.

fois contre moi, que rester avec l'Empereur jusqu'au dernier instant était ôter même aux souverains alliés le moyen de me protéger encore. A toutes ces raisons qui pouvaient être justes, si j'avais été assez médiocre pour songer en ce moment à mes intérêts personnels, je répondis que jamais je n'abandonnerais celui que j'avais appelé mon père ; que, puisqu'il était malheureux, c'était le moment de lui prouver ma reconnaissance ; que, forte du témoignage de ma conscience, je saurais me mettre au-dessus de l'opinion du monde, et qu'il ne m'importait guère d'être mal avec les autres si j'étais bien avec moi-même. Quant aux souverains alliés, je n'attendais de leur bonté que des passeports pour me retirer dans une profonde retraite.

Je partis le lendemain (1) avec Mme d'Arjuzon, après avoir fait cacher mes enfants chez des personnes sûres (2), afin de n'avoir plus à m'occuper que de l'Empereur. Je disposai pour lui seul tout un côté du château de la Malmaison et je réservai pour moi et pour toutes les personnes qui nous accompagnaient (3) l'autre côté où se trouvait l'appartement de l'Impératrice. Je fis de la petite galerie ma salle à manger où je devais dîner avec toutes les personnes qui l'accompagnaient (4). Il arriva le

(1) 25 juin 1815. Hortense n'emmena avec elle que MM. de Marmol et d'Arjuzon et Mme d'Arjuzon. Le premier s'était retiré en Belgique en 1814, mais, dès mars 1815, était venu reprendre son service auprès de la Reine.

(2) Les deux princes furent cachés chez Mme Tessier, marchande de bas, boulevard Montmartre (*Mémoires* de Mlle COCHELET, t. III, p. 150).

(3) Les appartements réservés à l'Empereur se trouvaient dans l'aile Sud, au-dessus de sa bibliothèque. Sa chambre à coucher est aujourd'hui le salon de M. Jean Bourguignon, conservateur de Malmaison.

(4) La petite galerie, dans l'aile Nord, était la pièce aujourd'hui connue sous le nom de salon de musique.

matin (1). J'allai le recevoir avec un sentiment de douleur, en songeant que ce même lieu qui l'avait vu au plus haut point de la gloire et du bonheur, le revoyait aujourd'hui au dernier degré de l'infortune, car il n'y retrouvait pas même son amie d'autrefois, si tendre et si dévouée. Moi, la fille de cette amie, je ne pouvais lui offrir que quelques soins et je sentais avec chagrin mon insuffisance. Je lui fis part de tous mes arrangements qu'il approuva et je le laissai seul en le priant de me faire appeler quand il aurait besoin de moi.

Le soir même, les frères de l'Empereur, le duc de Bassano, M. Lavallette, vinrent le voir ; je restai dans mon salon avec tous les officiers de sa maison et de la mienne ; nous n'étions occupés qu'à rechercher quelque moyen de le sauver. Les jeunes officiers qui n'avaient pas voulu le quitter assuraient que des royalistes devaient l'enlever et ils se préparaient à la défense. On ne se couchait pas. Trente hommes des dragons de la Garde, restés en dépôt (2), encore blessés, à demi armés, MM. Gourgaud, de Montholon, de Montaran (3), l'aide de camp de service, et M. de Las Cases, chambellan, quatre officiers d'ordonnance (4) et le jeune page Sainte-Catherine d'Audiffredi, jeune Américain parent

(1) L'Empereur quitta l'Élysée vers midi, le 25 juin 1815.

(2) La garde de Malmaison comprenait, outre le piquet de dragons de la Garde, des grenadiers et chasseurs à pied du dépôt de Rueil.

(3) Edme-Hippolyte-Jacques Michau de Montaran, né le 6 mars 1780, mort à Paris le 21 septembre 1848, était baron de l'Empire depuis le 12 novembre 1811 et écuyer de l'Empereur. Il avait épousé Marie-Constance-Albertine Moisson Devaux, fille du colonel baron Devaux, l'intendant de la Reine.

(4) Il y avait en réalité, outre Gourgaud, six officiers d'ordonnance présents à Malmaison : Planat, Saint-Yon, Saint-Jacques, Resigny, Chiappe et Autric (*Vie de Planat de la Faye, Souvenirs, lettres et dictées*, Paris, Ollendorf, 1895, in-8°, p. 214).

de ma mère (1), M. de Marmol, mon écuyer, voilà quelle était notre force militaire. Mais ces messieurs me rassuraient par le peu de courage qu'ils supposaient aux royalistes et qu'ils s'amusaient à tourner en ridicule. Je me retirai assez tard avec Mme d'Arjuzon ; tous les hommes veillèrent.

Le lendemain de son entrée à la Malmaison (2), l'Empereur m'envoya chercher à 11 heures ; il se promenait seul dans le jardin ; le temps était superbe ; il me demanda comment je me portais, ce que j'avais fait dans ma soirée, n'attendit pas ma réponse et, avec une expression touchante, il me dit : « Cette pauvre Joséphine ! Je ne puis m'accoutumer à habiter ce lieu sans elle ! Il me semble toujours la voir sortir d'une allée et cueillir ces plantes qu'elle aimait tant ! Pauvre Joséphine ! » Ensuite, voyant la triste impression que j'en éprouvais, il ajouta : « Au reste, elle serait bien malheureuse à présent. Nous n'avons jamais eu qu'un sujet de querelle : c'était pour ses dettes et je l'ai assez grondée. C'était bien la personne la plus remplie de grâce que j'aie jamais vue. Elle était femme dans toute la force du terme, mobile, vive et le cœur le meilleur. Faites-moi faire un autre portrait d'elle ; je voudrais qu'il fût en médaillon. » Je le lui promis.

(1) Ce page, alors âgé de seize ans, était le fils de Sainte-Catherine d'Audiffredi, ce neveu de Joséphine dont il a été parlé (t. I, p. 171). Sa mère, Catherine-Louise-Jeanne-Élisabeth des Vergers de Sanois, née aux Trois-Ilets le 22 janvier 1782, avait épousé Jean-Jacques-Catherine-Alexandre, dit Sainte-Catherine d'Audiffredi, le 25 avril 1796, au Trou-au-Chat. — Ce jeune homme accompagna l'Empereur jusqu'à bord du *Bellérophon*, puis, n'ayant pas été autorisé à le suivre à Sainte-Hélène, il retourna à la Martinique où il mourut, aux Trois-Ilets le 29 novembre 1816. — « Il est vif et espiègle comme son âge et son emploi le comportent mais il a des sentiments nobles et élevés » (*Vie de Planat de la Faye, loc. cit.*, p. 215).

(2) 26 juin 1815.

Les frères de l'Empereur arrivèrent avec sa mère qui avait l'air fort abattu. Je pris à part le roi Joseph et je recommençai ma prière de solliciter vivement l'Empereur de prendre une détermination. Il ne me répondit pas autre chose que : « Vous avez raison », et je me retirai. Au reste, notre position à tous était naturelle ; l'Empereur ne songeait toujours qu'à sauver la France ; moi, je ne songeais qu'à le sauver.

Je trouvai dans le salon MM. de Flahaut, de La Bédoyère et le duc de Rovigo qui m'apprirent que Paris était tranquille, que quelques royalistes seulement se promenaient la tête haute. Un instant après, un homme vint prévenir le duc de Rovigo du complot formé par cinq cents royalistes d'assassiner l'Empereur la nuit prochaine, et la duchesse de Rovigo, qui arrivait de Paris, avait rencontré près de la Malmaison plusieurs hommes à cheval, entre autres un de ses cousins, royaliste furieux. Ces nouvelles furent données à l'Empereur et il n'y fit aucune attention. Vers le soir, nos jeunes gens, qui étaient allés dans la journée à Paris, recommencèrent à se préparer à cette attaque. L'idée de voir se battre, se tuer près de moi, me faisait frissonner, et quand j'entendais dire : « Nous allons nous défendre comme à Bender », je ne savais plus si, ce moment une fois arrivé, il me serait possible d'avoir encore du courage. Pendant une de ces conversations qui se renouvelaient si souvent, nous entendîmes un coup de pistolet ; l'alerte fut générale, hors l'Empereur qui ne parut pas s'en apercevoir. Tout le monde courut dans le parc. On ne découvrit rien et tout redevint calme. Le gouvernement provisoire, auquel il tardait que l'Empereur fût éloigné, voulait-il l'effrayer et avait-il gagné quelqu'un? Cet événement est resté dans l'ombre.

Aucune émotion ne m'était épargnée : j'eus encore

une scène pénible. Deux généraux, qui s'étaient beaucoup compromis pour la cause de l'Empereur, accoururent nous annoncer que le gouvernement provisoire vendait la France aux Bourbons, que l'échafaud attendait ceux qui, les premiers, s'étaient dévoués à l'Empereur, qu'il fallait fuir, qu'ils n'en avaient pas le moyen et que, si l'Empereur le leur refusait, ils se brûleraient la cervelle à ses yeux (1). J'aurais voulu essuyer seule tous ces tourments et les éviter à celui qui avait tant besoin de songer à lui-même, mais ils insistèrent trop fortement pour ne pas les laisser pénétrer jusqu'à lui, et ils en obtinrent ce qu'ils paraissaient désirer.

Je reçus aussi la femme du général Girard, blessé mortellement à Waterloo (2) et abandonné dans une

(1) Sans plus donner de noms, Mme de Montholon dit, dans ses *Souvenirs de Sainte-Hélène*, publiés par le comte Fleury, Paris, Émile-Paul, 1901, in-16, p. 20 : « Des généraux, des officiers venaient lui demander d'assurer leur position. Aucun n'essuyait de refus, quel que fût le peu que l'on avait mis à l'abri ». Mais, en réalité, il s'agit ici des généraux Piré et Chartran : « Cet entretien fut interrompu par l'arrivée des généraux P... et Chartran. On les avait éconduits déjà deux fois ; mais celle-ci, ils déclarèrent qu'ils ne s'en iraient point sans avoir parlé à l'Empereur. Leur but était d'en exiger de l'argent... Napoléon leur fit donner un millier d'écus à chacun. La princesse Hortense, craignant que ces illustres cosaques ne fissent un mauvais parti à l'Empereur, voulait généreusement leur donner tout ce qu'ils demanderaient. J'eus mille peines à la tranquilliser » (*Mémoires* de Fleury de Chaboulon, *loc. cit.*, t. II, p. 220). — Piré et Chartran vinrent à Malmaison le 26 juin.

(2) Jean-Baptiste Girard, né à Aups (Var) le 21 février 1775, général de division le 17 décembre 1809, prit le 5 juin 1815 le commandement de la 7e division d'infanterie au 2e corps de l'armée du Nord. Blessé à la bataille de Ligny le 16 juin 1815, il mourut de ses blessures le 27 juin suivant (Noël Charavay, *Les généraux morts pour la patrie*, 2e série, 1908, in-8o, p. 195). — Sa femme, Marguerite-Emmanuelle-Philippine dite Perla Consolo, mourut à Paris le 3 janvier 1833. Elle obtint du gouvernement provisoire un secours de 4 000 francs le 28 juin et, par arrêté du 30 juin, une pension de

auberge à vingt lieues de Paris. Elle était dans un état de dénuement affreux, voulait porter du secours à son mari et venait en implorer. J'avais à peine eu le temps d'en parler à l'Empereur qu'elle reçut la nouvelle que le général n'existait plus. On voit qu'aucun des tourments qui suivent le malheur ne m'était épargné.

Le général Drouot, qui sentait que l'armée avait un besoin pressant de ses chefs et que, dans ces moments désespérés, il pouvait être plus utile à sa patrie qu'à son souverain, se décida, sur l'invitation même de l'Empereur, à accepter le commandement de la Garde et il partit pour l'armée après être venu prendre congé de nous.

Nous étions sans cesse sur le qui-vive, mais, comme notre armée s'approchait de Paris, les royalistes devenaient tremblants et laissaient moins redouter une tentative sur la Malmaison. Le soir, l'Empereur reçut un officier qui venait, au nom de l'armée, le conjurer de se remettre à la tête des troupes (1). J'ignore si le gouvernement provisoire en fut instruit, mais, le lendemain, il envoya le général Beker prendre le commandement des hommes de notre garde (2) et, lorsque Mme d'Ar-

6 000 francs. L'Empereur, par son testament, laissa à ses trois filles une somme de 100 000 francs.

(1) Le 28 juin encore, Beker dit : « La solitude du château n'était plus troublée que par l'arrivée ou le départ de quelques officiers supérieurs qui accouraient du champ de bataille, souvent avec les vêtements en désordre, pour informer l'Empereur du dévouement dont l'armée était toujours animée en sa faveur. Ils lui proposaient de se remettre à sa tête. » (Beker, *Relation de la mission du lieutenant-général comte Beker auprès de l'Empereur Napoléon*, Clermont-Ferrand, Perrot, 1841, in-8°). Cette relation a été publiée à nouveau dans *le Général Beker*, par F. Martha-Beker, comte de Mons. Paris, Didier, 1876, in-8°. Nous avons suivi cette seconde édition. (Voir p. 76).

(2) Beker arriva à la Malmaison le 25 juin au soir (Cf. Beker, *Relation*, *loc. cit.*, p. 55).

juzon me répéta ce propos que le général lui tint tout bas à dîner : *On craint qu'il ne fasse quelque folie*, je ne doutai plus que ce ne fût une véritable surveillance et je m'écriai avec douleur : « Qui m'eût dit que je verrais à Malmaison l'Empereur prisonnier des Français? » Cependant, entouré comme il l'était de jeunes gens dévoués et déterminés, la mission du général Beker ne pouvait avoir aucun effet.

Tous les jeunes militaires auraient voulu que l'Empereur partît sur-le-champ et allât encore se mettre à la tête de l'armée pour tenter la fortune et sauver la France. Moi seule, plus calme, je pensais qu'il n'était plus temps. Trop de partis s'étaient déclarés contre lui. Abandonné par les mandataires du pays qui, seuls, eussent pu lui donner de la force, il ne devait songer qu'à sa sûreté personnelle et à s'éloigner promptement de la France. Eh bien ! à Paris, on s'inquiéta de cette exaltation du salon de Malmaison et on me l'attribua.

Cependant, mes craintes pour l'Empereur s'apaisèrent un peu lorsque j'appris que deux frégates l'attendaient au port de la Rochelle. Il s'éleva à ce sujet une difficulté : le gouvernement provisoire voulait qu'il s'y rendît promptement, et lui voulait être assuré auparavant de pouvoir fixer à son gré la direction de ces bâtiments (1). M. de Flahaut fut envoyé à Paris pour s'en occuper et il eut une scène très vive avec le prince d'Eckmuhl, ministre de la Guerre, dans laquelle celui-ci, s'étant emporté jusqu'à dire qu'il arrêterait lui-même

(1) L'Empereur exigeait surtout que les frégates mises à sa disposition eussent l'ordre d'appareiller dès son arrivée sans attendre les sauf-conduits qu'on lui promettait parce que, disait-il, en arrivant à Rochefort, il se considérerait comme prisonnier, son départ pour l'Amérique étant subordonné à l'arrivée de passeports qui sans doute, lui auraient été refusés. Voir BEKER, *loc. cit.*, p. 74.

l'Empereur s'il ne partait pas, M. de Flahaut lui répondit avec l'accent de l'indignation et du mépris : « Ce langage ne me surprend pas de celui que j'ai toujours vu si bassement prosterné aux pieds de l'Empereur (1). » Cette discussion pour les frégates retarda encore le départ. Chaque jour me semblait un délai fatal qui diminuait la certitude d'échapper aux Anglais. Je fis encore une tentative auprès du roi Joseph, celui qui causait le plus souvent avec l'Empereur. Je lui représentai avec instance combien il était urgent que l'Empereur s'éloignât, que rester quelques heures de plus, c'était perdre peut-être la facilité de passer librement, qu'il fallait qu'avec un passeport d'un homme de sa taille l'Empereur courût sur-le-champ s'embarquer au Havre, que je m'engageais à garder la Malmaison et que je répondais d'y disposer tout de manière à faire croire qu'il s'y trouvait encore, mais rien n'avançait, et, le lendemain, les choses restèrent au même point que la veille.

Un jour, à midi, l'Empereur m'envoya chercher. Il était dans son petit jardin avec un homme que je ne connaissais pas et un jeune enfant qui paraissait avoir de neuf à dix ans. Me prenant à l'écart, l'Empereur me dit : « Hortense, regardez cet enfant : à qui ressemble-t-il? » — « C'est votre fils, Sire, c'est le portrait du roi de Rome. » — « Vous le trouvez? Il faut donc que ce soit. Moi, qui ne croyai pas avoir le cœur tendre, cette vue m'a ému. Vous paraissez instruite de sa naissance. D'où la connaissez-vous? » — « Sire, le public en a beaucoup parlé, et cette ressemblance me prouve qu'il ne s'est pas trompé. » — « J'avoue que j'ai longtemps

(1) Voir le récit de cette scène dans FLEURY DE CHABOULON, *loc. cit.*, t. II, p. 216. Elle eut lieu en réalité dans la matinée du 28 juin.

douté qu'il fût mon fils (1). Cependant je le faisais élever dans une pension de Paris ; l'homme qui s'en était chargé m'a écrit pour connaître mes intentions sur son sort ; j'ai désiré le voir et, comme vous, sa ressemblance avec mon fils m'a frappé. » — « Qu'allez-vous en faire? Sire, je m'en chargerais avec plaisir, mais ne pensez-vous pas que ce serait peut-être donner sujet à la méchanceté de s'exercer contre moi? » — « Oui, vous avez raison. Il m'eût été agréable de le savoir auprès de vous, mais on ne manquerait pas de dire qu'il est votre fils. Lorsque je serai établi en Amérique, je le ferai venir. » Il rejoignit alors le monsieur qui attendait plus loin. Je m'approchai de cet enfant, beau comme un ange. Je lui demandai s'il était content dans sa pension et à quoi il s'amusait ; il me répondit que, depuis quelque temps, lui et ses camarades jouaient à se battre et qu'ils faisaient deux partis : l'un appelé les Bonapartistes et l'autres les Bourbonistes. Je voulus savoir de quel parti il était : « De celui du Roi », me dit-il, et quand je lui en demandai le motif, il me répondit : « Parce que j'aime le Roi et que je n'aime pas l'Empereur. » Je jugeai combien il était loin de soupçonner sa naissance et de connaître celui qu'il venait voir. Je trouvai sa position si bizarre que je le questionnai sur la raison qui lui faisait ne pas aimer l'Empereur. « Je n'ai aucune raison, me répétait-

(1) Il s'agit du comte Léon, ce fils d'Éléonore Denuelle de La Plaigne, dont il a déjà été parlé, t. I, p. 210. D'abord confié à Mme Loir, nourrice d'Achille Murat, cet enfant fut ensuite placé en 1812 à la pension Hix, 6, rue Matignon, avec les enfants du baron de Mauvières, son tuteur, beau-père de Méneval. Cf. docteur Max BILLARD, *Un fils de Napoléon Ier d'après des documents inédits, loc. cit.*, *Revue* (*ex-Revue des Revues*) du 15 octobre 1907, p. 255 ; *le Comte Léon*, par M. Gaston BOUDAN dans la revue *Napoléon* de mai-juin 1926 et enfin Hector FLEISCHMANN, *Bâtard d'Empereur*, Paris, Bibliothèque des Curieux, 1907, in-8°, p. 80.

il, si ce n'est que je suis du parti du Roi. » L'Empereur nous rejoignit, congédia la personne qui en était chargée (1) et alla déjeuner. Je le suivis et il répéta souvent : « Cette vue m'a ému ; il ressemble à mon fils. Je ne me croyais pas susceptible de l'impression qu'il m'a fait éprouver. Sa ressemblance avec mon fils et avec moi vous a donc bien frappée? » Et tout son déjeuner se passa dans de semblables discours.

M. Gabriel Delessert (2) vint de Paris pour m'annoncer qu'un aide de camp du général Exelmans, qui quittait les avant-postes, jugeait que les troupes ennemies faisaient un mouvement du côté de Saint-Germain et que c'était sans doute dans l'intention de couper la retraite à l'Empereur. Il était dans son cabinet ; j'allai lui rendre compte de la nouvelle de M. Delessert qu'il fit entrer et auquel il demanda devant moi quelques explications relatives à ce qu'il m'avait dit. Sur sa table était une grande carte où il marquait avec des épingles la position des différents corps. Il en changea quelques-unes d'après ce qui lui était dit par M. Delessert ; il lui demanda à combien on évaluait les troupes ennemies qui cernaient Paris et, sur la réponse de M. Delessert, il s'écria :

(1) Las Cases raconte (*Mémorial*, éd. Garnier, t. I, p. 267) qu'il dit un jour à l'Empereur que la chronique donnait deux aînés au roi de Rome. « On voulait que tous deux fussent venus à la Malmaison avant notre départ, l'un amené par sa mère, l'autre introduit par son tuteur. » Si l'on en croit Las Cases, la personne qui accompagnait Léon aurait donc été Joseph-Ignace-Mathieu de Mauvières, né à Schlestadt le 31 juillet 1754, mort à Paris le 26 juin 1833, notaire à Saint-Forget (Seine-et-Oise) et baron de l'Empire.

(2) Abraham-Gabriel-Marguerite Delessert, né à Paris le 17 mars 1786, mort à Passy le 29 janvier 1858, était adjudant-commandant de la 3e légion de la Garde nationale. Associé à la banque Delessert jusqu'en 1830, il fut ensuite général de la Garde nationale, préfet de l'Aude, d'Eure-et-Loir et enfin préfet de police (10 septembre 1836). Voir *Mémoires* de Rovigo, *loc. cit.*, t. V, p. 308 et Fleury de Chaboulon, *loc. cit.*, t. II, p. 227.

« Pauvre France ! Être soumise par une poignée de Prussiens ! »

Lorsque je me trouvai seule avec lui, j'osai lui faire quelques questions sur notre position. Je lui demandai si nos forces étaient plus considérables que celles de l'ennemi : « Non, sûrement, dit-il, mais que ne fait-on pas avec des Français ! » On lui annonça le duc de Bassano et M. Lavallette ; je me retirai.

Plusieurs dames de Paris vinrent le soir lui faire leurs adieux, entre autres Mme Duchatel : il les reçut toutes dans son cabinet et je ne le revis que le lendemain.

Lorsque je fus réveillée, on me dit que cette jeune Polonaise, Mme W... (1), était déjà arrivée avec ses enfants, qu'elle avait pris congé de l'Empereur et qu'elle demandait à me voir. Elle était toute en larmes ; elle m'attendrit et je l'engageai à déjeuner seule avec moi pour qu'on ne la vît pas dans l'état de chagrin où elle paraissait.

J'appris, en descendant au salon, que le ministre de la Marine était venu dans la nuit (2), qu'enfin on avait

(1) Mme Walewska. Le pluriel employé par la Reine, au sujet des enfants est, sans aucun doute, un *lapsus calami*, car, en dehors du futur ministre de Napoléon III, elle ne pouvait amener le fils qu'elle avait eu de son mariage avec Athanase Colonna-Walewski.. La visite de Mme Walewska semble avoir eu lieu le 28. La journée que raconte ici la Reine serait donc celle du 28 si l'on s'attache à cette circonstance, celle du 27 si l'on prend pour base la visite de Decrès dont il va être parlé. Remarquons d'ailleurs, une fois pour toutes, que les indications chronologiques données par Hortense dans ce chapitre sont très imprécises et se ressentent du temps écoulé des événements à la rédaction des Mémoires.

(2) Decrès était arrivé à la Malmaison le 27 au matin, apportant une lettre de Fouché annulant les dispositions restrictives de l'article 5 du décret du 26 d'après lesquelles les frégates ne pouvaient quitter la rade sans sauf-conduits. Mais en revenant à Paris il reçut une nouvelle lettre de Fouché annulant cette concession. Decrès revint à la Malmaison le 29, entre 3 et 4 heures du matin, apportant

accordé à l'Empereur la disposition des frégates qu'il demandait, et que rien n'arrêtait plus son départ. Il était dans ce moment occupé à regarder les voitures désignées pour son voyage. Les personnes qui l'accompagnaient revinrent indignées du mauvais état où elles étaient et dirent que, sans doute, l'écuyer commandant, qui avait conservé ce poste malgré les changements survenus (1), voulait encore se l'assurer pour l'avenir et montrer son zèle au souverain qui devait succéder en donnant à l'Empereur ce qu'il y avait de moins solide. Je lui proposai ma voiture de voyage, mais il la refusa, voulant partir dans une calèche. Il me demanda ce que je comptais faire et quelle était ma fortune : je lui dis que je ne possédais que mes diamants et ceux de ma mère, parce que les dettes anciennes avaient absorbé la succession, mais que j'irais me retirer en Suisse où je désirais vivre dans la retraite, que j'avais assez pour cela. J'ajoutai qu'il lui serait peut-être nécessaire d'emporter quelques diamants et que les miens étaient à sa disposition, que je les avais tous reçus de lui, qu'ils lui appartenaient. Il consentit à en prendre

cette fois l'acquiescement définitif de Fouché aux conditions de l'Empereur mais il semble bien que ce soit à sa première visite que la Reine fait allusion.

(1) L'écuyer-commandant en titre était le général Fouler de Relingue (Albert-Louis-Emmanuel) né à Lilliers (Pas-de-Calais) le 9 février 1770, page du Roi le 1er avril 1786, sous-lieutenant au 5e d'infanterie le 12 septembre 1787, lieutenant le 1er septembre 1791, capitaine le 1er mai 1792, chef d'escadrons le 29 brumaire an VIII, chef de brigade au 24e régiment de cavalerie le 4 brumaire an IX, colonel au 11e cuirassiers le 29 brumaire an X, général de brigade le 31 décembre 1806, écuyer de l'Impératrice, général de division le 23 mars 1814, chargé du commandement des écuries de la Cour, commandant d'escadron de la 1re compagnie de mousquetaires de la Garde du Roi le 6 juillet 1814, retraité le 14 septembre 1815, comte de l'Empire le 16 septembre 1808, mort le 17 juin 1831 *(Archives administratives de la Guerre)*.

un rang de la valeur de deux cent mille francs, dont il voulut absolument me faire un billet, malgré le refus obstiné que je lui opposai, malheureuse de faire si peu pour celui à qui je devais tout (1). Alors, pour la première fois, il me fit part de ses projets, me dit qu'il allait aux États-Unis et que ceux qui portaient son nom n'avaient d'autre parti à prendre que de venir le rejoindre. « Ce sera la seule position de vos enfants, car », ajouta-t-il, « si les Bourbons reviennent sur le trône, ils y resteront plus longtemps qu'on ne croit. »

Nous entendîmes alors des cris sur la grande route. Nous nous approchâmes ; tout ce qui était dans le château accourut aussi et nous aperçûmes quelques centaines de soldats qui, en regardant la Malmaison, jetaient leurs chapeaux en l'air et criaient : *Vive l'Empereur!* On les envoyait du côté de Saint-Germain ; cette exaltation qu'ils montraient encore pour celui qui était forcé de les abandonner causa à tous ceux qui

(1) A Sainte-Hélène, Napoléon fit cadeau de ce collier au fidèle Marchand, quelques jours avant sa mort (F. Masson, *Napoléon à Sainte-Hélène*, *loc. cit.*, p. 467). En échange, l'Empereur avait remis à Hortense, à Malmaison, un bon de 200 000 francs ayant trois mois de date. Celle-ci conserva ce bon, et, après la mort de Napoléon, en réclama le payement aux exécuteurs testamentaires (*Revue rétrospective*, Paris, 1892, t. XVI, p. 431 : Hortense aux généraux Bertrand et Montholon, Augsbourg, 7 février 1822, et fiches de M. Noël Charavay, Hortense au baron Devaux, Arenenberg, 6 juin 1822). Une lettre de Devaux à la Reine (30 juin 1823), conservée dans les archives du prince Napoléon, donne le texte du jugement d'arbitrage rendu à propos de cette réclamation : « Mme la duchesse de Saint-Leu se trouve également propriétaire d'un mandat tiré sur le sieur Clary et qui n'a point été acquitté, ci 200 000 francs. Mais comme ce mandat a été donné pour un collier de diamants qui a été reconnu, sur l'estimation des sieurs Nitot et Foissin, être de la valeur de 80 000 francs, ledit collier sera remis en échange dudit mandat à Mme la duchesse aussitôt que MM. les exécuteurs testamentaires auront pu payer les 80 000 francs qui en forment la valeur au sieur Marchand, auquel ce collier a été postérieurement donné. »

étaient là une impression profonde (1). L'Empereur en parut ému : « Ce ne sont pas des cris, ce sont des actions qu'il me faudrait », dit-il, et il rentra promptement dans son cabinet. Sa mère, sa famille vinrent recevoir ses adieux. Madame me demanda ce qu'elle devait faire jusqu'à ce qu'elle pût rejoindre son fils en Amérique. Je l'engageai à retourner à Paris, pensant qu'elle n'y pouvait attendre que de bons procédés de tout le monde et même des ennemis de son fils. Nous ne pouvions rester isolés à la Malmaison après le départ de l'Empejeur et nous ne pouvions pas, sans passeports des souverains alliés, risquer de nous jeter au milieu des troupes ennemies. Des passeports étaient la seule grâce que nous eussions à réclamer : l'empereur de Russie ne se refuserait certainement pas à une demande aussi simple et aussi juste.

Mme Bertrand, après avoir fait toutes ses dispositions pour partir avec son mari à la suite de l'Empereur, arriva de Paris. Elle soutenait, avec sa vivacité ordinaire, son opinion de se réfugier en Angleterre, que l'Empereur y serait reçu à merveille. Elle alla le voir dans son cabinet et me dit ensuite qu'elle lui avait exprimé ses craintes d'être témoin d'un combat naval et qu'il lui avait promis de ne pas se battre, s'il rencontrait en mer des bâtiments anglais. Elle me donna encore les détails dont il l'avait entretenue sur son établissement en Amérique, où il voulait vivre en simple particulier : « La reine Hortense doit y venir avec ses enfants », avait-il ajouté ; « elle rendra notre séjour agréable. » Nous

(1) « *Jeudi* 29. — Toute la matinée, le grand chemin de Saint-Germain n'a cessé de retentir au loin des cris de Vive l'Empereur. C'étaient des troupes qui passaient sous les murailles de la Malmaison » (*Mémorial*, éd. Garnier, t. I, p. 7). De semblables manifestations, plus calmes cependant, avaient eu lieu le 27 et le 28.

engagions beaucoup Mme Bertrand à ne rejoindre son mari que lorsqu'il serait arrivé à sa destination, mais la vivacité de ses sentiments pour lui lui avait fait rejeter toute idée de séparation. Elle excitait le plus grand intérêt par le courage avec lequel elle se livrait à des chances si hasardeuses et peut-être aurait-elle pu inspirer un peu d'envie de ce bonheur domestique qui lui rendait plus facile ce courage. Nous nous promenâmes ensemble toute la soirée, Mme Bertrand et moi. Le temps était superbe et le calme qui nous environnait formait un contraste frappant avec l'agitation que nous éprouvions ; mais il eût été difficile de respirer un air si pur, d'avoir devant les yeux des lieux si enchanteurs et de ne pas oublier que le malheur était bien près de nous. Assises toutes les deux depuis quelque temps, seules, sur un banc, nous étions livrées à nos réflexions lorsque nous aperçûmes l'Empereur même qui vint nous rejoindre. Il semblait partager l'état paisible que ce repos de la nature avait fait naître dans nos âmes, car, en s'asseyant sur un banc où nous étions, il s'écria : « Que c'est beau, la Malmaison ! N'est-ce pas, Hortense, qu'il serait heureux d'y pouvoir rester ? » Je ne pus lui répondre ; ma voix aurait trahi toute mon émotion. C'était la première fois qu'il semblait s'attacher à un lieu et j'en fus d'autant plus surprise que je ne le croyais pas susceptible de se laisser aller à une telle impression. Mais, quand les hommes nous laissent, on aime encore à s'attacher à la nature qui ne trompe pas, et qui pourrait cependant quitter sans regret l'endroit où l'on a été heureux et qu'on est forcé d'abandonner pour jamais, un lieu qui s'associait pour lui à tant d'idées de gloire et de bonheur, un lieu où tant de cœurs étaient venus se vouer à lui, d'où il était parti pour étonner le monde et où il passait les derniers jours qu'il lui était permis

de vivre dans sa patrie pour se lancer ensuite, seul et proscrit, au milieu d'un avenir incertain !

La soirée se passa comme les précédentes. Nous demeurâmes dans le salon à parler du voyage de l'Empereur avec les personnes qui devaient l'accompagner et, lui, resta dans son cabinet avec le duc de Bassano.

Le lendemain matin (1), tout se disposa pour le départ. Le Roi Joseph arriva de bonne heure ; il était enfermé avec l'Empereur lorsque Rousseau, mon valet de chambre, m'apporta une lettre de Paris (2). Toute ma maison était dans les plus vives alarmes ; on croyait déjà l'ennemi à la Malmaison et l'on s'imaginait que je ne pourrais plus rentrer à Paris. Le pont de Neuilly était déjà barricadé et ce jeune homme du bal masqué, M. de Brack, commandant des lanciers de la Garde (3), était venu avec intérêt s'informer de moi et annoncer les dangers que nous courions à la Malmaison, puisque les avant-postes ennemis tournaient déjà la capitale. J'entrai précipitamment dans le cabinet de l'Empereur pour lui faire part de ces nouvelles. Il les reçut avec beaucoup de sang-froid et me dit que ce ne pouvait être aussi alarmant qu'on le supposait, mais qu'il serait prudent pour moi de retourner à Paris avec toutes ces dames : « Sire », lui répondis-je, « je n'ai d'inquiétude que

(1) Jeudi 29 juin 1815.

(2) Cette lettre est celle que Mlle Cochelet écrivit à la Reine, sur un avis de M. de Brack et dont elle parle dans ses *Mémoires*, t. III, p. 166, mais elle place cette scène au 28 juin. Ce doit être toutefois la Reine qui a raison en disant : le 29.

(3) Depuis le 10 août 1813, Antoine-Fortuné de Brack était capitaine de vieille garde (rang de chef d'escadrons) au 2e chevau-légers qui devint le 2 août 1814 le corps royal des chevau-légers lanciers de France et, le 1er avril 1815, le régiment de chevau-légers de la Garde impériale. Il fut licencié avec son corps et mis en non-activité le 16 novembre 1815. Voir t. II, p. 143, l'incident du bal masqué auquel la Reine fait ici allusion.

pour vous. Croyez au récit que l'on m'a fait puisqu'il vient d'un brave officier. » — « Ma fille », me dit-il, « nous savons ce que c'est que la guerre. Retournez promptement chez vous et emmenez-moi Mme Bertrand, car je ne pourrai rien faire de son mari tant qu'elle sera là. »

Je le conjurai de partir, de réfléchir à l'exaspération de l'armée ennemie. « Les Prussiens s'avancent les premiers », lui dis-je, « et vous avez tout à craindre de leur fureur. » — « Que feraient-ils donc? » — « Sire, ils pourraient se porter à des excès contre votre personne. » — « Eh bien » !... dit-il avec un air de résignation et d'indifférence, plutôt pour me contenter que par la certitude du danger. Il fit appeler M. de Résigny, officier d'ordonnance (1), et l'envoya reconnaître à quelle distance se trouvait l'ennemi.

MM. de Flahaut et Lavallette (2) arrivèrent de Paris et confirmèrent la nouvelle que je venais de donner. Alors, comme si l'approche de l'ennemi lui eût fait rejeter toute autre idée que celle du péril de la France, avec une émotion profonde et un haut sentiment de sa force, il dit devant moi à ces deux messieurs ces

(1) Marie-Jules-Louis d'Y de Résigny, né à Résigny (Aisne) le 24 août 1788, élève de Fontainebleau le 15 septembre 1805, sous-lieutenant au 7e chasseurs le 21 novembre 1806, lieutenant le 6 mai 1811, capitaine le 5 juin 1813 et aide de camp du duc de Plaisance ; officier d'ordonnance de l'Empereur le 22 avril 1815, chef d'escadrons le 21 juin 1815, il accompagna Napoléon jusqu'au *Bellérophon*. Considéré comme démissionnaire à la date du 23 juin 1815, il ne fut réintégré dans l'armée que le 5 août 1830. Lieutenant-colonel au 6e hussards le 20 août 1830, colonel du 1er dragons le 24 janvier 1832, maréchal de camp le 18 décembre 1841, retraité le 11 octobre 1850, il mourut à Auteuil le 25 octobre 1857 *(Archives administratives de la Guerre)*.

(2) Bassano et Lavallette arrivèrent vers 9 heures du matin (*Vie de Planat de la Faye, loc. cit.*, p. 219, lettre du 29 juin).

propres paroles qui ont laissé dans mon esprit une trop puissante impression pour que j'aie pu les oublier : « [Allez auprès du gouvernement provisoire et dites-lui que] je puis encore réunir l'armée, je puis arrêter la marche de l'ennemi et donner au gouvernement le temps de stipuler les intérêts de la France et de négocier auprès des souverains alliés les droits et la liberté qu'elle va perdre. Je promets, foi de général, de citoyen et de soldat, de partir le jour même où j'aurai pu réussir à délivrer la capitale. » Après ces mots il les congédia (1).

Pendant ce temps, l'officier d'ordonnance de Résigny, envoyé au pont du village de Chatou pour s'informer de la position de l'ennemi, revint. Il était arrivé au village de Chatou au moment où, par les ordres du ministre de la Guerre, on faisait sauter le pont (2) ; nous le vîmes brûler des fenêtres, ce qui nous prouva bien que l'ennemi était réellement là. Ces messieurs venaient-ils à peine de partir pour leur mission que j'étais impatiente de les voir de retour. La conversation des jeunes officiers, qui devaient accompagner l'Empereur, n'était pas faite pour me rassurer. Ils se préparaient toujours à résister à une attaque et l'idée de voir l'Empereur entre les mains des Prussiens les révoltait à un tel point que j'entendis le colonel Gourgaud

(1) Sauf la Reine, aucun des témoins du drame de la Malmaison, ne parle de cette mission confiée à Lavallette et à Flahaut. Ni Rovigo, ni Fleury, ni Beker, ni Mme Caffarelli, ni Montholon, ni Lavallette n'en disent un mot. D'autre part, comme le remarque Henry Houssaye, le choix de Flahaut était peu indiqué après sa scène de la veille avec Davout (1815, *La seconde abdication*, p. 224). On peut donc se demander s'il ne s'est pas produit une confusion dans l'esprit de la Reine. Planat, *loc. cit.*, p. 219, dit que Beker « partit pour Paris avec M. de Lavallette ». Peut-être est-ce là l'origine de cette méprise probable.

(2) Davout avait donné cet ordre dès le 28 juin. Cf. BEKER, *Relation*, *loc. cit.*, p. 77.

dire : « Je croirais le servir en lui ôtant la vie plutôt que de le voir tomber au pouvoir des ennemis. »

A ma grande satisfaction, les chevaux de poste arrivèrent et, au moment où je pensais que l'Empereur allait enfin partir, il n'y songeait plus. Impatient de la réponse du gouvernement provisoire, il exerça assez d'ascendant sur le général Beker, chargé de le garder, pour le décider à accepter et à remplir la même mission que celle qu'il venait de donner à MM. de Flahaut et Lavallette (1). Ce retard me désolait, car je ne doutais pas que les propositions ne fussent rejetées et, d'heure en heure, le péril devenait plus pressant. J'allai lui porter le collier de diamants qu'il avait consenti à recevoir et que j'avais fait arranger et coudre dans un ruban de manière à le mettre en ceinture et je le lui attachai moi-même.

On annonça M. de Flahaut qui rendit compte du peu de succès de son ambassade. L'Empereur lui dit : « Pourquoi n'ont-ils pas voulu? Ils ont encore peur de moi, n'est-ce pas? » M. de Flahaut lui répondit que les chefs du gouvernement craignaient que sa personne ne fût un obstacle aux négociations et ne fît douter de leur bonne foi, mais il ajouta qu'il pensait bien que le gouvernement redoutait aussi de voir l'Empereur à la tête de son armée, dont il ne voudrait plus se séparer : « Avez-vous bien répété la promesse que je faisais de m'éloigner aussitôt que j'aurais délivré Paris? » — « Oui, Sire. » Alors, l'Empereur, avec un mouvement

(1) Dans sa *Relation*, p. 83, Beker dit qu'il reçut cette mission à 5 heures du matin, mais c'est là évidemment une erreur. En effet, il ne fut appelé auprès de l'Empereur qu'après la visite de Bassano et de Lavallette. Du reste, il n'était pas à Paris avant 11 heures du matin ; il y arriva même probablement vers midi seulement. Il était de retour à la Malmaison vers 2 heures (PLANAT, *loc. cit.*, p. 220).

déterminé, se leva et dit : « Ils refusent. Allons, partons. Je n'aurai rien à me reprocher ; j'aurai rempli mon devoir jusqu'à la fin. Je voulais encore faire un dernier effort pour le salut de la France et on va la jeter à la merci de ses ennemis. »

Je l'embrassai, les larmes aux yeux. Il me dit adieu, me pria encore de retourner promptement à Paris et d'emmener Mme Bertrand, mais nous résolûmes toutes deux de ne pas nous éloigner sans être sûres de ce qu'il deviendrait.

L'Empereur passa ces derniers moments enfermé avec son frère Joseph. Il avait quitté son uniforme et avait mis un frac gris (1). Le général Beker revint de Paris, rapporta la même réponse que M. de Flahaut et, comme on n'attendait plus que lui, les voitures de voyage avancèrent. L'Empereur avait dans sa calèche le général Beker, le général Bertrand et le duc de Rovigo (2). Dans une autre voiture étaient le colonel Gourgaud, MM. de Montholon, de Las Cases et Lallemand (3). Les autres personnes qui accompagnaient l'Empereur, au nombre desquelles étaient MM. de Résigny, Planat (4), Chiappe (5),

(1) Un habit marron, dit MONTHOLON, *Récits de la captivité de l'Empereur Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Paulin, 1847, 2 vol. in-8°, t. I, p. 54. Un habit brun, dit BEKER, *Relation*, *loc. cit.*, p. 90.

(2) L'Empereur quitta Malmaison le jeudi 29 juin 1815, très peu avant 5 heures du soir.

(3) Le général Charles Lallemand partit en réalité seul de Paris et rejoignit l'Empereur à Niort.

(4) Louis Planat de la Faye, né à Paris le 3 mai 1784, mourut en avril 1864.

(5) Jean-Jacques-Auguste Chiappe, né à Ajaccio le 8 décembre 1790, élève de l'École polytechnique le 14 janvier 1808, élève sous-lieutenant du génie le 1er octobre 1810, lieutenant le 11 février 1812, employé à Ajaccio à la direction du génie, désigné le 30 octobre 1812 pour la 2e compagnie du 1er bataillon de mineurs à l'armée du Midi

Autric (1), Sainte-Catherine d'Audiffredi (2) passèrent par une autre route (3).

de l'Espagne, ne rejoignit pas et fut nommé lieutenant en 1[er] dans l'état-major du génie le 11 avril 1813, capitaine le 2 juillet 1813, employé à Ajaccio le 17 juin 1814. Il se trouvait en congé à Paris en mars 1815, et, le 10, reçut l'ordre de faire partie de l'état-major d'Haxo. Il suivit le Roi avec ce général jusqu'à vingt lieues de Paris où il revint ensuite. Nommé officier d'ordonnance de l'Empereur le 18 mai 1815, il fut blessé à Waterloo (un doigt emporté). Chef de bataillon du génie le 21 juin 1815 (titre non confirmé). Il accompagna Napoléon sur la route de Rochefort mais tomba malade à Angoulême et revint le 16 juillet à Paris. Employé à la direction du génie à Lille après 1815, bien que Willot l'eût demandé pour la Corse, il se suicida le 24 juin 1822 à Paris où il était venu sans permission *(Archives administratives de la Guerre)*.

(1) Mathieu-Marius Autric, né à Champtercier (Basses-Alpes) le 25 novembre 1794, entré au service au 31[e] chasseurs à cheval le 31 janvier 1812, sous-lieutenant le 25 novembre 1813, en demi-solde le 3 décembre 1814. Officier d'ordonnance de l'Empereur par décret signé à Autun le 15 mars 1815, nommé lieutenant par l'Empereur le 21 juin 1815 (titre non confirmé), mis en demi-solde le 7 août 1816, admis au traitement de réforme le 1[er] novembre 1819, se retira à Champtercier.

(2) Voir plus haut p. 27.

(3) La voiture de l'Empereur, suivie de celle de Gourgaud, passa par La Celle Saint-Cloud, Rocquencourt, Saint-Cyr, Rambouillet, Vendôme, Tours, Poitiers et Niort. Les autres voitures se dirigèrent sur Rochefort, soit par la même route, soit par Orléans et Châteauroux. — Dans le manuscrit vert, il est donné une autre version de ce paragraphe que voici : « L'Empereur avait dans sa calèche le général Beker, le général Bertrand et le duc de Rovigo. Dans une autre voiture étaient le général Gourgaud, les officiers d'ordonnance de Résigny et Planat et un Polonais qui avait suivi l'Empereur à l'île d'Elbe. Ses valets de chambre occupaient une troisième voiture. Dans le second service qui passait par une autre route se trouvaient M. et Mme de Montholon, leur enfant, le comte de Las Cases et son fils, le jeune page Sainte-Catherine d'Audiffredi ». Ni l'une ni l'autre de ces compositions du cortège ne sont conformes à ce que dit Mme de Montholon (*Souvenirs, loc. cit.*, p. 24). Quant au Polonais dont parle la Reine dans le manuscrit vert, il ne s'agit vraisemblablement pas de ce Piontkowski dont M. Frédéric Masson a tracé un pittoresque portrait dans *Autour de Sainte-Hélène*, 2[e] série, Paris, Ollendorf, 1909, in-16, p. 121, portrait contre

Loin d'être aussi déchirant qu'il devait l'être pour moi, cet adieu soulageait mon âme du poids dont elle était oppressée depuis si longtemps. Je voyais, au contraire, à l'abri du danger une liberté, une vie si précieuses et pour lesquelles l'avenir même ne me paraissait plus menaçant. Que j'étais dans l'erreur ! Avant de retourner à Paris, je traversai la belle galerie de Malmaison où se trouvaient tant d'objets d'art qui, avec mes diamants, allaient devenir ma seule fortune. Je pensai alors, pour la première fois, que c'était là l'unique bien de mes enfants et j'avais absolument oublié de donner des ordres pour mettre tous ces objets en sûreté. Toute

lequel se sont élevés G.-L. de St-M. WATSON dans *A polish exile with Napoleon*, London, Harper, 1912, in-8°, et M. Albert ESPITALIER dans *Un missionnaire de Sainte-Hélène* (*Revue historique de la Révolution française et de l'Empire*, avril-juin 1913). Piontkowski, si l'on en croit ses propres déclarations, partit directement de Paris avec Mme Bertrand.

Il est vraisemblable qu'Hortense, en notant ce Polonais, veut parler de Jean Schultz qui, le 23 juin, avait été désigné par Bertrand pour accompagner l'Empereur. Né à Varsovie le 27 décembre 1768, il était entré comme cadet dans la 2e brigade de cavalerie polonaise le 26 décembre 1783 et il passa au service de la France comme sergent-major dans la légion polonaise-italienne le 10 nivôse an V. Sous-lieutenant le 10 brumaire an VII, lieutenant le 10 vendémiaire an IX, capitaine le 11 décembre 1806, passé avec son grade au régiment de lanciers polonais de la Légion de la Vistule le 29 mai 1808, puis au 7e régiment de chevau-légers le 9 novembre 1813. Il avait suivi l'Empereur à l'île d'Elbe où il reçut, le 5 juin 1814, le commandement des chevau-légers de l'île. Nommé le 24 avril 1815 capitaine dans le régiment de chevau-légers lanciers de la garde impériale avec rang de chef d'escadrons, il avait été blessé à Waterloo. Il accompagna l'Empereur à Rochefort, puis sur le *Bellérophon*, mais ne fut pas admis à le suivre sur le *Northumberland*. Interné à Malte avec Savary, Charles Lallemand, Planat, etc., il y resta jusqu'au 6 août 1816, retourna en Pologne d'où le grand-duc Constantin le fit expulser en février 1817, se rendit en Amérique où il prit part au lamentable essai du Champ d'Asile. Débarqué au Havre le 23 février 1820, il tomba dans la misère et sollicita en vain sa naturalisation (*Archives administratives du ministère de la Guerre*).

entière à l'Empereur aurais-je pu songer à autre chose qu'à lui? Les alliés étaient trop près pour que je fisse transporter tous ces tableaux à Paris; je pris donc courageusement mon parti de les perdre, si le sort le voulait, et je m'empressai de rejoindre mes enfants.

Je montai en voiture avec Mmes Bertrand, d'Arjuzon et Caffarelli (1). Cette dernière, sans être dame près de moi, était venue chaque jour à la Malmaison se mettre à ma disposition et m'offrir ses services. Il est doux, dans ces tristes moments, de trouver autant de dévouement. Je fus obligée de prendre les chemins de traverse et de rentrer à Paris par Saint-Cloud, car le pont de Neuilly était déjà barricadé. Mme Bertrand ne nous entretint que de son voyage et de ses craintes pour ses enfants. Je lui proposai de me charger de sa petite fille qui était souffrante, mais l'idée d'être un instant séparée d'un seul des objets de son affection lui était insupportable (2). Je lui fis remarquer que, tout à plaindre qu'était sa position, elle était pourtant à envier, puisque le courage avec lequel elle s'y jetait prenait sa source dans un bonheur que la politique ne pouvait atteindre (3).

(1) Voir t. I, p. 123. Sur sa très belle conduite à Malmaison cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 159 et Sismondi, *Notes sur les Cent-Jours*, *Revue historique*, t. IX, janvier-avril 1879, p. 377 et 379.

(2) Mme Bertrand partit pour Sainte-Hélène avec ses deux fils : Napoléon, né en 1810, mort le 8 juillet 1881, Alexandre-Arthur-Henri qui fut à son tour général, né le 6 décembre 1811, mort le 22 janvier 1878, et sa fille Hortense baptisée le 24 avril 1806, décédée en 1886, qui devint Mme Amédée Thayer.

(3) Mlle Cochelet dit que la Reine arriva rue Cerutti à 4 heures du soir, mais ce détail est erroné puisque Hortense ne quitta la Malmaison qu'après l'Empereur. Sur le rôle de la Reine pendant cette période, citons deux témoignages, l'un émanant d'un contemporain, l'autre d'un historien merveilleusement documenté mais sévère sur les devoirs dus à l'Empereur : « La reine Hortense, dit Montholon (*Récits de la captivité*, t. I, p. 54) fut admirable de

Que de tristes réflexions (1) peut faire naître la position où se trouvait alors l'Empereur ! Lui, le Messie des intérêts populaires, avec sa force, sa volonté et le prestige de sa gloire, il avait appelé les peuples au partage des vanités du monde, il avait réussi à les faire entrer au concours des jouissances humaines. Comme le Christ les avait relevés de l'esclavage, il les relevait de cette exclusion des honneurs qu'une portion d'hommes privilégiés conservait depuis des siècles pour elle seule. Avant l'Empereur, la Révolution française avait tout détruit, il est vrai, mais les excès souvent nécessaires pour détruire rejettent par lassitude, par l'attente trop longue des biens espérés, par le besoin de repos, dans la situation fâcheuse qui avait amené la révolte. C'est le règne de l'Empire qui a affermi la suprématie du mérite sur celle de la naissance. L'Empereur seul, qui dictait des lois à l'Europe, était capable d'établir un tel changement social. Il avait réussi, il était complet. Eh bien ! maintenant, il avait à craindre non seulement les effets de la haine des étrangers, c'était chose naturelle, mais il avait encore à redouter celle des Français ingrats ou abusés. C'est là ce qui me perçait le cœur, ce qui m'humiliait pour mes compatriotes. Est-il un parti

dévouement... Jamais on ne vit abnégation plus complète de toute prévoyance d'intérêt personnel. Son âme aimante ne comprenait pas qu'il y eût d'autre intérêt pour elle que de donner à son père malheureux un témoignage d'amour filial ». Hortense, dit à son tour M. Frédéric MASSON (*Napoléon à Sainte-Hélène, loc. cit.*, p. 23), « jusqu'au bout, avec une grâce inimitable, a rempli son rôle de maîtresse de maison..., y a porté quelque chose de plus que ses formes habituelles de déférence aimable et froide, une sorte de tendresse compatissante, assez filiale pour être comprise ».

(1) Les deux paragraphes qui suivent reproduisent une feuille volante, intercalée dans le manuscrit rouge à cette place et dont l'écriture est celle de Mme Salvage. En tête, on lit des mots écrits de la main de la Reine : « *A placer à la Mal-Maison (sic) en* 1815 ».

qui ne lui ait des obligations, me disais-je? S'il n'a constamment travaillé que pour la gloire du peuple, que pour l'affermissement des institutions qui lui assuraient une véritable indépendance, ces grands, qui veulent l'abattre, lui doivent aussi la vie et le repos, leur paix faite avec le peuple et la sécurité qui s'en est suivie. C'est donc pour reconnaître de tels bienfaits qu'ils s'allient aux intérêts étrangers pour anéantir une puissance qu'ils regretteront peut-être un jour et qui leur a été en quelque sorte protectrice !

Le jour me surprenait souvent dans ces pénibles réflexions et quand je me souviens que le moindre bruit me mettait dans la terrible appréhension d'avoir à craindre pour la vie de celui dont je me plaisais, dans ce moment extrême, à me rappeler tous les bienfaits, je crois encore que je rêvais ou qu'une fièvre morale avait troublé la raison humaine.

CHAPITRE XIX

SUR LA ROUTE DE L'EXIL

(29 juin 1815-24 juillet 1815)

Retour à Paris. — L'opinion publique. — M. Courtois. — La Chambre des députés. — M. Hyde de Neuville. — L'évacuation de Paris. — M. de Brack. — La Reine s'installe rue Taitbout puis revient dans son hôtel. — L'empereur Alexandre et la Reine. — Ordre de départ. — Le départ. — Bercy. — Dijon. — Dôle. — Poligny. — L'exil.

A mon retour chez moi (1) je trouvai tout le monde inquiet sur mon sort. On me croyait presque au pouvoir de l'ennemi. Mes enfants étaient restés cachés dans une maison particulière. Paris paraissait encore calme ; la société seule était agitée, et, moi, satisfaite d'avoir rempli mon devoir jusqu'à la fin, j'étais disposée à attendre les événements avec courage et résignation.

Nos troupes se rassemblaient devant Paris. L'armée voulait se défendre sous les murs de la capitale et sauver l'honneur national. La Chambre des députés s'occupait à faire une constitution et le gouvernement provisoire négociait avec les étrangers pour épargner le sang français et conserver au moins la nationalité du pays. Les femmes de ma connaissance se réunissaient toute la matinée chez moi ; elles avaient chacune une opinion différente et me rapportaient celle de Paris ;

(1) 29 juin 1815, au soir.

elles étaient exaltées et moi d'un sang-froid qui les étonnait beaucoup. Rien de plus naturel cependant : leur position était incertaine et la mienne fixée. Je n'avais fait aucun mal ; je ne voulais rien demander à personne ; je désirais me retirer du monde et j'imaginais que rien n'était si facile. J'écoutais donc les projets de tous ceux qui venaient me voir avec l'intérêt que l'on porte à ses amis et j'avais peut-être, seule, la faculté de remarquer leur incohérence. Le vœu unanime paraissait être de ne plus revoir les Bourbons. Ils nous ramèneraient, disait-on, des réactions et des malheurs. On commençait à désespérer d'obtenir Napoléon II. Le duc d'Orléans était mis en avant un jour ; le lendemain on pensait au frère de l'empereur Alexandre, à une république, au prince d'Orange, au roi de Saxe ; enfin chacun se faisait un souverain à son idée et lui offrait la couronne de France. Quelques-uns désignaient le prince Eugène, mais je les arrêtais aussitôt en disant que jamais mon frère n'accepterait un trône au détriment du fils de son bienfaiteur, que je priais en grâce de n'en parler jamais. Le général Grenier (1) me fit prévenir qu'il en avait été question à la Chambre, mais qu'il avait cru agir selon le désir de mon frère et le mien en empêchant qu'il n'en fût fait aucune mention. Je le fis remercier.

Le gouvernement provisoire, trop faible pour une crise si violente, ne voyait plus le salut de la France que dans les négociations, tandis que l'armée rejetait avec fureur toute idée de pactiser avec l'étranger. Elle

(1) Paul Grenier, né à Sarrelouis le 29 juin 1768, général de division depuis le 11 octobre 1794, avait été retraité, sur sa demande, le 27 janvier 1815. Remis en activité le 9 mai 1815, employé à la défense de Paris le 18 juin 1815, il était depuis le mois de mai député de la Moselle. Nommé membre de la commission du gouvernement provisoire le 22 juin 1815, il mourut à Gray le 18 avril 1827.

s'approchait de la capitale. On criait de toutes parts à la trahison. La terreur augmentait. Le duc d'Otrante envoyait souvent la gouvernante de ses filles (1) chez Mlle Cochelet pour me prévenir ou des dangers que je pouvais courir ou des espérances qu'il conservait dans les négociations. Un jour, elle demanda à me parler et me lut la copie d'une lettre que Fouché venait d'écrire, je ne me souviens plus à qui, car, comme je ne voyais aucun préparatif de défense, aucune énergie, je regardais la cause française comme perdue puisque, encore cette fois, on se livrait à l'étranger, et sans combattre. Toutes les discussions et les désirs me paraissaient superflus. J'écoutais donc les discours de chacun sans y attacher aucune importance. Je me souviens pourtant que la lettre de Fouché avait pour but de repousser avec force toute idée d'accepter le duc d'Orléans et il y était démontré avec talent que ce règne ne pouvait apporter que des malheurs à la France et que mieux vaudrait encore la branche aînée des Bourbons. Il y était dit que Napoléon II pouvait assurer seul la tranquillité de la France et de l'Europe (2).

Un matin (3) se présenta chez moi un homme marquant, M. Courtois (4), ancien républicain. Je ne le connaissais pas. Il venait de la part des colonels de

(1) Mlle Ribout. — Fouché, veuf depuis le 9 octobre 1812 de Bonne-Jeanne Coignaud, en avait trois fils, nés en 1797, 1800 et 1801, et une fille, Joséphine-Ludmille, née le 29 juin 1803, qui épousa en 1827 le comte Adolphe de la Barthe de Thermes et mourut en décembre 1893. Quelques mois après ces événements Fouché se remaria, le 2 août 1815, avec Mlle de Castellane-Majastres.

(2) Cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 186.

(3) Le 30 juin.

(4) Edme-Bonaventure Courtois, né à Troyes le 15 juillet 1754, mort à Bruxelles le 6 décembre 1816, député de l'Aube à la Législative, puis à la Convention. Membre du Tribunat de l'an VIII à l'an X.

l'armée réunis à la Villette (1). Le but était d'enlever le gouvernement provisoire, accusé d'intelligence avec les Bourbons et d'appeler l'Empereur à la défense de la capitale. On venait me demander, de la part de l'armée, s'il était déjà parti. J'en donnai l'assurance et, en même temps, je combattis de toutes mes forces un projet dont les conséquences pouvaient être si funestes. Je connaissais la probité du duc de Vicence, le patriotisme de Carnot. Fouché même pouvait-il livrer son pays? L'Empereur éloigné, y avait-il un homme capable de réunir tous les partis et de sauver la France? Dans de semblables moments, le mal le plus redoutable est le désordre. Sans chef, sans union, que peut-on entreprendre? J'appris depuis que l'Empereur avait couché à Rambouillet (2). Connaissait-il l'intention de l'armée? Attendait-il qu'on eût recours à lui, qu'on vînt le chercher, le forcer à sauver encore la patrie? Je le suppose, mais je l'ignorais et je le croyais déjà bien loin.

L'armée, qui murmurait, reçut l'ordre de tourner la capitale sans y entrer. On effrayait les habitants par l'idée du pillage. On leur présentait les soldats français, qui n'en voulaient qu'à l'ennemi, comme plus menaçants que l'ennemi même. Pour répondre à la calomnie, les généraux, en se rendant de l'autre côté de Paris, le traversèrent en entier malgré la défense et dans le plus grand ordre. Tous les militaires expérimentés disaient que c'était une grande faute aux Prussiens de s'être portés du côté de Versailles, qu'on pouvait les battre facilement en faisant une sortie à Saint-Denis. Toujours confiant dans le succès de ses négociations, le gouvernement se croyait encore à 1814 et voyait approcher,

(1) H. Houssaye, 1815, *La seconde abdication*, *loc. cit.*, p. 252.
(2) L'Empereur y passa la nuit du 29 au 30 juin.

sans se troubler, un ennemi auquel il supposait les mêmes dispositions. L'habitude de se sentir une grande nation donne, et laisse longtemps après, une attitude fière, mais, sans l'énergie qui soutient les droits, ce n'est plus qu'une vaine apparence. Si la Chambre, toujours occupée de sa constitution malgré l'envahissement, imitait le sang-froid du Sénat romain, elle aurait dû s'élever à cette fermeté d'âme qui fit recevoir en triomphe un Consul vaincu pour n'avoir pas désespéré du salut de la patrie. L'exil de l'Empereur, forcé de s'éloigner seulement parce qu'il est malheureux et parce que l'ennemi l'exige, sera donc toujours une honte pour ceux qui l'ont souffert. Ces libéraux, ces citoyens énergiques dont la France devait s'honorer parce qu'ils mettaient tant de courage à défendre ses droits et ses libertés, perdaient leur cause en la séparant de la cause du seul homme qui pût les sauver. La position était critique, je le sais. Placés entre la crainte de voir revenir une autorité absolue et celle de se livrer à l'ennemi, ils aimèrent mieux croire aux promesses du vainqueur et c'est au nom de la liberté qu'ils prirent des chaînes.

J'avais entendu dire assez et je ne pouvais ignorer que le règne de la loi sera toujours préférable à la domination d'un homme, mais, en ce moment, tout ce que l'Empereur avait fait de grand se présentait à ma pensée : une nation arrachée à l'anarchie, un trône fondé sur l'égalité, la gloire nationale élevée au plus haut degré, les finances, la religion, l'industrie, l'ordre social rétablis ; enfin cette foule de choses glorieuses et utiles qui lui serviront parce qu'elles sont l'œuvre du génie. Et cependant l'auteur de tant de biens était délaissé, exposé avec quelques amis à tous les hasards et à toutes les vengeances. Quel sujet de réflexions ! Dans ce moment d'exaltation, j'accusais les Français

d'ingratitude, d'injustice, d'inconséquence. Alors, je me rappelais avec un serrement de cœur inexprimable le jour où, fort jeune encore, je venais de lire *la Vie d'Annibal*. J'étais touchée et indignée de sa fin malheureuse. L'Empereur, consul à cette époque, me dit : « C'est ainsi que finissent presque tous les grands hommes ». Ma mère et moi, nous nous regardâmes, car il était déjà bien grand.

Notre position devenait dangereuse. Des émigrés royalistes entraient déguisés dans la capitale. M. de Vitrolles avait été relâché de sa prison par le duc d'Otrante (1). Le général Exelmans, l'ayant su, le fit reprendre et l'enferma dans une chambre à Vaugirard où se trouvaient ses troupes. Il se rendit à Paris pour y passer la soirée et, en retournant chez lui, M. de Vitrolles était encore échappé. M. Hyde de Neuville, compromis et poursuivi lors de la machine infernale (2), était parvenu dans ce temps-là à se sauver par les soins du baron Davaux. Il se tenait en ce moment caché à Paris ; il vint le trouver et lui dit qu'on ne me ferait aucun mal, si je voulais signer moi-même et faire signer un papier qui engagerait tous les généraux de ma connaissance à se rendre aux Bourbons. Il montra une liste déjà remplie de noms marquants parmi les maréchaux et les généraux. Je répondis que chacun était maître de

(1) Vitrolles avait été libéré de l'Abbaye le 22 juin.

(2) Hyde de Neuville (La Charité (Nièvre) 24 janvier 1776, Paris 28 mai 1857) avait en effet été porté sur la liste des accusés par Fouché. Il a publié une *Réponse de J.-Guillaume Hyde-Neuville à toutes les calomnies dirigées contre lui, à l'atroce et absurde accusation d'avoir pris part à l'attentat du 3 nivôse*. Sans lieu, 1801, in-8º (publié par DE LA VERSANE). Hyde de Neuville combattit courageusement à la Chambre des députés l'article de la loi du 12 janvier 1816 qui bannissait de France les membres de la famille Bonaparte et leurs descendants (*Mémoires et souvenirs du baron Hyde de Neuville*, Paris, Plon, 1890, 3 vol. in-8º, t. II, p. 158).

sa destinée, que je ne me mêlais d'influencer personne, que je ne voulais rien, que je ne signerais rien.

Cependant, le passage des troupes françaises se faisait avec ordre dans Paris. Beaucoup de militaires venaient chez moi le soir. Je n'ai jamais vu autant d'ardeur de combattre parmi les jeunes officiers, tandis que beaucoup de leurs chefs faisaient déjà leur paix avec les Bourbons. Ils les regardaient comme inévitables, mais, quel que fût le souverain qu'on dût avoir, c'était l'étranger qu'il fallait craindre, et je plaignais ceux dont l'intérêt personnel aveuglait la prévoyance. Je regrettais de ne pas être homme; il me semblait que tout n'était pas perdu pour la France et qu'avec l'élan qui enflammait toute cette jeunesse, elle pouvait, au moins, soutenir elle-même les intérêts du pays et ne pas se livrer à la générosité des vainqueurs. Mais que peut une femme? Exalter les imaginations, entraîner à des dangers qu'elle ne peut partager ni guider, cela m'eût semblé, non seulement un acte léger mais coupable. [Je n'étais pas reine en France. Je n'avais à répondre que de ma volonté de femme et de Française; aussi j'écoutais tout sans prétendre en rien pousser à une défense qui me paraissait si urgente mais que l'intérêt personnel me rendait plus timide à conseiller]. Cependant, lorsque le duc de Bassano vint m'apprendre qu'on parlait de porter le siège du gouvernement à Blois, je l'approuvai vivement. Tout me semblait préférable à se livrer à la discrétion de l'ennemi et, du moins, de là, avec une armée dévouée, on pouvait encore obtenir quelques conditions avantageuses, mais les résolutions fortes se perdirent en de vaines paroles. Je n'entendis plus parler de rien.

Le général Exelmans, [si brave, malgré les ordres qui lui prescrivaient la modération,] battit les Prussiens

près de Versailles (1). Le colonel de Briqueville, que, j'avais vu la veille, y fut grièvement blessé (2). Malgré ses douleurs, il m'écrivit, comme si j'en avais le pouvoir, d'encourager les timides et de tout faire pour que Paris ne se rendît pas. Mais les Prussiens avançaient. La Malmaison fut près d'être pillée. On y cherchait l'Empereur. Le jeune M. de Brack, commandant au pont de Neuilly, fit plusieurs charges pour dégager cette habitation que nous venions à peine de quitter et, par son dévouement et son courage, en sauva les objets précieux. Je l'estimais assez pour m'être trouvée heureuse de lui avoir cette obligation.

Une capitulation, qu'on ne suivit pas exactement, livra Paris aux Alliés et força l'armée de se retirer du côté de la Loire (3). On voulut me persuader de m'y rendre aussi. M. de Brack vint me proposer de m'escorter avec son régiment et répondait de moi au milieu de tous les dangers. Mais devais-je m'en aller à la suite d'une armée? Les souverains étrangers seuls pouvaient me donner le moyen de traverser leurs troupes sans inquiétude et de gagner la Suisse où je désirais vivre.

Les Anglais étaient maîtres de Paris. L'armée s'éloignait. Louis XVIII s'avançait et, cependant, on conservait encore la cocarde tricolore. Cet élan royaliste,

(1) Combat de Rocquencourt, 2 juillet 1815.

(2) Armand-François-Bon-Claude de Briqueville, né le 23 janvier 1785 à Bretteville (Manche), élève de Fontainebleau le 3 thermidor an XII, sous-lieutenant au 28e dragons le 21 septembre 1805, capitaine le 8 juin 1809, chef d'escadrons le 3 octobre 1812, lieutenant-colonel le 20 juin 1813, colonel le 2 avril 1815, mis en non-activité en décembre 1815, décédé le 19 mars 1844. — A Rocquencourt, où il commandait le 15e dragons, Briqueville fut blessé de plusieurs coups de sabre à la tête, aux bras, dans les reins et à la main gauche.

(3) 3 juillet 1815.

qu'on aurait voulu rendre national, n'osait pas se montrer. On crut ou l'on feignit de croire que moi seule le comprimais, et je devins pour les royalistes comme pour les étrangers un objet de crainte et de haine. Il fallait bien que tant de vanités blessées pussent expliquer le silence à l'approche des Bourbons.

Le Roi était à Saint-Denis (1). Je me promenais seule dans mon jardin (2) lorsque je vis passer dans des fiacres des hommes d'une figure effrayante qui, en me reconnaissant, me menacèrent du geste et de la voix et semblèrent vouloir s'élancer hors de la voiture pour arriver jusqu'à moi. Le duc d'Otrante me fit prévenir qu'il apportait tous ses soins à ce qu'il ne m'arrivât rien, que j'avais pourtant tout à craindre et qu'il fallait prendre des précautions parce que l'exaspération n'avait jamais été plus grande contre moi. Aussi, le lendemain de l'entrée du Roi (3), de jeunes gardes du corps, après s'être signalés comme on sait par le pillage d'un café (4), s'étaient mis en route pour venir chez moi recommencer sans doute les mêmes scènes. La police et la garde nationale parvinrent à dissiper cet attroupement. Je ne balançai plus à quitter ma maison et à en louer une sous un autre nom, ne voulant compromettre personne de mes amis (5). Pendant l'intervalle du débarquement de l'Empereur jusqu'à son arrivée à

(1) Louis XVIII arriva à Saint-Denis le 6 juillet.

(2) Le jardin de l'hôtel de la rue Cerutti se terminait par une terrasse qui surplombait la rue Taitbout.

(3) Louis XVIII fit son entrée dans la capitale le 8 juillet.

(4) Le soir de l'entrée du Roi les gardes du corps saccagèrent le café Montansier au Palais-Royal.

(5) Sous le nom d'une dame russe, la Reine loua un appartement dans une maison de la rue Taitbout, en face de la petite porte de son jardin. Elle y fit venir ses enfants qui étaient restés chez Mme Tessier. Cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 197.

Paris, je n'avais pas eu le même scrupule : l'espoir de la réussite me donnait celui de reconnaître plus tard un service, mais, en ce moment, je ne pouvais que nuire. Je m'enfermai donc pendant quelques jours, seule avec mes enfants, sans voir personne. Le prince de Schwarzenberg ayant pris son logement militaire dans ma maison (1), j'y revins avec sécurité (2), persuadée que je n'avais plus rien à craindre des royalistes, mais leur haine ne s'exerçait pas moins contre moi. Si les ouvriers des faubourgs tenaient des propos, c'est par moi, disait-on, qu'ils étaient payés. Les œillets rouges étaient alors ma fleur de ralliement. On me reconnaissait, seule, à pied, dans les quartiers les plus reculés. Enfin, cette cause battue, dispersée, sans armée, sans appui, abandonnée de tous, cette cause faisait encore trembler l'Europe en armes et c'était sur une femme que s'arrêtaient les regards de tant de souverains ligués entre eux.

L'armée s'était réunie toute entière sur les bords de la Loire. M. de Flahaut s'y trouvait déjà (3). M. de La Bédoyère vint prendre congé de moi (4). Il ne pouvait se résoudre à s'éloigner de sa femme, revenue entièrement à lui, et, comme je lui montrais mon étonnement de ce qu'il n'était pas encore parti : « Vous avez raison », me dit-il ; « il ne faut pas me laisser prendre. On me condamnerait ; on me ferait grâce à cause de la

(1) Le prince de Schwarzenberg s'installa le 10 juillet, jour de l'entrée des souverains alliés à Paris, dans l'hôtel de la rue Cerutti où la Reine lui avait fait aménager les appartements du rez-de-chaussée.

(2) La reine y rentra le 10 juillet en passant par son jardin.

(3) Flahaut avait été nommé, le 1er juillet, au commandement de la 9e division de cavalerie.

(4) D'après Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. III, p. 223), La Bédoyère dissimulait ses yeux sous des lunettes vertes.

famille de ma femme. Je ne veux pas de grâce d'eux. On va faire bien du mal à la France, mais ses défenseurs ne sont pas morts et je me retrouverai avec eux pour la délivrer (1). »

L'empereur de Russie rentra à Paris. L'appui qu'il m'avait offert autrefois me devenait alors plus nécessaire que jamais. Lui seul semblait devoir me protéger et, quoiqu'il eût été naturel de m'adresser à lui, j'avais le cœur trop navré, trop déchiré des malheurs de ma patrie pour consentir à le revoir encore comme un ami. Je balançais même si je le recevrais. Mon incertitude ne dura pas longtemps. Il ne s'informa pas de moi, affecta de me laisser au milieu de mes dangers, et sembla même vouloir m'humilier. Étant venu un jour avec son état-major faire une visite au prince de Schwarzenberg, il ne monta pas chez moi, où, autrefois, il avait mis tant d'empressement à venir (2). Loin d'être touchée pour moi de cette espèce de dédain, je n'en fus fâchée que pour lui. Il me livrait sans défense au malheur, lui dont les égards empressés m'avaient créé tant d'ennemis ; il m'abandonnait sans pitié aux attaques de ceux contre lesquels il avait seul la puissance de me défendre. Je devais le plaindre, accuser la politique d'avoir altéré la noblesse de ses sentiments, mais sa conduite ne pouvait m'abaisser. Mon rôle me paraissait plus beau que le sien. J'avais, en peu de temps, fait des progrès en politique (3). Je commençais à dis-

(1) La Bédoyère quitta Paris le 12 juillet.

(2) Cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 227.

(3) « Le grand Alexandre n'est pas aussi magnanime qu'il l'était l'an passé ; il voit que c'est une folie de prodiguer ses faveurs à un peuple insensible aux avantages d'être battu et d'être gouverné par des cosaques » (*Lettres écrites de Paris pendant le dernier règne de l'Empereur Napoléon*, par J. Hobhouse, Gand, Houdin, 1817, 2 vol. in-8°, t. II, lettre du 20 juillet, p. 243).

cerner le vrai, à apprécier la justice d'une cause. Le malheur et la grandeur de la mienne ne faisaient que me la rendre plus chère et plus sacrée, mais, tout en sachant me maintenir dans un digne isolement, il m'eût été impossible de rester indifférente à quelques mots d'une conversation que la jeune Polonaise, Mme Walewska, avait eue avec l'empereur Alexandre et qu'elle me rapporta. Elle réclamait des égards pour Madame Mère, près de laquelle les Alliés en avaient manqué (1). « Comment voulez-vous », avait-il dit, « que je me mêle encore de cette famille-là? Voyez la reine Hortense. Je l'ai protégée en 1814. Eh bien! elle est la cause de tous les malheurs qui arrivent à la France. » Croyait-il réellement ce qu'il disait? Ou était-ce une excuse pour ne pas me voir et pour se montrer aussi dur? Quelle que fût la cause de cette inculpation, elle m'indignait et me révoltait. Moi, amener tant de calamités sur mon pays quand je n'avais pas à me reprocher le moindre tort envers un seul Français! C'était donc d'avoir entouré de soins les derniers moments de l'Empereur à la Malmaison? J'en étais fière, et qui eût osé me blâmer? Je fis un paquet de toutes les lettres que j'avais reçues de l'empereur de Russie, et, en les lui renvoyant, je lui écrivis que, puisqu'il m'apprenait à douter des sentiments d'estime et d'amitié qu'elles renfermaient, je ne voulais plus en conserver l'expression. Il m'envoya sur-le-champ M. Boutiaguine avec une réponse assez sévère sur le rôle politique que j'avais joué et qui était, disait-il, indigne d'une femme (2). Il

(1) Cf. Frédéric Masson, *Napoléon et sa famille, loc. cit.*, t. XII, p 65 : « Nul mieux qu'elle [Madame], en effet, ne fut surveillé ».

(2) Passage barré par la Reine : « Il y mêlait, je ne sais pourquoi, l'opinion qu'il me supposait sur l'Empereur Napoléon. Avait-il pris mon dégoût des grandeurs comme des plaintes sur un

alléguait, pour se plaindre de moi, ma participation aux affaires et la preuve, il la cherchait dans le billet laissé à M. Boutiaguine, et, si j'avais vanté avec lui les bienfaits de la paix, il en tirait la conséquence d'un prétendu mécontentement qu'il me supposait contre l'Empereur Napoléon.

Il avait pris mon dégoût général pour les grandeurs comme un indice d'opposition particulière contre celui qui me les conférait. Mais son ministre me tint un tout autre langage ; il me parla des préventions élevées contre moi dans l'esprit de son maître et de l'estime particulière qu'il me conservait toujours. Le roi de France s'était mis à ses genoux, avait-il ajouté, pour qu'il ne me vît pas : idée singulière à laquelle, je l'avoue, je ne pus m'empêcher de sourire, que celle du roi de France aux genoux de l'empereur de Russie afin de l'empêcher de voir une femme. « Ses ministres », continuait M. Boutiaguine, « et les princes, ses alliés, lui reprochent sans cesse l'appui qu'il a prêté à votre famille. Il était encore le même à votre égard, mais le renvoi de ses lettres l'a choqué vivement. Cependant que Votre Majesté soit tranquille ; tout se calmera bientôt. » — « Je ne demande qu'à partir », lui dis-je, « et je ne désire que des passeports ». — « Mais ne devez-vous pas », reprit-il, « à son amitié que vous venez de froisser, un mot de réponse? Ne faut-il pas même que cette réponse soit écrite de manière à ce qu'il puisse la montrer à ses ministres? » — « Eh bien ! j'écrirai à l'empereur. Je tiens encore à son estime et à ce qu'il sache la vérité. Quant à l'opinion de ses ministres ou de tout autre, elle m'est indifférente. » En effet, je fis une longue lettre où j'entrais

caractère que je devais respecter? Je l'ignore et je ne le comprenais pas. »

dans quelques détails sur le mécontentement des Français, seule véritable cause du retour de l'Empereur Napoléon auquel personne n'avait contribué (1). Je me disculpais d'y avoir contribué. Je convenais d'une faute commise par moi, mais c'était celle d'être restée en France en 1814 et d'avoir oublié les passions haineuses qui devaient m'y environner. Je le désabusais de la pensée que je pusse être malheureuse après avoir fait mon devoir auprès de celui qui avait été mon père et je finissais enfin en lui disant que j'allais vivre loin du monde et de ses injustices et que c'était lui que je plaignais de rester dans une de ces positions élevées où la vérité ne parvient jamais. J'eus encore une lettre de lui, mais elle disait à peu près la même chose que la première. Seulement, lui, qui avait été le premier à me faire connaître la malveillance du Roi à mon égard et à me dissuader d'une visite de remerciements, comme il ajoutait dans cette lettre qu'étant restée en France par les bontés du Roi, je n'aurais pas dû reparaître auprès de l'Empereur Napoléon, un pareil raisonnement ne méritait pas de réponse et je n'en fis plus.

Un journal annonça que j'avais fait une visite à l'empereur de Russie (2). Je me trouvai offensée de cette nouvelle, car, alors qu'il se montrait l'oppresseur de ma famille et de ma patrie, j'aurais cru commettre

(1) Cette lettre est celle dont M. Frédéric Masson a publié de longs extraits dans *Napoléon et sa famille*, t. XI, p. 86 et t. XII, p. 88. On en trouvera le texte complet dans les *Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode*, Paris, Lahure, in-8°, t. V, p. 215. Elle est datée du 15 juillet 1815.

(2) *L'Indépendant, chronique nationale, politique et littéraire*, du 17 juillet 1815, n° 78, p. 3 : « La duchesse de Saint-Leu a fait plusieurs visites à l'empereur Alexandre. On dit aussi que ce monarque a reçu la mère de Napoléon Bonaparte ».

une bassesse que de chercher à le voir. J'étais occupée de trouver le moyen de la faire démentir lorsqu'il ne m'en laissa pas le temps. Dès le lendemain, un second article affirma, d'un ton officiel et dédaigneux, qu'il n'était pas vrai que j'eusse été reçue par l'empereur de Russie (1). Alors, toutes les haines contenues un instant par l'arrivée de cet ancien protecteur se déchaînèrent à la fois. Chacun se crut le droit et se fit un mérite de m'accabler. Ainsi, une main amie autrefois, non contente de me frapper maintenant, armait les autres contre moi. Mme de Vitrolles, à la tête de mes ennemies, allait partout, répandant les plus absurdes calomnies, sans doute pour se venger d'avoir eu besoin de moi et pour le faire oublier en même temps. M. de Vitrolles, quoique sa femme eût protesté de sa modération à mon égard au moment où elle réclamait ma protection, mettait mon nom dans le *Moniteur* sur la liste des personnes accusées de tous les maux de la France (2). Il ne fut pas jusqu'à la police qui soudoyait un ancien serviteur de ma mère, placé près des aides de camp du prince de Schwarzenberg, pour débiter sur moi les contes les plus misérables (3).

(1) *Moniteur universel* du 21 juillet 1815, n° 202, p. 829 : « Paris, le 20 juillet. — Le n° 78 du journal intitulé *l'Indépendant*, ainsi que plusieurs autres journaux, portent que : « Mme la duchesse de Saint-Leu a fait plusieurs visites à S. M. l'empereur Alexandre » et, de plus : « que la mère de Napoléon Buonaparte a été reçue par ce monarque ». Cette assertion étant complètement fausse, nous sommes autorisés à la démentir. S. M. l'empereur Alexandre n'a admis à l'honneur de le voir aucune des personnes mentionnées dans les feuilles publiques dont il s'agit. »

(2) Voir t. II, p. 352.

(3) S'agirait-il de ce colonel de Montulé qui, tombé dans une profonde détresse, avait été recueilli par Joséphine, qui l'avait nommé chef de ses écuries, et dont Mlle Cochelet expose la conduite? (*Mémoires*, t. I, p. 257.)





ALEXANDRE I[er], EMPEREUR DE RUSSIE — LE PRINCE LÉOPOLD DE SAXE-COBOURG

Aquarelles de la reine HORTENSE (1814)

(Au prince Napoléon.)

Mes enfants étaient toujours restés cachés dans la maison que j'avais louée. Je n'étais occupée que des moyens de mettre leur vie en sécurité. Il n'en était pour eux que hors de France et je ne savais par quel moyen assurer leur départ. L'idée me vint de les faire partir seuls pour la Suisse avec leur nourrice et un valet de chambre dont ils passeraient pour être les enfants. M. Gabriel Delessert, qui avait un domestique suisse, parvint à avoir un passeport au nom de cet homme et de sa femme et il me l'envoya. Mais de nouvelles craintes dont j'ignore le motif (1) déterminèrent les souverains alliés à me faire quitter Paris sur-le-champ. M. Boutiaguine vint me dire, tout effrayé, que des hommes, portant des œillets rouges, se réunissaient le soir en grand nombre sur le boulevard et qu'on m'accusait de ce mouvement. M. Decazes (2), alors préfet de police, me fit donner l'ordre de ne pas rester plus longtemps à Paris. M. Müffling, gouverneur de la capitale au nom des Alliés (3), manda M. Devaux, lui fit part des dangers que je courais et de l'obligation où j'étais d'accepter

(1) J'ai su depuis qu'on vint dénoncer aux souverains alliés le projet de les assassiner tous et qu'on me nommait comme étant à la tête de ce complot *(Note de la reine Hortense)*.

(2) M. Decazes, fort lié avec M. d'Arjuzon, le fit prévenir de l'ordre qu'il allait donner et qu'il avait reçu de me faire partir à l'instant. M. d'Arjuzon ne voulut pas se charger de me le transmettre et lorsque, enfin, M. Müffling envoya chercher M. Devaux pour lui réitérer l'ordre qui me concernait, il ne me resta pas une heure pour me préparer à me mettre en voiture, car il y avait un ordre exprès de ne pas me laisser coucher cette nuit même à Paris *(Note de la reine Hortense)*. — M. Decazes avait remplacé Courtin à la préfecture de police le 7 juillet 1815.

(3) Karl Weiss, baron Müffling, né à Halle le 12 juin 1775, mort à Erfurt le 16 janvier 1851, après avoir été gouverneur de Paris en 1815, y resta quelque temps comme plénipotentiaire prussien au quartier-général de Wellington et fut retraité en 1847 avec le rang de feld-maréchal.

une escorte jusqu'aux barrières (1). Il craignait pour ma vie et il ne voulait pas que les Alliés eussent l'odieux d'une tentative sur ma personne. Toutes ces polices voulaient bien me perdre, mais non pas me tuer ; le milieu était difficile à tenir. Je refusai tout, excepté un aide de camp du prince de Schwarzenberg pour m'accompagner à travers toute l'armée autrichienne. On m'envoya des passeports pour la Suisse, signés par toutes les autorités françaises et étrangères. Cette précaution m'engagea à faire revenir mes enfants qui, maintenant que j'avais cette sauvegarde, me paraissaient courir moins de dangers avec moi.

Au moment de monter en voiture, je fus avertie qu'un conseil tenu au pavillon de Flore avait donné contre moi des ordres semblables à ceux qu'avait reçus, en 1814, M. de Maubreuil contre la reine de Westphalie, que des Gardes du corps étaient déjà partis en avant et qu'il ne fallait rien emporter de précieux (2). Frappée de la similitude de ces ordres, dont je connaissais tout le contenu, ainsi que je l'ai rapporté plus haut, je devais frémir pour ce que j'avais de plus cher ; mais que décider ? Faire partir mes enfants séparément, à présent qu'ils étaient revenus près de moi, c'était les exposer à être suivis, enlevés et sans conserver la chance que m'offrait la protection de l'officier autrichien. C'était donc encore auprès de leur mère qu'ils étaient le moins menacés. Le besoin de les sauver, la nécessité de n'avoir plus

(1) 17 juillet au matin. L'ordre était de partir dans les deux heures. Devaux obtint un délai à condition que la Reine ait quitté Paris avant la nuit.

(2) Ce fut Mme de Pontécoulant qui donna cet avis à M. de Marmol *(Note de la reine Hortense)*. — Anne-Élisabeth Marais, veuve en premières noces de M. Lejay, avait épousé en août 1794 Louis-Gustave Le Doulcet de Pontécoulant, pair de France pendant les Cent-Jours et sous les deux Restaurations.

de recours qu'en moi seule, avaient exalté mes facultés et rendaient mon état inexplicable. On m'aurait crue plus près de la gaieté que de l'effroi, de l'indifférence que de l'émotion. Mon esprit était tout ; j'avais imposé silence à mon cœur qui, peut-être, m'aurait fait tomber dans quelques-unes de ces faiblesses si fatales au moment du danger et du malheur. Toutes les personnes de ma maison étaient réunies pour me faire leurs adieux. Je les reçus avec l'apparence du calme, comme si j'avais dû revenir le lendemain. Je sais qu'ils s'en sont étonnés (1) ; mais je redoutais de m'attendrir et je m'empressai de monter en voiture avec mes enfants, m'abandonnant avec courage aux événements, quels qu'ils fussent (2).

En traversant les boulevards, je remarquai de distance en distance des hommes à cheval. J'ai su depuis — et c'est le gouverneur prussien qui commandait Paris qui le dit à M. Devaux — que c'était pour ma sûreté ; mais rien ne troubla mon passage. La première nuit, je couchai à Bercy chez Mme de Nicolay, qui était venue m'offrir sa maison, et, le lendemain, je me trouvai tout à coup au milieu des troupes ennemies. Une voiture changea de chevaux avec la mienne : « Madame », me dit un Anglais sans savoir qui j'étais, « je viens d'être arrêté par un régiment français de corps francs. Ils m'ont volé. Vous avez tout à craindre. » — « Ce ne sont pas des Français, monsieur », repris-je vivement, « cela n'est pas possible. » A ce discours, l'aide de

(1) Cf. Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 257.

(2) La Reine quitta son hôtel de la rue Cerutti le 17 juillet 1815 à 9 heures du soir. Son équipage se composait de trois voitures. Elle était dans la première avec ses deux enfants. Dans la seconde se trouvaient M. de Marmol et M. de Woyna, l'officier autrichien ; dans la troisième, la nourrice du jeune prince et une femme de chambre. Vincent Rousseau servait de courrier (*Mémoires* de Mlle Cochelet, t. III, p. 258).

camp, qui était dans la seconde voiture avec M. de Marmol, vint me proposer de faire acheter des pistolets et de monter sur le siège de ma voiture (1). Il me représentait le danger que je pourrais courir au milieu de tous ces corps indisciplinés. « Si ce sont des Français, je ne saurais les craindre », lui répondis-je. L'idée de voir se battre devant moi me faisait frémir et me paraissait mille fois plus à redouter que l'aspect de quelques corps en déroute que mon nom seul devait suffire pour rappeler à de nobles sentiments. Aussi, sans en prévenir l'aide de camp, je donnai l'ordre à mon valet de chambre, qui courait auprès de ma voiture, de la faire partir seule de la poste dès qu'elle serait attelée sans attendre la seconde, dans laquelle se trouvaient l'officier autrichien et M. de Marmol. J'allai donc en avant, seule et sans escorte, avec mes deux enfants. Je préférai n'avoir pas avec moi l'officier étranger au passage qui m'était désigné. Mais, heureusement, il ne s'y trouva que quelques soldats malheureux auxquels je fis donner de l'argent et j'appris à la poste que ce corps, dont on faisait un épouvantail, allait rejoindre l'armée de la Loire et que, rencontrant un Anglais, il l'avait déclaré de bonne prise, mais s'était contenté de lui imposer une rançon de cinquante louis pour faire boire le régiment. Les paysans qui me racontèrent l'affaire applaudissaient tous à ce qu'ils appelaient une ruse de guerre contre l'ennemi et ils en riaient beaucoup.

Le troisième jour (2), comme j'allais entrer à Dijon,

(1) Cet aide de camp était le comte Edouard de Woyna, fils du vice-chancelier. Né le 13 mars 1795, il fit les campagnes de 1814 et 1815 comme rittmeister, parvint au grade de feld-maréchal et fut successivement ministre d'Autriche en Suisse et en Belgique. Il mourut à Bruxelles le 3 janvier 1850.

(2) Cette date correspondrait au 20 juillet 1815. L'avant-garde

un cavalier placé sur la route et le pistolet en joue vint arrêter ma voiture. C'était une vedette autrichienne. L'aide de camp se fit connaître et nous passâmes. En montant l'escalier de l'auberge de Dijon, j'entendis une femme, qui entr'ouvrait une porte, dire : « La voilà ». J'y fis peu d'attention. L'aide de camp, M. le comte Édouard de Woyna, me présenta le capitaine commandant les avant-postes autrichiens. Celui-ci m'offrit une garde que je refusai, ne voulant aucune marque d'honneur. M. de Woyna était sorti pour aller voir la ville et je causais avec ce capitaine autrichien lorsque trois officiers français entrèrent dans mon salon, pâles et tout émus d'une mission, sans doute bien importante à leurs yeux et bien dangereuse à remplir : celle d'arrêter une femme et deux enfants. « Madame », me dirent-ils, « nous avons ordre de ne pas vous laisser sortir d'ici. » — « Eh bien ! messieurs, je resterai », leur dis-je, avec beaucoup de sang-froid. — « Qui commande donc ici? » s'écria l'officier autrichien. « C'est moi, et Madame est maîtresse de partir quand elle voudra. » A ce ton de maître, qu'il n'avait que trop le droit de prendre, ils se retirèrent et cherchèrent à former un attroupement autour de la maison. Mon courage allait presque m'abandonner. Comment ! Des étrangers se déclaraient mes soutiens et des Français mes ennemis ! Pour le plaisir de me persécuter ils venaient se faire humilier à mes yeux, se faire rappeler qu'ils n'étaient que les vaincus ! Je fus bientôt tirée de cette impression pénible par les cris de : *Vive le Roi!* poussés sous ma fenêtre. C'étaient des vieillards, des enfants et beaucoup de femmes de

autrichienne était arrivée à Dijon le 19 juillet. Dans la journée du 21 arrivèrent les 22 000 hommes du corps d'armée de Colloredo (Paul Gaffarel, *Dijon en* 1814 *et en* 1815, Dijon, Darmantière, 1897, in-8°).

la société de Dijon. M. de Woyna, à son retour, fit disperser ce rassemblement par quelques Autrichiens, quoique je le priasse de n'en rien faire, lui disant : « Il m'est égal d'entendre ces cris. Cette fois, du moins, on ne dira pas que je les ai payés. » Je dois dire, au reste, que le peuple semblait plein d'intérêt pour moi et voyait en pitié la fureur de mes ennemis.

Un jeune M. de Nansouty, garde du corps, arrivé la veille (1), était à la tête de cette expédition. Il ne quittait pas l'auberge, se promenait de long en large avec un grand sabre qu'il laissait traîner, comme si sa contenance en avait quelque chose de plus martial et comme si ce bruit devait avertir de la terreur qu'il fallait avoir de ses armes. Ses camarades gardaient ma voiture et buvaient dans une salle basse. Leurs propos étaient

(1) Les contrôles de la maison du Roi mentionnent les noms de deux officiers de ce nom. Le premier, Pierre-Marie-Eugène Champion de Nansouty, né à Dijon le 11 septembre 1782, neveu du général, était entré au service comme sous-lieutenant dans la compagnie des mousquetaires gris le 1er juillet 1814. Il avait été nommé major le 3 septembre 1814 et avait, en mars 1815, accompagné le Roi jusqu'à Béthune. Il fut nommé lieutenant-colonel à la Légion de Saône-et-Loire le 3 janvier 1816 et donna sa démission de ce grade le 29 mars 1829. — Le second, Étienne-Jean-Charles Champion de Nansouty, né à Paris le 27 thermidor an XI, avait été admis comme surnuméraire-lieutenant à la 1re compagnie des mousquetaires le 1er janvier 1815, bien que n'ayant pas encore douze ans. Il fut licencié le 31 décembre 1815, obtint le rang de lieutenant le 16 juillet 1819, fut nommé au régiment des cuirassiers de la Reine le 6 décembre 1820, passa au 1er régiment de grenadiers à cheval le 17 mars 1825, au 1er cuirassiers de la Garde royale le 22 avril 1825. Plus tard, chef d'escadrons au 3e chasseurs, il démissionna le 14 février 1837 et mourut à Paris le 6 janvier 1865. — De ces deux Nansouty, le premier était de l'âge de la Reine, qui ne l'aurait sans doute pas désigné sous le qualificatif de « jeune ». Nous penchons donc à croire qu'il s'agit d'Étienne-Jean-Charles, dont la mère était née Gravier de Vergennes, bien qu'il n'eût alors que douze ans. Mlle Cochelet dit qu'il était accompagné d'un autre garde du corps, M. de Nu...

quelquefois sinistres. Aussi, M. de Woyna, M. de Marmol et mes domestiques veillèrent. L'avant-garde autrichienne quitta la ville et fut remplacée par un autre corps des mêmes troupes. Ces jeunes gens coururent au commandant le prévenir que, d'après des ordres apportés de la Cour de France, je devais rester prisonnière et qu'un Français déguisé, puisqu'il se disait Autrichien, empêchait de les exécuter. Le commandant, fort embarrassé, vint à l'auberge. Justement il était ami de M. de Woyna et l'embrassa au lieu de l'arrêter. Il fut convenu que les troupes autrichiennes useraient de la force pour faciliter mon passage. M. de Nansouty criait à M. de Woyna : « Je vais envoyer un courrier à Paris. On saura votre conduite. Vous répondez de l'inexécution de mes ordres. Une femme qui nous a fait tant de mal ! La laisser libre ! C'est affreux ! »

Mon nom était affiché dans toutes les rues comme celui de la personne qui avait amené les malheurs de la France (1). La position devenait à chaque instant plus critique. Par bonheur, le général français Liger-Belair (2), commandant la division, arriva dans la nuit. M. de Woyna courut le trouver et lui fit connaître sa mission. Le général français, fort embarrassé lui-

(1) La note affichée avait été copiée textuellement de celle insérée par M. de Vitrolles dans le *Moniteur* sans que l'auteur de la première note ni ses copistes se souciassent de savoir si les personnes qu'ils désignaient comme de mon intimité avaient jamais mis les pieds chez moi *(Note de la reine Hortense)*. Voir t. II, p. 352.

(2) Louis Liger-Belair, né à Vandœuvre (Aube) le 11 juillet 1772, était entré au service le 12 janvier 1792. Lieutenant le 3 mai 1792, capitaine le 27 août 1793, chef de brigade le 17 frimaire an VIII, adjudant commandant le 10 vendémiaire an XII, général de brigade le 15 novembre 1806, général de division le 31 juillet 1811. Nommé commandant de la 18e division militaire (quartier-général à Dijon) le 16 septembre 1813, mis en non-activité et replacé à deux reprises, il passa à la 3e division le 7 septembre 1815 et mourut en 1834.

même de contenir des passions si ardentes et des hommes qui lui semblaient avoir des instructions, [s'entendit avec M. de Woyna qui était décidé à employer les troupes autrichiennes pour me défendre. Il crut que le seul moyen à prendre était d'ordonner une revue à l'heure de mon départ. Par là, les officiers royalistes et de la garde d'honneur étaient forcés d'abandonner leur entreprise contre moi pour se rendre à leur poste. M. de Nansouty, garde du corps, qui venait d'arriver de Paris, et qui était sans doute celui contre lequel à mon départ de Paris on m'avait engagé à me prémunir,] resta seul à me voir partir. Il ne put cacher son désespoir de ce que sa proie lui échappait ainsi et lorsque je descendis pour entrer en voiture, au milieu d'une haie d'Autrichiens et escortée de M. de Woyna, il s'élançait auprès de lui pour lui reprocher encore de m'enlever à la vengeance de son parti (1).

Quatre Autrichiens m'escortèrent à cheval. Le peuple silencieux me regardait avec un intérêt affectueux [et, sur la porte des boutiques, je vis même plusieurs personnes tendre les bras vers moi avec émotion]. A Dôle, il fut plus énergique en ma faveur. Il entoura ma voi-

(1) Mlle Cochelet, qui n'a pas assisté à ces événements, les raconte, d'après le récit que lui en fit la Reine (*Mémoires*, t. III, p. 289). — Le *Journal général de France* les expose ainsi : « Mlle Beauharnais, ci-devant reine de Hollande et depuis comtesse de Saint-Leu, est arrivée hier (20) jeudi vers midi. Sa suite se composait de trois voitures à quatre chevaux ; plusieurs personnes s'attroupèrent au relais ; on sut quelle était l'illustre voyageuse, et bientôt le peuple, au milieu des murmures, des plaintes, des cris, empêcha le départ. On demandait une perquisition dans les voitures parce qu'on pensait que la comtesse emportait plusieurs millions. Les Autrichiens furent obligés de protéger la comtesse et, le lendemain, elle ne put se soustraire à la fureur du peuple qu'en se faisant accompagner d'un piquet autrichien et d'un colonel qui doit lui servir d'écuyer jus-, qu'à sa résidence » (Cité par F. MASSON, *Napoléon et sa famille* t. XII, p. 98).

ture, me jeta des œillets rouges ; des femmes, des hommes pleuraient à chaudes larmes : « Est-il possible », s'écria l'un d'eux, mis en paysan, « et *c'est-y pas endévant* (1) que les bons s'en aillent et que les méchants restent. » Un autre s'approcha de ma voiture et s'informa si j'étais prisonnière, si l'officier autrichien était bon pour moi. Je m'empressai d'assurer que j'étais satisfaite de ses soins et qu'il m'était fort utile. Ainsi, à Dijon, il m'avait défendue et, là, c'était moi qui le protégeais.

Près de Poligny, je rencontrai un corps d'officiers qui venaient de rendre une place. Ils entourèrent ma voiture en pleurant. Plusieurs me proposèrent de me suivre, mais je refusai et tâchai de les calmer en leur montrant la nécessité de se résigner aux tristes événements. « Oui, il faut se résigner », dit un homme placé sur la porte d'une ferme avec une blouse de charretier, « mais le moment viendı ; et ce sera le réveil du lion. »

Enfin, je touchai la frontière et je quittai le sol de la France. Autrefois, lorsqu'il me fallut aller régner, j'avais pleuré ma patrie ; alors, la proscription m'en arrachait et j'étais presque satisfaite. Dans l'amertume de mes chagrins, je croyais la France ingrate, injuste ; elle outrageait encore, après l'avoir abandonné, celui qui qui avait tant fait pour elle ; elle repoussait ceux qui l'avaient tant aimée ; la haine, la fureur m'environnaient de toutes parts. Je croyais ne pouvoir plus respirer que sur une autre terre. Je me trompais : j'avais affaire à des passions qui ne pardonnent pas, qui ne laissent pas. Elles m'ont suivie partout. Je reconnus bientôt que

(1) « Endéver : avoir grand dépit de quelque chose. Mot du dernier bourgeois, dit de Callières, 1690. Il est en effet resté très vulgaire » (Littré, *Dictionnaire de la langue française*).

j'avais tort d'accuser ma patrie ; elle souffrait aussi, victime des craintes et des jalousies qu'avaient excitées tant d'années de grandeur. Partout était la main de l'ennemi ; partout elle s'appesantissait. Il me devint doux alors, je l'avoue, de rejeter mes plaintes sur des étrangers. Je devenais fière d'avoir une part de cette persécution qui frappait un grand peuple en même temps que moi, sans pouvoir l'abaisser.

CHAPITRE XX

LA REINE ERRANTE

(25 juillet 1815-7 décembre 1815)

A Genève. — Madame Mère et le cardinal Fesch. — Le général Ameil. — Le duc et la duchesse de Bassano. — Mme de Staël à Aix. — M. Appel. — M. de Monti. — M. de Flahaut. — Les Autrichiens à Chambéry. — La Bédoyère et Murat. — Les lettres de M. de Flahaut. — Le départ du prince Napoléon-Louis. — La Reine veut quitter Aix. — Elle se décide à aller à Constance. — A Prégny. — A Morat. — Les Pourtalès. — A Bade. — La lettre d'Hortense à Eugène. — Arrivée à Constance.

J'arrivai à Genève et je me logeai au Sécheron, près de ma petite maison de campagne qui n'était pas meublée (1). Qu'il m'eût été doux de pouvoir déjà goûter le repos que semblait me promettre une nouvelle retraite ! Je m'y établissais en idée ; je l'embellissais ; les passions haineuses n'osaient en approcher ; un calme, une sécurité inaltérables devenaient mon partage ; mais ce rêve de bonheur était bientôt troublé, forcée que j'étais de m'arrêter à de cruelles incertitudes sur l'Empereur, sur cette armée de la Loire, seule ressource d'un pays humilié. Mon imagination ne savait plus que me créer une foule de dangers dont je voyais me-

(1) La Reine descendit cette fois encore à l'hôtel tenu par les frères Dejean. Une lettre de M. Auguste de Talleyrand du 28 juillet (*Archives des Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse*, v. 499, f. 48) dit qu'Hortense est arrivée le 25 à Genève, mais, d'après la date de son départ de Dijon, elle devait y être depuis l'avant-veille ou la veille.

nacé tout ce qui m'était cher. L'égoïste serait-il donc quelquefois à envier, lui qui, tout entier à lui-même, n'a jamais à trembler pour les autres? Mille chimères ne viennent pas l'enlever à sa paisible indifférence, une fois que sa personne est en sécurité.

Combien pourtant j'avais raison de m'alarmer! J'appris le sort de l'Empereur. Quelle douleur de voir qu'il n'avait échappé à tant d'ennemis conjurés contre lui que pour tomber entre les mains du plus opiniâtre de tous et de penser que la fortune ne lui avait conservé la vie que pour la livrer à la captivité! Je lus aussi, sur des listes de mort et de proscription, les noms de mes amis (1). Si le mien n'y figurait pas, ma personne n'en était guère plus en sûreté. Arrivée à Genève avec les passeports des puissances alliées et même du roi de France, on ne voulut me permettre ni de rester ni d'aller plus loin et, comme je ne pouvais retourner, que faire (2)? M. de Woyna s'adressa au gouvernement de

(1) Une ordonnance du 24 juillet 1815 prescrivait, dans son article premier, l'arrestation et la comparution devant un conseil de guerre des « généraux et officiers qui ont trahi le Roi avant le 23 mars ou qui ont attaqué la France et le gouvernement à main armée, et ceux qui par violence se sont emparés du pouvoir ». Suivait une liste de 57 noms, tant de civils que de militaires (*Moniteur* du 26 juillet 1815, n° 207, p. 843).

(2) M. Auguste de Talleyrand, ministre de France, au président de la Diète, Zurich, 28 juillet 1815 : « Je demande avec confiance à Votre Excellence, à la Haute Diète, de ne permettre de s'arrêter en Suisse à aucun des individus qui ont marqué dans l'infâme révolution qui a eu lieu dernièrement en France » (*Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse*, v. 499, f° 48). — De Wyss, bourgmestre de Zurich, président de la Diète, à Talleyrand, Zurich, 29 juillet : « Aujourd'hui la Diète, à laquelle j'ai présenté la lettre de Votre Excellence vient d'ordonner qu'elle soit communiquée à tous les gouvernements cantonaux, avec l'invitation expresse... 2° à refuser l'entrée de la Suisse à ceux des individus qui ont joué un rôle principal dans la conspiration contre le Roi, quand même ils seraient munis de passeports, et, dans le cas où ils auraient déjà pénétré dans le pays, à les ren-

Genève. Il parla au nom de son souverain, dit qu'il les rendait responsables de ma vie et que je devais attendre là jusqu'à ce qu'il eût une réponse de Paris. Il vint me rendre compte de ce nouvel embarras. Je l'appris avec un calme qu'il ne pouvait concevoir, ce qui lui fit dire à M. de Marmol que les Françaises étaient bien légères, que ma vie était menacée, qu'il était inquiet des moyens de la protéger et que, cependant, j'étais encore prête à sourire. Instruite de son mécontentement, je le rappelai, je le remerciai de ses soins et je l'engageai à mieux juger les Françaises et à ne plus confondre désormais la résignation avec l'insouciance et la légèreté.

Le cardinal Fesch arriva avec Madame, mère de l'Empereur (1). Ses passeports étaient pour l'Italie. Les autorités de Genève la forcèrent de continuer sa route, sans lui vouloir donner un jour de repos, sans égard pour son grand âge et pour son infortune, sous laquelle pourtant l'énergie de son âme n'avait pas succombé, car elle dit à l'aide de camp autrichien qui l'accompagnait : « Eh bien ! Monsieur, malgré l'acharnement de vos souverains contre l'Empereur Napoléon, je suis plus fière d'être sa mère que si j'étais celle de l'empereur de Russie, de votre Empereur et de tous les rois du monde. » Je lui prodiguai les marques du plus tendre attachement, et le souvenir de celui que j'avais pu montrer à l'Empereur à la Malmaison l'avait, je crois, réconciliée avec moi. De ce jour, elle n'oublia plus qu'elle m'avait comptée au nombre de ses enfants.

voyer par le plus court chemin hors la frontière en leur déclarant qu'on ne peut les tolérer sur territoire suisse » (*Ibid.*, *Suisse*, vol. 299, p. 73). Voir également au même fonds, vol. 534, f° 275, M. de Montebello au comte Molé, Berne, 28 septembre 1837, résumé historique de l'établissement de la Reine en Suisse.

(1) Le cardinal Fesch et sa sœur arrivèrent à Genève le 25 juillet 1815. Ils repartirent de Prangins le 27 pour se diriger sur Bologne.

Mais je n'avais pas même la consolation de pouvoir lui être utile en l'accompagnant. Mon sort restait indécis, à la discrétion de qui voulait me nuire.

Un homme maltraité, dépouillé par les soldats ennemis et réduit à l'état d'une affreuse misère, se présenta à moi. Il fuyait la mort à laquelle le dévouait son nom placé sur la première liste. Enfin, prêt à céder au découragement, il allait retourner sur ses pas et se livrer lui-même : c'était le général Ameil (1). Il se présenta chez moi dans le dernier état de désespoir. Observée comme je l'étais, je craignis qu'on ne l'arrêtât près de moi, et, me rappelant ce passeport sous un nom suisse que je destinais à mes enfants, je m'empressai de le lui donner avec tous les secours nécessaires. Je lui sauvai la vie et j'en fus si heureuse que j'oubliai un instant la rigueur de ma position.

Je vis arriver aussi le duc et la duchesse de Bassano (2). Celle-ci, si vive et sensible, ne pouvait supporter l'idée de me trouver ainsi, seule, abandonnée

(1) Auguste-Jean-Joseph-Gilbert Ameil, né à Paris le 6 janvier 1775, grenadier à la Garde nationale parisienne le 14 juillet 1789, sous-lieutenant au 10e bataillon d'infanterie légère le 17 mai 1792, lieutenant le 4 février 1793, capitaine le 17 septembre 1793, chef d'escadrons le 1er août 1799, colonel le 31 mai 1809, général de brigade le 21 novembre 1812. Après le retour de l'île d'Elbe, il avait tenté de rejoindre Napoléon à Lyon, avait été arrêté à Auxerre par des royalistes, ramené à Paris et mis au secret; il fut libéré le 20 mars. Après Waterloo et la dissolution de l'armée de la Loire, il s'était dirigé de Bourges sur Genève. Ameil fut condamné à mort par contumace le 15 novembre 1816, resta en Suisse jusqu'en février 1816, passa en Allemagne, fut arrêté et emprisonné. Amnistié le 25 juin 1821, il revint en France, mais il était devenu fou et il mourut à Charenton le 16 septembre 1822. Cf. *Notes et documents sur le général Ameil* dans le *Carnet de la Sabretache*, 1906, p. 711 et suiv.

(2) Le duc de Bassano, qui allait être compris sur l'ordonnance du 24 juillet, avait quitté Paris le 21 juillet pour Genève (*Archives nationales*, F7 6788 B.).

avec mes enfants et presque gardée par des Suisses. Elle oubliait son sort pour s'attendrir sur le mien. Enfin, d'après les sollicitations pressantes de l'ambassadeur de France, M. Auguste de Talleyrand (1), des ordres réitérés de la diète me forcèrent de quitter le territoire suisse, malgré les passeports de son souverain. Mlle Cochelet, que j'avais laissée quelques jours à Paris pour y arranger ses affaires, vint me rejoindre avec M. l'abbé Bertrand. Elle avait quitté sa famille et sa patrie pour se dévouer à mon service. Seule elle me restait, car je n'avais pu songer à emmener avec moi aucune des dames de mon palais qui possédaient en France trop de liens de fortune, de rang et de famille.

Repoussée de la Suisse, je ne savais plus dans quel lieu il m'était permis de porter mes pas. M. de Woyna, embarrassé lui-même, m'offrait de me ramener en France et de me conduire à Bourg jusqu'à ce qu'il fût allé chercher de nouvelles instructions à Paris. Dans cette perplexité, je me déterminai à aller attendre aux eaux d'Aix ce qu'on voudrait décider sur mon sort.

J'aurais également désiré, avant mon départ, voir Mme de Staël, établie près de là (2). Je savais qu'elle disait hautement de l'Empereur : « Je ne puis plus m'expliquer cet homme que je croyais grand. Il s'enfuit de son armée ; il se sauve ! Quelle fin ! » Peut-être un moment de conversation aurait-il suffi pour lui prouver que jamais il n'avait été plus grand que dans son malheur, mais la dignité de ma position présente ne

(1) Augustin-Louis, dit Auguste de Talleyrand, neveu du prince de Bénévent, né à Paris le 10 février 1770, mort à Milan le 20 octobre 1832, avait été ministre plénipotentiaire près le grand-duc de Bade avant d'être nommé ambassadeur en Suisse. Il refusa de quitter son poste pendant les Cent-Jours en restant en relations avec Gand.

(2) Mme de Staël était alors à Coppet. — Sur son attitude voir E. DE BUDÉ, *Les Bonaparte en Suisse*, Paris Alcan, 1905, in-8°, p. 116.

me permettait de faire aucune avance auprès d'elle (1). D'ailleurs que sert tout l'esprit du monde quand la passion se fait juge? Et je me dis que Napoléon pouvait bien se passer du suffrage de Mme de Staël.

J'avais choisi les eaux d'Aix avec l'idée qu'il avait pu y rester de moi quelques souvenirs. La perte d'une amie m'avait rendu ces lieux chers et sacrés. J'allais y retrouver les impressions les plus pénibles, mais je ne fuyais pas la douleur. J'y avais établi un hôpital ; j'y avais fait du bien à tous les pauvres, et celui-là rapporte plus que le bien fait aux riches. Je l'éprouvai dans l'accueil que je reçus des habitants. Je me trouvais encore sur une terre amie (2).

M. de Woyna me quitta pour retourner à Paris et demander une décision des puissances à mon égard. M. Appel, aide de camp du prince de Schwarzenberg (3), venu avec mes autres voitures, resta près de moi.

Ce jeune comte de Woyna avait une figure remarquable et une présence d'esprit extraordinaire. M. de Metternich l'élevait à la diplomatie et il montrait les

(1) De son côté Mme de Staël s'excusa auprès de M. de Woyna, qui lui fit une visite, de ne pouvoir se rendre chez la Reine sous le prétexte qu'elle poursuivait une réclamation de deux millions qui avaient été prêtés par M. Necker aux Bourbons et que cela devait la rendre très circonspecte (Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. III, p. 307).

(2) La Reine arriva à Aix au début d'août. La Savoie, encore française pour quelque temps, avait alors une double administration. Le préfet du Mont-Blanc continuait à résider à Chambéry mais il avait auprès de lui un gouverneur général pour le roi de Sardaigne.

(3) Christian Appel, né à Neusohl (Hongrie) en janvier 1785, était alors chef d'escadrons et, en quittant Schwarzenberg, passa au régiment Visch-Dragons. Il avait été désigné pour accompagner, à leur départ de Paris, Mlle Cochelet et l'abbé Bertrand, et était arrivé à Genève avec eux. Il fut plus tard feld-maréchal, commandant en chef en Hongrie de 1850 à 1851, et mourut à Gratz le 22 janvier 1854.

plus grandes dispositions. Il étudiait tous les rôles, mais, trop jeune encore pour bien dissimuler, il trahissait par vanité le talent dont il attendait sa fortune (1). Un pareil choix annonçait assez l'intention de la diplomatie autrichienne. M. de Metternich avait déjà dit à Paris : « Le jeune homme qui accompagne la Reine Hortense est un véritable héros de roman. » Si son élève, en effet, était un héros de roman, aurait-il dû oublier, lui, que je n'étais pas une héroïne de ce genre? Peut-être était-ce à leurs yeux le moyen de m'attirer plus facilement en Autriche : c'est une idée qui m'est venue dont je n'ai eu aucune preuve. Aussi ai-je pu me tromper. « Madame, » me dit M. de Woyna en me quittant, « je vois combien tout le monde s'est trompé sur votre compte. On est loin de vous croire cette résignation, cette douceur inaltérable, dont j'ai pu juger. Pour vous être plus utile je ne dirai pas ce que je pense de vous. On me croirait subjugué. Reposez-vous sur moi. Je terminerai vos affaires et je reviendrai vous conduire jusqu'aux lieux où vous voudrez vous retirer. » En effet, j'appris quelque temps après de Paris qu'il me défendait avec zèle et d'une façon qui m'amusa beaucoup. Il assurait à tout le monde que j'étais incapable d'avoir fait ce dont on m'accusait, que je n'avais pas assez d'esprit pour cela. Je trouvai l'expédient excellent et je ne pus que lui en savoir gré.

Les troupes piémontaises occupaient militairement la Savoie. Le lendemain de mon arrivée à Aix, un Piémontais, d'une apparence assez grossière, se présenta chez moi avec l'ordre de me garder à vue (2). Il y mettait les formes d'une obstination si déplacée que M. Appel

(1) M. de Woyna avait alors vingt ans.

(2) Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. III, p. 318) nous donne le nom de ce Piémontais. Il s'agit de M. le comte de Monti.

s'emporta et fut sur le point de lui demander raison de sa conduite sans égards, mais il crut devoir plutôt s'adresser au commandant à Chambéry, alla le trouver et lui exposa qu'étant ma sauvegarde il ne pouvait tolérer de tels procédés. Le commandant piémontais se confondit en excuses, rejeta tout sur son subordonné et le rappela aussitôt. Devenue libre, j'eus aussi, dans, cette circonstance, des obligations réelles à M. Finot, qui venait d'être replacé par le roi de France préfet de Chambéry (1). Il veilla sur les dangers que les émissaires du parti royaliste multipliaient sous mes pas. Je lui dus quelque tranquillité. M. Finot était parent de la duchesse de Bassano ; il avait conservé en 1814 sa préfecture de Chambéry. Lorsque l'Empereur débarqua de l'île d'Elbe, il ne se rappela que son dernier serment et revint à Paris sans entraver la marche de l'Empereur, mais sans la protéger. La duchesse de Bassano, avec sa vivacité, ne voulait pas le voir. Moi, je le défendis. Il ne l'oublia pas lorsque, ayant repris sa place, il trouva l'occasion de m'être utile.

Le duc de Feltre arriva à Aix peu de temps après moi (2). Je le croyais en disgrâce de la Cour de Gand qu'il avait suivie et je m'en étonnais, lui, l'ancien chef d'état-major de mon père à l'armée du Rhin, lui, un des hommes les plus anciennement dévoués à l'Empereur et un de ceux qui en avaient reçu le plus de bienfaits ! Il apprit avec effroi qu'il se trouvait aux mêmes lieux que moi ; il m'évitait avec soin ; s'il m'apercevait

(1) Antoine-Bernard Finot, né à Dijon le 1er septembre 1780, baron de l'Empire le 2 août 1811, mort à Paris le 10 janvier 1844, était préfet du Mont-Blanc depuis le 30 novembre 1811. Il fut ensuite préfet, puis député de la Corrèze.

(2) Dans les premiers jours de décembre dit Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 1, mais il faut évidemment lire : septembre.

de loin, il fuyait avec une vitesse et une anxiété qui me faisaient sourire ; il eût été trop malheureux d'être forcé de m'ôter son chapeau. Au reste, il était à Aix à attendre qu'on ait assez trompé le duc d'Otrante et même M. de Talleyrand qui, ramenant les Bourbons, craignaient les souvenirs. Aussitôt en possession de ce trône, les Bourbons ne devaient pas tarder à briser les entraves dont ils s'étaient servis et à rappeler leurs créatures auxquelles seuls ils se fiaient. Le duc de Feltre retrouva promptement le ministère qui lui avait été promis à Gand et qu'il attendait avec confiance à Aix (1).

Un soir, quel fut mon saisissement : je vis entrer dans le salon M. de Flahaut ! L'armée de la Loire avait été soumise et licenciée par le maréchal Macdonald. M. de La Bédoyère, cédant au désir de revoir encore une fois sa femme, s'était aventuré jusqu'à Paris où il n'avait pu échapper aux pièges que la police lui tendait depuis longtemps. Il était arrêté (2). M. Lavallette, qui ne pouvait se croire coupable à moins que toute la France ne le fût avec lui, n'avait jamais voulu se séparer de sa femme près d'accoucher ; il avait été traîné en prison (3). M. de Flahaut avait quitté son cousin La Bédoyère [en entrant à Paris], et il venait me rejoindre et me consacrer sa vie, mais je lui fis remarquer que ma position pouvait compromettre la sienne comme sa présence nuire à ma réputation, qu'il fallait s'éloigner jusqu'au jour où, mieux établie, il me serait permis

(1) Le duc de Feltre fut en effet nommé gouverneur de la 9e division militaire le 15 septembre 1815, et reprit le ministère de la Guerre le 26 du même mois.

(2) Il avait été arrêté le 2 août 1815 dans la soirée, 5, faubourg Poissonnière.

(3) Lavallette avait été arrêté le 18 juillet.

de m'entourer de mes amis (1). Il sentit toute la nécessité de ce sacrifice et alla se placer assez près de moi pour avoir de mes nouvelles. Quoique ce fût à peine une séparation, je ne sais quel pressentiment me la

(1) M. de Flahaut qui avait, comme on l'a vu plus haut, reçu le 1[er] juillet le commandement de la 9[e] division de cavalerie et qui avait suivi celle-ci à l'armée de la Loire, avait, le 19 juillet, par une lettre datée de Lignières, demandé un congé de six mois qui lui fut accordé le 23 juillet 1815 par Gouvion Saint-Cyr pour se rendre aux eaux et en Suisse. Il remit, le 28 juillet, le commandement de sa division, à Riom, au maréchal de camp Burthe (Flahaut au ministre, Riom, 28 juillet 1815, dossier des *Archives administratives de la Guerre*). Il arriva le 13 août à Aix-les-Bains. Le lendemain, le préfet Finot écrivait au ministre de la Police : « Lorsque ce passeport lui a été délivré [à Flahaut], vous ignoriez, Monseigneur, le contre-temps qui a déterminé Mme la comtesse de Saint-Leu à se rendre à Aix. Peut-être cette circonstance occasionnera-t-elle de la part de Votre Excellence un changement de dispositions relativement au séjour à Aix, soit de Mme la duchesse de Saint-Leu, soit de M. de Flahaut ». Le 15 août, Finot écrivait au même ministre : « J'ai eu l'honneur de rendre compte hier à Votre Excellence de l'arrivée de M. de Flahaut à Aix-les-Bains où se trouvait déjà Mme la duchesse de Saint-Leu et où M. le comte Thibaudeau est attendu. Je n'ai pas été sans inquiétude, Monseigneur, sur l'effet que cette réunion pouvait produire au moins sur l'opinion et les discours publics. En conséquence, je me suis rendu hier à Aix. J'ai fait parler à Mme de Saint-Leu de la convenance qu'il y aurait, pour ses propres intérêts, à ce que M. de Flahaut prît de lui-même le parti de s'éloigner d'Aix pendant le temps qu'elle y resterait. Cette observation a été sentie. M. le comte de Flahaut a dû quitter Aix ce matin ». En effet, par une lettre du 16, Finot rendait compte que M. de Flahaut « est parti d'Aix-les-Bains hier à 11 heures du matin et a pris la route de Genève ». (*Archives nationales*, F^7 6890, dossier 6436). Arrivé à Genève, Flahaut ne fut pas autorisé à y séjourner. Il loua alors une maison au hameau de Chambézy, arrondissement de Gex, mais, le 1[er] septembre, il reçut de M. de Sonnenberg, commandant les troupes confédérées, l'ordre de quitter cette habitation. Il se rendit alors à Lyon où il arriva le 5 septembre et où il s'installa à l'hôtel de Provence (*Archives nationales*, F^7 6890, le préfet de l'Ain au ministre, 3 septembre 1815 ; le préfet du Rhône au ministre, 6 septembre 1815). Grâce aux démarches de M. de Talleyrand, M. de Flahaut n'avait pas été compris sur l'ordonnance du 24 juillet.

rendait plus pénible que toutes les autres, tant mon cœur était oppressé en lui disant adieu. Quelques jours après, les journaux annoncèrent ce voyage de M. de Flahaut et la politique en profita pour me montrer entourée d'un grand nombre d'officiers de l'armée de la Loire que mon influence avait attirés, tandis que M. de Marmol, habituellement faible et malade, M. l'abbé Bertrand, dont l'état ni le caractère n'annonçaient la vaillance, composaient seuls ce redoutable état-major.

Le général Roxhmans commandait à Lyon pour les Autrichiens (1). Il m'envoya son aide de camp avec une lettre pour m'offrir ses services puisque j'étais dans son gouvernement et qu'il croyait avoir à répondre de ma sûreté, mais son véritable but était de faire prévenir l'aide de camp autrichien que des émissaires envoyés de Paris menaçaient mes jours et ceux de mes enfants. L'aide de camp recommanda à M. Appel de redoubler de surveillance. Certaine comme je l'étais que le général Roxhmans ne pouvait avoir que des renseignements exacts et que, d'ailleurs, tout ce qui se passait dans le Midi expliquait assez ces craintes (2), j'aurais dû trembler à l'annonce de ce danger, mais je repoussais l'idée d'un crime et, malgré l'affaire de Dijon, je ne pouvais me résoudre à croire mes ennemis capables d'ordonner le meurtre d'une femme et de deux enfants. Ainsi je conservais encore tout mon calme.

Quelle affreuse nouvelle vint le troubler tout à coup! M. de La Bédoyère avait été fusillé (3). Encore un ami de perdu! Aucune voix ne s'était élevée pour lui. Nous n'avions pas ainsi abandonné autrefois les Rivière et les Polignac, et pourtant La Bédoyère n'avait voulu

(1) Voir Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. III, p. 341.
(2) Assassinat du maréchal Brune : 2 août 1815.
(3) 19 août 1815.

assassiner personne. Infortuné jeune homme ! Que d'élévation dans l'âme ! Quel patriotisme ardent ! Quel noble dévouement à son pays ! Que de désintéressement dans ses affections ! La France perdait un de ses meilleurs citoyens et moi je perdais un ami. Je m'accusais d'avoir à peine répondu à tous ses sentiments généreux. N'eût-il pas au moins mérité une entière confiance ? De justes reproches venaient donc se mêler à mes regrets.

J'appris aussi, presque à la même époque, la mort tragique de Murat (1). Quelle fin pour un roi ! Quel exemple pour les peuples ! Tout devenait sinistre autour de moi. Je n'avais pour relever parfois mon esprit abattu que d'aller souvent visiter mes sœurs de la Charité. [L'image de la souffrance apprend à supporter celle qui vous oppresse. On croit que telle doit être la destinée humaine et l'on s'y résigne.] Je leur demandais des prières pour ceux qui restaient encore et j'avais la consolante idée qu'elles étaient trop pures pour n'être pas exaucées.

Depuis le départ de M. de Flahaut, il était revenu de l'armée de la Loire des lettres à son adresse. Les renvoyer à Lyon, où il s'était retiré, pouvait lui être nuisible. D'un autre côté, elles renfermaient peut-être des choses importantes pour lui. J'avais sa confiance ; je les ouvris sans me croire coupable d'indiscrétion ; que devins-je, grand Dieu ! en lisant les expressions passionnées d'une femme qui paraissait liée avec lui et qui se flattait de posséder son amour (2) ! Au même

(1) 13 octobre 1815.

(2) Une lettre de M. de Flahaut à Mme de Souza, datée de Lyon, octobre 1815 et publiée par lord Kerry (*The first Napoleon*, *loc. cit.*, p. 252) nous donne la clef de ce mystère : « I am very unhappy at the turn things have taken with *ma cousine* [Hortense]. Several old letters came for me to Aix ; she had them sent on to her and

instant toute autre douleur disparut à mes yeux. Ma patrie, mes amis, mes craintes, mes dangers, tout fit place à une seule idée : j'ai été trompée ! Et par qui, et dans quel moment? Comment ai-je résisté à cette dernière épreuve? Mon premier mouvement fut de lui envoyer un éternel adieu ; le second de penser qu'il était malheureux. Aussi abandonné peut-être par celle qui n'avait chéri que sa fortune, devait-il l'être par moi, l'amie du malheur? Ne serait-il pas réduit au désespoir et c'est moi qui le causerais ! D'ailleurs n'avais-je pas exigé d'un homme trop de perfection et, s'il en aimait une autre réellement, s'il avait souffert pour me le cacher, si j'avais été un obstacle à son parfait bonheur, n'était-ce pas assez de raisons pour lui pardonner? Mais je répétais toujours : pourquoi m'avoir trompée ! L'homme ne sait pas assez à quel point il peut être aimé par un cœur pur. Dieu semble n'avoir formé les âmes si tendres que pour lui seul et, lorsqu'elles se détournent de ce mobile d'amour qui occupe doucement leur imagination pour se porter ailleurs, elles ne trouvent plus qu'agitation, douleur et mécompte.

Après avoir été longtemps en proie à toute l'agitation de mon cœur et à tout le désordre de mes idées, je réunis le peu de forces qui me restaient et je parvins à lui écrire. Dans ma lettre je l'accusais et je le plaignais tour à tour. Elle se terminait par l'engager à rejoindre celle dont l'amour devait lui être bien précieux puisqu'il lui avait sacrifié une affection comme la mienne. Je promettais pourtant de rester encore son amie, à la seule condition : celle d'avouer la vérité. Après ce pénible effort sur moi-même, je tombai dans le plus grand anéan-

opened them-Amongst them was a letter from Mademoiselle M. which upset her terribly and threw her into a nervous fever ». Une note de lord Kerry nous apprend que Mademoiselle M... était Mlle Mars.

tissement. Ce courage, que les événements n'avaient pu abattre, succombait. J'étais frappée au cœur et c'était le côté sensible. Je ne pouvais plus rien prendre sans me trouver mal. On me portait dans les montagnes et, là, je restais cinq heures de suite sans proférer une parole (1).

Je fus bientôt tirée de cet état voisin de la mort par l'arrivée de M. Briatte, chargé d'affaires de mon mari. Un chambellan l'accompagnait (2) et tous les deux venaient, en son nom, m'enlever mon fils aîné. Mon malheur était à son comble. Ma dernière, ma plus chère consolation m'allait être ravie et dans quel moment ! Eh bien ! ce fils que j'avais tant disputé devant les tribunaux, dont je ne m'étais pas cru le courage de me séparer jamais, o perfection de l'amour maternel ! j'allais le livrer moi-même, malgré le déchirement de mon cœur. Hélas ! devais-je encore résister lorsque je n'avais plus que du malheur à lui offrir? Il partit (3).

Tant de coups frappés à la fois anéantirent en moi toute énergie morale. J'abandonnais ma position à qui voulait s'en occuper ; tout m'était indifférent ; je sentais la vie me quitter peu à peu et s'échapper chaque jour, tandis qu'ailleurs les journaux et les pamphlets me peignaient toujours active et remuante. J'étais surprise de tant exister pour les autres quand j'existais si peu pour moi-même.

Je reçus la réponse de M. de Flahaut. Son désespoir

(1) « Elle [la Reine] avait plusieurs fois par jour des syncopes... Elle ne se ranimait un peu que pour rester dans un état d'affaissement dont rien ne pouvait la sortir. Son estomac était tellement crispé qu'il lui était impossible de prendre aucune espèce d'aliment. » (Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. IV, p. 34.)

(2) Le baron de Zuite.

(3) Au début d'octobre 1815.

m'effraya. Il regrettait de n'avoir pu trouver, avec tant de braves, la mort à Waterloo. Il voulait, malgré tous les dangers, venir s'expliquer avec moi, obtenir son pardon. Je le lui défendis expressément. Sa douleur me faisait pitié ; il me jurait dans les termes les plus touchants que son cœur n'avait jamais cessé d'être à moi, mais rien ne me satisfaisait. Je l'aurais cru, je l'aurais plaint, je l'aurais aimé encore s'il m'eût dit : j'en aime une autre. Du moins j'aurais trouvé quelque calme dans cette assurance, au lieu que ses serments nouveaux de tendresse et de dévouement m'agitaient de trop de sentiments contraires pour ne pas accroître ma souffrance. Vainement, l'idée de son désespoir venait la suspendre par intervalle : le charme était détruit. J'avais été trompée : je voulais bien pardonner, mais je ne pouvais oublier. Je rends grâce à la destinée, puisque ma vie était encore nécessaire à mes enfants, que, dans ce moment, le sort m'ait conduite aux eaux d'Aix-les-Bains. Les étuves détendirent mes nerfs et me sauvèrent sans doute. Les soins qu'exigeait aussi la santé de mon second enfant, naturellement délicate et dans ce moment altérée par le chagrin de voir partir son frère (1), me rappelèrent à des devoirs que je semblais négliger. Je jurai de vivre puisque j'étais mère et qu'une mère ne se remplace pas, mais, pour vivre, il me fallut de la force : je ne me décourageai pas, j'en cherchai partout. J'allais voir souvent mes sœurs de la Charité et mon hôpital. Un jour, une femme y fut amenée très malade. On n'avait pu ouvrir les fenêtres de sa chambre. Suffoquée par la mauvaise odeur, je m'arrêtai à la porte, non sans rougir, puisque les sœurs ne quittaient pas son lit. Je fis un effort sur ma répugnance presque invincible ;

(1) Le jeune prince tomba malade à ce moment et eut la jaunisse.

J'en triomphai et je demeurai près du lit de la malade le temps suffisant. Là, une simple impression m'apprit à l'instant où se trouvaient le mérite et le véritable courage dans cette vie : il m'apparaissait dans toute sa pureté sous la forme de ces pieuses filles. Je me mesurais avec elles et je voyais le peu que je valais. De quel droit m'étais-je si souvent attendrie sur moi? Méritais-je le bonheur quand si peu de personnes le possèdent? Si j'ai cru valoir plus que d'autres, n'avais-je pas trop d'orgueil? Le ciel m'a donné un cœur tendre pour aimer mes semblables, un rang élevé pour les secourir : quel usage ai-je fait de ces dons? J'ai distribué de l'argent : nul mérite à moi, j'en avais beaucoup. J'ai protégé le malheur, mais c'est grâce à ceux qui me l'ont fait connaître ; l'ai-je assez recherché? Je n'ai pas, il est vrai, refusé de secours à tout ce qui souffrait, mais suis-je allée au-devant? Non ; j'ai attendu la prière au lieu de la prévenir. J'ai ordonné les bienfaits au lieu de les répandre moi-même. Je n'ai eu qu'une bonté passive et de quel droit aussi avais-je exigé des autres plus de perfection que je n'en avais? Absorbée par une malheureuse passion, de plus en plus vive parce que je voulais sans cesse la combattre et la vaincre, je ne vivais que pour un seul : j'ai été punie par où j'ai été coupable. Amis, parents, vous tous qui avez dépendu de moi ou qui m'avez montré de l'intérêt, vous avez le droit de vous plaindre, de me trouver ingrate et de m'accabler. Alors, comme si les reproches m'eussent réveillée d'un long assoupissement, j'envoyai aux uns des souvenirs, aux autres des lettres affectueuses. Je voulais aimer tout le monde afin de ne plus aimer trop personne ; mais de tous les secours les plus puissants, celui que je cherchai avec persévérance ce fut de me pénétrer des principes de cette religion qui apprend si bien le

moyen d'être heureux en ne s'occupant que du bonheur des autres et en abandonnant sa destinée à Dieu. Non, me répétai-je alors en serrant mon fils dans mes bras, je ne dois pas me laisser mourir ; je puis encore être utile. Quand la douleur s'empare de tout notre être, il semble qu'on s'y complaise. On repousse tout ce qui rattache à la vie. Dans ces moments déchirants, j'avais presque oublié que je possédais encore un frère, quand, inquiet sur mon sort, je reçus la preuve de sa tendre sollicitude. Il ne savait où m'adresser une lettre et l'envoyait à une personne du pays avec ordre de donner de mes nouvelles. Cette marque d'intérêt releva aussi mon courage (1).

M. de Flahaut m'envoya le compte rendu de sa vie. Son attachement pour moi l'avait seul remplie, disait-il, mais il avait redouté mes idées de perfection. La pureté de mon cœur n'aurait pu comprendre la faiblesse du sien et, lorsqu'il fut coupable d'un moment d'entraînement, la crainte de perdre mon estime avait arrêté sa confiance. Une femme qui devinait ses sentiments l'avait retenu près d'elle par la menace mille fois répétée de m'instruire de leur liaison, mais, lorsqu'il était venu se dévouer à moi, paraissait-il regretter quelque chose? N'étais-je pas l'unique intérêt de sa vie? Je l'aimais trop ; j'avais trop besoin de me reposer sur quelque idée consolante pour ne pas le croire et je me rattachai de nouveau à l'affection, moi qui avais juré, peu de temps avant, de ne plus m'y fier.

On conçoit que tous ces chagrins de cœur laissaient peu de place aux préoccupations de la politique. Il fallut enfin y songer et sortir de ma léthargie. Ma posi-

(1) Cette lettre fut remise à Mlle Cochelet par une personne du pays qu'elle connaissait à peine (*Mémoires*, t. IV, p. 39).

tion devenait chaque jour plus critique. Les Autrichiens quittaient la Savoie et j'allais me trouver à la merci du gouvernement français ou piémontais (1). Mon fils et quelques enfants de son âge s'étaient amusés à faire des marches militaires dans ma cour avec des tambours et des bâtons ; il n'en fallut pas davantage pour représenter sa mère comme levant des régiments. Fouché, en ministre habile et consommé, savait apprécier ces rapports à leur juste valeur, mais ils furent accueillis aveuglément par l'inexpérience de ses successeurs, M. de Richelieu et M. Decazes, et la persécution contre moi recommença avec plus de force, effet inévitable de ce zèle crédule qui entraîne tous les novices du pouvoir. On leur fait croire possibles les choses les plus absurdes et ils s'excusent eux-mêmes dans le mal qu'ils font par des idées de justice et de représailles. Je n'ai jamais pu m'expliquer pourquoi M. le comte de Woyna qui devait, m'annonçait-on tous les jours, me rapporter mes passeports, écrivit à M. Appel de revenir promptement et de ne plus se mêler de moi d'aucune manière (2). Je restai donc au milieu de tous ces dangers contre lesquels on avait cherché jusque-là à me garantir et qui pouvaient s'augmenter chaque jour, abandonnée à moi-même, sans conseil, sans appui. Deux fois j'avais envoyé M. de Marmol demander l'autorisation de traverser la Suisse ; il n'avait pu dépasser Genève ; mes chevaux, restés à ma campagne de Prégny, en furent même renvoyés. Je vis bien qu'il ne fallait plus songer à m'établir

(1) Voir lettre du préfet du Mont-Blanc au ministre de la Police, 13 novembre 1815, *Archives nationales*, F[7] 6890.

(2) Cf. Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 60. — M. Appel quitta la Reine quelques jours avant le 27 novembre 1815 pour rejoindre son régiment à Dijon (le baron Finot à Decazes, Chambéry, 27 novembre, publiée par Ch. NAUROY, *le Curieux*, t. II, n° 40, p. 247).

en Suisse (1). Je lisais tous les jours les descriptions des plus beaux sites comme s'il m'eût été permis d'en choisir un. Pour remplacer ce que j'avais perdu, je ne demandais qu'une belle nature, mais la raison politique venait sans cesse contrarier mes espérances. Elle semblait m'interdire tous les lieux. Où aller cependant afin de ne plus inquiéter personne? Chez l'une des grandes puissances? Je m'en méfiais. En Hollande? J'y avais régné. En Italie? Mon frère l'avait gouvernée. En Bavière? Je pouvais nuire à sa position. Si quelque pays me souriait un instant, j'étais bientôt forcée d'y renoncer. Mes incertitudes s'accroissaient encore des regrets de ceux qui m'entouraient. Ils ne pouvaient se persuader que je ne fusse pas maîtresse de disposer de mon sort. Ils s'obstinaient, malgré tant d'obstacles, à me retenir à ma campagne de Prégny dont ils me faisaient valoir les avantages : le voisinage de la France et de mes amis, les mêmes habitudes, le même langage. Hélas ! c'était tout ce que j'ambitionnais ! mais le pouvais-je? Je me fatiguais souvent à leur faire comprendre la bizarrerie de ma position. Je tenais à les convaincre. Le bonheur peut se passer d'explications, le malheur en a besoin. Aussi je ne cessais de leur dire :

(1) Le 27 août 1815, dans une conférence tenue à Paris, les ministres des quatre Cours avaient réglé la résidence des membres de la famille impériale. La duchesse de Saint-Leu était autorisée à résider en Suisse sous la surveillance la plus stricte. Sur les difficultés apportées par le gouvernement suisse à l'exécution de cette clause comme de celle de la convention du 21 octobre qui précisait que la Reine pouvait s'installer dans le canton de Saint-Gall, voir Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. XII, p. 100. Voir également *Archives nationales*, F^7 6890, la correspondance de Failly, chargé d'affaires de France pendant l'absence de M. de Talleyrand, du baron Finot, de M. du Martroy avec le ministre de la Police. La plupart de ces pièces ont été publiées par Charles NAUROY dans *le Curieux*, *loc. cit.*, t. II, p. 244 et suiv.

« Nous ne pouvons être heureux qu'en France, mais nous ne serons tranquilles qu'en nous en éloignant. » J'avais raison. Les souverains étrangers se séparaient sans s'occuper de mon sort. Je recevais des lettres qui m'effrayaient sur mon séjour à Aix. Tous les dangers semblaient s'accroître autour de moi. Mes amis me pressaient vivement de ne pas rester un jour de plus à Aix. Les excès commis dans le Midi pouvaient arriver jusqu'à moi et, dans ce moment, mon dernier appui, les Autrichiens, quittaient Aix qu'on rendait aux Piémontais. Le général Roxhmans, dont la conduite m'avait prouvé qu'il exerçait une surveillance protectrice et si nécessaire, quittait le commandement du pays. Mais que pouvais-je faire, puisque Genève ne voulait pas me laisser approcher de son territoire? L'idée me vint enfin d'écrire directement à la Diète suisse pour lui demander l'autorisation de traverser ce pays et aller à Constance. Le grand-duc régnant de Bade était mon parent ; il m'avait toujours montré de l'amitié ; pouvait-il me refuser un asile? J'étais vivement touchée de l'abandon absolu dans lequel me laissait l'empereur de Russie. Que sa politique me privât de tout appui, je l'excusais, mais devait-elle lui interdire les plus faibles marques d'intérêt dans la position dangereuse où je me trouvais et qu'il devait connaître? Il finit pourtant par se montrer un peu moins dur dans son oubli. Il fit acheter une partie de la galerie de la Malmaison dont les Alliés voulaient s'emparer (1). C'était sans doute plutôt pour obliger mon frère que pour moi. M. Devaux m'écrivit bien aussi que son ministre, le comte Capo d'Istria, était le seul qui l'eût écouté et je reçus, il est vrai, de

(1) Alexandre acheta moyennant 940 000 francs ceux des tableaux de la Malmaison qui provenaient de Cassel et dont la propriété aurait pu être contestée à la succession de Joséphine.

ce ministre des passeports pour me rendre à Constance, en même temps que la réponse de la Diète qui me donnait la permission de traverser la Suisse (1). Ainsi c'était encore à l'empereur de Russie seul que je devais ces faibles égards, mais, cependant, trop de choses m'avaient désabusée sur l'empereur de Russie et je ne pouvais plus me rappeler qu'il eût été mon ami.

Après quatre mois d'agitation, d'incertitudes et de périls, le 28 novembre 1815, je quittai les eaux d'Aix, ce lieu où mon cœur avait été si cruellement déchiré, ce lieu témoin de tant d'amitié perdue et de tant d'illusions détruites. Pour éviter une nuit d'auberge, j'allai à ma campagne de Prégny, lieu situé alors sur la limite de la France et de la Suisse. Vers 4 heures du matin, mes domestiques furent arrêtés et ma maison entourée par cinquante hommes armés. On croyait que

(1) M. de Failly, chargé d'affaires, au ministre, Berne, 25 novembre 1815 : « Le gouvernement de Berne vient de recevoir une lettre du conseil d'État de Zurich qui le prévient que Mme de Saint-Leu ayant sollicité la permission de se rendre à Constance en passant par la Suisse, il n'a pas cru devoir se refuser à cette demande et qu'en conséquence il invite les cantons qu'elle doit traverser de lui accorder le passage » (*Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse*, vol. 499, p. 229). — Malgré la décision des Alliés du 21 octobre, la Reine n'avait pu obtenir du gouvernement suisse l'autorisation de résider sur son territoire (*Archives nationales*, F7 6890, dossier 6431, le colonel fédéral de Sonnenberg à Finot). Les passeports pour Constance furent délivrés le 25 novembre pour Mme la duchesse de Saint-Leu et son fils; Mme Bure, nourrice; Mme Lacroix, femme de chambre; M. Caillot, valet de pied; M. Alexandre, chef de cuisine; M. Martin Lacroix, valet de chambre; M. Florentin Demougeot, cocher; M. Louison, palefrenier; M. Rousseau, valet de chambre; Mlle Cochelet, sa femme de chambre et son domestique; M. Bertrand et un domestique; M. de Marmol et un domestique (*Archives nationales* F7 6890, dossier 6431). La Reine se munit en outre des autorisations spéciales nécessaires pour traverser la Suisse, dont on trouvera le texte dans Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 47.

j'emmenais des généraux déguisés (1). Les gendarmes (2) firent partout une perquisition sévère, excepté dans ma chambre où ils n'osaient entrer malgré la rigueur de leurs ordres. Je les y obligeai en disant : « Venez, Messieurs, ne craignez pas de m'offenser; je quitte la France pour toujours; je suis encore heureuse de voir des militaires français. » Leur émotion fut visible et ils se retirèrent au même instant (3). Le sous-préfet m'envoya un ordre de M. Decazes, conçu dans des termes si peu convenables qu'il me fit sourire de pitié (4). Il était expressément défendu de me laisser mettre le pied sur le territoire français (5) ; les autorités en étaient responsables. Qu'avais-je donc fait de si héroïque pour causer tant de terreur? Je partis au bruit du canon que l'on tirait à Genève pour l'heureuse arrivée du prince de Metternich (6). Je passai le canton de Vaud sans accident (7). A Payerne, au moment où j'allais souper, un Français demanda à me parler et je vis entrer le général Ameil : « Quelle imprudence ! », m'écriai-je ; « ne peut-elle pas vous être funeste? » — « Madame, je vous dois la vie; j'ai appris votre passage dans ce pays ; pouvais-je résister au besoin de vous marquer ma

(1) Mlle Cochelet dit qu'on soupçonnait la Reine de cacher le roi Joseph déguisé en femme (*Mémoires*, t. IV, p. 64).

(2) L'opération fut faite par la gendarmerie française de Ferney qu'accompagnait le maire vaudois de Prégny.

(3) Voir *Archives nationales*, F^7 6890, le préfet du Martroy au ministre, 4 décembre 1815.

(4) Voir dans Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. IV, p. 66, la lettre du sous-préfet Fabre fils, datée de Gex, 29 novembre, et celle du préfet de l'Ain, baron du Martroy, Bourg, 19 novembre 1815.

(5) Depuis la suppression du département du Léman, le pays de Gex était compris dans le département de l'Ain.

(6) Metternich, se rendant à Venise, avait quitté Paris le 26 novembre pour arriver le 28 à Genève où il resta jusqu'au 30 novembre.

(7) La Reine coucha le 30 novembre à Lausanne (hôtel du Lion d'Or) et arriva le 1er décembre à Payerne.

reconnaissance? » Alors, il me raconta qu'avec le passeport que je lui avais donné, il s'était longtemps soustrait à toutes les recherches dirigées contre lui, qu'une nuit, s'étant arrêté dans une auberge du Valais, l'aubergiste vint le prier de partager sa chambre avec un voyageur dont la voiture était cassée. Il y consent et qui voit-il entrer? M. de Blacas qui se rendait à Naples en qualité d'ambassadeur et le même chez lequel il avait été conduit le 19 mars, accusé d'avoir voulu passer à l'Empereur ; il eût été fusillé sans les événements du 20 ; aussi, ne prit-il que le temps de s'habiller et il s'enfonça dans les montagnes. Depuis, dans un petit château isolé, il avait reçu l'hospitalité d'anciens émigrés français, qui avaient connu le malheur et qui, sachant respecter son secret, lui avaient donné la place d'instituteur de leurs enfants (1). L'empressement qu'il mit à venir me trouver lui fut fatal. Observé par quelques-uns des hommes qui épiaient mes pas, il fut bientôt forcé de quitter sa retraite, dans la crainte d'être livré à la France (2). Il m'écrivit alors. Mon frère et moi nous lui envoyâmes les moyens de rejoindre sa femme et de s'embarquer pour les États-Unis (3). Il fut pris en Hanovre, mis en prison où il est, dit-on, devenu fou. J'ai remarqué que, dans les crises politiques, l'homme a, en général, moins de force morale que la femme ; il se

(1) « Le ci-devant général Ameil, compris dans la liste du 24 juillet, est à Romain-Motiers dans le canton de Vaud, chez un forestier [M. Roland] dont il instruit les enfants et où il a pris le nom de Liéma » (*Archives nationales*, F[7] 6648, dossier : *Suisse*).

(2) Ameil quitta la Suisse dans les derniers jours de février 1816 avec l'intention de se rendre en Norvège.

(3) Voir dans le *Carnet de la Sabretache*, 1907, p. 583, une lettre d'Eugène à Ameil lui annonçant l'envoi de deux lettres de change, l'une émise par le roi de Bavière, l'autre par le Prince lui-même. Elle est datée de Munich, 23 mars 1816.

laisse plus facilement troubler et abattre. La raison en est simple : son unique mobile est l'ambition ; il doit se désespérer de ce que l'objet qu'elle poursuivait lui échappe, c'est sa plus vive douleur. La femme, au contraire, toute entière à l'affection, ne succombe qu'aux peines de cœur ; elle résiste à tout ce qui ne vient pas frapper là ; elle est donc plus courageuse sur ce qui la touche moins.

De Payerne, je devais aller coucher à Berne. Je descendis de voiture à l'entrée de la petite ville de Morat (1). Malgré le froid, je me plaisais à prendre un croquis de cette nature couverte de neige, lorsque je vis arriver des hommes armés qui m'observèrent quelque temps et me firent enfin connaître l'ordre qu'ils avaient de m'arrêter et de me retenir dans l'auberge. Je n'en fus pas émue. Rien ne m'étonnait plus. Je remarquai seulement que ce champ de bataille de Morat avait été témoin autrefois d'une expédition plus glorieuse pour les Suisses. Le seul inconvénient fut d'attendre, dans la plus mauvaise auberge et par le froid le plus rigoureux, que M. de Marmol pût obtenir l'explication de cet ordre. Il fut forcé de retourner deux fois à Fribourg et le Conseil des hautes puissances du canton mit deux jours à se décider ; il donnait pour prétexte qu'il fallait apprendre à vivre au Comité directeur qui n'avait pas annoncé officiellement mon passage [au canton de Fribourg sur lequel je n'avais que quelques pas à faire]. La véritable raison était de faire parade de l'autorité qu'on pouvait exercer impunément sur une reine détrônée et de se venger ainsi d'une longue soumission au pouvoir de sa famille. On se récrie souvent contre l'ambition des grands hommes. N'est-elle pas

(1) 2 décembre 1815. — Cf. BUDÉ, *Les Bonaparte en Suisse*, p. 133.

plus supportable encore que les vexations des petites gens animés de petites passions?

Comme j'avais été obligée de rester deux jours dans une mauvaise auberge de Morat (1), les personnes qui m'entouraient s'attendaient à chaque instant à voir arriver M. et Mme Pourtalès dont le château était voisin (2). Il leur semblait naturel que Mme Pourtalès, élevée, mariée, dotée par ma mère, me montrât quelques égards. Ni elle ni son mari ne parurent. Après tant de bienfaits cette conduite avait de quoi surprendre, mais celui que j'avais voulu marier à mon amie, Mme de Broc, celle que l'Impératrice avait traitée comme son enfant, m'intéressaient encore assez pour leur chercher une excuse. Je m'en voulais presque d'être pour eux la cause des reproches que, plus tard, ils essuyèrent à Paris et, pourtant, j'ai appris que, pour se défendre, ils m'accablaient et ils répétaient les bruits absurdes répandus sur moi, sans songer sans doute de quel poids est l'accusation de ceux qu'on croit nos amis. Je m'affligeais de découvrir de plus en plus cette triste vérité que l'adversité est l'unique épreuve de l'affection comme du dévouement.

J'arrivai à Berne (3) où M. de Krudener, ambas-

(1) L'auberge de la Couronne.

(2) Voir t. II, p. 93. M. Pourtalès avait, on le sait, épousé Mlle de Castellane-Norante, dotée par Joséphine.

(3) La Reine arriva à Berne le 4 décembre 1815. « Cette dame est arrivée effectivement le 4 de ce mois à Berne et en est repartie le lendemain, accompagnée du commandant en chef de la gendarmerie jusqu'à la sortie du canton... Sa suite se compose de seize personnes savoir : son fils, une femme de chambre, une nourrice, un valet de pied, un chef de cuisine ; Mlle Cochelet, une femme de chambre et un domestique ; M. Bertrand et un domestique ; M. Marmol et un domestique ; deux valets de chambre et le cocher de Mme de Saint-Leu » (*Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse*, vol. 499, p. 246, M. de Failly au ministre, Berne, 8 décembre 1815).

sadeur de Russie (1), me montra les plus grands égards. Longtemps officier d'ambassade en France, il se souvenait de l'accueil que je lui avais fait, et c'est sans doute à lui que je fus redevable de pouvoir sortir de cette ville, tant la haine y était animée contre le nom que je portais. Le landamman lui-même, M. de Watteville, oubliant toutes les bontés de ma mère pour son fils et pour sa femme (2) lorsqu'ils étaient venus à Paris, poussa l'inconvenance jusqu'à m'envoyer un chef de la police, son cousin. Ce dernier m'interrogea sur la personne qui avait soupé avec moi à Payerne. Je dis qu'elle m'était inconnue et qu'on n'aurait pas de moi d'autre réponse. Mes domestiques furent arrêtés et obligés de donner le signalement de ce pauvre général Ameil, qu'heureusement ils n'avaient vu que cette fois et qu'ils donnèrent à dessein tout de travers. Je quittai ce canton, escortée d'un colonel de gendarmerie et suivie de tous les espions du pays (3). Il était réelle-

(1) Le baron Paul de Krudener était le fils de Mme de Krudener, l'amie d'Alexandre Ier. — « En 1815, le chargé d'affaires de Russie fit toutes les démarches imaginables, officielles et confidentielles, pour obtenir des Suisses de permettre à Mme Hortense de se fixer dans leur pays » (Auguste de Talleyrand au ministre, Berne, 17 février 1817, *Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse*. vol. 504, f° 97).

(2) Charles-Emmanuel de Watteville, baron de Belp, était le père du baron Albert de Watteville, officier d'ordonnance de l'Empereur, né à Berne le 15 mars 1787, mort en 1812.

(3) « Dès son arrivée à Berne, le directeur de la Police s'est présenté chez elle pour lui faire avouer le nom d'un individu qui était venu la trouver à Payerne, frontière du canton de Vaud, mais elle s'obstina à protester qu'elle ne le connaissait pas, disant seulement que c'était un Français malheureux dont le nom même lui était inconnu, ce qui était bien évidemment faux puisque cette personne avait passé la soirée et était restée à souper avec elle. On n'a rien pu découvrir non plus des domestiques qui ont été interrogés. Mme de Saint-Leu n'ayant pu obtenir l'autorisation de résider en Suisse, malgré les démarches réitérées du chargé d'affaires de Russie (le baron de Krudener), cette dame passera probablement l'hiver à

ment plaisant et ridicule de voir tant de craintes, tant de précautions à l'approche d'une femme faible, souffrante et d'un jeune enfant de sept ans. Les hommes me paraissaient si peu dans leur bon sens que tantôt ils me faisaient sourire de pitié, tantôt ils me donnaient un sentiment d'orgueil. Je vaux donc quelque chose, me disais-je, car j'ai été dans la plus haute des positions ; j'ai vu bien des gens trahis par le sort ; comme ils m'intéressaient, comme j'étais occupée d'alléger leurs souffrances, de leur éviter un moment d'humiliation, je croyais que tout le monde aurait fait comme moi. Je m'apercevais du contraire. J'avais donc quelque mérite et cette idée me satisfaisait assez pour me faire supporter toujours avec le même calme toutes les vexations auxquelles j'étais en butte. M. de Krudener me prouva encore combien j'étais devenue étrangère à l'empereur de Russie, puisqu'à son passage en Suisse où il savait que je me trouvais, il n'avait pas même pris la peine de s'informer de moi à son ambassadeur (1). Je ne pouvais pourtant me persuader qu'autrefois il eût manqué de sincérité à mon égard. On se trompait sans doute en disant qu'il n'avait sacrifié qu'à l'opinion en se montrant bien pour moi en 1814 et mal en 1815. J'aimais mieux chercher l'explication de ce changement et dans la défiance naturelle de son caractère et dans les intrigues mises en œuvre pour l'augmenter.

En voici une qui tient de la perfidie. Lors du débar-

Constance où il serait sûrement important de la faire surveiller, car on n'ignore pas les mauvaises dispositions de la plupart des personnes de sa suite » (*Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse,* vol. 499, f° 246, de Failly au ministre, Berne, 8 décembre 1815).

(1) L'empereur de Russie arriva à Zurich le 9 octobre 1815 à 3 heures du soir et en repartit le 10 octobre à 9 heures du matin pour Constance (*Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse,* vol. 499, f° 171, M. de Failly, chargé d'affaires, au ministre, Zurich, 10 octobre 1815).

quement de l'Empereur, on intercepta une lettre de moi adressée à mon frère (1), dans laquelle je le priais de parler à l'empereur de Russie pour le maintien de la paix, seul objet de mon ambition. Mon écriture fut imitée et l'on ajouta à ma lettre certains conseils sur la manière de prendre l'empereur de Russie dont je me vantais de connaître l'orgueilleuse faiblesse. Cette lettre fut mise autour d'une bouteille d'odeur et lui fut portée. Si ce récit est vrai, ce que je dois présumer par la question que me fit M. Boutiaguine la dernière fois que je le vis à Paris sur une lettre autour d'une bouteille, question que je ne compris pas alors, ne dois-je pas être moins sévère dans le jugement que je puis porter sur l'empereur?

Après un voyage dont les persécutions et l'excessive rigueur du froid avaient multiplié les désagréments, j'arrivai à Constance, ville frontière du grand-duché de Bade (2). L'aspect de ses tristes habitations, la soli-

(1) Voir plus haut p. 343.

(2) La reine dîna, le 5 décembre, à Aarau, coucha le même jour à Baden, dîna le 6 à Zurich et coucha à Winterthur. Enfin, le 7 décembre 1815, elle dîna à Frauenfeld (hôtel de la Couronne) et arriva dans la soirée à Constance où elle s'établit d'abord à l'auberge de l'Aigle. Brisée par ses émotions, elle eut la faiblesse d'écrire au duc de Richelieu la lettre suivante, conservée aux *Archives des affaires étrangères, Mémoires et documents, France*, vol. 1794, f° 154.

« Constance, ce 10 décembre 1815. — Monsieur le duc, En arrivant à Constance, mon premier soin est de vous remercier de la bienveillance avec laquelle vous avez bien voulu acquiescer à mon désir d'y demeurer. J'espère y trouver la tranquillité qui fait seule mon ambition et je serai heureuse de vous la devoir. J'aime à penser que vous m'avez rendu plus de justice que ceux qui, me connaissant depuis mon enfance, auraient dû apprendre à me juger, car, me croire capable d'ingratitude et de m'être mêlée de choses qui sont si loin de mon caractère, c'est non seulement me faire tort, mais c'est aussi me toucher par le côté le plus sensible. J'ai toujours besoin de me croire sous la protection du Roi, car je n'ai jamais mérité de la perdre ; mais si la méchanceté du monde voulait encore chercher à m'atteindre,

tude de ses rues désertes, le calme qui semblait y régner, me la présentèrent d'abord comme un coin reculé du monde. Ce silence après tant d'agitation, cet isolement après tant de passions déchaînées contre moi, tout me plaisait et me promettait là ce repos qui me fuyait sans cesse. Mais un chambellan de la cour de Bade (1) fut envoyé pour me représenter que les traités ne permettaient à aucun des membres de la famille impériale de s'établir ailleurs que chez l'une des quatre grandes puissances. Cette rigueur pour une parente, qui avait souvent donné des preuves d'amitié au Grand-duc, me toucha d'abord vivement. Depuis, sachant qu'il avait résisté à toute sa famille qui voulait faire casser son mariage, j'ai trouvé tout simple qu'il ne voulût pas s'attirer de nouveaux tourments pour un intérêt éloigné.

Encore une fois, où fallait-il donc aller? Mon courage à supporter les vicissitudes du sort étonnait toujours. Je n'en avais aucun mérite : sans force contre les peines du cœur, j'en avais reçu des impressions ineffaçables. La fortune seule me trouvait au-dessus de ses atteintes. On s'élève quand on perd sans émotion de frivoles grandeurs ; on découvre avec orgueil la noble faculté qui les fait mépriser ; et la haine elle-même qui croit nous accabler, nous aide par ses exagérations à supporter ses injustices.

je me confierais à votre justice éclairée, Monsieur le Duc, et je serais tranquille. L'estime générale dont vous jouissez m'est un sûr garant que ma confiance ne peut être mieux placée. Recevez, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération.

HORTENSE, duchesse de Saint-Leu.

(1) Ce chambellan était K. L. R. Gayling von Altheim, né le 16 avril 1778. Voir *Archives des affaires étrangères, Corr. pol., Bade*, vol. 14, f° 161, M. de Montlezun au ministre, 6 septembre 1816, et Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 102.

CHAPITRE XXI

A CONSTANCE
(7 décembre 1815-avril 1817)

Le gouvernement de l'Empereur. — La famille impériale. — Les Bourbons. — L'espionnage. — Exilés français. — M. de Krudener. — Visite d'Eugène. — Le bois de Lorette. — Le comte de Libri. — M. de Flahaut en Angleterre. — Visite à Eugène. — Séjour à Gais. — Louis demande la dissolution de son mariage. — Encore M. de Flahaut. — Pèlerinage à Einsiedeln. — La confession. — Le pardon. — La rupture avec Flahaut. — Achat d'Arenenberg. — Le grand-duché de Bade interdit. — La Bavière hospitalière. — Achat d'un hôtel à Augsbourg.

Cependant les passeports du ministre de Russie qui, au nom des Alliés, fixaient mon séjour à Constance (1) parvinrent à rassurer et l'on me permit d'y rester provisoirement. Je ne fus donc pas forcée d'exposer encore ma santé entièrement détruite à tous les dangers d'une saison rigoureuse et je m'établis dans une petite maison au bord du lac (2).

(1) Voir la lettre d'envoi de ces passeports par M. de Woyna, Paris, 25 novembre 1815, dans Mlle COCHELET, *Mémoires* t. IV, p. 51. La Reine les reçut le 1er décembre.

(2) A Constance, la Reine resta à l'auberge de l'Aigle jusqu'aux premiers jours de 1816. A ce moment elle s'installa dans une maison du faubourg de Petershausen, près du pont couvert appartenant à M. Zumstein. « Cette maison qui, par sa position, a de loin quelque apparence n'est en résumé qu'une bicoque mal construite ; elle est percée de tant de fenêtres que c'est une véritable lanterne ; on monte, par un escalier de bois, à une galerie ouverte également en bois, sur laquelle donne l'entrée de toutes les chambres de la maison, composée de cinq

La persécution vint me retrouver là sous tant de formes que je ne savais auquel des gouvernements supposer le plus d'animosité contre moi. On pense bien que les ministres de France se distinguaient : ils n'avaient garde de laisser échapper une aussi bonne occasion de faire preuve de dévouement à un nouveau souverain, surtout ceux qui, comme M. Auguste de Talleyrand, avaient servi l'Empereur (1). J'aurais pu douter néanmoins de la malveillance personnelle de Louis XVIII. Il avait dit au duc d'Otrante : « On m'a répété beaucoup de mal d'elle ; je ne le crois pas. Qu'elle aille quelque temps en Suisse ! Tout s'arrangera et elle reviendra. » Je n'étais guère disposée à profiter de cette bonté ; je me rappelais trop tout ce que m'avait coûté mon séjour à Paris et je jouissais en quelque sorte d'être franchement dans ma position. Ce n'est donc pas au souverain que je m'en prenais, mais à ces hommes ambitieux qui, pour se rendre nécessaires, s'imaginent que, jusqu'au malheur, il faut transformer tout en sujet d'effroi.

Le gouvernement de l'Empereur était supérieur à ces petitesses, employées presque partout ailleurs. Un ennemi abattu n'était plus à craindre et le rapport d'un subalterne ne pouvait plus nuire. Son génie pénétrant faisait tout de suite la part de la vérité et celle du mensonge. La défiance l'eût-elle porté à croire le mal, la conviction de sa force l'aurait aussitôt rassuré et même cette espèce de dédain qu'il avait pour les hommes le rendait toujours indulgent. Il était rare qu'il se

à six pièces assez mal closes et blanchies à la chaux » (Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. V, p. 119). La Reine la meubla avec les meubles de l'hôtel de la rue Cerutti, d'abord envoyés à Prégny.

(1) M. de Talleyrand, ministre de France en Suisse, et M. de Montlezun, ministre de France auprès du grand-duc de Bade. M. de Talleyrand avait été chambellan de l'Empereur.

trompât dans le jugement général qu'il en portait, mais il les offensait souvent par l'application particulière qu'il en faisait. Aussi, ceux dont l'intérêt est le principal mobile étaient-ils toujours satisfaits, tandis que ceux dont l'estime est le premier besoin avaient toujours quelque chose à désirer.

Tant de travaux ne laissaient à l'Empereur que le temps de s'occuper des facultés des hommes et non de leur caractère et, s'il est tombé dans quelque erreur, c'est pour avoir cru trop à lui ceux dont il avait contenté l'ambition plutôt que flatté l'amour-propre. Il aurait dû se souvenir que la passion n'a plus de calcul. Ainsi, lorsqu'il s'unit franchement à l'Autriche par son mariage, il se confia dans cette alliance parce qu'il croyait avoir confondu les intérêts des deux puissances, mais, s'il oubliait ses succès, pouvait-il croire qu'elle oubliait sitôt ses revers?

Il avait aussi l'âme trop haute pour comprendre la haine : il a pu l'inspirer sans la ressentir, comme il a été instruit de celle qu'on lui portait sans la punir. Aussi pardonnait-il facilement tout, hors ce qui touchait à son pouvoir et troublait sa marche. Un jour je lui ai entendu dire ces paroles : « J'ai un but ; il est grand et je veux y arriver. Tant pis pour ceux qui se trouveraient sur mon chemin. » Et il prit pour image une montagne difficile à gravir, au sommet de laquelle il se dirigeait avec force, renversant à droite et à gauche tout ce qui lui faisait obstacle, mais attendant le succès pour secourir ceux qu'il avait pu blesser en route.

Je lisais dans ma profonde retraite toutes les calomnies répandues contre lui et auparavant, je l'avoue, je n'avais pu concevoir jusqu'à quel point les passions sont capables de renier ce qu'elles ont encensé. C'est surtout comme Française que je souffrais de voir que

des hommes de ma nation se respectassent si peu qu'une captivité si inouïe d'un grand homme n'eût pas désarmé la haine et qu'on aimât mieux outrager sa gloire que plaindre son malheur. L'ingratitude allait jusqu'à des mépris et l'on a vu cette foule de grands et de rois qu'il avait faits lui refuser un titre que, sans lui, ils n'eussent jamais porté. Mais que peuvent tant de petitesses contre le génie?

Pour nous, il n'est sorte de dédain dont nous ne fussions l'objet : il eût fallu nous rabaisser nous-mêmes pour être au goût des autres et la reine de Westphalie, si noble dans sa conduite, disait avec raison : « Ils sont même jaloux de l'air que nous respirons ». Il faut rendre justice à la famille de l'Empereur : elle a montré de la noblesse, du caractère, de la fierté dans toutes les circonstances ; sans appui, sans fortune, en butte à toutes les vexations, elle a su mériter encore de la considération partout où le sort l'a jetée. Il est vrai que si le malheur perfectionne l'homme, s'il est facilement grand dans la fortune, c'est que son véritable écueil est la prospérité.

Ce fut encore au moment de mon arrivée à Constance que je reçus la nouvelle de la mort du maréchal Ney (1). J'apprenais par là qu'on ne pardonnerait plus, même à la gloire. Vainement, sa femme avait-elle tout tenté pour le sauver ; il devait périr puisque tant de hauts faits n'avaient pu l'absoudre, mais, du moins, M. Lavallette, si calme, si estimé, et tout au plus coupable aux yeux d'un parti d'un inviolable attachement à l'Empereur, comment ne fut-il pas sauvé, même par politique? Lorsque je lus qu'il ne l'avait été que par le dévouement de sa femme, je tremblais qu'il ne fût repris, car, alors, plus d'espoir en cette clémence sur laquelle j'avais tant

(1) Fusillé le 7 décembre 1815.

compté (1). Mais je m'abusais de juger ce qui était alors d'après ce que j'avais vu autrefois. L'habitude d'approcher un homme supérieur et de remarquer toujours de la grandeur dans ses desseins m'avait accoutumée à croire que j'en devais retrouver partout. J'oubliais que les hommes ordinaires se ressemblent tous et se laissent guider par des passions ordinaires.

Pour prévenir l'erreur des jugements en général, il faudrait toujours avoir soin de redescendre au niveau de ceux qu'on veut juger. Aussi tout m'étonnait en France. Je ne comprenais rien aux fureurs qui s'y exerçaient. Je me rappelais bien une partie de celles qui, dans mon enfance, avaient frappé ma famille même, mais des hommes sans principes, sans éducation, en étaient coupables pour la plupart. Aujourd'hui, sous l'autorité d'une famille respectable, intéressante par ses malheurs, des Français étaient assassinés impunément par d'autres Français. Les Bourbons étaient-ils donc devenus étrangers à leur patrie? Ils répudiaient aussi la gloire de nos armes, le bienfait de nos institutions dont ils allaient pourtant profiter. Au lieu de montrer l'armée rebelle, la nation corrompue, il fallait lui rendre justice et se placer hautement à la tête de tout ce qui était bon. La justice rendue aux services rendus aurait attaché à leurs nouveaux souverains ceux que tant de marques de mépris en éloignaient. Telles étaient alors mes doléances.

Plus calme depuis, je me suis dit : c'est l'effet ordinaire d'une contre-révolution quand une main ferme ne la dirige pas, et je plaçais dans la bouche du souverain ce proverbe : Qu'on me sauve de mes amis, je me charge de mes ennemis.

(1) L'évasion de Lavallette eut lieu le 20 décembre 1815.

Pour moi, l'espionnage m'environnait de tous côtés et sous toutes les formes. Pour arriver jusqu'à ma personne, il empruntait le plus souvent le langage du malheur. Je l'écoutais toujours au risque d'être trompée ; j'essayais même de calmer ceux qui, à leurs prières, mêlaient l'expression, vraie ou fausse, de plaintes exagérées. Je n'en demeurais pas moins une personne redoutable à tous les gouvernements. Comme il n'existait rien de réel contre moi, on forgeait mille contes les plus bizarres et les plus ridicules. Tantôt j'avais paru, déguisée, à Paris ou dans quelque autre partie de la France (1), tantôt j'envoyais des lettres aux officiers réformés. Un autre jour, je recevais des émissaires. Enfin, plus ces absurdités étaient dénuées de preuves, plus on me supposait dangereuse et habile. Quelquefois je me reportais à cette époque de tourments où mon mari se créait des fantômes qui troublaient toute sa vie et la mienne. Je retrouvais dans les gouvernements absolument les mêmes travers ; ils me dressaient les mêmes embûches, auxquelles je n'opposais, comme alors, que la droiture de mes démarches et la pureté de mes intentions. J'avais, de plus, pour augmenter ma résignation, cette idée que je n'avais pas autrefois : c'est que, sans doute, ma destinée voulait que je fusse toujours injustement soupçonnée, et je m'y soumettais sans murmure comme à une chose inévitable.

Je vis arriver à Constance des exilés français, d'anciens conventionnels, presque tous accablés de vieillesse

(1) Déjà en octobre 1815, on avait fait courir le bruit que la Reine était cachée à Paris chez la comtesse Hulin (Anglès, préfet de Police, au ministre de la Police, Paris, 22 octobre 1815, *Archives nationales*, F^7 6890). En janvier 1816, on la soupçonna également d'être réfugiée à Louye, chez M. d'Arjuzon, mais la gendarmerie, mise en branle, ne put rien découvrir.

et d'infirmités (1). Chassés impitoyablement de la Suisse, ils venaient mourir près de moi. Une pauvre femme atteinte d'une fluxion de poitrine ne put obtenir la permission de s'arrêter à Berne et périt une heure après son arrivée à Constance. A la vue de tant de rigueur, des esprits faibles auraient en vérité pu croire Mme de Krudener réellement inspirée lorsqu'elle s'écriait : « Ceux qui embrasseront la cause de l'Empereur Napoléon seront persécutés, poursuivis ; ils ne trouveront pas un asile où reposer leur tête. »

Je vais donc expliquer le caractère de Mme de Krudener comme j'ai cru le deviner, et raconter ce que, depuis, j'ai appris sur elle. Après l'avoir écoutée quelque temps, il était facile de voir que la tendresse de son cœur l'avait conduite à la religion et que son imagination l'avait égarée. Chaque inspiration lui semblait venir de la Divinité ; elle n'en avait que de douces et de bonnes ; sa doctrine était sans danger pour elle mais, pour les autres, ne pouvait-elle pas leur persuader que le mouvement de leurs passions était un ordre sacré?

(1) La loi du 12 janvier 1816, dans son article 12, venait d'exiler à perpétuité de France les régicides ayant voté l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire. — Extrait d'une lettre d'un agent du comte de Talleyrand, Constance, 24 juin 1816 : « Mme Hortense, qui les protège beaucoup, en voyait quelques-uns dans les commencements mais la crainte de se compromettre l'a décidée à organiser une petite poste : une fille qui parle les deux langues leur apporte et reporte les papiers publics et autres commissions. Pour ce qui est plus intéressant, j'ai vu son aumônier s'aboucher avec quelques-uns d'eux hors de la ville, où elle habite elle-même à environ 400 pas d'une route qui conduit à différentes promenades ; j'ai vu ce petit abbé avec sa figure de conspirateur remettre des papiers à un de ces régicides » (*Affaires étrangères, Corr. pol., Suisse*, vol. 502, f° 195). D'après le même agent, 24 proscrits se trouvaient alors à Constance. Parmi eux Mlle Cochelet cite Brival, ancien député de la Corrèze, et Fauvre-Labrunerie, membre de la Convention pour le Cher.

Des dames de l'impératrice de Russie la voyaient souvent à Bade en 1814 et, sans doute, elle leur avait fait les mêmes prédictions qu'à moi. L'empereur de Russie en fut instruit et, lorsqu'il traversa le grand-duché de Bade avec son armée, il désira vivement la voir. Un peu de superstition vient toujours se mêler à nos craintes et à nos espérances. L'homme a besoin alors de percer dans l'avenir et de trouver un appui dans le surnaturel. Alexandre, pieux de sa nature, était tout prêt de recourir à l'erreur. Ne sachant où rencontrer Mme de Krudener, seul, à genoux, il suppliait Dieu de la lui envoyer, lorsqu'on frappe à sa porte et on lui remet une lettre de celle même qu'il croit capable de lui donner des avis importants (1). Il est permis d'être surpris d'un tel à-propos. Elle faisait des réclamations en faveur de malheureux. Elle est appelée auprès de l'Empereur et ne le quitte plus jusqu'à Paris. Pendant son séjour dans cette ville, il vient seul tous les soirs chez elle (2), prie avec elle, ne soutient aucun de ceux qu'il s'imagine que Dieu a frappés et, au nom de l'amour divin, renonce à l'amour du prochain qu'un triste aveuglement peut seul en séparer. Pour elle, qui n'envisage que leur bonheur futur, elle court dans les prisons consoler les condamnés, pleure sur leur sort, voit La Bédoyère, l'exhorte à la prière et regarde comme impossible de sauver ceux dont elle attribue à Dieu seul la sentence (3).

(1) La première rencontre de l'Empereur et de Mme de Krudener eut lieu à Heilbronn (Wurtemberg), en mai 1815. Cf. Charles EYNARD, *Vie de Mme de Krudener*, Paris, Cherbuliez, 1849, in-8°, t. I, p. 339.

(2) Mme de Krudener avait été logée à Paris à l'hôtel Montchenu, faubourg Saint-Honoré, qui, par son jardin, communiquait avec l'Élysée où Alexandre s'était installé.

(3) Mme de Krudener ne semble pas avoir vu La Bédoyère. Sur son rôle dans toute cette affaire, voir LA BÉDOYÈRE et MARICOURT, *Georgine de Chastellux et Charles de La Bédoyère*, *loc. cit.*, p. 247.

Cependant, l'Empereur Napoléon n'a pas rempli entièrement le rôle que son imagination lui prêtait. Depuis longtemps, elle ne doute pas qu'il ne soit cet Antéchrist prédit aux nations dont il doit se faire adorer. Tant qu'elle ne l'a pas vu prendre la place de la Divinité, elle dit toujours : Il reviendra et elle travaille sans cesse au moyen de garantir les hommes de ce qu'elle appelle leur plus grande perdition. A cet effet, la Sainte-Alliance est créée. L'idée vient d'elle. Elle est toute religieuse et la politique s'en est emparée pour donner plus de force à ses desseins. Voilà comme une faiblesse prépare de grands événements !

On pense bien que je n'ai eu ces détails que de Mme de Krudener. Un jour, je lui disais en riant : « C'est plutôt l'empereur de Russie qui aurait quelque chose de l'Antéchrist. Ne trouve-t-on pas en lui l'attrait, la séduction et tout le charme qui tient à la personne, tandis que la grandeur de l'Empereur Napoléon captive, subjugue par l'admiration, mais cause un respect craintif qui exclut presque toujours les douces émotions de l'âme. » Elle n'entendait pas la plaisanterie sur cet objet et finissait toujours en disant : « Si c'est là l'homme destiné au malheur des nations, ce n'est pas sa faute et nous devons prier pour lui. » Je n'ai jamais vu de femme inspirer autant de tendresse par sa bonté, de crainte par sa folie et de folie par son éloquente persuasion. Aussi son exaltation n'ayant fait qu'augmenter et s'étant abandonnée à une espèce de prédication, a-t-elle été persécutée, poursuivie partout, jusqu'à ce qu'enfin elle ait pu trouver un asile en Russie (1).

(1) « Elle allait de ville en ville à travers l'Allemagne ; les uns la traitaient de visionnaire c'est-à-dire de folle ; pour les autres elle était une sainte. Les gouvernements allemands ne la voyaient pas sans quelque inquiétude » (LACOUR-GAYET, *l'Egérie d'Alexandre Ier*,

J'étais depuis quelque temps à Constance lorsque j'eus le bonheur d'embrasser mon frère (1). Il avait laissé sa famille à Munich et il venait me faire une visite. Que de choses à lui raconter et comme un moment de plaisir fait oublier de souffrances ! Je n'étais donc plus seule sur la terre et quelqu'un me gardait un véritable intérêt ! Il écouta sans étonnement le récit des nombreux tourments qu'on m'avait suscités, m'apprit toute la haine dont le nom français était l'objet et dont lui-même s'était ressenti, quoique étranger aux derniers événements. Il ne me cacha pas que plusieurs libelles contre moi circulaient dans l'Allemagne ; il en avait été ulcéré et, sans avoir un instant méconnu sa sœur, il gémissait de tant de blâmes accumulés sur elle. Pour lui, sorti pur de ce chaos, il avait obtenu toute la justice qu'il méritait. Brave, loyal, franc, généreux, incapable de manquer à sa parole, préférant l'honneur à l'éclat du rang, une noble obscurité à un pouvoir mal acquis et un devoir à une jouissance, d'un caractère gai, indulgent, égal et doux, facile pour les plus petites choses de la vie, ferme sur les grandes, d'un esprit plus solide que brillant, ses sentiments plus vifs qu'expansifs, un jugement aussi sain que profond, travaillant toujours pour un homme jaloux de son pouvoir, il prit l'habitude de s'effacer en quelque sorte et de se tenir dans l'ombre. Or l'on ne connaît, l'on n'admire dans le monde de facultés que celles qui font éclat. Enfin, je venais de quitter le grand homme et je retrouvais l'homme de bien.

dans la *Revue mondiale* du 1er mai 1925.) L'amitié d'Alexandre se refroidit à partir de 1816 et elle ne put rejoindre la Russie qu'en 1818 sans approcher de nouveau l'Empereur.

(1) Le prince passa à Augsbourg la semaine précédant Pâques (14 avril 1816).

Il m'apprit que M. Lavallette était caché près de lui avec la permission du roi de Bavière, et nous convînmes qu'au printemps j'irais voir sa petite famille, qu'il était impatient de me faire connaître. A son départ, je me retrouvai de nouveau livrée à moi-même et, le croirait-on, environnée de plus d'écueils ; à cette époque la visite d'un frère ne pouvait paraître naturelle ; il n'est sorte d'inquiétudes qu'elle ne fit naître ; jamais les hommes ne se montrèrent plus poltrons et plus petits qu'à cette époque.

Je reçus un jour une lettre de M. de Metternich avec un passeport du gouvernement autrichien. Il m'invitait, de la part de son souverain, à venir m'établir dans ses États où je serais traitée avec tous les égards que je méritais (1). C'était sans doute le gouvernement sur lequel j'avais dû le plus compter. Mes enfants étaient cousins du petit-fils de l'empereur d'Autriche, mais s'en souvenait-il encore? N'avait-il pas donné de trop justes causes de se défier de lui? Je pris le parti de refuser pour le moment, ajoutant qu'à Constance comme dans ses États j'espérais toujours retrouver son appui. Je préférais, je l'avoue, une liberté inquiète à une prison protectrice et, d'ailleurs, ma retraite solitaire n'était pas sans charmes pour moi. Le pays était magnifique. Non loin de la ville se trouvait un petit bois nommé Lorette, où j'allais tous les matins faire une promenade. Ces hautes montagnes couvertes de neige qui se reflétaient dans le lac formaient un point de vue sévère et imposant, tandis que près de nous les feuilles commençaient à paraître, la violette se montrait déjà

(1) Cf. Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. IV, p. 163, et *Affaires étrangères, Corr. pol., Autriche*, vol. 397, f° 216, le comte de Caraman au ministre, 28 août 1816. M. de Metternich offrait Bregenz, sur le lac de Constance, comme refuge à la Reine.

et la nature s'embellissait chaque jour. Ma principale affaire était d'assister aux progrès du printemps, comme mon unique plaisir celui de cueillir les fleurs qu'il nous donne. Plus on a à se plaindre des hommes, plus on jouit de la nature. Elle seule repose l'âme et parvient à adoucir les plus pénibles impressions. De toutes les habitudes du luxe et de la grandeur, le croirait-on, la chose qui me manquait le plus et dont la privation me causait un regret involontaire était un bouquet de roses et de violettes de Parme que, tous les matins, on m'apportait de Saint-Leu. Le but de mes désirs était de posséder ce bois de Lorette, d'y faire bâtir une petite maison et d'y réunir quelques amis (1). Je faisais mes plans et, comme la laitière de La Fontaine, je voyais déjà s'élever une maison bien simple et bien jolie. Je croyais déjà sentir les violettes et les roses que je n'aurais pas manqué d'y planter et je me livrais à ces projets avec toute l'ardeur d'un désir que la raison, comme le sentiment, approuve. Bientôt j'appris que des ordres étaient venus de ne me laisser faire aucune acquisition dans le grand-duché de Bade (2). Voilà comme les sacrifices devaient s'étendre aux plus petites comme aux plus grandes choses de la vie !

Si, jusqu'alors, aucune démarche de ma part n'avait justifié l'opinion conçue par les souverains que je me mêlais de politique, une circonstance particulière a pu, si elle a été connue d'eux, donner quelque base à leurs allégations, mais sauver un condamné politique n'est un acte blâmable qu'aux yeux des partis passionnés. Je reçus d'un banquier la lettre d'un colonel enfermé dans les prisons de Lyon. Il m'annonçait que le général

(1) Les bois de Lorette, jadis propriété de l'évêque de Constance, avaient été donnés par Napoléon au prince Louis de Bavière.

(2) Voir Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 161.

Mouton-Duvernet, voué à la mort, pouvait être sauvé si l'on réunissait cent mille francs qu'exigeait le concierge (1). Il n'en manquait plus que vingt mille pour compléter la somme. Les moments étaient précieux. Le général allait être transporté dans une autre prison et plus d'espoir alors. C'était donc avec confiance qu'on s'adressait à mon frère et à moi et qu'on nous suppliait de concourir le plus promptement possible à la délivrance d'un brave militaire. J'expédiai la lettre à mon frère, mais quand la réponse arrivera-t-elle? Le moindre retard peut être fatal au prisonnier. Je n'avais pas d'argent. Je prends le parti d'envoyer un diamant de la valeur de vingt mille francs. Je me cache à tous ceux qui m'entourent, comme si j'eusse fait une mauvaise action. Ils s'inquiétaient de la plus petite aumône, tant on avait répété que je répandais de l'argent pour soulever le peuple. Qu'auraient-ils dit de ce diamant? Rien néanmoins ne m'eût arrêtée. Il s'agissait de la vie d'un homme. Je reçus deux réponses : l'une de mon frère qui consentait à secourir le prisonnier, l'autre du colonel qui m'accusait réception du diamant et en même temps m'entretenait de détails politiques, des scènes tragiques du Midi, de l'affaire de Grenoble (2) et de l'espoir d'un changement. Cependant, le général Mouton-Duvernet est jugé et fusillé (3). J'écris au banquier de prévenir son

(1) Mouton-Duvernet commandait, depuis le 15 janvier 1815, la subdivision de Valence. Il fut l'un des premiers à se rallier à l'Empereur au retour de l'île d'Elbe. Après Waterloo il fut nommé, par le Gouvernement provisoire, gouverneur de Lyon le 4 juillet. Compris sur l'ordonnance du 24 juillet, il trouva un refuge sûr à Montbrison chez M. de Meaux mais il se livra lui-même le 14 mars 1816. Il comparut devant le conseil de guerre de la 19e division militaire le 15 juillet 1816 et fut condamné à mort le 19 juillet.

(2) L'affaire Didier (5 mai 1816).

(3) Mouton-Duvernet fut fusillé sur le chemin des Étroits, à Lyon, le 27 juillet 1816.

correspondant qu'à l'avenir je ne recevrai pas de lettres d'un pays où je ne puis être utile au malheur. Le banquier arrive. Ma lettre lui ouvre les yeux. Nous étions joués l'un et l'autre par un intrigant auquel il avait prêté de l'argent (1). En lui laissant lire cette espèce de rapport politique qui m'était adressé, on lui avait fait accroire que, par mon influence, éclaterait bientôt en France une heureuse révolution et le banquier avançait ses fonds sans méfiance. Pour éviter un éclat qui eût compromis mon nom, je fus obligée de compenser une partie de ses pertes (2).

Les sacrifices de ce genre ne me coûtaient pas. Je n'avais jamais connu le prix de l'argent. L'idée d'avoir une seule dette m'était insupportable. Hors ce scrupule, tout ce que j'avais appartenait aux autres. Il ne m'était pas arrivé une fois de dire non à une demande d'argent. Comment humilier celui assez malheureux pour en demander? En 1814, presque du jour au lendemain, ma fortune avait été réduite par les traités de deux millions de revenus à quatre cent mille francs. J'en fus d'abord surprise. Qu'allais-je faire? Cette somme seule de quatre cent mille francs était, dans mon budget, appliquée à des dons ; mais avec mon peu de

(1) Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. IV, p. 183), en racontant cette même anecdote dit : « La lettre était signée : le comte L. de B. » mais Mlle Masuyer (*Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, p. 842) précise qu'il s'agit du colonel comte de Libri. — Le colonel Bagnano de Libri fut condamné, le 22 mai 1816, par la Cour d'assises du Rhône, à dix ans de travaux forcés, à une heure de carcan et à la flétrissure pour « avoir fait circuler des lettres de change fausses ». Son pourvoi fut rejeté en juillet par la Cour de cassation. Libri tenta de s'empoisonner et fut attaché au carcan sur la place des Terreaux, à Lyon, le 27 juillet. (*Moniteur universel* du 31 mai, 2 juin, 16 juillet, 25 juillet, 7 août 1816, nos 152, 154, 198, 207, p. 623, 632, 801, 838, 889.)

(2) D'après Mlle Masuyer, la Reine et le prince Eugène remirent chacun 5 000 francs au banquier de Bâle.

goût pour le luxe, la réforme me fut facile et mes arrangements furent bientôt pris. A présent, quelle énorme différence ! Plus de revenus, plus de ressources que dans mes diamants et mes tableaux que j'aurais dû vendre sur-le-champ pour me créer une fortune, mais c'était justement de la fortune dont je m'occupais le moins, comme si je m'étais imaginé qu'on pouvait s'en passer pour vivre. Aussi le produit de mes premières ventes a-t-il été consacré à faire un sort à ceux qui m'accompagnaient. Si j'aimais à penser qu'ils n'étaient près de moi que par dévouement, il m'était doux encore de les rendre assez indépendants pour n'en plus douter (1). Dans mon impatience de les voir tous heureux, j'avais fait venir leurs enfants, leur famille entière (2), trop tôt sans doute si j'eusse consulté la raison, mais je n'écoutais que ma chimère du bonheur des autres et toujours vainement. Quelle que soit la résignation de ceux qui partagent notre adversité, presque jamais ils ne la supportent comme la personne même qu'elle frappe. Les plus vifs regrets sont pour eux. La perte des biens, la privation des douces habitudes de la vie semblent les toucher seuls. Ils sont les plus difficiles à consoler. C'est naturel, tandis que la personne vraiment accablée par le sort s'élève au-dessus de ces peines communes et se soutient par la grandeur même du sacrifice.

Ma seule occupation, dans la retraite où je vivais, était

(1) A son départ de Paris, la Reine avait donné à chacun des membres de sa maison le mobilier de l'appartement qu'il occupait dans son hôtel. Cf. Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. III, p. 283.

(2) C'est ainsi que l'on vit arriver bientôt à Constance Mme Cochelet mère, M. Adrien Cochelet, ancien préfet, M. Charles Cochelet (Carli), ancien payeur de l'armée, frères de la lectrice de la Reine. Mme Cochelet mère était née Marie-Charlotte-Victoire Mathis et avait cinquante-neuf ans en 1816. Claude-Vincent Rousseau fit également venir sa femme, etc., etc.

de composer de tristes romances. Je les faisais facilement. Le mouvement d'un salon même ne m'était pas désagréable. *Partant pour la Syrie* fut faite à la Malmaison lorsque ma mère jouait au tric-trac (1). Elle eut du succès et fut chantée pendant la guerre de 1809, comme la *Sentinelle* l'avait été pendant la guerre d'Espagne. Depuis, à chaque campagne, on venait me prier d'en donner une, ce que je faisais toujours avec peine, car je n'aimais pas à passer pour un auteur, réputation trop brillante pour mon faible talent. A Constance, je n'avais que peu de livres et aucun recueil de poésies où je pusse trouver des paroles. J'avais fait autrefois quelques couplets pour mon frère ; j'essayai d'en composer, mais l'obligation de trouver une rime, de me renfermer dans une mesure me fatigua bientôt et, après quelques mauvais vers, j'en restai à la musique.

Je recevais souvent des lettres de M. de Flahaut. Il était bien traité en Angleterre et ne pensait qu'aux moyens de se rapprocher de moi (2). L'idée de le voir

(1) Sur l'origine de *Partant pour la Syrie*, voir JAL, *Dictionnaire critique, loc. cit.*, édit. 1870, article Alvimare, p. 31, et A. POUGIN, *Chronique musicale*, t. IV, p. 199.

(2) M. de Flahaut, après être resté deux mois à Lyon, y avait reçu, à la fin d'octobre 1815, un passeport pour l'Allemagne, visé par M. Decazes et le prince de Metternich. Il se mit en route mais, à son arrivée à Besançon, par la porte Notre-Dame, le 4 novembre, le général de Coutard, commandant d'armes, le fit consigner à l'hôtel de la Poste et en référa à Paris d'où arriva bientôt l'ordre de lui laisser continuer sa route. Mme de Souza était intervenue en sa faveur. Il partit en effet, le 17 novembre, de Besançon. De Francfort qu'il quitta le 22 novembre, il se rendit à Rotterdam où il s'embarqua pour l'Angleterre (Cf. *Archives administratives de la Guerre*. Flahaut au ministre, Besançon. 5 novembre ; le général baron de Coutard au même, même date ; *Archives nationales*, F[7] 6890, dossier 6434, le baron Capelle, préfet du Doubs au ministre de la Police, Besançon, 19 novembre 1815). Le congé de six mois, accordé à M. de Flahaut et partant du 5 août 1815, lui fut renouvelé pour dix-huit mois le

dans les lieux que j'habitais leur donnait un charme plus grand à mes yeux. Une belle nature, un objet aimé, je n'ai jamais conçu qu'on pût rien désirer au delà, et c'était bien aussi mon unique ambition.

La France avait expulsé à perpétuité ma famille de son sein (1). La peine de mort était décrétée contre quiconque de nous mettrait le pied sur le sol français. Cette loi avait serré mon cœur. Mon fils même, malgré son extrême jeunesse, s'était écrié, tout en larmes : « Comment, maman? Est-ce que nous ne reverrons plus la France? » Je ne pus prononcer le *non* fatal sans montrer une vive émotion. Mais, ce moment une fois passé, je cherchai même dans la position malheureuse de mes enfants des motifs de consolation.

Élevés dans la médiocrité et loin de la flatterie, ils deviendraient meilleurs ; plus près des misères humaines, ils apprendraient à y compatir. Aussi, mon plus jeune fils m'arriva-t-il un jour sans souliers ; il venait de les donner à un petit malheureux, et son gouver-

21 avril 1816. Il donna sa démission par une lettre du 22 mai 1817 et cette démission fut acceptée le 28 du même mois. M. de Flahaut fut relevé de sa démission et réintégré dans son grade le 14 novembre 1830. Pair de France le 19 novembre 1831, employé à l'armée du Nord auprès du duc d'Orléans le 9 novembre 1832, ambassadeur à Vienne le 9 septembre 1841, il fut admis à la retraite le 8 juin 1848. Le Second Empire le fit sénateur le 31 décembre 1852, grand chancelier de la Légion d'honneur le 27 janvier 1864. M. de Flahaut mourut à Paris dans le palais de la Grande-Chancellerie de la Légion d'honneur (hôtel de Salm) le 1er septembre 1870. Son domicile personnel, comme celui de Mme de Souza, sa mère, était le bel hôtel situé au coin de la rue de la Boétie et de l'avenue des Champs-Élysées, aujourd'hui propriété de M. le duc de Massa.

(1) Loi du 12 janvier 1816, article 4 : « Les ascendants et descendants de Napoléon Buonaparte, ses oncles et ses tantes, ses neveux et ses nièces, ses frères, leurs femmes et leurs descendants, ses sœurs et leurs maris sont exclus du royaume à perpétuité, et sont tenus d'en sortir dans le délai d'un mois sous la peine portée par l'article 91 du code pénal » (*Moniteur* du 14 janvier 1816, n° 14, p. 49).

neur (1), qui se promenait à quelques pas de là, n'avait pas eu le temps de s'en apercevoir (2). Eh bien ! si des gardes l'eussent entouré, je n'aurais pas joui de ce trait de son bon cœur. Je n'ai donc rien à regretter pour eux à présent, mais, plus tard, à l'âge où ils pourraient servir leur patrie, ne la désirerais-je pas vainement? Cet avenir était trop douloureux pour ne pas en détourner mes regards ; il aurait troublé le courage avec lequel j'envisageais ma destinée actuelle et je réussissais presque à en être satisfaite.

Une fois, seulement, je lus dans un journal que la duchesse d'Angoulême était allée visiter mes filles de Saint-Denis. C'était sous mes auspices que cet établissement s'était élevé ; il avait été confié à ma protection particulière (3). Tous ces jeunes cœurs étaient à moi ; il semblait qu'on me les enlevait ; voilà un des plus vifs regrets que me laissèrent tant de grandeurs éclipsées !

Je partis au mois de juin (4) pour aller voir mon frère

(1) Ce titre était alors porté par l'abbé Bertrand, remplacé plus tard par Philippe Le Bas. Cf. COCHELET, *Mémoires* t. IV, p. 303.

(2) « Nous voyons arriver le fils de la Reine en manches de chemise et marchant les pieds nus. Interrogé aussitôt... il conta qu'en jouant à l'entrée du jardin, il avait vu passer une pauvre famille si misérable que cela faisait peine à voir, et que, n'ayant pas d'argent à donner à ces infortunés, il avait chaussé l'un des enfants avec ses souliers et habillé l'autre de sa redingote » (*Quelques souvenirs historiques d'une ancienne femme de chambre de la reine Hortense*, feuilleton du *Moniteur du soir*, numéro du dimanche 29 septembre 1850).

( ) La Reine doit faire allusion à la visite faite par la duchesse d'Angoulême à la maison d'éducation de la rue Barbette, première succursale de Saint-Denis, le 25 novembre 1816 (*Moniteur* du 26 novembre 1816, nº 331, p. 1322). La duchesse s'était rendue à Saint-Denis avant les Cent-Jours.

(4) Le 29 juin 1816 (*Affaires étrangères, Corr. pol. Suisse*, vol. 502, fº 275, le comte de Talleyrand au ministre, 12 juillet 1816.) La Reine apprit à Kempten la mort de la plus jeune fille

qui habitait momentanément une petite campagne sur le lac de Stahrenberg, en Bavière (1). Ses enfants tous si beaux, si bien élevés (2), sa femme si heureuse au milieu d'eux m'offraient l'image de ce bonheur intérieur que j'avais tant apprécié sans pouvoir jamais en jouir. M. Lavallette, sous un nom supposé, était caché dans une petite campagne à une lieue de là (3). Ma joie de le voir égala mon émotion de l'entendre raconter ses infortunes si miraculeusement terminées. Mais celle à qui il devait la vie, éprouvée par trop d'émotions diverses, frappée de la mort d'un fils dont elle venait d'accoucher, retenue dans une étroite prison, agitée là par les plus cruelles alarmes, ne put supporter tant de souffrances. Sa raison y succomba et lorsqu'une justice tardive vint la rendre à la liberté, à l'enthousiasme du monde, à la reconnaissance d'un époux, sa raison égarée ne lui permit pas de goûter le bonheur auquel elle avait tant de droits (4).

La reine de Bavière vint à Stahrenberg faire une

d'Eugène, Caroline-Auguste, née le 16 janvier 1816, morte à Munich le 25 juin 1816.

(1) Berg.

(2) Le prince Eugène avait encore quatre filles qui furent la reine Joséphine de Suède, la princesse Frédéric-Guillaume de Hohenzollern-Héchingen, l'impératrice Amélie du Brésil et la duchesse d'Urach et un fils : Auguste, qui épousa la reine Maria II de Portugal. Son dernier fils Maximilien, duc de Leuchtenberg, naquit le 2 octobre 1817.

(3) Après son évasion, Lavallette avait rejoint la Bavière par la Belgique et le Wurtemberg et avait d'abord reçu asile à Fressing. Dénoncé par un émigré, il s'installa ensuite à Stahrenberg, puis à 4 lieues de ce village dans une petite chambre louée chez le concierge d'un château abandonné. Cet asile était à une lieue du château occupé par Eugène. Lavallette y vivait sous le nom de M. Cossart (*Mémoires et souvenirs, loc. cit.*, p. 464).

(4) Mme Lavallette fut mise en liberté le 23 janvier 1816. En 1822 quand son mari rentra en France, elle le reconnut à peine. Cf. LUCAS-DUBRETON, *l'Evasion de Lavallette*, Paris, Hachette, 1926, in-16, p. 118.

visite à ma belle-sœur (1). Malgré les préventions que tant de calomnies avaient élevées contre moi et celles qu'on lui supposait en général contre les Français, je n'eus qu'à me louer d'elle. Elle fut la première à me rappeler l'accueil amical que je lui avais fait à Paris et, je dois le dire, à cette époque peu de personnes se souvenaient du passé.

Je retournai dans ma solitude d'où je me rendis à Gais (2), village au sommet de l'Appenzell, pour prendre le lait de chèvre qui m'était ordonné (3). J'y vis un landamman (4), autrefois ennemi de l'Empereur et un de ceux qui, à la Diète, s'étaient le plus fortement opposés à mon séjour en Suisse. Il me l'avoua, ainsi que la crainte que j'avais inspirée et que ma vue dissipait. Comme ce canton fut le seul qui ne voulut pas fournir d'enrôlement à la France, l'ambassadeur Auguste de Talleyrand fit de violents reproches au landamman, en attribuant ce refus à mon influence. Les éloges qu'il faisait de moi, ajoutait-il, en étaient la preuve. Dès ce moment, j'eus un partisan dévoué dans celui qu'une telle injustice éclairait sur la passion dont j'étais l'objet. Lorsqu'on reconnaît un point faux, on est aisément amené à croire qu'ils le sont tous, et, lorsqu'un jugement défavorable nous a induit en erreur sur une personne, on éprouve le besoin de la réparer, on devient

(1) Caroline-Frédérique-Wilhelmine de Bade, née à Carlsruhe, le 13 juillet 1776, avait épousé le 9 mars 1797 Maximilien-Joseph, premier roi de Bavière, le 1er janvier 1806. Veuve le 13 octobre 1825, elle mourut à Munich le 13 novembre 1841. Cf. Mlle COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 235.

(2) Gais (canton d'Appenzell) sur la route d'Appenzell à Allstätten, à 5 kilomètres nord-est d'Appenzell.

(3) Juillet 1816. Les cures de petit-lait d'Appenzell étaient renommées.

(4) Ce landamman se nommait M. Zellweiger. Voir J.-A.-C. BUCHON, *Quelques souvenirs de courses en Suisse*, *loc. cit.*, p. 173.

d'autant mieux pour elle qu'on avait été plus mal. J'ai dû, dans ce genre, quelques amis à la malveillance du monde trop souvent prévenu contre moi. Quant à mon landamman, il revint sur mon compte avec un tel enthousiasme que, malgré ses cinquante ans, il finit par m'offrir sa main et sa fortune (1). Il se chargeait même de me faire divorcer et, sur mon refus, le plus délicat possible, il me proposa encore son canton, sa maison même, comme asile contre la persécution, ajoutant que les années seules pourraient m'en faire sortir. Depuis il a senti le peu de convenance de sa demande, sans cesser de m'être dévoué.

Je commençais à croire qu'on me laisserait tranquille dans ma retraite et j'éprouvais une vive émotion à penser que M. de Flahaut viendrait la partager. Sans l'attendre encore, je dirigeais machinalement mes promenades du côté par où il devait arriver, et, si j'apercevais un homme de loin, sa vue me faisait battre le cœur. Souvent, néanmoins, ce désir de le revoir était troublé par toutes les réflexions que la raison me suggérait. Que dirait le monde de cette réunion? N'aurait-il pas le droit de m'accabler? Et moi, quel bonheur offrir à celui qui attacherait son sort à mon malheur? Il est fait pour la société, me disais-je ; il l'aime ; il y obtient du succès ; me suivre maintenant, ce serait y renoncer pour se vouer à l'infortune, et l'affection la plus pro-

(1) « M. Zellweiger, landamman de ce canton [d'Appenzell], lui a fait toutes les avances possibles et lui a donné un grand dîner, ce qui me met dans le plus grand embarras, car si je m'en plains, je suis sûr de n'avoir que de mauvaises réponses et que le peuple de ce canton démocratique approuverait son landamman, vu que Mme Hortense répandant beaucoup d'argent dans le pays ne peut manquer d'y être aimée » (*Affaires étrangères*, *Corr. pol.*, *Suisse*, vol. 503, f° 24, Auguste de Talleyrand au ministre, 6 août 1816). Voir aussi Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. IV, p. 240.

fonde peut seule tenir lieu de tout. Dois-je croire à celle que j'inspire après ce qui est arrivé? C'est peut-être par un sentiment plutôt noble que tendre qu'il veut se réunir à moi. Je ne le souffrirai pas. Il sait à quel point il m'est nécessaire, mais, s'il peut se passer de moi, c'est à moi d'en faire le sacrifice. Alors, j'appelais à mon aide tous les dangers d'une telle réunion ; je les exagérais, je les diminuais tour à tour, lorsqu'au milieu de cette indécision je reçus une lettre de mon mari.

Depuis mon départ de la France, j'avais eu avec lui des discussions d'intérêt qui me prouvaient sans cesse son désir de rester maître de moi (1). Cette lettre, au contraire, m'apprenait qu'il voulait s'en séparer et faire casser son mariage (2). Il redemandait sa liberté et me priait de me joindre à lui pour intercéder auprès du Pape, en affirmant que notre union avait été forcée (3).

(1) Malgré les déclarations antérieures par lesquelles il avait abandonné ses biens immobiliers à Hortense, Louis avait vendu, le 4 septembre 1815, devant Gallesani, notaire à Rome, l'hôtel de la rue Cerutti à Jean Torlonia, duc de Bracciano, qui le revendit, le 2 juin 1818, au banquier suédois Hagermann, moyennant 300 000 francs. Hagermann, à son tour, le céda, le 9 avril 1832, au baron Salomon-Mayer de Rothschild. Ce dernier s'en défit enfin, le 29 juillet 1899, au profit de la Banque internationale de Paris (renseignements communiqués par M. Maurice Dumolin). Le 4 septembre 1815, Louis avait également vendu, toujours fictivement, au même duc de Bracciano, la terre de Saint-Leu ; ce château fut acheté, moyennant 250 000 francs, le 14 juin 1819, par le prince de Condé.

(2) Cette lettre, datée de Rome, 14 septembre 1816, a été publiée par M. Jules CLARETIE dans *l'Empire, les Bonaparte et la cour, loc. cit.*, p. 32.

(3) Voir sur cette nouvelle tentative de Louis, sa lettre du 20 décembre 1815 à Caroline, sa lettre du 17 octobre 1816 à Élisa, publiées par M. Édouard Wertheimer (*Documents inédits sur le divorce projeté entre le roi Louis Bonaparte et la reine Hortense*) dans la *Revue historique*, t. LXI, mai-août 1896, p. 63, où il demandait à ses sœurs de déclarer sous serment, devant notaire, que « Louis se trouva dans l'alternative d'obéir à la force ou d'émigrer et de perdre son pays, son

Je devais me rappeler, ajoutait-il, que lorsqu'il m'épousa il aimait ma cousine, Mme Lavallette. L'illustration qui venait de s'attacher à elle l'en faisait sans doute souvenir. Je laisse à penser, avec les dispositions de mon cœur, dans quel nouveau trouble une semblable proposition me jeta (1). Me trouver libre, pouvoir peut-être unir mon sort au seul homme que j'aie jamais aimé, jouir enfin de ce que j'avais tant envié sur cette terre : un heureux intérieur, c'était me montrer trop de bonheur et le placer trop près de moi, pour ne pas me causer un mal affreux, si j'étais forcée d'y renoncer. Mais j'avais des enfants et ma conscience ; je ne pouvais les sacrifier à la fois. Déclarer que j'avais été contrainte eût été me mentir à moi-même. D'ailleurs, le lien du mariage n'est-il pas sacré et indissoluble? Aurais-je pu me croire libre? Je pris donc le parti de dissuader mon mari d'un tel projet et de lui démontrer l'impossibilité d'y réussir. Plus mes désirs auraient été d'accord avec les siens, plus je songeais à mon devoir et à l'intérêt de mes enfants. J'ai éprouvé là à quelles agitations la faiblesse humaine était en proie dans ces com-

état et sa famille » au moment de son mariage. Il fit une démarche du même genre auprès de Mésangère qui ne se prêta pas plus aux désirs de l'ex-roi que Caroline et Élisa. Une tentative semblable auprès de Dalichoux de Senegra aboutit à la lettre, capitale pour prouver l'innocence d'Hortense, dont nous avons donné un fragment t. I, p. 343.

(1) Extrait d'un rapport de police, daté de Rome, 18 septembre 1815. (*Archives nationales* F[7] 6668) : « Les personnes qui l'approchent [Louis] assurent qu'il a cherché à faire casser son mariage, mais qu'il n'a pu réussir. Dans le cas où il aurait obtenu la dissolution de son mariage, il comptait offrir sa main à la jeune Odelscalchi, sœur de la princesse de Piombino et de Monsignor Odelscalchi, auditeur de rote pour l'Autriche. Ce prélat, ayant su que sa sœur avait été sollicitée de recevoir des lettres assez pressantes, a pris toutes les précautions pour que cette correspondance fût tout à fait interceptée et M. Louis a cessé en ce moment ses poursuites. »

bats que le cœur livre à la raison. J'ai appris, en même temps, que le moyen de retrouver le calme était d'avoir la ferme volonté d'être vraie, de n'écouter que sa conscience et d'abandonner le reste à la Providence. Aussi, lorsque le chapitre de Constance vint, au nom du Pape, m'interroger et me faire jurer sur l'Évangile de dire toute la vérité, je n'eus besoin d'aucune préparation pour répondre à tout. A la sortie de cette séance, qui fut longue, l'abbé Bertrand vint me représenter qu'une affaire de cette importance aurait eu besoin de plus de réflexions de ma part et au moins d'un conseil de famille. Il me cita plusieurs princesses dont les réponses, en semblable occasion, avaient été réglées, commentées par une assemblée d'évêques. J'arrêtai son érudition en l'assurant que tous les conseils du monde ne m'auraient pas fait dire une chose fausse, qu'après n'avoir suivi que les inspirations de ma conscience, j'étais résignée d'avance à ce qui serait décidé sur moi, et ce n'était pas sans quelque mérite chaque fois que je venais à interroger mon cœur (1).

Fidèle à ses dernières promesses, M. de Flahaut m'instruisait exactement des moindres détails de sa vie. Il avait plu à une jeune personne riche, indépendante, remplie de qualités et de talents. Il était touché de l'intérêt qu'elle lui montrait, mais ne songeait qu'à venir me rejoindre et sollicitait son passeport. On ne sait pas ce qu'on demande en exigeant toute la vérité. Cette confidence porta au comble le trouble qui m'agitait. Il pouvait être heureux loin de moi, faire un mariage

(1) Le débat devant la cour de Rome traîna en longueur et, en 1819, Louis dut renoncer, devant l'opposition du Sacré Collège, à solliciter plus longtemps la dissolution de son mariage (Cf. Édouard WERTHEIMER, *Documents inédits*, *loc. cit.*, p. 68, Louis à Hortense, Marienbad, [sans indication de jour] 1819).

avantageux et je devenais un obstacle à son bonheur (1) ! Quelle triste perspective ! Si, cependant, je consultais son cœur? Il ne dit pas encore qu'il aime ; au contraire il m'assure de son attachement ; se trompe-t-il lui-même? C'est ce qu'il faut découvrir. Je lui écrivis de n'écouter que ses sentiments et de ne suivre que ses intérêts. Il me répondit que le plus cher de tous pour lui était de me consacrer sa vie, et, cependant, en attendant la permission de partir, il fit un voyage en Écosse pour se rapprocher de la personne qui lui témoignait de l'affection. J'étais attentive à chaque nuance. Je redoutais tant d'être abusée par mon cœur ! De retour à Londres, il m'annonça qu'on lui faisait de nouvelles difficultés et me pria de lui obtenir un passeport de la Bavière. Mon frère, que je chargeai de le demander, répondit qu'un Français devait s'adresser à son gouvernement pour en avoir un et le faire viser ensuite par l'ambassadeur du pays où il voulait aller, chose d'usage et que presque jamais on ne refusait ; que, néanmoins, si, après toutes ces démarches, on n'en obtenait pas, il tenterait d'en faire accorder. J'envoyai cette réponse à M. de Flahaut et je ne reçus que l'expression de nouveaux regrets, avec l'assurance que les mêmes obstacles subsistaient toujours, mais pas un mot pour réitérer sa demande en Bavière. Au contraire, sa lettre se terminait par cette phrase : « Mes amis ici croient que j'aurais grand tort de m'éloigner dans ce moment ». Ce peu de mots fixa toutes mes incertitudes. Loin de combattre les difficultés, il s'y soumet ; il n'aime pas assez pour que ma tendresse lui tienne lieu de tout. Cette réunion, je le vois, serait un sacrifice qu'il est digne de me faire,

(1) Sur les projets de mariage de Flahaut, voir lord KERRY, *The First Napoléon*, *loc. cit.*, p. 257.

mais que je suis digne aussi de refuser. Il sera encore heureux par moi. Mon parti est irrévocable, puisque, moi seule, je vais souffrir; mais où trouver le courage nécessaire pour renoncer au seul bien qui nous reste? Quelle que soit l'énergie de l'âme, il faut ployer enfin. Il est un terme à tout et ce terme, je croyais y toucher. Je m'abusais pourtant, puisque j'étais ranimée par le sacrifice même que je m'imposais. La passion dont mon cœur était plein semblait s'accroître au milieu des efforts que je faisais pour l'étouffer. J'étais sans cesse forcée d'en mesurer l'étendue et je m'effrayais de tout ce que j'y découvrais. Qui m'aidera, qui me soutiendra dans cette lutte contre moi-même? Il faut écrire que je n'aime plus, que je renonce au sentiment qui a rempli mon existence. Puis-je tromper à ce point? Puis-je persuader que je suis sincère? Un seul moyen me reste : c'est d'y renoncer réellement, d'implorer le secours de Dieu et de lui promettre d'abjurer cet amour qui a trop occupé ma vie.

J'avais été élevée dans des sentiments religieux. Les discussions du monde avaient ébranlé ma croyance. La mort de mon fils avait détruit ma confiance. Coupable, je me serais résignée au malheur. Innocente, j'osais douter de l'intervention immédiate de Dieu dans nos destinées. Je lui demandais pourtant toujours de conserver la vie de ce qui m'était cher, mais c'était plutôt un besoin qu'une conviction. J'avais eu la témérité de répondre un jour en Hollande à l'abbé Bertrand, qui me conseillait de suivre mieux les préceptes de ma religion : « Que voulez-vous que j'aille dire à un confessionnal? Du mal des autres et du bien de moi? » J'avoue ici le plus grand des défauts : l'orgueil. Fière de ma patience à supporter les peines de mon intérieur, gâtée par les éloges dans ma jeunesse, je m'étais per-

suadée valoir quelque chose. Depuis, j'ai bien reconnu mon erreur, et, en ce moment, l'anxiété de mon cœur me découvrait trop toute ma faiblesse pour ne pas me désabuser entièrement. Aussi je ne voulus me reposer désormais. Je ne cherchais d'appui que dans cette religion qui, en nous inspirant l'amour de nos semblables, nous indique si bien la route à suivre pour ne s'égarer jamais. Qu'il est utile de trouver un tel guide ! Si les passions en éloignent quelquefois, les passions peuvent aussi y ramener.

Dans mes promenades sur la grande route, j'avais souvent rencontré des pèlerins qui venaient de la France et d'autres pays éloignés pour se rendre à Einsiedeln, abbaye fameuse située sur un des points les plus sauvages de la Suisse (1). Je n'imaginais pas que des prières adressées en tel ou tel lieu fussent plus efficaces, mais j'admirais cette consolante croyance qui fait surmonter les fatigues, les obstacles, les privations, pour obtenir ce contentement intérieur, ce calme de l'âme que les tourments du monde ne troublent plus. Ne pouvant espérer un si grand bienfait, je me disais seulement : dans un endroit où tant de personnes vont chercher l'oubli de leurs peines, pourquoi ne trouverais-je pas quelque adoucissement aux miennes? Il doit y avoir là des hommes éclairés, exempts des passions politiques qui agitent notre siècle. Leurs conseils me seraient peut-être salutaires, et si je choisis le lieu où la Divinité est plus spécialement invoquée et honorée

(1) L'abbaye d'Einsiedeln ou Notre-Dame des Ermites, canton de Schwitz, célèbre dès le moyen âge, appartenait à l'ordre de Saint-Benoît. On vénérait dans sa chapelle une Vierge noire et au-dessus du portail se lisait l'inscription : *Hic est plena remissio omnium peccatorum à culpa et pœna.* Peu avant le voyage de la Reine, Mlle Cochelet et Mlle de Courtin avaient fait un pèlerinage à Einsiedeln.

pour y jurer d'anéantir le sentiment qui domine mon cœur, pourrais-je jamais manquer à un serment aussi solennel?

A la fin d'octobre, par une saison belle encore, je pars seule dans ma calèche avec une dame (1). Le pays que nous parcourons, au bord du lac de Zurich, est délicieux et comme l'émotion que me cause une belle nature s'est toujours mêlée à ce que j'éprouve, je goûtais pendant ce voyage le calme d'une douce mélancolie, mais, lorsque les montagnes s'élevèrent, se resserrèrent, que les torrents se firent entendre, que la végétation devint aride et desséchée, je fus saisie d'effroi à la pensée que j'allais renoncer à l'intérêt de ma vie, à l'unique ami qui me restait. J'allais donc me trouver seule, absolument seule ! Je ne pourrai même pas, me disais-je, lui confier tout ce qu'il m'en coûte de l'éloigner de moi. Je ne répandrai plus ce que je souffre dans le cœur de personne et c'est parce que j'aime autant que je me sacrifie !

La nuit me surprit au milieu de ces réflexions et je descendis de voiture dans un trouble extrême. Le silence qui m'environne l'accroît encore.

Un prêtre français vient me chercher avec une lanterne sourde. Avant de me conduire dans l'appartement préparé pour moi à l'abbaye, il veut me montrer l'église et la Vierge miraculeuse qui attire de si loin les infortunés. Si les objets de la vénération, même d'un petit nombre d'hommes, sont toujours respectables, c'est à plus forte raison, dans un lieu témoin sans doute longtemps avant nous des mêmes combats, des mêmes douleurs, des mêmes sacrifices. Tout me pénétrait d'une

(1) Cette dame était Mlle Cochelet. Cf. *Mémoires*, t. IV, p. 292. Cochelet ne parle pas de la confession de la Reine.

sainte frayeur et donnait déjà un caractère imposant et sacré à l'arrêt auquel j'allais me soumettre (1).

Le lendemain je parus sans crainte aux pieds d'un tribunal que j'étais venue chercher. Je racontai sans effort ma vie et mes malheurs et je pardonnai de toute mon âme le mal qu'on avait pu me faire. Mais, lorsque j'entendis que le sentiment qui avait pénétré trop avant dans mon cœur était coupable, puisqu'il m'avait éloigné du seul amour permis, celui du Créateur, et qu'il fallait l'arracher avec violence, j'oubliai que j'étais venue pour en demander la force. Les sanglots m'étouffèrent et je me trouvai mal. Le bon père, tout ému, s'éloigna pour attendre que le sacrifice vînt de ma volonté seule. Il avait raison. Après avoir beaucoup pleuré, je sentis renaître mon courage et je promis à Dieu de n'aimer trop que lui et de chercher en lui seul mes consolations. Le vieux prêtre avait été constamment plus attendri que sévère. Au moment où j'allais partir, il me dit : « Ah ! madame, comme vous avez été calomniée ! Malgré l'isolement de notre retraite profonde, les journaux anglais sont parvenus jusqu'ici. Ils ont affirmé sur vous des choses dont j'apprends à connaître la fausseté. Permettez-moi, si j'en trouve

(1) « La Reine fut reçue à l'abbaye d'Einsiedeln avec toutes les marques de respect et de distinction imaginables. On lui fit occuper le plus bel appartement destiné aux étrangers, et la bienveillante hospitalité qu'elle recevait là semblait vouloir lui faire retrouver, chez ces dignes ecclésiastiques, tous les honneurs qu'elle avait perdus depuis la chute de sa position élevée » (COCHELET, *Mémoires*, t. IV, p. 292). — Rentrée chez elle, la Reine adressa au Père abbé une lettre de remerciements datée du 3 novembre 1816 et lui annonçant l'envoi d'un petit bouquet d'hortensias en diamants pour la Vierge et d'une bague pour lui : « J'ai trouvé, dit-elle, trop de consolations et de bonheur à Einsiedeln pour ne pas désirer que mon souvenir n'y demeure après moi. » Cette lettre a été publiée par E. DE BUDÉ, *les Bonaparte en Suisse, loc. cit.*, p. 145.

l'occasion, de démentir des faits aussi injurieux. Les étrangers visitent souvent notre demeure. J'aurai du bonheur à réparer une injustice que je commettais moi-même involontairement. Il ne m'entrait pas dans l'idée que des journaux pussent inventer de tels mensonges ». — « Mon père », lui répondis-je, « tout en vous laissant libre de dire ce que vous voudrez sur moi, je sais qu'on ne vous croira pas. Dans des temps de passion comme celui où nous vivons, peu importe la vérité ! »

De retour chez moi, j'écrivis à M. de Flahaut. Je lui exprimais les tourments que n'avait cessé de me causer le sentiment que j'avais éprouvé pour lui. Mon repos, ma réputation, mon bonheur me forçaient d'y renoncer. Ma décision était irrévocable et mon amitié lui saurait gré de ne plus penser à se réunir à moi.

O faiblesse humaine ! En traçant cette résolution, j'espérais encore qu'il ne me croirait pas, qu'il viendrait peut-être me forcer à la rétracter, mais, quelque désolé qu'il fût, il respecta la résolution de celle qui ne l'avait jamais trompé (1) !

Il serait trop long d'entrer dans les détails de toutes mes agitations. On conçoit bien qu'après de si violentes secousses, l'âme ait besoin d'un long espace de temps pour revenir à son état naturel. Quoique le moment déchirant soit passé, combien de jours encore se réveille-t-on en éprouvant le sentiment de la douleur avant celui de l'existence ! Peu à peu la pensée d'avoir bien fait vient soulager le cœur du poids qui l'oppressait. A la vue de notre propre force, le courage s'affermit et le calme se rétablit enfin. La santé seule se remet difficilement de tant de coups répétés. Aussi, des dou-

(1) M. de Flahaut épousa à Edimbourg, le 19 juin 1817, miss Margaret Mercer Elphinstone, fille de lord Keith.

leurs nerveuses à la tête me retenaient souvent un mois de suite dans mon lit sans qu'aucun médecin pût parvenir à les guérir. Comme toutes mes souffrances avaient leur cause dans des impressions morales, personne n'avait en son pouvoir le seul remède qui me convînt : la tranquillité de l'âme. Pour en jouir, j'étais encore trop près du sacrifice. Cependant, je n'avais plus d'incertitude et c'est beaucoup. Une douce mélancolie commençait à s'emparer de moi. Cette activité de mon cœur, qui avait tant besoin d'intérêt, se répandait sur tous. Je ne craignais plus de la concentrer sur un seul, car il faut n'avoir jamais aimé réellement pour ne pas redouter d'aimer encore.

J'arrivai donc à cet état de paix que les passions ne peuvent plus altérer. Si, quelquefois, je me voyais encore l'objet de la haine, loin d'accuser ceux qui la ressentaient, je les plaignais d'être injustes. Ils m'intéressaient par les regrets que je leur supposais, s'ils apprenaient que je n'avais été que malheureuse. Lorsque je lisais tous ces libelles où il n'est sorte d'horreurs qu'on n'imaginât contre moi et dont je me serais indignée autrefois, je me disais : « Peut-être avais-je trop d'orgueil et croyais-je valoir mieux qu'une aûtre. » Il était donc nécessaire de m'humilier un peu et je me résignais au mal qui m'était envoyé, comme si je l'eusse mérité. C'est là que je découvris quelle différence existe entre les préceptes de la philosophie et les inspirations de la religion.

L'une apprend trop à faire le bien dans le but unique de satisfaire un amour-propre qui s'accroît encore par la conviction d'avoir bien fait. L'autre ajoute au contentement de soi le bonheur secret d'accomplir la volonté d'un Être suprême. Ainsi, le philosophe rapporte tout à lui et le chrétien tout à Dieu. La vanité

du premier l'isole toujours ; l'humilité du second lui donne toujours un appui.

Il est facile aussi de voir lequel des deux doit persévérer avec le plus de constance dans la vertu. Quand on n'a pris d'engagement qu'avec soi-même, le jour où les passions nous entraînent, c'est sans retour ; il ne nous reste plus rien à quoi nous rattacher : tel est le malheur du philosophe. Mais, quand Celui envers lequel notre promesse nous lie est la source de l'espoir, de la justice, de la bonté, si nous tombons, nous pouvons encore invoquer son bras puissant ; il nous relève : voilà la force du chrétien. Ces réflexions me donnaient chaque jour une confiance plus grande dans cette religion que j'avais tant négligée et qui ordonne trop à l'homme d'aimer et de pardonner pour que ce besoin d'amour inné en nous n'y trouve pas son aliment. Aussi je ne concevais pas qu'elle servît en France de prétexte à la haine qu'elle proscrit.

J'appris de Paris qu'on s'occupait encore de moi. On avait fait courir le bruit que j'étais cachée dans la capitale. Le grand prévôt du département de la Seine, auquel une personne de ses amis le demandait, répondit : « Ce n'est pas vrai, mais il est bon de le dire. » M. Decazes était alors le favori du Roi ; c'est une place qui excite de la jalousie. On se rappela qu'il avait eu celle de secrétaire de mon mari et, sans s'inquiéter si, pendant qu'il la remplissait, j'étais ou non absente de la Hollande, on affirma, pour le perdre, qu'il m'était resté dévoué, qu'il trahissait le Roi. C'était même chez lui qu'on me supposait cachée. Le Roi, qui savait à quoi s'en tenir, lui en faisait des plaisanteries qu'on m'a assuré depuis ne pas trop lui déplaire. Cependant, M. Devaux se rendit un jour chez M. Decazes pour une affaire et se plaignit des libelles affreux qui couraient sur moi et

dont il devait connaître la fausseté. « Que voulez-vous », répondit le ministre, « ce n'est pas moi qui les fais faire et je ne puis les empêcher. C'est notre système : cela les déconsidère, et cela les chasse. » J'étais donc toujours destinée à servir de jouet à la politique et, redescendue dans cette classe commune où l'on vit oublié, où l'on n'inspire plus d'envie, où l'on est aimé pour soi, j'y étais encore poursuivie, tourmentée et forcée de regretter ce temps où j'étais si malheureuse. Alors, au moins, je pouvais faire du bien aux autres. A présent je leur suis funeste. Si quelqu'un m'écrit, s'informe de moi avec intérêt, il est inquiété, destitué, emprisonné. Je ne vois plus que haine, tandis qu'autrefois on me montrait au moins l'apparence de l'affection, et cette médiocrité à laquelle j'avais supposé tant de charmes ne m'offrait encore que des tourments. Ainsi l'imagination nous abuse-t-elle toujours, même quand elle borne nos désirs et nous fait souhaiter moins que nous n'avons. La saine raison nous dit de rester où nous sommes, de nous résigner à notre destinée et d'en faire sortir tout ce qu'elle peut donner de noble et de bien. Le bonheur est plus en nous que dans nos rapports avec les autres. Tout peut nous être ravi, hors la satisfaction de nous-même. Il faut donc, me disais-je, que je commence à jouir de ce qui me reste. Si je n'ai plus une grande fortune pour faire du bien, j'en ferai toujours selon la fortune qui m'est laissée. Si l'on dit du mal de moi, je m'en consolerai en n'en faisant pas. Si je trouve encore des ingrats, je les plaindrai de méconnaître un cœur comme le mien. Voilà comme, chaque jour, chaque nouvelle impression me conduisait à cet état de résignation qui devient le bonheur de ceux qui ne cherchent plus la félicité sur cette terre.

Mais je l'ai déjà dit : ce n'est que par degrés et après

un long temps que des réflexions si salutaires pouvaient me rendre la tranquillité. Que de fois encore j'ai senti mon cœur se serrer à la pensée de mon isolement sur la terre, devant cette pensée, la plus redoutable pour moi et que, malgré mes efforts pour l'éloigner, tout, jusqu'à l'aspect de la nature, semblait me rappeler sans cesse !

La maison que j'habitais était située au bord du lac. Les vents déchaînés contre elle avec force, les ouragans affreux qui menaçaient de la renverser, cette nature en désordre, étaient trop d'accord avec l'état de mon âme pour que je ne prisse pas plaisir à entendre tout se briser autour de moi. C'était l'image de ma vie et, comme dans le port, je contemplais l'orage en rappelant mes émotions passées et en invoquant le calme pour l'avenir. Mais lorsqu'à l'hiver succédait la douceur du printemps, les lieux où j'avais rêvé le bonheur me devenaient trop dangereux. Je n'osais plus m'y arrêter et je devais fuir de peur de regretter même l'illusion que j'y avais nourrie. Le besoin de trouver une distraction aux pensées que je voulais chasser de mon cœur m'avait fait attacher un grand prix à posséder un petit coin de terre. La Cour de Bade avait défendu aux autorités de Constance de me laisser rien acheter dans le pays. Aussi c'était du côté de la Suisse que je dirigeais mes promenades et que je cherchais un endroit qui pût me convenir.

Le château d'Arenenberg, bien petit, bien délabré, mais placé dans une position pittoresque, me plut. Les autorités du canton de Thurgovie me permirent de l'acheter (1) et il y avait du mérite alors à m'accueillir,

(1) Arenenberg (Narrenberg, la montagne des fous) qui appartenait au baron de Streng, ancien militaire au service de l'Autriche, fut acheté par acte du 11 janvier 1817 et payé 41 000 livres (Cf. *Archives des Affaires étrangères, Corr. pol., Bade,* vol 14, f° 343, Montlezun au ministre, Carlsruhe, 25 février 1817). Voir aux mêmes *Ar-*

car j'étais repoussée par tous les gouvernements, à la demande de celui de France qui voulait me renvoyer, contrairement aux traités, jusqu'en Silésie, en Moravie ou en Crimée. Aussi, loin de pouvoir habiter la campagne que je venais d'acheter, ce fut beaucoup que de ne pas être forcée de la revendre. Le ministre de France s'agita contre moi ; la Diète suisse allait être forcée de donner une décision contraire au droit de souveraineté que faisait valoir le canton de Thurgovie, lorsque je prévins les autorités du canton que, pour leur éviter tant de tourments, j'ajournerais à des temps plus calmes ma résidence en Thurgovie. Il n'y eut donc en conséquence aucun arrêté pris ni pour ni contre moi.

La princesse régnante de Hohenzollern demeurait à une journée de Constance (1). Elle me fit une visite et je retrouvai en elle toute la tendresse maternelle qu'elle m'avait témoignée dans mon enfance. J'allai passer quelques jours chez elle et je reçus de sa famille les marques de l'amitié la plus vraie.

Depuis que je vivais à Constance, le grand-duc de Bade, autant qu'il le pouvait, mettait tous les procédés possibles envers moi. Sa femme (2), par la supériorité de son esprit, les charmes de sa personne, l'avait entièrement captivé. Restée souveraine, seule de notre famille, elle inspira d'abord la crainte, ensuite l'enthousiasme, puis la vénération. Sa conduite fut toujours

chives, Suisse, vol. 504, f°s 97, 113, 117, 120, 122, 135, les efforts de M. de Talleyrand pour empêcher cette acquisition. La réponse du landamman Morell au ministre de France, Frauenfeld, 3 mars 1817, ne mit pas fin aux intrigues : « Mon gouvernement a donné son assentiment le 1er février dernier [à l'acquisition d'Arenenberg] ainsi que la permission d'y séjourner pendant les mois d'été » (Vol. 504, *loc. cit.*, f° 135).

(1) Voir t. I, p. 14. Elle résidait à Sigmaringen.

(2) Stéphanie de Beauharnais.

exemplaire ; son imagination est si brillante, son esprit est si vif, si fin, si prompt, sa figure est si jolie qu'on croirait qu'elle ne peut que plaire, et c'est toujours avec étonnement qu'on découvre, au milieu de tout ce qui peut séduire, la raison la plus solide et la bonté la plus touchante. Elle désira venir me voir. Le Grand-duc voulut l'accompagner. Aussitôt, la diplomatie, effrayée d'une visite qu'elle trouvait extraordinaire, s'agita de toutes les façons (1), et, au lieu de visite, je reçus un officier du Grand-duc qui m'annonça que, forcé de céder aux réclamations réitérées du ministre français, il se voyait dans la nécessité de me dire que je ne pouvais plus demeurer dans le grand-duché (2). Me voilà donc encore errante, obligée, malgré tout mon désir de ne plus occuper les différents gouvernements de moi, de m'adresser encore aux puissances pour demander un

(1) « M. de Hacke prétend que ses conseils et ses représentations au Grand-duc ont fait abandonner à Mme la Grande-duchesse son projet de lui faire une visite [à Hortense] pendant son voyage de Griesbach et qu'elle lui en a d'abord témoigné beaucoup d'humeur » (M. de Montlezun au ministre, Carlsruhe, 12 octobre 1816, *Affaires étrangères, Corr. pol., Bade*, vol. 14, f° 205).

(2) M. de Montlezun, qui avait été nommé ministre de France auprès du Grand-duc de Bade le 5 juillet 1816, avait reçu pour instruction de demander le renvoi immédiat de « Mme Hortense Beauharnais » et des personnes en relations avec elle (*Affaires étrangères, Corr. pol., Bade*, vol. 14, f° 132, le ministre à Montlezun, 16 août 1816). Il remit (même volume, f° 145) une note où il exigeait ce renvoi *dans le plus court délai possible*. Cette expression choqua le gouvernement du Grand-duc qui la qualifia de « terme qu'aucun souverain ne saurait prescrire à l'autre » (même vol., f° 146, Hacke à Montlezun, Griesbach, 23 août 1816). Le Grand-duc transmit la demande du ministre de France à l'Autriche mais, en même temps, dès la première quinzaine de septembre, il envoya à Hortense le général Francken, qui est l'officier dont la Reine parle ici, pour inviter cette dernière à quitter le grand-duché (*Affaires étrangères. Corr. pol., Bade*, vol. 14, f° 164, Montlezun au ministre, 8 septembre 1816 et *Suisse*, vol. 503, f° 178, le baron d'Itner à Talleyrand, Constance, 15 septembre 1816).

asile. Je ne savais réellement où porter mes pas puisque toute notre famille était prisonnière de la Sainte-Alliance. Il fallait encore l'assentiment de tous pour trouver un lieu de repos, et ce repos si nécessaire, il nous était sans cesse contesté. J'écrivis à mon frère pour lui apprendre ma position. Il en parla au roi de Bavière qui m'offrit de venir m'établir dans ses États. Mon frère me fit acheter une maison à Augsbourg pour que cet air d'établissement, consenti par le souverain, me mît dans la position de ne dépendre que de lui seul et qu'au moins la Sainte-Alliance ne se crût plus le droit de disposer de mon sort (1).

Le duc de Vicence avait bien jugé que nous serions à la merci des vainqueurs. Lors de mon départ de Paris, il m'avait conjuré, pour vivre tranquille en Suisse où je voulais aller, de me mettre sous la protection immédiate de l'empereur de Russie. Il m'assurait qu'avec ses passeports seuls je pouvais me maintenir dans le lieu qui me conviendrait, mais l'empereur de Russie m'avait blessée par sa conduite envers moi et je n'avais voulu avoir rien à lui demander. A présent, dans le même pays qu'habitait mon frère, la protection du roi de Bavière devenait un bien réel et je me hâtai de l'accepter (2).

(1) « Mme de Saint-Leu a effectivement acheté à Augsbourg la maison de Waldeck qu'on arrange en ce moment pour la mettre en état de la recevoir » (*Affaires étrangères. Corr. pol.*, *Bavière*, vol. 190, f° 316, M. de la Garde au ministre, Munich, 11 avril 1817). Pour la description de cette maison, qu'on appelait aussi Babenhausen, voir Frédéric MASSON, *Napoléon et sa famille*, t. XII, p. 441, et Stéfane POL, *la Jeunesse de Napoléon III*, Paris, Juven, in-8°, p. 63.

(2) La Reine cependant avait écrit à Alexandre le 1er septembre 1816, pour se mettre sous sa protection. Malgré la froideur des réponses de Capo d'Istria, les démarches d'Alexandre ne furent pas étrangères au calme relatif qui, à partir de ce moment, permit à Hortense de résider à Augsbourg et à Arenenberg.

CHAPITRE XXII

L'EXIL — AUGSBOURG
(Mai 1817-1820)

Augsbourg. — Voyages à Munich et à Livourne. — Dernières tentatives de Louis. — Retour à Augsbourg. — Napoléon. — L'Empereur et Lally-Tollendal. — Fesch et Louis. — Les Mémoires de la Reine. — Mariage de M. de Flahaut. — L'apaisement.

Augsbourg fut la ville que je choisis parce que, disait-on, il n'y avait nulle société (1). Je ne recherchais pas le monde, je ne voulais que de la tranquillité et de la bienveillance. Je les trouvai là. Avant de m'établir dans la maison que j'avais achetée, j'allai à Munich voir le Roi (2). Il possède ce que les souverains devraient surtout avoir : cette bonté de cœur qui ne se détourne pas du malheur, cette délicatesse qui le fait oublier et ces formes amicales qui n'annoncent jamais que la protection paternelle. Il me reçut parfaitement et mit de l'attention à me marquer les mêmes égards qu'il m'eût prodigués autrefois. Il ne croyait sans doute pas, comme beaucoup d'autres, que, pour anéantir une cause perdue, il fallût traiter sans convenance une personne

(1) « Ce fut le 6 mai 1817 que nous quittâmes Constance pour aller habiter Augsbourg » (Mlle Cochelet, *Mémoires*, t. IV, p. 350).

(2) Hortense arriva à Munich le 11 mai 1817 au soir et en repartit le 17 pour Augsbourg (*Archives des Affaires étrangères, Corr. pol., Bavière*, vol. 190, f°s 368 et 372, M. de la Garde au ministre, 13 et 21 mai 1817).

que, peu de temps avant, on eût été très flatté d'accueillir.

Je n'eus aussi qu'à me louer de la Reine et du prince Charles, second fils du Roi (1). Ce dernier surtout, dont l'attachement pour mon frère avait redoublé depuis nos malheurs, mit un soin particulier à rendre mon établissement dans ce pays plus agréable. Les autorités, à l'exemple du souverain, me traitèrent avec les plus grands égards et les habitants eux-mêmes semblèrent vouloir me faire oublier que j'étais parmi des étrangers.

J'étais séparée depuis trop longtemps de mon fils aîné pour ne pas m'en affliger beaucoup. Son père consentit à l'envoyer passer deux mois avec moi (2). Ce fut une véritable consolation après de si cruels tourments. Mon mari désirait aussi voir son second fils. Je me décidai à faire le voyage d'Italie. Je partis au mois de juin 1818 pour aller prendre les bains de mer à Livourne (3). J'éprouvai une douce satisfaction à traverser un pays tout plein encore des souvenirs de mon frère. Chaque route nouvelle, chaque monument élevé ou restauré était un bien qu'on devait à son administration. « Cela a été fait du temps des Français », me disait-on, et je jouissais de voir qu'une puissance abattue qu'on calomniait journellement, quoique sa grandeur se montrât encore à chaque pas, n'avait pourtant ré-

(1) Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né le 7 juillet 1795. Son amitié pour la Reine faisait contraste avec le mauvais vouloir du prince héréditaire, son frère.

(2) Le prince Eugène envoya chercher l'enfant en Italie par son aide de camp Louis Tascher de la Pagerie. Le prince Napoléon-Louis arriva à Augsbourg en octobre 1817.

(3) « Le ministre d'Autriche à Munich, écrit M. de Richelieu à M. Decazes le 9 juin 1818, vient d'être autorisé par sa cour à viser trois passeports bavarois pour Mme de Saint-Leu et sa suite se rendant à Livourne » (F. Masson, *Napoléon et sa famille*, t. XII, p. 452).

pandu que des bienfaits. Le mouvement, la vivacité du peuple italien me rappelèrent le caractère français et j'en éprouvais quelque joie. Avec les dispositions de mon âme, la tristesse du Nord m'avait convenu d'abord ; elle était plus d'accord avec mes impressions, mais cette distraction si nécessaire que causent des objets nouveaux, on la fuit ; souvent elle vous gêne et pourtant elle vous fait du bien, car elle vous enlève à vous-même sans effort, sans volonté. La douleur s'engourdit dans le bien-être d'un si bienfaisant climat et, au spectacle de cette puissance de vie qui anime tout ce qui vous environne, les yeux jouissent et l'esprit et le cœur blessés se reposent. Élevée au milieu de la grandeur française, je fus frappée de voir que de simples ruines surpassaient encore la magnificence de nos monuments. Ce siècle des Romains a-t-il donc enfanté des merveilles? Le nôtre en est-il si loin? La réflexion me consolait de la différence quand je songeais que, chez eux, les plus superbes édifices étaient le travail de l'esclave et que, chez nous, ils sont l'ouvrage de l'homme libre.

La maréchale Ney, qui était alors en Italie, vint près de moi (1). Cette ancienne amie me donna tous les détails de l'affreuse catastrophe qui avait frappé sa famille et de toutes ses démarches pour sauver son mari. Partout on avait repoussé ses prières et, à l'audience même qu'elle avait obtenue du duc de Berry, il lui avait dit : « Je suis loin de pouvoir me faire entendre au conseil du Roi, ma chère duchesse, et, d'ailleurs, convenez-en : tant qu'il restera un seul de ces militaires, le Roi n'est-il pas en danger sur son trône? » Quelques instants avant l'exécution, le maréchal embrassa ses enfants avec tendresse et leur défendit de jamais chercher à

(1) La maréchale s'établit à Montenero.

le venger, ajoutant qu'il pardonnait à ses ennemis. Comme sa femme lui parlait, à travers ses sanglots, de l'espoir qu'elle avait encore dans la clémence du Roi, il lui répondit : « Allez l'implorer, si vous voulez ; pour moi, je ne veux pas demander de grâce. » Mais partout elle fut repoussée. On ne pardonnait pas dans ce temps-là. Et lorsque, arrivée aux Tuileries, avec sa sœur, elle sollicitait tout le monde de la laisser pénétrer jusqu'au Roi : « Vous ne pouvez le voir », répondit un officier ; « Sa Majesté est à déjeuner ; cela troublerait sa digestion. » Tant de malheurs avaient donné au caractère de la duchesse une énergie qu'elle n'avait pas naturellement. Plutôt distinguée par la sensibilité de son cœur, sa bonté, sa douceur, sa franchise, elle possédait les talents et le charme qui font une personne remplie d'agréments, mais, devenue l'unique appui de ses quatre fils (1), elle s'était pénétrée de l'importance de ses nouveaux devoirs. Quoique ma vie lui fût connue, elle ignorait pourtant une grande partie de mes nombreuses souffrances.

C'est ce qui la détermina sans doute à seconder de son influence le projet de se réunir à moi que mon mari semblait former encore. Il était accouru de Livourne à la nouvelle de mon arrivée, s'était logé assez près de moi (2) et me faisait parler souvent du désir extrême

(1) Ces fils furent le deuxième prince de la Moskowa, mort général de brigade le 25 juillet 1857 ; le deuxième duc d'Elchingen, mort du choléra, général de brigade, à Gallipoli le 14 juillet 1854 ; Eugène Ney, attaché d'ambassade, mort le 25 octobre 1845, et le troisième prince de la Moskowa, mort à Paris, général de division, le 13 octobre 1882.

(2) Louis, qui prenait les bains à Montecatini, était accouru à Livourne à la nouvelle d'un accident arrivé au prince Napoléon-Louis. En maniant une pierre à fusil, le Prince en avait tiré quelques étincelles qui avaient mis le feu à un petit tas de poudre placé sur

qu'il avait de me voir renoncer à la Bavière et me fixer en Italie. Mes enfants mêmes devaient, à notre première entrevue, se jeter à nos pieds et nous conjurer de ne plus nous séparer. Qui croirait qu'au moment même où il faisait tant d'efforts pour me retenir il faisait imprimer un ouvrage, dans lequel il assurait avoir été forcé de m'épouser? (1) N'était-ce pas s'ôter lui-même tout moyen de réconciliation? D'ailleurs, mon parti était bien pris; ma vie en dépendait; il ne fallait pas non plus, pour le bonheur de mes enfants, pour la morale même, les rendre témoins et juges d'une mésintelligence dont le passé me faisait regarder le retour comme inévitable. Rien n'était changé dans le caractère de mon mari. La raison en est simple : on se corrige d'un défaut et jamais des travers que l'on croit des qualités ; ils vont toujours en augmentant : cette méfiance de soi et des autres, cette bonté qui fait donner sans croire à la reconnaissance, cette sévérité qui s'étend plus aux petites choses qu'aux grandes, enfin ce mépris constant des autres, éloignent de nous tout le monde et, sans avoir fait d'ingrats, on a tous les chagrins de l'ingratitude.

Mon mari était celui de ses frères que l'Empereur aimait le mieux ; il l'avait élevé, le regardait comme son fils. Seulement, peut-être l'avait-il traité avec trop de sévérité, comme par exemple de l'enfermer quelquefois pour lui faire faire ses devoirs de mathématiques et

une table voisine. L'enfant avait eu la main assez fortement brûlée. (Cf. Ernest Daudet, *la Police politique, loc. cit.*, p. 145).

(1) *Considérations sur la Hollande (Notes de la reine Hortense)*. — La première édition de cet ouvrage que nous avons souvent cité et dont le titre exact est *Documens historiques et réflexions sur le gouvernement de la Hollande*, parut à Londres, chez Lackington, en 1820, 3 vol. in-8°. Peu après parurent l'édition de Paris, Aillaud, et celle de Bruxelles, chez Rémy, l'une et l'autre également en 3 vol. in-8°. Voir, au sujet du mariage, l'édition de Paris, t. I, p. 106.

ensuite, ne trouvant sur sa table que des vers et un volume de Rousseau, il jetait le tout par la fenêtre et le mettait aux arrêts pour plusieurs jours. Je lui ai souvent entendu reprocher à mon mari que les ouvrages de Rousseau lui avaient gâté l'esprit, qu'il s'était trop nourri de cet illustre écrivain dont le plus grand tort, suivant moi, fut d'exiger plus de vertu dans les autres que dans lui-même (1). Je ne puis en juger, mais mon mari joignait à cette sensibilité, à ce besoin d'aimer ses semblables, de leur faire du bien, l'idée affreuse qu'ils voulaient tous le tromper et lui nuire. Je me souviens que l'Empereur dit un jour en parlant du Roi : « Louis s'est créé un monde à lui ; il ne comprend pas même le lien du mariage ; il a pris trop à la lettre ce précepte que le mari et la femme ne font qu'un. Aussi est-il tout étonné lorsqu'il est malade que sa femme se porte bien, qu'elle aime la danse lorsqu'il ne l'aime pas et qu'elle ait chaud lorsqu'il a froid. » L'idée me parut si juste que je ne pus m'empêcher de sourire. Ce peu de mots le renfermait tout entier.

Les contrariétés que me donnaient les démarches de mon mari, le souvenir des anciens tourments et la crainte d'en ressentir de nouveaux me causèrent une maladie aiguë à laquelle je pensai succomber (2). Lorsque je fus rétablie et que je ne pensais qu'à m'éloigner, il voulut avoir un entretien avec moi. Pour la première fois de ma vie, je résistai à ses instances. Il ne voulait pas me laisser retourner en Allemagne et j'eus même la crainte qu'il ne m'enlevât mon second fils

(1) Voir t. I, p. 112.

(2) Ernest DAUDET, *la Police politique*, *loc. cit.*, p. 145. La police française fut informée de cette maladie par une lettre du 6 septembre 1818. Voir également *Correspondance de Madame Campan*, *loc. cit.*, t. II, p. 209.

pour me forcer à rester. Je lui promis de le ramener souvent et de conserver au père de mes enfants les sentiments que je lui devais, ajoutant qu'après tant de souffrances le moyen de les oublier était de vivre séparés. D'ailleurs, il avait déclaré si formellement avoir été contraint de m'épouser qu'il s'était mis dans l'impossibilité de prétendre ensuite me retenir. J'ai appris depuis qu'il n'avait jamais cessé de solliciter la cassation de notre mariage, mais le conseil des cardinaux assemblé à cet effet avait décidé qu'il n'y avait pas lieu.

Pour moi, je retournai à Augsbourg et ce fut là enfin que je trouvai le repos (1). Rien ne venait plus troubler mes occupations. Je me livrais toute entière à la lecture ; je continuai mes études dans les arts d'agrément. Je n'avais aucune idée de la politique ; j'en étais honteuse avec la réputation qu'on me faisait. Je cherchai à m'en instruire et principalement à acquérir une idée juste des choses. Quoique sur un sol étranger, jamais je n'avais été plus entièrement dans ma patrie. Je recevais tout ce qui paraissait : livres, journaux, brochures. Un sentiment noble, dans quelque parti qu'il se montrât, me faisait battre le cœur. Un sentiment contraire le révoltait. J'étais humiliée de voir un de mes compatriotes montrer ou de la lâcheté ou de la faiblesse. J'aurais voulu que les hommes qui composent une grande nation fussent tous grands aussi et, lorsque je les trouvais livrés à des idées étroites et à des intérêts mesquins, je m'affligeais par esprit national comme si j'eusse été coupable avec eux. Ce qui me touchait vivement encore, c'était d'entendre tous les partis attaquer également l'Empereur Napoléon. Aucun n'avait la dignité de se taire ;

(1) La Reine revint à Augsbourg au cours de la seconde quinzaine d'octobre 1818.

tous cédaient à la passion du moment. Les rois mêmes, jaloux d'un roi plus grand qu'eux, après s'être ligués pour l'abattre, travaillaient à l'avilir. Ils ne songeaient pas que c'est sur eux que retomberait tôt ou tard ce mépris qu'ils prétendaient inspirer pour un autre souverain plus grand qu'eux.

En effet, enlever à la royauté ce respect des peuples qu'un homme supérieur venait de lui assurer, n'était-ce pas anéantir pour longtemps le faible prestige dont est à peine environnée encore la puissance des souverains vulgaires? D'un autre côté, la liberté transportait la nation d'un mouvement si passionné qu'elle ne tenait plus compte de sa gloire à celui qui en était l'auteur et que ses défenseurs croyaient possible d'obtenir, avec une dynastie fondée sur des droits anciens, cette liberté que le soin de sa propre conservation semblait lui faire un devoir de combattre. Que la nation, forcée par les armes étrangères ou de plein gré, ait été jusqu'à rompre le lien qui l'unissait à l'Empereur, elle en avait le droit. Mais au moins, après avoir secondé le génie, jamais elle n'aurait dû chercher à le flétrir.

Il est vrai que si peu de personnes le comprennent et s'élèvent à sa hauteur pour le bien juger! Moi-même, placée si près de lui et mieux que personne en situation de l'étudier, je n'avais pu mesurer toute sa hauteur au milieu de cet éclat si vif et je n'apprenais maintenant à bien le connaître que par l'absurdité de ses détracteurs et par la médiocrité de tout ce qui lui succédait. De bonne foi, quel autre but lui supposer que celui de fonder un grand empire et des institutions nouvelles, utiles et indissolubles? Sans goûts, sans habitudes dominantes, sans aucune de ces passions qui enlèvent l'homme à la domination de lui-même, toute sa vie se rapportait au grand but qu'il s'était proposé; ses jours et ses

nuits s'y consumaient. Les haines et les jalousies n'ont-elles pas, seules, entravé l'accomplissement de ce grand œuvre? Il n'est donc pas permis, pour l'apprécier, de le considérer hors des circonstances qui l'environnaient. On lui a prodigué le nom de despote, mais quelle a donc été la punition dont il a frappé ceux mêmes qui, ensuite, se sont vantés de l'avoir trahi et dont il n'ignorait pas les manœuvres? Il s'est contenté de les exiler quelques mois dans leurs châteaux. Depuis, les rois n'ont-ils donc frappé que si légèrement? Avec le temps, on finira par rendre plus de justice à l'Empereur, non seulement à son caractère, mais à ses œuvres.

C'est donc sous tous les rapports une noble cause que celle où le sort m'a placée. L'infortune me la rend plus chère encore et je suis fière d'en faire partie. Ma famille a régné sur diverses nations : chacun de ses membres a rempli sa tâche de manière à laisser des regrets après lui et cela par la nature des choses, l'impulsion donnée par un grand homme et la nouveauté des institutions et des idées qu'amène une élévation nouvelle, car telle est la différence entre ceux qu'on appelle au trône et ceux qui y naissent. Les uns sont plus portés à se croire faits pour les peuples et les autres à croire les peuples faits pour eux.

Quand la fortune nous retire de la foule pour nous exposer aux regards, il semble qu'il devrait y avoir plus d'unité dans le point de vue et plus de facilité à vous juger sans erreur. Personne cependant n'a été ni placé plus haut, ni plus diversement apprécié que l'Empereur Napoléon. Chacun a voulu le voir et le peindre à sa façon. Les plus bienveillants mêmes ont été souvent ridicules. Tantôt, on en faisait un héros de mélodrame, un séducteur, un tyran; tantôt on lui refusait jusqu'à du courage et de l'esprit. L'illustre

Mme de Staël, en l'attaquant, n'a pas été exempte de faiblesses. Je conçois qu'elle ait beaucoup souffert de son exil, mais l'injuste dépit perce trop à chaque page de ses ouvrages. Sa haine est vulgaire ; elle n'est pas à la hauteur d'une femme comme elle et encore moins à celle d'un homme comme lui.

Elle n'est pas la seule : on a altéré la vérité jusque dans les moindres choses. S'il parlait à des femmes, on assurait que c'était d'un ton brusque et en termes désobligeants ; il les troublait, il est vrai, mais c'était par l'originalité d'une question inattendue qui les jetait dans l'embarras de répondre. Celles mêmes qui l'avaient offensé par des propos et qui auraient mérité ses reproches, n'avaient de lui qu'une simple plaisanterie. Il allait à elles et il leur disait en souriant : « Eh bien ! Madame, comment va la langue aujourd'hui? » Il croyait que la grande affaire des femmes était et devait être la toilette ; leur influence en toute autre chose lui déplaisait. Aussi, dans les grands cercles, ne leur adressait-il quelques mots que sur ce sujet : « Comme vous voilà bien mise ! Est-ce la mode? Avec ce chapeau en casque, vous avez l'air d'une Minerve. Vous êtes en bergère, en sultane aujourd'hui. » Une fois il dit devant moi à la femme d'un ambassadeur : « Il me semble que votre guirlande de roses et votre ceinture rouge ne vont pas ensemble ; ce n'est pas selon les règles de la toilette. » La dame, toute confuse, ne sut que répondre. Après la réception, je reprochai à l'Empereur de l'avoir déconcertée : « N'avais-je pas raison? » me dit-il. — « Oui, mais elle va prendre la chose au sérieux et elle s'en désolera. » — « Vous n'entendez rien à cela, ma fille ; vous ne savez donc pas qu'une femme veut toujours qu'on la remarque, fût-ce même pour la critiquer un peu? » Peut-être se trompait-il, du moins je le crois. J'explique

seulement et sa façon de voir et la raison des craintes qu'il inspirait et dont on a tiré parti pour en faire un homme qui ne savait dire aux femmes que des choses désobligeantes.

Un reproche mieux fondé était celui d'une grande vivacité. Mais elle n'allait jamais dans l'Empereur jusqu'à cet excès de colère dont on l'accusait. Voici les deux fois où je l'ai vu le plus animé.

L'une contre le cardinal Fesch. Il s'agissait des affaires ecclésiastiques. L'Empereur trouvait ridicule qu'on payât pour recevoir les sacrements et avouait que les curés n'étaient pas assez riches : « Vous n'aurez qu'un seul moyen : c'est de rétablir la dîme », reprit le cardinal. A ce mot, l'Empereur s'emporta et, comme, dans sa famille, sans avoir son esprit on a son caractère, le cardinal tenait ferme à son opinion. L'Empereur, irrité de ce qu'un de ses parents avançait une chose si contraire à son système, se promenait à grands pas, agitait sa tabatière entre ses doigts et, la jetant par terre avec force, se retira : ce fut la seule marque de violence qu'il donna.

Une autre fois, dans une discussion où mon mari combattait très vivement le projet de l'Empereur de réunir Flessingue et Nimègue à la France, celui-ci s'emporta contre les Hollandais, les appelait nation de marchands vendus à l'Angleterre et, dans sa colère, lui prodiguait des épithètes offensantes. Mon mari, après lui avoir longtemps tenu tête, finit par dire avec beaucoup de sang-froid : « Puisque vous en pensez tant de mal, pourquoi voulez-vous donc les prendre? » Cette réflexion calma tout à coup l'Empereur ; il sourit, tira l'oreille du Roi et l'entretien finit là.

On a beaucoup parlé du regard de l'Empereur, de cette expression toute particulière qui pénétrait si

avant qu'un secret, quelque profond qu'il fût, était toujours découvert. Rien n'est plus vrai. Comment, en effet, voiler un secret à celui qui, en fixant les yeux sur vous, semblait vous dire qu'il en était instruit d'avance? Cependant comme, en sa présence, chacun était gêné, craintif, hors de son naturel, il lui était difficile de découvrir l'homme tout entier. Il parvenait à connaître ce qu'on cachait et non ce qu'on était. La confiance seule dévoile tout le caractère.

La politique de l'Empereur était d'attirer à lui toutes les personnes de mérite, n'importe de quel parti, et il joignait alors tant de charme à son habileté qu'il était difficile de lui résister. Le comte de Lally-Tollendal qui, par son éloquence, avait réhabilité la mémoire de son père, n'avait pu obtenir la levée du séquestre de ses biens à cause des événements politiques. Il était sur le point de marier sa fille unique, élevée avec moi chez Mme Campan, et, n'ayant pas de dot à lui donner, il s'adressa au Premier Consul qui lui accorda cent cinquante mille francs (1). Il se rendit à Saint-Cloud pour le remercier et en reçut un accueil flatteur. Le Consul lui dit : « Je ne conçois pas comment, après avoir brillé à l'Assemblée constituante et n'avoir en rien entaché son nom par les criminels excès qui suivirent cette époque, M. de Lally ne se dévoue pas à servir la France régénérée. » Le comte répondit : « Le roi d'Angleterre m'a sauvé des plus grands dangers de la Révolution en me réclamant comme gentilhomme anglais. Depuis ce moment, j'existe par une pension de ce souverain. Puis-je, semblable à la souris de la fable, dire, selon

(1) De son mariage avec Élisabeth-Charlotte Halkett (1785), il avait eu une fille, Élisabeth-Félicité-Claude, née à Paris le 3 mars 1786, qui mourut à Paris le 2 novembre 1883. Elle avait épousé, le 1er avril 1807, Henri-Raymond d'Aux de Lescout.

les circonstances : je suis oiseau, voyez mes ailes; je suis souris, voyez mon poil. » — « Mais », reprit le Consul, « dans quelle langue avez-vous défendu votre père? Dans quelle langue avez-vous défendu votre roi? » — « En français, » reprit le comte. — « Eh bien ! M. de Lally, on appartient pour toujours à la nation dont le langage nous a servi à développer de si nobles sentiments. » Voilà comme il savait trouver à propos le mot le plus flatteur et le plus engageant; mais M. de Lally, quoique fort touché, persista dans son refus de servir le gouvernement et n'en resta pas moins fort tranquille, soit à Paris, soit dans les terres de son gendre, près de Bordeaux.

Comment donc croire ceux qui, après s'être dévoués à l'homme, si juste appréciateur des vertus et des talents, ont démenti tout à coup un entraînement naturel et se sont plaints d'avoir été forcés quand ils s'étaient donnés eux-mêmes? Il fallait s'y attendre : une dynastie nouvelle ne manque jamais de détracteurs lorsqu'elle s'élève; elle en a bien plus encore quand elle tombe. Nous avons eu ces deux chances contre nous. C'est alors que les faibles esprits et les petites âmes recourent à l'insulte comme à un moyen de se justifier et de s'avancer en même temps.

Je commençais à ne plus tant me troubler des absurdités répandues sur mon compte. Je n'y pouvais rien : c'était un système. Le nom même de ma mère, jusque-là respecté par la calomnie, se trouvait mêlé aux récits les plus ridicules. Il ne fut pas jusqu'à une prétendue sorcière qui fabriqua sur elle les mémoires les plus absurdes (1). Quelquefois on composait une correspon-

(1) Allusion à l'ouvrage de Mlle Lenormand : *Mémoires historiques et secrets de l'Impératrice Joséphine, Marie-Rose Tascher de La Pagerie, première épouse de Napoléon Bonaparte*, par Mlle M.-A. Lenormand, Paris, 1820, 2 vol. in-8°.

dance qu'on lui attribuait (1). Les étrangers aussi, de leur côté, recueillaient des anecdotes qui n'avaient pas le sens commun et publiaient ces niaiseries en feignant de les croire vraies (2). Un homme d'esprit, auquel je témoignais mon impatience de voir l'attention publique s'attacher continuellement sur moi, me dit : « Cela ne peut être autrement. C'est une conséquence de votre position : agissez ou n'agissez pas, soyez appréciée ou ne le soyez pas, c'est égal. Tant que, par vos antécédents, on vous suppose le pouvoir de nuire, vous êtes redoutée. » La justesse de ce raisonnement fit son effet et me donna plus d'indifférence encore sur tout ce qu'on pouvait dire de moi. D'ailleurs, des haines du moment valent-elles la peine qu'on se tourmente tant pour les désarmer? Si l'on tient à obtenir justice, n'est-il pas un moment où le monde la rend toujours, et, puisque la

(1) Allusion notamment à l'ouvrage anonyme de J.-B. REGNAULT-WARIN, *Mémoires et correspondance de l'Impératrice Joséphine*, Paris, Plancher, 1819, in-8°. Les lettres publiées dans cet ouvrage ont été fabriquées de toutes pièces par Regnault-Warin, qui, d'ailleurs, ne se montre pas hostile à Joséphine.

(2) Mlle Cochelet (*Mémoires*, t. IV, p. 112) raconte l'émotion de la Reine en lisant un article de la *Gazette de Lausanne* (Voir numéro du 15 décembre 1815) où on lui faisait dire que « dans les derniers temps » l'Empereur avait perdu la tête et « ne savait plus ce qu'il faisait ni ce qu'il disait ». Voir dans le même volume, p. 110, un fragment de l'insolente lettre que le comte Barruel de Beauvert qui, incarcéré après le 18 Brumaire, n'avait dû sa délivrance qu'à Joséphine, écrivit à la Reine au moment de la publication de l'un de ses pamphlets. Mlle Cochelet fait évidemment allusion, quoiqu'elle en estropie le titre, aux *Lettres sur quelques particularités secrètes de l'Histoire pendant l'interrègne des Bourbons*, Paris, A. Egron, 1815, 3 vol. in-8° où se trouve, t. III, p. 45, la phrase suivante : « Une élève de la dame Campan,... la dame Hortense, est publiquement accusée, je l'en prévins par écrit en souvenir de l'amitié que j'avais pour sa mère, elle est publiquement accusée... d'avoir vendu ses diamants et d'en porter et distribuer elle-même l'argent aux courriers, aux émissaires clandestins qui partent pour l'île d'Elbe. »

mort nous mène à ce moment, il faut se consoler du présent et l'attendre avec confiance.

Partout où le hasard me conduisait, la curiosité plus que l'intérêt portait beaucoup de monde à vouloir me connaître. Je souriais souvent de voir les idées qu'on avait sur moi changées aussitôt qu'on me voyait. Plusieurs personnes me l'ont avoué depuis.

Une reine qu'on dit s'être mêlée à de grands événements, belle-fille, belle-sœur du premier capitaine du monde, était à leurs yeux capable, comme Jeanne d'Arc ou comme Jeanne de Montfort, d'être à la tête d'une armée ou d'un État. Ils se la représentaient grande, forte, brune, la physionomie fière, dure, bien caractérisée, et ils ne trouvaient plus qu'une femme faible, blonde, mince, et sur le visage de laquelle les traits de la douleur étaient encore plus marqués que ceux du temps. Je l'ai dit déjà : j'ai dû beaucoup de bienveillance à des préventions défavorables ; je suis donc satisfaite de ma part. Si j'avais eu le malheur de naître sur le trône, il me resterait tout au plus des partisans au lieu que j'ai encore des amis. Les personnes qui ont passé si subitement pour moi de la curiosité à l'intérêt m'ont inspiré le besoin de me faire entièrement connaître à elles.

Je n'avais jamais pensé à écrire mes Mémoires. Seulement, après le divorce, voyant quelqu'un blâmer mon frère d'y avoir consenti, je fus surprise des difficultés que la vérité éprouve à se répandre. Je traçai en un instant tous les détails de cet événement et j'en étais restée là (1). Mme la comtesse de Nansouty, femme remplie d'esprit, était aux eaux d'Aix-la-Chapelle en

(1) Ce récit du divorce, qui ne diffère pas sensiblement du texte publié plus haut, est conservé dans les archives du prince Napoléon.

même temps que moi en 1812 (1). Elle me pressait beaucoup d'écrire ma vie ; je l'assurai que je n'en aurais jamais la patience. « Eh bien ! veuillez me la raconter » me dit-elle, « et je l'écrirai à mesure ». En effet, le lendemain, elle m'apporta le récit que je lui avais fait la veille de quelques particularités de mon enfance. Mais il y avait trop d'esprit : ce n'était pas moi. Tout en convenant du mérite de cet essai, je lui avouai que je ne voulais pas m'entendre parler autrement que je ne parlerais moi-même et l'ouvrage en resta à la première page qu'elle a gardée.

Maintenant, dans une solitude absolue, la tête et le cœur remplis encore de toutes mes impressions, j'ai essayé de les mettre en ordre. Il ne m'a pas fallu beaucoup de peine. La vérité vient facilement. Quand on ne compose pas, on a toujours assez de talent pour dire ce qui est. D'ailleurs, comme je ne vivais plus que dans le passé, ma mémoire ne pouvait être en défaut. J'avais eu si souvent besoin de me demander compte de ma conduite dans toutes les circonstances que ma vie toute entière était présente à mon souvenir et que j'en retrouvais facilement les impressions. Ces retours habituels sur moi-même entretenaient le trouble de mon âme, mais, à mesure que j'écrivais, je me sentais soulagée et le poids du passé, qui m'avait tant oppressée, diminuait par degrés. Il me semblait que je venais de le confier à un ami, et déjà commençait pour moi l'oubli des maux qui n'est presque jamais que le bienfait du temps.

Le défaut des Mémoires, en général, est de ne pas

(1) Marie-Françoise-Adélaïde Gravier de Vergennes avait épousé en 1802 Étienne-Antoine-Marie Champion de Nansouty qui fut comte de l'Empire, général de division, écuyer de l'Empereur et qui mourut le 6 février 1815. Elle-même décéda le 16 septembre 1849.

marquer juste notre position dans le monde et la nature de nos relations avec des personnes puissantes. L'amour-propre nous place toujours mieux que nous n'étions, comme, par exemple, lorsqu'il nous attribue la gloire du conseil quand nous n'avons eu le plus souvent que le mérite de l'obéissance.

Pour moi, qui ai beaucoup approché l'Empereur, je serais loin de la vérité si je disais que j'aie jamais eu la plus petite influence sur lui. Je me regardais bien comme sa fille, mais, ainsi qu'à tout le monde, il m'imposait tant que je me serais rarement permis de lui adresser la parole la première et que mes réponses étaient souvent embarrassées. Il me dit même un jour : « On dit que vous avez de l'esprit ; je n'en sais rien ; je vous vois toujours comme si vous aviez dix ans. C'est comme Eugène : je ne puis m'habituer à le voir raisonner. » Il ajouta encore : « Voilà le défaut des vieux parents ; ils ne se persuadent pas assez que les enfants deviennent grands et peuvent quelquefois leur en apprendre. »

Ma mère est la seule personne que j'aie jamais vue à son aise avec l'Empereur et qui ait eu quelque pouvoir sur lui, mais c'était seulement pour les petites choses.

Dans ma solitude d'Augsbourg, ma vie devenait si tranquille que ma santé se rétablissait. Il m'avait fallu, pour ne pas mourir, l'absence de toute impression, même celle du bonheur. Elle m'eût peut-être été funeste. C'était assez désormais si je songeais au passé sans douleur, et d'ailleurs j'avais retrouvé la plus douce des consolations : mon frère qui, de Munich, venait souvent me voir. Avec un tel ami, la vie a encore des charmes.

Je recevais aussi souvent des lettres de M. de Flahaut, toujours remplies de la plus tendre amitié, de l'estime la plus parfaite. Il avait épousé la jeune personne dont il avait été si bien accueilli. Il se trouvait heureux et

son bonheur m'était cher, puisqu'il était un peu mon ouvrage (1).

J'avais été longtemps à ne savoir comment lui écrire pour être naturelle. Peu à peu, je le devins par l'idée de posséder un véritable ami qui me connaissait mieux que personne et dont les sentiments pouvaient me venger des injustices du monde. La barrière élevée contre nous assurait mon repos. Il ne restait plus de tout le romanesque de mon caractère que le besoin de rencontrer partout de nobles sentiments. Je n'étais plus émue que par le récit d'une belle action et j'étais portée à croire de mes amis ceux auxquels je supposais les qualités de l'âme, et, quoique l'intrigue s'attache aussi quelquefois à l'infortune, je ne pouvais être trompée. J'avais de l'expérience. Lorsqu'on a beaucoup senti, et qu'on s'est rendu compte de ses impressions pour s'y livrer ou les combattre, on connaît le cœur humain par son propre cœur, et il nous apprend ce qui échappe souvent à l'esprit le plus pénétrant.

Je lisais aussi beaucoup ; j'avais besoin pour me plaire à mes lectures de trouver la peinture de nos vertus plutôt que celle de nos misères. Je préférais Rousseau, pleurant sur des malheurs imaginaires, à Voltaire jetant également le ridicule sur le bien et sur le mal. J'aimais mieux la folie de Don Quichotte et le bon sens de Sancho que le brillant et triste tableau du monde, si habilement dépeint dans *Gil Blas*. C'est surtout de l'intérêt qu'il me fallait. Sans doute que mon cœur avait plus besoin d'aliments que mon esprit. J'avais aussi du goût pour les écrivains qui font penser. La Bruyère, Massillon, Pope, Platon, *l'Imitation*, tous ces ouvrages, qui entretiennent la pureté et l'éléva-

(1) Le mariage de M. de Flahaut fut célébré le 19 juin 1817.

tion de l'âme, m'attachaient chaque jour davantage.

Mais la plus douce de mes occupations, c'était l'éducation de mon fils cadet, resté plus habituellement avec moi, tandis que mon fils aîné était en Italie avec son père. Je me chargeai du soin de former son moral surtout ; un homme peut apprendre beaucoup de bonnes choses, une femme les inspire ; son mot est plus pénétrant ; comme il part du cœur, il doit y aller.

Je m'arrête ici, je n'ai plus rien à raconter ; je puis revenir sur ma vie : elle ne me fait plus de mal. Toute entière à mes devoirs envers un époux, j'avais espéré trouver ma félicité dans un doux intérieur. Je fus, hélas ! bien trompée. Je me rejetai sur la véritable affection ; je crus que, pour être heureuse, il suffisait d'être aimée, que les sentiments purs et tendres devaient seuls embellir l'existence : je m'abusai encore. La perfection n'est pas dans le cœur de l'homme, et je tenais sans cesse à l'y trouver. La bienveillance du monde me parut quelques instants une compensation ; elle vint à me manquer aussi, et je cherche à fortifier mon cœur contre ce nouveau coup. J'ai trop compté sur la perfection humaine, me disais-je. Désormais, je ferai le bien sans rien attendre de personne. Désabusée de tout, je cherche à me créer un autre bonheur.

J'aimerai mes semblables, je leur ferai du bien, mais sans en rien attendre : j'ai trop compté sur eux. Le malheur, la douleur m'attireront toujours, et, si je parviens à les adoucir, je me dirai : voilà la véritable jouissance, celle que personne n'aura le pouvoir de m'enlever.

Je crois donc avoir trouvé la véritable route du repos et j'entre dans l'avenir avec sécurité. Isolée comme je le suis, exilée de ma patrie, gémissant sur le sort affreux du bienfaiteur de ma famille, je me dis souvent : « Ma

vie est pourtant terminée ; je ne crains plus les passions, j'ai pu les vaincre ; je ne crains plus le malheur, j'ai pu le supporter, et si j'ai pu trouver ce qui calme et ce qui rend meilleur, que me reste-t-il à désirer pour moi? De vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes, dans le cœur de mes amis, et de mourir dans les bras de mes enfants : voilà mon dernier vœu.

HORTENSE.

Augsbourg, 1820.

LA REINE HORTENSE

EN ITALIE
EN FRANCE ET EN ANGLETERRE
PENDANT L'ANNÉE 1831

FRAGMENTS
EXTRAITS DE SES MÉMOIRES INÉDITS
ÉCRITS PAR ELLE-MÊME

AVANT-PROPOS DE L'ANNOTATEUR

Pour des raisons qu'elle explique elle-même, la Reine Hortense, reprenant la plume, compléta en 1832 *ses Mémoires qui, comme on vient de le voir, s'arrêtaient à* 1820. *Son nouveau récit, exposant sommairement les événements de sa vie entre* 1820 *et* 1830, *s'étend avec détails sur son séjour à Rome au cours de cette dernière année, sur la participation de ses fils à l'insurrection de la Romagne, sur la mort du prince Napoléon-Louis, sur les efforts qu'elle dut faire pour sauver le futur Napoléon III, le seul enfant qui lui restait, sur le refuge qu'elle vint chercher en France, puis en Angleterre. A la dernière page de son manuscrit, elle apposa la date du* 28 *décembre* 1832.

Le 27 *octobre* 1833, *Hortense écrivait à Mme Récamier :* « *Mme Salvage vous dira que j'ai pris mon grand parti de faire publier mon triste voyage en France. Je l'ai écrit cet hiver pour moi seule. Depuis que je l'ai lu, on me force à le rendre public; j'ai cédé, non sans peine, car je vous ai dit l'effet que je ressens lorsque je mets tout le monde dans la confidence de mes idées et de mes impressions... J'éprouve d'avance un si grand embarras de cette publication, que je ressemble assez à une personne qui se déciderait à se montrer toute nue, sans se croire positivement bossue. Vous m'avouerez qu'il faut du courage, car la position est gênante. Enfin j'ai dit*

oui et je dois supporter tous les inconvénients attachés au titre d'auteur. » (1)

Le volume ainsi annoncé parut au début de 1834 (2) *et fut mis en vente chez le libraire Alphonse Levavasseur,* 16, *place Vendôme, à Paris. Composé de* X-324 *pages, il porte le titre :* la Reine Hortense en Italie, en France et en Angleterre pendant l'année 1831. Fragmens extraits de ses mémoires inédits écrits par elle-même.

La même année, le texte parut de nouveau dans les Mémoires de tous, collection de souvenirs contemporains tendant à établir la vérité dans l'histoire, *Paris, Levavasseur, in-8°*, t, I, *pages* 67 à 280. *Il fut reproduit partiellement, en* 1847, *dans la* Revue de l'Empire, *publiée par Temblaire.*

Ce petit livre eut une nouvelle édition en 1861, *parue à Paris, à la Librairie Nouvelle et chez l'éditeur Bourdilliat, sous le format in-*12 *et comprenant* 284 *pages.*

Les exemplaires de ces diverses éditions ne se trouvent aujourd'hui qu'assez rarement chez les libraires d'occasions. Nous avons donc pensé qu'il y avait intérêt à remettre leur texte sous les yeux du lecteur, d'autant plus qu'il complète heureusement celui des Mémoires proprement dits.

A la date où s'arrête définitivement le récit de la Reine, la vie officielle de celle-ci est terminée. Désormais elle vit dans la retraite à Arenenberg et nous avons quelques lueurs sur l'existence qu'elle y menait par les confidences des nombreux amis honorés de son accueil, surtout par ces Mémoires de Mlle Masuyer, dont le très regretté

(1) *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de Mme Récamier, loc. cit.*, t. II, p. 414. — Voir également plus haut t. I, p. IV.

(2) Un exemplaire d'auteur, envoyé de la part de la Reine au colonel de Brack, à Limoges, et qui est en notre possession, porte la date du 2 février 1834.

colonel Patrice Mahon avait entrepris, à l'heure même où se déclenchait la guerre de 1914, *la publication dans la* Revue des Deux Mondes, *publication malheureusement fragmentaire et qu'il y aurait un réel intérêt historique à voir reprendre intégralement.*

En octobre 1836, *la tentative du prince Louis-Napoléon à Strasbourg arracha sa mère à l'isolement dans lequel elle se plaisait. Dès que la nouvelle lui en parvint, elle se jeta en voiture avec Mme Salvage pour venir implorer la clémence de Louis-Philippe qui, déjà en* 1831, *lui avait été secourable. Elle s'arrêta à quelques lieues de Paris, près de Longjumeau, au château de Viry, où la duchesse de Raguse l'entoura de soins affectueux, mais elle dut, au bout d'une semaine, reprendre le chemin de l'exil sans avoir pu approcher ni le Roi, ni ses ministres.*

Dès lors, elle était mortellement atteinte. Mme Récamier, l'ayant vue à Viry, avait été émue de l'excessif changement remarqué dans ses traits. Un cancer la minait, et Lisfranc, appelé à Arenenberg au début d'avril 1837, *se refusait à tenter une opération inutile. La Reine regarda la mort en face : le* 3 *avril, elle écrivait à son fils bien-aimé, encore en Amérique où le gouvernement français l'avait contraint à se réfugier, une admirable et émouvante lettre dont Napoléon III ne se sépara jamais, la portant toujours dans son portefeuille de cuir fauve* (1) : *« Nous nous retrouverons, n'est-ce pas, disait-elle, dans un monde meilleur, où tu ne viendras me rejoindre que le plus tard possible; et tu penseras qu'en quittant celui-ci je ne regrette que toi, que ta bonne tendresse qui seule m'y*

(1) Cette lettre a été publiée par Fernand Giraudeau, *Napoléon III intime*, Paris, Ollendorf, 1895, in-8°, p. 68. — L'original, toujours dans le portefeuille où Napoléon III le conservait, est en la possession du prince Napoléon.

a fait trouver quelque charme. Cela sera une consolation pour toi, mon cher ami, de penser que, par tes soins, tu as rendu ta mère heureuse autant qu'elle pouvait l'être. »

Dès qu'il connut le danger, le prince s'achemina en toute hâte vers la Suisse. Le 4 *août, il arrivait à Arenenberg. Ce ne fut que pour voir sa mère souffrir. Le* 5 *octobre* 1837, *après une agonie de six heures, à cinq heures et demie du matin, sur la terre d'exil, mourait Hortense-Eugénie de Beauharnais qui, quatre mois auparavant, parlant du passé mais songeant aussi à l'avenir, avait écrit dans son testament : « Je pardonne à quelques Français auxquels j'avais pu être utile la calomnie dont ils m'ont accablée pour s'acquitter; je pardonne à ceux qui l'ont crue sans examen, et j'espère vivre un peu dans le souvenir de mes chers compatriotes.* »

Jean HANOTEAU.

PRÉFACE

Arenenberg, 22 septembre 1833.

Mes amis ont pensé qu'après la publicité officielle donnée à mon passage à Paris en 1831, et les nouvelles erreurs répandues à cette occasion sur mon compte, c'était un devoir pour moi d'expliquer au public, seul juge en dernier ressort de ce qui est bien comme de ce qui est mal, les motifs qui m'ont obligée à enfreindre momentanément une loi de mon pays, loi injuste, sans doute, mais que je devais respecter. Les conseils de leur amitié ont triomphé de ma réserve, et je me suis décidée à faire paraître le récit de mes derniers malheurs. Je le fais avec une sorte de crainte ; me placer en évidence par ma volonté, c'est agir d'une façon contraire à la vie que j'ai toujours souhaitée. J'avais écrit pour soulager mon cœur de ses douloureuses impressions, sans penser qu'elles dussent être connues ; à présent que je me laisse convaincre de la nécessité de rendre tout le monde juge de ce que j'ai fait, comme de ce que j'ai senti, je ne me repentirai pas de cette démarche, si ceux qui vont me lire, s'identifiant avec mes douleurs, m'accordent un sentiment d'intérêt et d'affection que j'ai toujours ambitionné de mes compatriotes.

HORTENSE.

RÉCIT

DE MON PASSAGE EN FRANCE EN 1831 ET DES CAUSES QUI L'ONT AMENÉ

I

Après avoir reçu de la fortune tout ce qu'elle peut prodiguer de grandeurs et d'adversités, après avoir retracé les brillants et tristes détails de ces vicissitudes dans des souvenirs achevés en 1820, j'espérais que le sort, fatigué de m'accabler, ne me réservait plus que le repos ; je croyais l'avoir obtenu enfin ; mais la douleur, qui me trouve sans courage parce qu'elle anéantit toutes mes facultés, la douleur si déchirante que cause la perte d'objets chéris, il m'a fallu en être frappée à coups redoublés, et chaque fois que ma raison reprenait de l'empire, que je me resserrais avec une sorte de joie autour de ce qui me restait, la mort impitoyable revenait sans cesse m'isoler davantage.

En 1821, j'eus à supporter le chagrin d'apprendre la mort affreuse de l'Empereur (1). Lui, si grand de

(1) La nouvelle de la mort de l'Empereur (5 mai 1821, 5 h. 49 de l'après-midi) parvint à Londres le 4 juillet et à Paris le 5 juillet 1821. Elle ne fut annoncée à Madame Mère, à Rome, que le 22 juillet. La Reine l'apprit à Bade vers le 14 juillet. Une lettre de l'abbé Bertrand à Le Bas, précepteur du prince Louis-Napoléon, datée de Bade, 14 juillet 1821, charge ce dernier d'apprendre la

facultés et si grand d'âme, qui voua son génie au bien-être des peuples et sembla les enchaîner pour briser à jamais leurs chaînes ; lui qui préparait le siècle de la liberté, en éclairant les nations et en introduisant dans nos mœurs comme dans nos lois le règne de l'égalité, il périssait dans une île malsaine et déserte, loin des siens, à la merci de ses ennemis, méconnu de la France qu'il avait rendue si puissante et si prospère, de l'Europe où chacune de ses conquêtes apportait des institutions regrettées aujourd'hui ! Il n'avait, pour toute consolation dans son isolement, que l'avenir de gloire qu'il savait bien lui être réservé. Lui seul devait pressentir la justice qui lui serait rendue un jour, parce que lui seul comprenait alors tout le bien qu'il avait voulu faire.

En 1824, j'eus encore la douleur de perdre le frère le plus parfait et le plus tendrement aimé : il était dans la force de l'âge et de la santé. Déjà dès l'année précédente les symptômes de la crise terrible qui nous l'enleva plus tard (1) nous avaient fait sentir toutes

nouvelle à l'enfant et de lui faire faire des costumes de deuil (Stéfane Pol, *La jeunesse de Napoléon III*, *loc. cit.*, p. 87). — Voir dans Claretie, *l'Empire, les Bonaparte et la Cour*, *loc. cit.*, p. 119, une lettre d'Hortense à Eugène, sans date, au sujet de cette mort.

(1) Le 30 mars 1823, le prince Eugène avait été frappé d'une congestion cérébrale dans la chapelle du palais royal de Munich. La Reine accourut de Florence à Munich à cette nouvelle. Déjà, un mois auparavant, le Prince avait éprouvé un léger accident dont une simple saignée avait eu raison. Eugène se remit suffisamment pour pouvoir assister le 22 mai au mariage par procuration de sa fille Joséphine avec le prince royal de Suède. Toutefois, dit Darnay, « les nombreuses saignées faites et les autres remèdes violents employés avaient tellement affaibli son système nerveux qu'il ne pouvait plus se livrer à une occupation sérieuse et suivie. » Après une cure à Marienbad, Eugène arriva dans la seconde semaine du mois d'août à Eugensberg, château qu'il s'était fait construire à peu de distance d'Arenenberg. Rentré à Munich, il fut victime de nouvelles

les angoisses d'une séparation éternelle. Présente à sa maladie, combien mon courage avait été mis à une terrible épreuve, quand je l'avais vu mourant, abandonné des médecins; quand, seule, j'avais été chargée de lui faire faire ses dernières dispositions, et que j'avais encouragé à lui donner les remèdes qui le sauvèrent et nous le rendirent pour quelques mois encore (1)! Quel temps heureux que ces quinze jours que nous passâmes ensuite en famille sur les bords du lac de Constance! Comme un malheur qu'on vient d'éviter ajoute de jouissances à la vie! Comme elle s'embellit de tout ce que le ciel nous laisse de bienfaits! Je puis dire qu'alors je sentais vivement le bonheur qui me restait; toute autre infortune avait disparu. J'avais craint de perdre mon frère, mon ami, mon soutien, et je le conservais! et il m'était rendu!... Remplie de sécurité, je partis pour l'Italie (2), et c'est là que je reçus l'affreuse nouvelle qu'il était retombé malade (3),

attaques, dont une dernière l'emporta le 21 février 1824 (DARNAY, *Notices historiques, loc. cit.*, p. 312, et *Vie de Planat, loc. cit.*, p. 449).

(1) « J'admire, à cette occasion, tout ce que les femmes, même les plus délicates, peuvent supporter de fatigues quand elles sont animées et soutenues par un sentiment d'attachement véritable. La Reine et la Princesse n'ont presque pas quitté le chevet du Prince depuis seize jours, et cependant elles ne sont point malades » (Planat à Le Bas, 17 avril 1823, publiée par Stéfane POL, *la Jeunesse de Napoléon III, loc. cit.*, p. 168).

(2) La Reine partit d'Arenenberg le 29 octobre 1823. Après un séjour à Bologne, où elle descendit au palais Gnaliara, propriété de sa nièce la princesse Joséphine, qui venait d'épouser le prince royal de Suède, elle arriva à Rome le 10 décembre et descendit, 36, via dei Pontifici. Après la mort d'Eugène, elle alla habiter la villa Paolina, qui appartenait à sa belle-sœur Pauline (Stéfane POL, *La Jeunesse de Napoléon III, loc. cit.*, p. 200, et s.).

(3) A cette nouvelle, la Reine écrivit à Mme Récamier : « J'ai reçu des nouvelles de mon frère; il a été souffrant, on m'assure bien qu'il était mieux au départ de la lettre, mais mon inquiétude est extrême; malgré moi, je le vois toujours comme dans sa dernière

et que, traité de la même manière (par la saignée qui une première fois lui avait été si contraire), doucement il sembla s'endormir... Il n'existait plus !...

Après ce malheur, un des plus grands de ma vie, je passai l'hiver à ma campagne en Suisse (1). Je faillis y mourir ; j'étais anéantie ; je n'avais plus la force de lutter contre tant de douleurs : l'amour maternel me sauva. Il fallait vivre, j'avais encore des enfants ! Le courage me revint.

Mme Campan qui m'avait élevée, Mme de Caulaincourt qui fut ma dame d'honneur, toutes deux m'aimaient aussi tendrement que si j'eusse été leur fille : il me fallut encore les regretter (2).

Le bon roi de Bavière mourut aussi (3). Je perdis le dernier protecteur qui me restait, et la Bavière n'avait plus d'intérêt pour moi (4). J'éprouvai des difficultés pour aller en Italie ; je parvins enfin à les surmonter (5), et tous les ans j'allais passer l'hiver à

maladie, et je suis si loin de lui ! » (*Souvenirs et correspondance, loc. cit.*, t. II, p. 86). La date d'avril 1824 donnée par Mme Lenormant à cette lettre est évidemment fausse. La Reine, en effet, apprit la nouvelle le 2 mars (Lettre de Le Bas à sa femme, 3 mars 1824, publiée par Stéfane POL, *la Jeunesse de Napoléon III*, *loc. cit.*, p. 236).

(1) La Reine, partie au début de mai de Rome, était de retour à Augsbourg le 22 mai 1824. Elle passa l'hiver 1824-1825 à Arenenberg.

(2) Mme Campan, évincée de la surintendance d'Écouen par la Restauration, s'était retirée à Mantes où elle mourut le 16 mars 1822. — Mme de Caulaincourt mourut le 17 janvier 1830.

(3) Maximilien Ier mourut à Munich le 13 octobre 1825.

(4) La Reine quitta définitivement Augsbourg et l'hôtel Waldeck le 17 décembre 1825.

(5) Au dernier moment, on avait exigé que la France visât les passeports et l'ambassadeur avait dû en référer à Paris. « Bientôt, écrivait le 20 novembre 1825 le prince Louis à son père, il faudra un congrès pour que nous puissions changer de place » (Stéfane POL, *la Jeunesse de Napoléon III*, *loc. cit.*, p. 305, et Georges DUVAL, *Napoléon III*, Paris, Flammarion, 1894, in-12, p. 76).

Rome et je revenais l'été habiter ma campagne d'Arenenberg en Suisse (1). La douce consolation que me procuraient mes enfants, le dévouement de quelques amies, la constante affection de la grande-duchesse de Bade, qui seule de ma famille m'a donné des soins dans mes malheurs ; les voyages, le beau ciel de l'Italie, l'amour des arts, enfin tout ce qui distrait, rien de ce qui touche vivement, avaient rendu de la douceur à ma vie. Ma santé s'était fortifiée, les douleurs de mon âme s'étaient calmées, lorsque la révolution de Juillet vint tout à coup me faire sortir de cet état de tranquillité, pour me jeter de nouveau dans toute les agitations de la vie.

Mon fils aîné avait épousé sa cousine, seconde fille du roi Joseph (2). Il vivait à Florence près de son père (3). Il était remarquablement beau et bon, rempli d'intelligence, de feu et du besoin de dépenser ses facultés pour le bonheur des autres. Malgré les grandeurs qui avaient environné son enfance et dont j'avais tant redouté l'influence pour l'éducation que je voulais donner à mes fils, il avait adopté ces maximes qu'on lui répétait souvent : « Qu'il faut être homme avant

(1) La Reine arriva à Rome le 4 janvier 1826, et s'installa vers le 15 mars à la villa Paolina que Pauline Borghèse, décédée à Florence le 7 juin 1825, avait léguée au prince Napoléon-Louis et à sa femme. Cette villa fut désormais sa résidence à Rome à chacun de ses séjours jusqu'en 1829.

(2) Le prince Napoléon-Louis avait épousé à Florence le 23 juillet 1826 la princesse Charlotte-Napoléone, née à Mortefontaine le 31 octobre 1802, morte à Sarzane le 2 mars 1839, troisième et non seconde fille du roi Joseph. L'aînée était morte en bas âge en mars 1796 ; la seconde, Zénaïde, avait épousé, le 29 juin 1822, le prince de Canino, né du second mariage de Lucien.

(3) Louis avait quitté le palais Salviati al Corso, à Rome, qu'il habitait depuis 1814, pour s'installer à Florence où il occupait le palais Davost, situé sur le Lungarno Guicciardini, qui appartint longtemps depuis à l'empereur Napoléon III.

d'être prince ; que l'élévation du rang n'est qu'une obligation de plus envers ses semblables, et que l'infortune noblement supportée rehausse toutes nos nobles qualités. » Les malheurs sans nombre de sa famille avaient encore été la meilleure des leçons. Aussi, sans préjugés, sans regrets des avantages qu'il devait à sa naissance, mettant seulement à honneur d'être utile à l'humanité, il était républicain par caractère, ne faisait aucun cas des prérogatives qu'il avait perdues, et croyait devoir son assistance à tout ce qui souffrait. Je n'avais pu le retenir, lorsqu'il voulut aller en Grèce, qu'en lui disant que son nom pouvait nuire à cette cause intéressante. « Il voulait s'y rendre seul, disait-il, y servir sans qu'on pût le reconnaître. » Mais enfin il céda à l'idée d'abandonner son père malade, dont il était la plus douce consolation (1). Je cherchais à calmer par mes conseils cette exaltation, qui, quoique portée vers tout ce qui était noble et élevé, me faisait craindre pour des destinées que le sort semblait vouer au repos.

Mon fils Louis avait absolument les mêmes sentiments et le même caractère que son frère. La révolution de Juillet les trouva, l'aîné au milieu de ses inventions pour l'industrie, qui, faute de mieux, l'occupaient depuis son mariage (2) ; et le plus jeune à l'école

(1) Le futur Napoléon III, de son côté, avait voulu en janvier 1829 prendre part dans les rangs de l'armée russe à la lutte entre la Russie et la Turquie. Voir GIRAUDEAU, *Napoléon III intime, loc. cit.*, p. 23.

(2) D'après la *Biographie* d'Hœfer, le prince Napoléon-Louis s'était livré à de sérieuses études sur la mécanique et s'était fait connaître par quelques inventions industrielles. Il avait établi, une papeterie à Serra-Vezza, pour laquelle il avait inventé une machine perfectionnée. En 1824 il composa un travail sur la direction des balons. Le Prince publia de son vivant une traduction de la *Vie d'Agricola*, de Tacite, Florence, Piatti, 1829, in-8°, une traduction

militaire de Thun, où il suivait des cours d'artillerie et du génie (1). Tous deux semblèrent renaître au bruit des événements de Paris. Quoique séparés, leurs impressions furent les mêmes ; vifs regrets de n'avoir pas combattu avec les Parisiens, enthousiasme pour leur héroïque conduite, et légitime espoir de servir cette France qu'ils chérissaient tant. Ils me disaient : « Elle est enfin libre ; l'exil est fini, la patrie est ouverte ; n'importe comment, nous la servirons ! » (2) Voilà ce qui remplissait toutes leurs lettres. J'étais loin de partager leurs espérances.

Depuis la chute de l'Empereur, la liberté d'écrire, si nécessaire alors pour défendre les droits du peuple, avait été aussi employée à dénaturer tous les actes de son règne. L'homme, qui se croyait le plus impartial, pour faire passer un éloge avançait une injure ou une critique. La jeunesse élevée à cette école, et qui jouissait pourtant des institutions établies par l'Empereur, admirait à peine le génie supérieur qu'elle ne se donnait pas le loisir de juger. Elle ne comprenait pas que ce nom de Napoléon portait seul avec lui le principe d'égalité, d'ordre et d'indépendance nationale.

Il avait, disait-on, attenté à la liberté. Le parti des Bourbons pouvait, il est vrai, s'en plaindre, car le 13 Vendémiaire et le 18 Fructidor avaient donné le

du *Sac de Rome*, écrit en 1527 par Jacques BONAPARTE, Florence, imprimerie Granducale, 1830, in-8°, et laissa inachevée une *Histoire de Florence*.

(1) École d'artillerie et du génie pour les officiers suisses, dans le canton de Berne (*Note de la Reine Hortense*). — Le camp était, en 1829 et 1830, placé sous le commandement du général Dufour.

(2) Le 14 août 1830, le Prince écrivait à sa mère : « J'espère qu'après ces événements on nous permettra de jouir des droits de citoyens français. Que je serais heureux de voir des soldats avec la cocarde tricolore ! » (GIRAUDEAU, *Napoléon III intime*, *loc. cit.* p. 43.)

secret de sa force alors et de ses espérances; mais pour les patriotes ce reproche serait une injustice. La liberté pendant les guerres eût été toute en faveur des anciens privilégiés et des ennemis de la France. Le peuple, fatigué des discordes civiles, ne paraissait plus disposé à soutenir une émancipation dont il tardait tant à ressentir les bienfaits.

Un autre reproche adressé à l'Empereur était le rétablissement de la noblesse, et pourtant le coup le plus funeste qui lui fut porté vint de la création de la nouvelle noblesse à laquelle tout le monde pouvait atteindre. L'ancienne n'avait pas le droit de reprendre ses titres, car ce fut Louis XVIII qui les lui rendit (1); mais les persécutions dont elle avait été l'objet pendant la Révolution avaient fait succéder la bienveillance à la haine. L'antique habitude d'honorer ces noms historiques reparaissait et faisait reporter vers eux un intérêt dont ils eussent profité pour reprendre leurs avantages. Malgré l'estime due à nos nouvelles illustrations, les anciennes familles recevaient encore seules les hommages de la société française comme de l'étranger, et elles n'avaient qu'un pas à faire pour retrouver la puissance. L'Empereur, en donnant des titres, créait une aristocratie conservatrice des bienfaits de la Révolution comme des droits nationaux, et par là il annula l'ancienne, dont tous les intérêts étaient, depuis longtemps, devenus oppressifs au peuple.

Un législateur peut conserver comme sujet d'émulation des distinctions encore respectées, ne les accorder qu'au mérite et aux services rendus : c'est un progrès. Anéantir les distinctions lorsque le besoin en existe encore et qu'il fait partie de nos mœurs, c'est

(1) Art. 71 de la Charte du 4 juin 1814.

renvoyer au camp ennemi ceux dont on pourrait tirer un utile parti en n'accordant plus qu'à leurs talents, comme à ceux de tous, les prérogatives qui furent si longtemps le droit de leur naissance.

Tel fut le système de l'Empereur ; et si la nouvelle noblesse a été assez inconséquente pour se réunir à l'ancienne contre le peuple dont elle faisait partie, qui pouvait le prévoir? Par cette trahison, bien des hommes et tous les titres sont devenus de peu de valeur en France. Plus nationale en Angleterre, l'aristocratie y est encore puissante. Celle de l'Empire, qui s'est neutralisée par sa propre faute, ne serait pas de si peu de poids, si les maréchaux, si les grands d'alors s'étaient retirés à l'écart au moment de nos humiliations, ou si leurs voix ne se fussent jamais élevées que pour défendre les intérêts populaires. L'amour et le respect les environneraient encore, et l'on n'eût osé ni méconnaître ni attaquer leur temps glorieux.

Au lieu de cela, la calomnie avait prévalu ; on s'était insensiblement détaché de tous les souvenirs du passé ; on n'en voulait plus ; le peuple seul, qui en avait recueilli les bienfaits, ne l'oubliait pas. Mais confiant en ses nouveaux défenseurs, occupés avec courage depuis le retour des Bourbons à faire respecter par leur éloquence des intérêts que l'Empire avait toujours ménagés, le peuple fit la révolution de Juillet, et laissa à leurs talents et à leur patriotisme le soin d'en assurer le résultat.

Les libéraux, repoussés de la Cour de Charles X, avaient été constamment reçus avec bonté, avec grâce, chez le duc d'Orléans. Ils avaient jugé cet intérieur de famille moral et intéressant. Ces vertus et cette simplicité bourgeoise les avaient séduits ; c'était une véritable affection ; et sans vouloir s'arrêter à la posi-

tion du duc, ni au nom qu'il portait, son caractère avait suffi pour les rassurer tous, et ils le croyaient seul capable de porter à bien les destinées de la France.

J'avais vu souvent de ces citoyens distingués ; ils cachaient peu leurs sentiments. Ce parti, joint à celui qui, à l'instar de l'Angleterre, voulait depuis longtemps faire d'un Orléans un Guillaume, assurait la couronne au duc à la première occasion. Je n'en doutais pas, et mes prévisions ne furent pas trompées. En voyant le drapeau tricolore, des voix s'élevèrent, il est vrai, en faveur de Napoléon II (1), mais elles cédèrent bientôt à l'ascendant de ceux qui possédaient la confiance générale. Le duc d'Orléans fut reconnu roi ; mais le peuple, rarement ingrat aux bienfaits reçus, qu'il fut touchant pour le souvenir de l'Empereur ! Tout en reconnaissant le Roi qu'on lui offrait, on ne put le satisfaire qu'en lui promettant le corps de Napoléon (2). Sa statue sur la colonne (3), le retour de sa famille, et les repré-

(1) Cf. *Mémoires de M. Gisquet, ancien préfet de police*, écrits par lui-même, Paris, Marchant, 1840, 4 vol. in. 8°, t. I, p. 260.

(2) La loi ordonnant le rapatriement des cendres de l'Empereur ne fut promulguée que le 10 juin 1840, mais, dès le mois de septembre 1830, le lieutenant Harrion et le colonel Dalesone avaient adressé une pétition à la Chambre des députés dans laquelle, reprenant l'idée défendue par divers journaux, ils demandaient que les cendres de Napoléon, ramenées en France, fussent déposées au pied de la colonne Vendôme. Le 2 octobre, la Chambre discuta cette pétition et, après avoir entendu M. de Montigny, rapporteur, M. de Lameth, le général Lamarque et le colonel Jacqueminot, passa à l'ordre du jour. — *L'Ode à la colonne* de Victor Hugo est datée du 9 octobre 1830.

(3) L'ordonnance royale décidant le rétablissement de la statue de Napoléon sur la colonne est du 8 avril 1831. (*Moniteur universel* du 11 avril 1831, n° 101, p. 761). La statue, exécutée par Seurre, fut mise en place le 28 juillet 1833. Cf. L. de Lanzac de Laborie, *La Colonne de la Grande armée*, Paris, Laurens, 1915, in-4°, p. 6.

sentations de nos anciennes victoires, lui semblèrent la récompense de celle qu'il venait de remporter.

Je reçus beaucoup de lettres à cette époque. Les unes disaient : « Nous avons combattu en songeant à votre cause » ; les autres : « Arrivez, nous sommes libres enfin, et nous allons vous revoir !... » Je compris que le nouveau Roi allait avoir une position difficile, entre une affection populaire ancienne, légitime, pour le souvenir d'un grand homme, et une liberté sans limite qui lui imposait des conditions de fidélité d'autant plus impérieuses qu'il portait un nom sur lequel les derniers événements devaient naturellement appeler la méfiance. Que devait-il faire? La réponse n'était pas facile. Quant aux principes qui devaient diriger ses actions, ils me semblaient indiqués d'avance.

Toute jeune, j'avais pris l'habitude de chercher à m'expliquer quelle raison faisait faire telle ou telle chose à l'Empereur. J'approuvais presque toujours ; mais j'avoue à ma honte que, souvent, ce que j'avais découvert ne me satisfaisait pas. J'osais quelquefois le blâmer à part moi. Depuis que j'ai acquis de l'expérience, que de fois me suis-je écriée : « Ah ! que l'Empereur avait raison et qu'il connaissait bien les hommes ! »

Cette habitude de réflexion, contractée fort jeune, et ce plaisir qu'on trouve à prévoir la conduite des hommes publics par l'examen de leur situation, me firent alors penser que, né d'une révolution populaire, le Roi devait en embrasser franchement tous les intérêts, sans quoi, la liberté qu'il était appelé à soutenir se tournerait contre lui. Deux noms seuls en France inspirent au peuple une entière confiance, celui de Napoléon et celui de La Fayette : le premier parce que leurs intérêts sont confondus ensemble : même gloire, même grandeur, mêmes ennemis ; le second, parce qu'il

s'est montré toute sa vie l'ami désintéressé des peuples et le noble et constant défenseur de leurs libertés. Il me semblait de l'essence de cette nouvelle cause de s'identifier complètement avec les idées de liberté de l'un et les idées de gloire de l'autre. Il fallait donc que le nouveau Roi fît chanter cette gloire passée pour qu'on ne la lui chantât pas en signe de malveillance. Et la conséquence naturelle de tels principes était l'abrogation de la loi de proscription qui frappait les Bonaparte loi imposée avec éclat par l'étranger à la France au moment de nos humiliations communes, et que la France enfin affranchie ne pouvait manquer d'abolir avec le même éclat, ne fût-ce que pour constater son indépendance. Je n'en doutais pas, du moins; aussi quel fut mon étonnement lorsque je lus dans une gazette la proscription nouvelle dont on frappait la famille de l'Empereur! (1) J'en fus affligée et étonnée au dernier point. Comment! La France libre, au lieu de réparer les coups portés par l'étranger en 1815, consent à reconnaître de tels actes? Le souverain qui se met à la tête d'une nation généreuse doit-il en repousser les souvenirs et les affections? C'est une triste condescendance envers les ennemis de son pays.

Cependant, si je me plaignis à quelques amis de cette injustice, je me résignai à la supporter, et j'exigeai même des personnes qui voulaient en occuper le public, de renoncer à troubler la joie de la France

(1) La loi du 11 septembre 1830 (*Moniteur* du 13 septembre 1830, p. 1075) autorisait la rentrée en France des personnes bannies en exécution des articles 5 et 7 de la loi du 12 janvier 1816, mais son article 3 était ainsi conçu : « Il n'est pas dérogé aux dispositions contenues dans l'article 4 de la loi précitée » et cet article 4 de la loi de 1816 visait la famille Bonaparte. — L'interdiction de posséder aucun bien en France fut encore spécifiée à l'égard de cette famille, deux ans plus tard, par l'article 6 de la loi du 10 avril 1832.

par des plaintes en notre faveur que je ne voulais pas encourager. Il est singulier que je n'aie jamais cherché que l'ombre et le repos, et que la destinée me place sans cesse en évidence. Aussi la calomnie me suppose-t-elle toujours créatrice des agitations qui ont tant troublé ma vie. Les deux lettres qui suivent feront connaître mes idées à cet égard.

Arenenberg, 2 septembre 1830.

A M***.

Vous désirez de mes nouvelles ; je me réjouis, comme vous, du bonheur de la France. Vous avez dû voir que l'enthousiasme de mes enfants n'a pu être contenu, malgré mon désir qu'ils ne paraissent en rien. Mais ils sont élevés à apprécier ce qui est noble et grand : ils sont fiers de leur patrie qu'ils auraient été heureux de servir, et ils ont de vingt à vingt-cinq ans !... Vous savez aussi combien de fois ils ont entendu répéter que les places les plus élevées ne faisaient pas le bonheur ; mais que l'air de la patrie, des amis et une distinction toute personnelle devaient être le but de leur ambition. Je pense donc comme vous qu'ils pouvaient la servir, cette France devenue libre, sans offenser aucun de leurs souvenirs. Ce n'était pas à nous à ne pas reconnaître les droits d'un peuple à se choisir un souverain. Mais je viens de lire une loi qui m'étonne autant qu'elle m'afflige. Comment? dans ce moment d'enthousiasme et de liberté, la France ne devait-elle pas ouvrir les bras à tous ses enfants, à ceux qui depuis quinze ans partageaient avec elle tant d'abaissement et de souffrance? Au lieu de cela, on renouvelle pour une seule famille un acte de proscription. Quels sont ses crimes? n'est-ce pas l'étranger qui

l'avait chassée? n'est-ce pas la France qu'elle avait servie? Craindre cette famille, c'est lui faire un honneur qu'elle repousse... Son chef n'existe plus! S'il a donné une grandeur et une gloire qu'on accepte enfin, faut-il repousser tout ce qui lui a appartenu, au lieu d'acquitter une dette sacrée, en exécutant le traité fait avec lui pour sa famille? Aucun des membres de cette famille ne pensait encore à revenir en France. Il y a des convenances que les positions forcent à garder, et sans une invitation du pays ils ne pouvaient s'y présenter. — Mais les voilà encore, avec leurs malheurs, sans protection, et en butte à toutes les vexations dont les gouvernements se plaisaient à les accabler! Que puis-je dire à mes enfants, moi qui ne cherche qu'à modérer leur jeunesse et à entretenir en eux l'amour de la patrie et de la justice? Je ne puis plus que leur apprendre que les hommes sont ingrats et égoïstes; mais qu'il faut encore les aimer, et qu'il est toujours plus doux d'avoir à leur pardonner qu'à les faire souffrir. — Adieu, vous avez désiré de mes nouvelles, vous voyez que l'impression du moment est pénible. Je ne comptais pas aller à Paris; loin de là, je m'arrangeais pour mon voyage d'Italie. Mais la vue de cette loi qui nous expulse à jamais de cette France qu'on aime tant, où l'on espérait encore aller mourir, est venue renouveler toutes mes douleurs. Cette proscription prononcée dans des temps malheureux était triste sans doute; mais c'était par des ennemis. Renouvelée par ceux qu'on croyait des amis, cela frappe droit au cœur.

HORTENSE.

P.-S. — Mon fils est encore avec les élèves de Thun, occupé à faire des reconnaissances militaires dans les montagnes. Ils font dix à douze lieues par jour, à pied,

le sac sur le dos. Ils ont couché sous la tente au pied d'un glacier. — Je l'attends dans dix jours.

Arenenberg, 2 octobre 1830.

Je reçois votre lettre, Monsieur ; je suis on ne peut plus touchée du sentiment qui vous inspire un ouvrage en faveur de la famille Bonaparte encore exilée de la France. Plus que personne j'ai été vivement affligée de cette loi sévère ; mais j'ai dû me résigner, parce que, Française avant tout, et ne pouvant supposer à mes chers compatriotes, libres enfin, une ingratitude qui est loin de leur caractère, j'ai appris qu'il avait fallu de fortes raisons pour nous éloigner encore. Notre exil, dit-on, paraît nécessaire au bonheur de la patrie, à sa tranquillité présente ; il ne doit être que momentané : comment ne pas y souscrire, quand sa gloire et sa prospérité furent toujours notre premier intérêt? Je vous conseille donc, Monsieur, de la peindre dans vos chants heureuse et libre, cette France régénérée ; mais de ne pas y ajouter une plainte sur ce qui nous regarde. Vous l'attristeriez, et vos vers, à en juger par ceux que je reçois, sont trop bien pour ne pas faire un effet qui ne serait pas en harmonie avec notre résignation. Je recevrai pourtant avec reconnaissance l'ouvrage que vous m'annoncez ; mais je serais fâchée, je l'avoue, qu'il fût imprimé. Croyez, Monsieur, que je saurai toujours apprécier vos nobles sentiments et trouver du plaisir à vous assurer de ma haute considération.

HORTENSE.

Cependant, un traité fait en 1815 excluait la famille Bonaparte de la France (1). Le premier soin de la

(1) Voir plus haut p. 93.

diplomatie fut, dit-on, de le faire valoir. La loi d'exil fut donc renouvelée, quoique dès 1829 le Roi eût plusieurs fois répété que s'il régnait jamais, son premier soin serait de faire rentrer la famille de l'Empereur. Tel était peut-être encore son désir, mais, déjà engagé envers la diplomatie, il dut suivre ses conseils.

Cela explique toute sa conduite, et comment dans des occasions plus graves il crut devoir sacrifier les intérêts de la révolution à la crainte d'une guerre étrangère.

Il était évident que les traités de 1815 devenaient désormais la base de la politique du gouvernement ; mais ceux que ces traités avaient alors le plus irrités se résignaient de bonne grâce à les subir. Le Roi attirait à lui, il est vrai, tous ceux qu'ils avaient le plus frappés, et ils furent heureux de retrouver, près d'un Roi qui leur tendait la main, une réparation à leurs longues infortunes. Aussi les anciens amis de l'Empereur oublièrent-ils complètement qu'il existait un fils de leur protecteur, et qu'ils avaient juré de le soutenir.

Pour excuser cet abandon, l'on semblait regarder comme prince étranger cet illustre prisonnier, au moment où c'était l'étranger qui reprenait des droits conquis par la force des armes en 1815, et concédés par la faiblesse en 1830. Mais ces considérations se perdaient dans des vues d'un intérêt journalier. Les ennemis de la France seuls voyaient juste, et préféraient tout au rétablissement du trône impérial. Rendre l'enfant de la Victoire, qui, quoique élevé parmi eux, portait avec lui le principe populaire, c'était à leurs yeux donner le signal de l'émancipation des peuples. Aussi, j'ai appris depuis que toutes les réponses faites à quelques amis fidèles furent qu'on ne le rendrait pas.

Le croirait-on? Je reçus des lettres de ceux que j'aurais dû supposer mes meilleurs amis, et qui me disaient tout simplement que je pourrais peut-être à présent revenir à Paris, mais sans mes enfants; qu'avec eux cela n'était plus possible, et que l'élection d'un roi, brave homme et digne de toute confiance, était le coup le plus funeste porté à la famille impériale. Je n'ai jamais envié ni regretté une couronne; aussi ce n'était pas la perte des grandeurs qui m'affligeait; j'en ai eu plus que je ne pouvais en porter, et je regarde ma vie comme finie. Mais ce qui me blessait, c'était l'indifférence avec laquelle on m'apprenait que tous les liens étaient rompus entre la France, les anciens amis et la famille du grand homme. Un regret m'eût satisfaite; mais la politique étouffe tous les sentiments du cœur.

On pense bien qu'il ne me vint pas à l'idée un instant de me séparer de mes enfants, quoique le Roi m'eût fait dire des paroles gracieuses par la grande-duchesse de Bade (1). Je n'eus qu'un désir, celui de me rapprocher de mon fils aîné, et je partis comme à l'ordinaire au mois d'octobre pour Rome (2).

J'étais inquiète de ce qui allait se passer en Italie. Je ne pouvais croire que la révolution ne retentît pas dans tous les pays opprimés, et ma seule pensée était de garantir mes enfants d'entraînements dangereux pour leur tranquillité, et qu'il était naturel de prévoir et de redouter.

Dans ce but, j'évitai de passer par Milan; je pris la route du Tyrol et de Venise. A Bologne, où je m'arrêtai un jour, je vis chez mon beau-frère, le prince

(1) Stéphanie de Beauharnais.

(2) La Reine quitta Arenenberg, accompagnée de Mlle Valérie Masuyer, le 16 octobre 1830.

Baciocchi (1), un ancien officier attaché autrefois à mon frère. « Quelle belle révolution, Madame, me dit-il, que celle de Paris ! Vous ne repasserez pas par ici, je l'espère, que vous n'ayez entendu parler de la nôtre. » Ce propos m'en disait assez pour réaliser toutes mes craintes. « Qui serait assez fou, m'écriai-je vivement, pour essayer de soulever l'Italie, quand on voit la marche que suit le gouvernement français? S'il remplit sa mission, il peut, sans rompre avec l'Autriche, exiger d'elle qu'elle vous accorde des institutions ou votre indépendance : si ces deux puissances se brouillent ensemble, vous pouvez encore espérer l'appui de la France ; mais si vous vous remuez avant qu'une guerre soit déclarée, vous vous perdez indubitablement. » J'ajoutai encore beaucoup d'autres raisons dans ce sens, mais sans produire le moindre effet : je m'en apercevais bien, l'illusion était complète ; partout la révolution et Louis-Philippe étaient portés aux nues. On ne les séparait pas, et j'avais l'air de Cassandre, lorsque je prédisais que la France ne soutiendrait pas l'Italie si elle se soulevait.

J'avoue que je ne croyais pas dire aussi juste, car je pensais bien qu'elle y serait forcée dans un cas extrême : mon effroi était de voir chacun se précipiter dans le chaos des révolutions, sans réflexion, sans plan arrêté et sans avoir mûrement calculé ses moyens. Mais la victoire de Paris avait révélé une arme inconnue jusqu'alors, le pavé. Avec le peuple pour soi, chacun croyait être sûr d'anéantir la plus belle armée. L'erreur était complète.

(1) Le prince Baciocchi était veuf d'Élisa depuis le 7 août 1820. Il mourut lui-même à Bologne le 27 avril 1841. — Arrivée à Bologne le 28 octobre 1830, la Reine dîna le 29 chez le prince Baciocchi et repartit le 1er novembre pour Florence.

J'arrivai à Florence (1) agitée de mille craintes. J'avais besoin de garantir mes deux enfants de l'illusion commune dont je les voyais environnés. Que leur jeunesse, leur ardeur me causaient d'inquiétudes ! Je voulais attirer leur confiance, et mes raisonnements, contraires à ceux de tant d'autres, les désespéraient.

Mon mari était allé à Rome pour voir sa mère. Je passai quinze jours heureux au milieu des deux seuls intérêts de ma vie.

Mon fils Napoléon m'apprit qu'on lui avait écrit de Paris pour l'engager à venir aider à reconquérir les droits de son cousin. On fixait le procès des ministres (2) comme un moment décisif contre un gouvernement qu'on disait imposé. Mon fils m'avoua qu'il avait d'abord balancé, mais il me montra sa réponse : « Le peuple est seul maître, disait-il ; il a reconnu un nouveau souverain. Irais-je porter la guerre civile dans ma patrie, lorsque je voudrais la servir au prix de tout mon sang ! »

De la Corse on lui avait fait des propositions auxquelles il avait répondu de la même manière. J'approuvai sa conduite. D'ailleurs qu'aurait-il pu faire alors en France? Si le peuple était resté attaché à son nom, j'avais trop de preuves que tous les meneurs, que tous les anciens amis avaient pris avec amour d'autres engagements, et les auraient sans doute défendus (3).

Mais l'Italie qu'il habitait comptait peut-être sur

(1) 1er novembre 1830.

(2) Les quatre ministres de Charles X, MM. de Polignac, de Peyronnet, de Chantelauze et de Guernon-Ranville, furent traduits le 15 décembre devant la Chambre des Pairs qui, dans la nuit du 21 décembre, les condamna à la détention perpétuelle.

(3) Voir les *Mémoires* de Mlle Masuyer, publiés sous le titre : *la Reine Hortense et le prince Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1914, p. 612.

son assistance : voilà où se portaient toutes mes craintes.

La Toscane était le pays le plus heureux de l'Italie : le souverain y était aimé (1) ; on n'ambitionnait de lui qu'une constitution que les ministres tenaient déjà toute prête, disait-on. On assurait même que M. de Metternich, en apprenant les événements de juillet, avait dit : « Croit-on que nous redoutions de donner des constitutions? » Depuis, il n'en avait plus parlé, les cabinets alliés étant parvenus à reprendre de l'influence en France.

Mais, comme en Toscane tout se montrait sous un aspect pacifique et de bon accord, c'était donc des pays environnants que des émissaires pouvaient être envoyés à mon fils, et je le priai en grâce de se prémunir contre de telles avances. Je lui représentai les malheurs privés et publics qu'amènent les révolutions, et je lui conseillai d'user de son influence pour calmer l'effervescence que je voyais partout. Il m'approuvait, convenait que le moment n'était pas encore venu, mais qu'il ne pouvait l'empêcher de venir bientôt, et qu'il ne suivrait jamais que la route de l'honneur et du désintéressement.

Tout ce que je découvrais en lui d'élévation, de moyens, de distinction, me charmait, mais je vivais d'anxiétés. Comme un avare, j'aurais voulu enfouir les deux trésors qui me restaient, et je croyais voir chacun acharné à me les enlever.

Je partis pour Rome le 15 novembre, jour de ma

(1) Le grand-duc de Toscane était alors Léopold II, né à Florence le 3 octobre 1797, fils du grand-duc Ferdinand III auquel il succéda le 8 juin 1824. Il abdiqua en faveur de son fils, Ferdinand IV, le 21 juillet 1859. Celui-ci ne régna pas en raison de l'annexion de la Toscane à la Sardaigne. Léopold II mourut en 1870.

fête, triste anniversaire depuis que mon frère, dont la fête tombait le même jour, n'existait plus, et encore plus triste depuis que ce jour-là j'embrassai mon cher enfant pour la dernière fois (1).

Il vint me conduire à cheval jusqu'à la seconde poste. Il était rayonnant de joie et de santé ; et, à propos de son cheval qu'il avait dressé à bien sauter les fossés, il me conta qu'il était venu de la même manière conduire son père lorsqu'il était parti pour Rome, et que retournant à la nuit, seul, comme un chevalier qui cherche les aventures, il avait aperçu assez loin dans la montagne une clarté considérable ; qu'alors, sautant haies et fossés avec son cheval, il était arrivé à travers champs près d'une maison isolée qui était en feu. Les pauvres gens à qui elle appartenait avaient perdu la tête, et sans eau, sans secours, ne faisaient que se lamenter. Mon fils ajoutait avec une simplicité charmante : « Quel pouvoir a un habit ! J'arrive et je prends le commandement sans contestation ; chacun s'empresse de m'obéir ; on accourait des cabanes voisines : je fais former la chaîne, et n'ayant pas d'eau, c'est avec de la terre que je suis parvenu à sauver la moitié de la maison. Je m'éloignai, conservant mon incognito, au milieu des plus tendres bénédictions. Le plus curieux de l'affaire, ajoutait-il en riant, c'est qu'ils sont parvenus à découvrir qui j'étais. Je les ai vus arriver jusqu'à Florence pour me demander des secours, et il a fallu encore aider à rebâtir la maison que j'avais sauvée. »

Ce cœur si simple, si noble, si tendre, ne devait-il

(1) La Reine, dont les prénoms étaient Hortense-Eugénie, célébrait sa fête à la Sainte-Eugénie. — « Elle ne veut plus qu'on la lui souhaite depuis que son frère n'est plus. » (Mlle Masuyer, *la Reine Hortense et le prince Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, p. 829).

donc battre que si peu de temps pour le bonheur de l'humanité ! Je l'embrassai à plusieurs reprises ; j'avais de la peine à le quitter, j'avais peur de tous les événements, mais que j'étais loin d'imaginer le plus funeste de tous !

Arrivée à Bolsena (1), j'appris par un courrier que mon mari avait dû coucher à Viterbe. Mon fils Louis voulut partir sur un cheval de poste pour aller au-devant de son père et passer quelques heures avec lui. Nos voitures se rencontrèrent vers le milieu du jour (2). Il me rendit mon fils et me témoigna ses craintes sur les idées politiques que ses enfants manifestaient, et son désir qu'ils restassent étrangers à tout événement. Dans sa tendresse inquiète il aurait voulu, comme moi, les garder aussi pour lui seul ; il ne consentit à me rendre son fils Louis qu'à condition que je le lui renverrais un mois ou deux avant mon passage à Florence.

Arrivée à Rome, j'y repris ma vie habituelle (3). Tous les jours j'allais passer deux heures chez ma belle-mère, et souvent le soir j'allais lui lire de petites pièces nouvelles que je recevais de Paris (4). J'en avais cette fois un grand nombre faites sur l'Empereur (5).

(1) Bolsena, à 12 kilomètres au N. de Montefiascone.

(2) Les deux voitures se rencontrèrent le 17 novembre à Montefiascone. « — Les voitures du Roi et de la Reine se sont rangées roue contre roue, sans que ni l'un ni l'autre descendit. » (Mlle Masuyer, *loc. cit.*, *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 août 1914, p. 831).

(3) A Rome, la Reine s'installa, non, comme antérieurement, à la villa Paolina, mais dans un appartement du palais Ruspoli, qu'elle avait déjà habité et meublé. Ce palais était situé sur le Corso à l'angle de la Via della Fontanella Borghèse.

(4) A Rome, Madame Mère s'était définitivement installée au palais Rinuccini (aujourd'hui palais Bonaparte), au coin du Corso et de la place de Venise. Elle y mourut le 3 février 1836.

(5) « Dès le mois d'août 1830, immédiatement après les journées de Juillet et jusqu'à la fin de l'année 1831, abondent les productions

Tout pénible qu'était ce souvenir, elle ne voulait pas y demeurer étrangère. Condamnée à passer le reste de ses jours couchée, sans pouvoir marcher, puisqu'elle s'était cassé la cuisse et qu'on avait craint de la lui remettre, elle supporte son mal avec un courage admirable (1). Sa tête est saine et forte; elle n'est indifférente à rien de ce qui se passe dans le monde politique (2). Elle reportait sur le fils de l'Empereur toutes ses espérances, et ne pouvait croire, disait-elle, à l'ingratitude du peuple français. Ces pièces, toutes médiocres qu'elles étaient, lui faisaient plaisir; au moins on y voyait un souvenir, et elle jouissait d'apprendre qu'il n'était pas encore anéanti en France.

J'aimais à lui entendre parler de l'enfance de l'Empereur; elle s'animait alors et retrouvait, avec sa mémoire, toute la vivacité de la jeunesse. Avec les vieil-

théâtrales où figure le héros. » (H. Thirria, *Napoléon III avant l'Empire*, *loc. cit.*, t. I, p. 24). — Thirria donne une longue nomenclature des pièces ainsi jouées sur tous les théâtres de Paris.

(1) Le 22 avril 1830, Madame, au cours d'une promenade dans les jardins de la villa Borghèse, avait fait un faux pas, était tombée sur la hanche et s'était cassé le col du fémur. On ne put la soigner que par la méthode expectante du docteur Dupuytren. Peu après une cataracte des deux yeux, que l'on n'osa opérer, lui fit perdre la vue (Larrey, *Madame Mère*, *loc. cit.*, t. I, p. 357 et 359).

(2) La mère de l'Empereur est remarquable surtout par la dignité et la fermeté de son caractère et par son orgueil maternel, qu'ont encore augmenté les malheurs de son fils. Aussi est-elle environnée du respect et de la considération de tous. Dans les premiers temps de sa retraite à Rome, après les réactions qui suivirent les Cent-Jours, le cardinal Consalvi lui fit dire que la Cour de France, toujours inquiète, l'accusait de faire répandre des millions en Corse pour soulever le pays. « Dites au cardinal, répondit la mère de l'Empereur, qu'il peut assurer les Bourbons que, si j'avais les millions qu'on me suppose, ce n'est pas à soutenir la Corse que je les aurais consacrés, mais qu'ils auraient déjà servi aux frais d'une expédition pour voler à la délivrance de mon fils. » (*Note de la Reine Hortense*).

lards, c'est du passé qu'il faut s'entretenir, l'avenir est si peu de chose pour eux ! Mes soins semblaient tant la distraire et la consoler, que je m'étais fait un bonheur de les lui prodiguer. Pour être plus libre, j'avais fixé un seul jour où je recevais toutes les personnes qui désiraient me voir ; le reste du temps j'étais toute à ma belle-mère. Il y avait à Rome alors beaucoup de mes anciennes connaissances, qui de la Cour de l'Empereur avaient passé à celle de Charles X, et dont plusieurs quittaient la France, exaspérées contre les événements de juillet. L'une de ces personnes me dit un jour assez sérieusement : « C'est l'Impératrice Joséphine qui est la cause innocente de tous nos maux. N'a-t-elle pas obtenu la vie de M. de Polignac? S'il était mort du temps de l'Empire, nous n'aurions pas eu ses ordonnances (1). »

Je souriais à ces lamentations : certainement je pouvais me tromper ; mais je ne partageais aucune des idées que je voyais exprimées par chaque parti. Je pensais que l'humiliation d'avoir vu les Bourbons ramenés par l'étranger après nos calamités, était un tel grief aux yeux de la nation, que l'établissement de la Charte pouvait à peine l'effacer. Au contraire, cette liberté bien nécessaire au moment où l'ancienne noblesse reparaissait, et qui rassurait d'un côté les hommes qui avaient été acteurs dans nos révolutions, éclairait sur ses pertes la jeunesse instruite et plébéienne. Elle apprenait en grandissant tout ce qu'elle allait avoir d'espérances déçues par la domination d'une aristocratie devenue puissante et qui voudrait tout

(1) Ce mot d'esprit repose sur une confusion. *Jules* de Polignac, le futur ministre, ne fut condamné qu'à deux ans de prison lors du procès Moreau. Ce fut son frère *Armand* qui fut condamné à mort et gracié.

envahir. Ainsi, défendre la liberté, c'était aussi défendre son avenir. La jeunesse s'y livra toute entière.

La princesse de Poix (1) avait dit à Mme Campan en 1814 : « Qu'on ne croie pas que ce soit seulement le triomphe d'une dynastie sur une autre ; c'est le triomphe de l'aristocratie : nous ferons tout pour reconquérir nos droits et ne plus les perdre » (2). C'était là le fond de la pensée de l'ancienne noblesse. Les Bourbons, identifiés avec les mêmes intérêts, pouvaient-ils maîtriser les excès de leurs amis? Aussi M. de Chateaubriand, qui réunit à tant de distinction et de dévouement à sa cause un véritable patriotisme, s'est-il trouvé presque seul de son bord en voulant la liberté.

Peut-être était-il difficile qu'elle s'unît alors aux Bourbons : il existait entre eux et la nation trop de causes d'irritation et de méfiance, et sans la confiance il n'y a pas de gouvernement libre possible (3).

(1) Anne-Louise-Marie de Beauvau, née à Paris le 1er avril 1750, qui avait épousé le 9 septembre 1767 Philippe-Louis-Marc-Antoine de Noailles, prince de Poix. Elle mourut le 20 novembre 1834.

(2) Depuis la Révolution française, deux partis en Europe aspirent au pouvoir et semblent irréconciliables. L'Empereur Napoléon seul était parvenu à les mettre d'accord, en exigeant de chacun des concessions. Ces deux partis sont l'aristocratie qui veut conserver ses privilèges, et le peuple qui veut être libre et n'en reconnaître aucun. L'aristocratie anglaise, encore trop puissante pour céder, obtint à Waterloo une victoire dont les événements de juillet viennent de remettre le résultat en question. Qui l'emportera de ces deux autorités de nouveau en présence? Quelle lutte à craindre ! Quels malheurs à redouter ! Et un grand homme n'existe plus ! (*Note de la Reine Hortense*).

(3) La branche aînée des Bourbons sentit un instant le besoin de s'appuyer sur un nom qui pouvait donner au peuple la confiance dont il manquait. Quand le grand-duc Constantin fit un voyage à Paris, pendant une chasse, le duc de Berry lui parla de leur position, des embarras sans fin qu'on leur suscitait, et du petit nombre d'hommes auxquels ils pouvaient se fier. Il lui dit que Louis XVIII avait l'idée de proposer à mon frère le titre de connétable de France, et de le mettre à la tête du gouvernement. Il

Aussi un nouveau roi devait-il à tout prix attirer à lui cette confiance et ne se montrer souverain que pour défendre l'honneur et la liberté de la France déposés avec tant d'abandon entre ses mains.

Il est si facile d'ailleurs de gagner l'affection du peuple. Il a la simplicité de l'enfance ! S'il voit qu'on s'occupe de lui, il laisse faire : ce n'est que quand il croit à l'injustice ou à la trahison qu'il se révolte, et il est toujours généreux quand il est vainqueur. Il y a tout à attendre d'une population qui a été aussi admirable que celle de Paris dans les trois journées ; et c'est avec orgueil que je me disais : « C'est là mon pays, ce sont là mes compatriotes. »

Du reste, spectatrice presque désintéressée dans tout ce qui se passait, j'aimais à juger les événements avec impartialité, et je jouissais de ne plus être actrice dans le grand drame qui se déroulait devant moi. Pourquoi le sort me réservait-il d'y jouer un si funeste rôle?

Le Pape tomba malade et mourut (1). Il était aimé et respecté : s'il eût vécu on serait sans doute resté tranquille ; cet interrègne (2) parut un moment favo-

questionna beaucoup le grand-duc sur l'opinion que l'empereur Alexandre pourrait avoir à cet égard, et sur la confiance que devait inspirer le caractère du prince Eugène. En revenant d'un congrès, je crois celui de Vérone ou d'Aix-la-Chapelle, l'empereur Alexandre rendit à mon frère cette conversation : « Que ferez-vous, Eugène, lui dit-il, s'ils mettent à exécution leur intention? — Sire, ma première démarche sera de vous demander votre opinion. — Ma foi, lui répondit l'Empereur, je serais bien embarrassé de vous donner un conseil là-dessus. » Cette réponse explique ce qui était vrai, qu'un des souverains qui avaient replacé les Bourbons sur le trône de France, ne croyait pas possible alors qu'ils pussent s'y maintenir (*Note de la reine Hortense*).

(1) Pie VIII (François-Xavier Castiglioni) mourut le 30 novembre 1830. Il avait été choisi par le Conclave, comme successeur de Léon XII, le 31 mars 1829.

(2) Les cardinaux entrèrent en conclave le 10 décembre 1830.



MADAME MÈRE

Dessin de la Princesse CHARLOTTE-NAPOLEONE

(Au prince Napoléon.)

rable à cette jeunesse pleine d'ardeur, pour secouer le joug d'un gouvernement qui n'offrait aucun but à son activité, puisque toute carrière à Rome, hors celle de l'Église, lui est interdite.

On parlait assez hautement d'agitations prochaines pour donner des craintes ; mais je ne voyais rien là qui pût m'inquiéter sérieusement pour mon fils ; j'étais donc au moins rassurée de ce côté, lorsque j'appris que le gouverneur de Rome (1) était allé trouver le cardinal Fesch, trop malade pour s'enfermer encore au Conclave (2), et lui avait parlé du désir que le gouvernement avait de voir mon fils s'éloigner pour quelque temps de Rome. Le cardinal crut à une petite vexation particulière pour sa famille. Il s'emporta et demanda des raisons ; on ne put lui en donner, sinon qu'un jeune homme du nom de Bonaparte, portant sur son cheval une chabraque tricolore, fixait trop l'attention et deviendrait dangereux au gouvernement dans un moment de désordre. Ce conseil, puisque c'en était un seulement, déplut au cardinal ; il déclara que son neveu n'ayant rien fait qu'on pût lui reprocher ne quitterait pas Rome.

Instruite le lendemain par le roi Jérôme de cette visite, je me rendis chez le cardinal. Il était encore tout indigné de la conduite du gouverneur ; et sur le

(1) Le gouverneur de Rome était Mgr Benoît Capelletti, né à Rieti le 2 novembre 1764. Il avait reçu cette charge de Léon XII en 1828. Cardinal le 2 juillet 1832, il mourut à Rieti, dont il était évêque depuis le 29 juillet 1833, dans la nuit du 15 au 16 mai 1834.

(2) Le cardinal Fesch n'entra au Conclave que le 31 décembre : « M. le cardinal Fesch, qu'une grave incommodité retenait chez lui, s'est résolu à s'unir à ses collègues ; il a fait hier son entrée au Quirinal. » (M. de La Tour-Maubourg, ambassadeur de France auprès du Conclave, au comte Sebastiani, ministre des Affaires étrangères. Rome, 1er janvier 1831, *Affaires étrangères*, *Corr. pol.*, *Rome*, vol. 968, f° 4).

désir que je lui exprimai de voir mon fils s'éloigner, puisqu'il causait de l'ombrage, et que d'ailleurs son père désirait l'avoir près de lui, il me pria de n'en rien faire, en ajoutant « que c'était donner raison à la malveillance et que cela ne me regardait pas, puisqu'on n'était pas venu me trouver. »

Je le quittai, agitée de mille inquiétudes. Il se tramait quelque complot à Rome, c'était évident : comment en garantir mon fils? Ce jeune homme, repoussé comme un paria de la société européenne à cause de la trop grande puissance de ce nom toujours redouté, que fera-t-il au milieu des avances et des dangers qui vont l'environner? Si le gouvernement le craint, d'autres pensent donc à lui?

J'étais absorbée dans ces réflexions, lorsque je passai devant le Panthéon. Je fis arrêter ma voiture. Mlle Masuyer (1), jeune dame nouvellement près de moi, ne connaissait pas ce temple; je voulus le lui montrer; d'ailleurs j'aimais à voir ce beau monument, toujours le même depuis tant de siècles, quoiqu'on en ait fait une église. Après l'avoir examiné en silence, je m'arrêtai devant une statue de la Vierge. Tous ces *ex-voto* qui l'entourent sont toujours à mes yeux un

(1) Mlle Valérie Masuyer, fille de Marie-Gabriel Masuyer, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, était auprès de la Reine depuis le 29 septembre 1830. Elle ne la quitta plus jusqu'à sa mort et mourut elle-même à l'Étoile (Jura), sans s'être mariée, le 1er mai 1881. Elle avait deux sœurs : l'une, Fanny, fut dame d'honneur de la princesse de Hohenzollern-Sigmaringen; l'autre, Théodora-Marie-Laure Masuyer, née à l'Étoile (Jura), le 9 novembre 1800, épousa, le 3 juin 1830, Aimé-François Thierry de Franqueville, né à Compiègne le 1er février 1788, colonel d'état-major le 8 novembre 1846, retraité le 16 juillet 1848, décédé le 21 mai 1850. Voir ses mémoires publiés sous le titre : *la Reine Hortense et le Roi Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes*, nos du 1er août, 15 août, 1er octobre, 15 novembre 1914, 1er mars, 15 juin, 15 novembre 1915, 1er mars 1916.

signe attendrissant. C'est la douleur, la crainte ou la reconnaissance qui ont imaginé ce faible hommage. Ils rappellent et nos misères et nos consolations. Je me mis à genoux devant cette statue et tous ces emblèmes d'espérance et de gratitude. Je n'ai jamais qu'une prière, j'ai tant besoin d'être exaucée ! Je craindrais de désirer davantage : « Que mes enfants se portent bien, ô mon Dieu ! et que je meure avant eux. » Je finissais d'exprimer ce vœu maternel, lorsqu'une femme qui priait près de moi s'approcha et me dit avec un accent douloureux : « Ah ! Madame, sauvez mon pauvre fils !... » Je me relevai avec une émotion indéfinissable. Comment ! elle demandait la même chose que moi, et je pouvais lui être utile ! Je la questionnai : son fils, âgé de dix-huit ans, se mourait de la fièvre. « Je n'ai aucun moyen de le soigner, me disait-elle. Ah ! sauvez mon pauvre enfant ! » Ces mots si souvent répétés me rendaient sa providence ; ce n'était pas à mes yeux une aumône ordinaire, et je tenais à sauver ce fils qu'elle me redemandait comme si j'avais en effet le pouvoir de le lui rendre. Je lui donnai les secours qui paraissaient urgents, et je fis prendre son adresse.

II

De retour chez moi, je fis appeler mon fils. Nous étions à causer de mes inquiétudes, lorsqu'on lui annonça un colonel du Pape (1). Cinquante hommes

(1) Le 14 décembre 1830, le marquis de Crosa, ministre de Sardaigne, écrivait, en confondant d'ailleurs les deux fils de la Reine : « On a abouti à découvrir un complot. Le soir du 10 courant, environ 400 conspirateurs devaient se réunir dans les cours du Vatican... La ville devait s'insurger... Louis Bonaparte, fils aîné

entouraient le palais ; ils avaient l'ordre de conduire à l'instant mon fils aux frontières. Rien n'était moins civil, mais rien n'était plus rassurant pour moi. Le voir loin des dangers me convenait, le peu de forme qu'on y mettait ne pouvait m'abaisser ; je me sentais bien au-dessus de tous les manques de procédés possibles. J'excusai plutôt des vieillards, que la terreur avait frappés, d'oublier ce que l'on doit à une illustre infortune comme la nôtre. Je ne m'opposai nullement au départ de mon fils ; il me tardait seulement de le voir arrivé près de son père.

Au moment où je l'embrassais, il demanda à me dire un mot en particulier, et m'avoua qu'un homme avec lequel il avait quelquefois fait des armes, poursuivi par la police, était venu le matin même se confier à sa bonté. Il l'avait enfermé dans un salon près de son appartement (1). Je promis de m'en charger, et il partit (2).

Le roi Jérôme arriva chez moi dans une irritation facile à concevoir. Le même ordre avait été donné

du comte de Saint-Leu, âgé d'environ vingt-quatre ans, se trouve impliqué dans la conspiration ; on l'a exilé et fait partir immédiatement pour Florence. Quant au fils de Jérôme Bonaparte, l'ambassadeur de Russie l'a réclamé comme fils d'une princesse de Wurtemberg. Dans le Conclave, Fesch et les chefs des ordres se querellèrent. Ceux-ci voulaient que ce cardinal persuadât à son neveu de quitter Rome. Fesch refusa. Louis Bonaparte fut accompagné par la force armée jusqu'à la frontière... Le corps diplomatique croit que la police romaine a exagéré les choses. » (Cité par PETRUCCELLI DELLA GATTINA, *Histoire diplomatique des Conclaves*, Bruxelles, 1866, 4 vol. in-8º, t. IV, p. 399).

(1) Cet officier italien se nommait Pieoni. Cf. Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 296, et du 15 novembre 1914, p. 238.

(2) Le 11 décembre. — « Ce soir la police a fait sortir de Rome le jeune Louis Bonaparte, fils de la duchesse de Saint-Leu » (M. Bellocq, chargé d'affaires de France, au Ministre, Rome, 11 décembre 1830. *Affaires étrangères, Corr. pol. Rome*, vol. 967, fº 243).

pour son fils, jeune homme de quatorze ans (1), mineur, toujours avec son gouverneur, et si son père ne s'était pas trouvé chez lui, on le lui eût enlevé pour l'envoyer je ne sais où !...

L'ambassadeur de Russie intervint (2). Le cardinal Albani, avec la légèreté d'un jeune homme (3), soutint que c'était un petit voyage de huit jours qui ne pouvait qu'amuser la jeunesse. Il fut forcé pourtant de rétracter l'ordre qui concernait le fils du prince de Montfort (4). Le mien était parti (5). Toute ma famille

(1) Il s'agit du fils aîné du roi Jérôme et de la reine Catherine, le prince Jérôme-Napoléon-Charles, né à Trieste le 21 août 1814, mort à Florence le 12 mai 1847. Il avait donc alors seize ans.

(2) De tous les souverains de l'Europe, l'empereur de Russie seul s'est senti assez fort pour n'avoir pas besoin de nous manquer d'égards. Il nous a toujours obligés quand il l'a pu, et a constamment protégé sa cousine, femme du roi Jérôme (*Note de la Reine Hortense*). — « Les carabiniers chargés du service de la gendarmerie se sont portés chez le prince de Montfort (Jérôme Bonaparte) pour conduire hors la ville son fils aîné, âgé de seize ans seulement. La mère s'est empressée de réclamer la protection du ministre de Russie, et l'ordre d'exil a été révoqué sur la garantie donnée par M. le prince Gagarin. La rigueur dont on a usé envers les jeunes Bonaparte semble indiquer que les projets avortés auraient eu pour objet de faire jouer un rôle à cette famille, mais on convient que l'entreprise n'avait point encore de chef, car Jérôme lui-même y est reconnu tout à fait étranger. » (M. Bellocq, chargé d'affaires de France, au Ministre, Rome, 14 décembre 1830, *Affaires étrangères, Corr. pol. Rome*, vol. 967, p. 252.)

(3) Le cardinal Joseph Albani était cependant né, à Rome, en 1750. Il avait été le secrétaire d'État du pape défunt, Pie VIII, et était, au Conclave, chef de l'ordre des diacres.

(4) Le roi Jérôme avait pris en exil ce titre, qui lui avait été conféré par son beau-père, le roi de Wurtemberg, par lettres patentes du 3 août 1816. Le comté de Montfort, en Souabe, très ancien fief de la maison d'Autriche, était passé en 1803 à la maison de Wurtemberg. Il comprenait les seigneuries de Ternang et d'Argan. Voir le récit de l'incident de Rome dans les *Mémoires du roi Jérôme, loc. cit.*, t. VII, p. 459.

(5) « Le prince Louis fut enfermé dans une chaise de poste qui,

me blâma beaucoup de n'avoir pas résisté à l'ordre injuste qui pouvait nuire à mon fils. Je demeurai convaincue qu'il pouvait y avoir de plus grands dangers pour lui en restant à Rome ; l'en éloigner était donc l'essentiel, et quant à l'opinion des gouvernants, je m'en inquiétais peu ; j'étais habituée à leurs injustices. Par leur haine, ils avaient augmenté la popularité de ce nom que, à tort ou à raison, ils redoutaient toujours et qu'ils cherchaient à abaisser de tout leur pouvoir. Qu'importe donc de paraître innocent ou coupable à leurs yeux?

Aussitôt que j'eus un moment de libre, je courus rassurer le fugitif que j'avais promis de protéger.

Il m'avoua qu'il avait été compromis autrefois, emprisonné longtemps, et si malheureux que, bien qu'innocent, s'il devait retomber dans les mains du gouvernement, il se tirerait un coup de pistolet à l'instant. C'était un ancien officier de l'armée d'Italie. Rentrant chez lui un soir, il y avait vu les gendarmes, s'était enfui et était venu demander asile à mon fils.

Je lui promis de le garder jusqu'à ce que je pusse lui procurer les moyens de sortir sûrement des États pontificaux. Le point difficile était de le soustraire à tous les yeux. Heureusement mes domestiques étaient tous dévoués et sûrs : ils le soignèrent. On lui portait à dîner de ma table, et personne ne s'en aperçut.

L'occupation que me donnèrent ces événements ne me fit pas oublier ce jeune homme malade qu'une mère me redemandait, et qu'une conformité de prières et de vœux me rendait si intéressant. J'y envoyai mon médecin ; il vint me dire qu'il était bien mal, que sa

sous l'escorte d'un gendarme, le porta d'un trait à Florence. » (*Mémoires du roi Jérôme*, *loc. cit.*, t. VII, p. 462).

misère était au comble. Il fut convenu qu'on prendrait chez moi tout ce qui était nécessaire, que plus tard on penserait à lui donner d'autres secours. Cette vie m'importait... A part l'intérêt naturel qu'inspire l'infortune, j'y attachais une idée superstitieuse si l'on veut, mais si naturelle dans le malheur ! « Cette pauvre mère, me disais-je, priait en même temps que moi ; nous demandions la même chose. Elle sera exaucée, je l'espère. Je suis heureuse d'y contribuer ; pourquoi ma prière ne serait-elle pas exaucée aussi? »

Qu'on juge de ma surprise ! Par un singulier hasard, ce jeune homme portait les mêmes noms que mes deux fils, Louis-Napoléon. Son père, ancien militaire, l'avait nommé ainsi, sans doute par souvenir. Il était mort et avait laissé sa veuve dans la misère.

Il fut sauvé enfin, ce fils, à ma grande satisfaction. Je voulais m'en charger ; il me semblait qu'il m'appartenait. Sa mère m'apprit qu'elle avait à Naples un frère riche qui n'avait pas d'enfants, et qu'en voyant son neveu, elle était sûre qu'il l'accueillerait. Je n'eus donc qu'à m'occuper de son voyage. Elle partit heureuse et moi j'avais à trembler encore !

Cependant, malgré la route que suivait le gouvernement français, les Italiens s'apprêtaient à se soulever, et criaient : Vive Louis-Philippe, représentant de l'indépendance des nations ! Les proscrits espagnols n'étaient-ils pas une preuve frappante que le nouveau roi ne voulait pas encourager des tentatives qui eussent atteint sa propre famille? (1) Mais qui espère beau-

(1) Ferdinand VII, roi d'Espagne, avait d'abord pris une attitude malveillante à l'égard de la monarchie de Juillet. Il la reconnut enfin et, à ce moment, le gouvernement de Louis-Philippe obligea les réfugiés espagnols, jusque-là tolérés, à s'éloigner de la frontière et à livrer leurs dépôts d'armes.

coup voit peu juste. La Pologne donnait un trop éclatant exemple aux yeux de cette jeunesse, pour qu'il ne fût pas suivi ailleurs (1), et tout le monde semblait croire que la France serait forcée tôt ou tard de soutenir les élans d'héroïsme que sa révolution avait inspirés.

Un matin, la comtesse *** vint me montrer une lettre qu'elle recevait de son frère. Il était à Bologne et lui disait qu'ils étaient tout prêts à lever l'étendard de l'indépendance.

Saisie à cette nouvelle, éloignée de mes enfants, quelles craintes ne devais-je pas éprouver pour eux! Seront-ils assez sages, assez modérés pour résister à tant d'entraînements? Dans cette appréhension, je leur écrivis une lettre en forme de note sur la situation de l'Italie. J'en fis faire une copie que j'envoyai, et je gardai la mienne que je joins ici.

Rome, 8 janvier 1831.

. . . .

. . . . Les Italiens peuvent sans doute, dans un moment d'élan, secouer un joug qui leur pèse; mais je ne leur crois pas les moyens de lutter seuls et longtemps contre les efforts dirigés contre eux..... Ils n'ont pas compris le bien qu'on leur a fait en les régénérant sous l'Empereur. La classe éclairée le comprend à présent et le regrette; mais si la classe éclairée dirige un mouvement, le peuple seul le soutient. En Lombardie, le peuple se sent peut-être humilié, mais il n'est pas malheureux; à Rome, il est fier et emporté; mais après

(1) Allusion à l'insurrection de la Pologne qui débuta, dans la nuit du 29 novembre 1830, par le soulèvement de la garnison de Varsovie.

un mouvement qui amènerait l'étranger, peut-être livrerait-il ses chefs pour retomber sous l'influence de ses prêtres. Les Autrichiens sont tout prêts à réprimer un mouvement en Italie ; ils ont déjà des forces considérables des deux côtés du Pô. Ferrare a dans ses murs une forte garnison. Le Piémont, qui tient à la France et qui pourrait le premier se soulever, puisqu'il pourrait espérer un appui immédiat et un refuge, le Piémont est divisé : l'armée, conduite par de jeunes nobles, veut la royauté légitime ou le prince de Carignan (1). Naples attend quelque chose de son nouveau souverain (2), et l'attente la rendra inhabile à rien entreprendre dans ce moment. Dans l'espoir de la non-intervention, la Romagne seule se dispose à lever l'étendard de la révolte (3) ; et peut-il entrer dans le bon sens qu'une si petite partie d'un empire puisse combattre des forces supérieures et leur résister ! Ce serait une chimère.

Les jeunes gens qu'on voudrait mettre à la tête d'une telle entreprise n'ont qu'une chose à faire, c'est de calmer l'effervescence par tous les moyens possibles.

. . . .

. . . .Les gens à courtes vues ne savent ni juger ni prévoir ; il faut se garder de leurs propos entraînants : ils n'ont rien à perdre, ils n'ont rien à ménager, et voient avec leur imagination. L'homme qui se laisse influencer par le langage du premier venu, qui ne fait

(1) Victor-Emmanuel Ier, roi de Sardaigne, avait été forcé d'abdiquer le 13 mars 1821 en faveur de son frère Charles-Félix. Charles-Albert, prince de Savoie-Carignan, devait, à son tour, devenir roi de Sardaigne le 27 avril 1831.

(2) François Ier, roi de Naples, était mort le 8 novembre 1830 et avait eu pour successeur son fils Ferdinand II.

(3) La légation de la Romagne, dont le chef-lieu était Ravenne, faisait partie des États de 'Église.

pas usage de son jugement, sera toute sa vie médiocre. Il est des noms magiques qui peuvent avoir une grande influence sur tous les événements qui se préparent : ils ne doivent paraître dans les révolutions que pour rétablir l'ordre, en donnant de la sécurité aux peuples et en balançant le pouvoir exclusif des rois. Leur rôle est donc d'attendre avec patience. S'ils fomentent des troubles, ils auront le sort des aventuriers dont on se sert, mais qu'on abandonne ou qu'on livre au premier accident. . . . .
. . . . .L'Italie ne peut rien sans la France ; il faut qu'elle attende aussi avec patience que la France ait démêlé elle-même ses propres affaires. Toute imprudence est nuisible aux deux causes, car une levée de boucliers sans résultat anéantit pour bien longtemps les forces et les hommes d'un parti, pour relever l'autre à ses dépens ; et l'on méprise toujours celui qui tombe.
. . . .

Mes enfants me répondirent qu'ils avaient lu la note avec la plus grande attention, et qu'ils l'approuvaient. Me voilà donc tranquille sur ce point ; et quand la Romagne, Modène, Plaisance (1) se soulevèrent, je n'eus à gémir que sur les malheurs que je voyais tomber sur ces pays, sans y ajouter l'effroi d'y voir mes fils.

J'ignorais, ce que j'ai su depuis, que Menotti (2) était

(1) La révolution éclata à Bologne le 4 février 1831. A cette nouvelle, le duc de Modène s'enfuit à Mantoue et l'ex-impératrice Marie-Louise quitta Parme pour se réfugier à Plaisance au milieu des baïonnettes autrichiennes.

(2) Ciro Menotti, riche industriel modenois et chef des libéraux, avait tenté d'utiliser l'ambition de François IV en faveur de la cause italienne. Cependant, dans la nuit du 3 au 4 février 1831, le duc fit cerner sa maison et le fit prisonnier. Le 5 février, Fran-

venu les trouver à Florence, leur avait exposé l'état de l'Italie et le besoin qu'elle pouvait avoir d'eux.

Attaché au duc de Modène (1), il avait voulu, d'accord avec lui, le faire agréer comme l'appui de l'indépendance ; mais repoussé par la méfiance trop motivée des Italiens contre un prince autrichien si contraire à la liberté, il avait dû y renoncer. Menotti leur apprit ces détails et leur dit que le nom de Napoléon était encore tout-puissant sur les peuples ; qu'il devait servir à la cause de la liberté, et que l'Italie réclamait leur intervention pour la soutenir quand le moment serait arrivé. Mes enfants s'y engagèrent ; Menotti ne croyait pas l'instant si tôt venu. Toutes les mesures n'étaient pas également prises dans tous les pays de l'Italie, qui se promettaient secours et qui n'étaient pas prêts.

Un incident instruisit le duc de Modène et fit éclater le complot. On en vint aux armes ; le duc fut vaincu et dut la vie à ce même Menotti qu'il fit exécuter quand, à la tête des Autrichiens, il rentra dans ses États.

Ignorant tous ces détails, j'étais à Rome, aussi tranquille qu'on peut l'être quand on sent le sol trembler sous ses pieds, et que nos intérêts les plus chers ne sont pas encore complètement à l'abri du danger.

Malgré l'effroi causé par l'annonce du soulèvement et les progrès que faisait la révolte, on dansait tous

çois IV, obligé de s'enfuir, emmena avec lui Menotti chargé de chaînes. Après que le duc eut été ramené sur son trône par les Autrichiens (9 mars 1831), Menotti fut pendu, le 26 mai 1831. — Cf. Mlle MASUYER, *la Reine Hortense et le prince Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 301.

(1) François IV, duc de Modène depuis 1815, né à Milan le 6 octobre 1779, mort à Modène le 21 janvier 1846. Il fut le père de Mme la comtesse de Chambord.

les jours à Rome. Le Pape était nommé (1) ; c'était un brave homme, pieux, indulgent, mais étranger aux passions qui agitent le monde ; il allait se trouver en lutte avec elles. Les fêtes de son installation eurent lieu comme à l'ordinaire, et les étrangers se joignirent aux Romains pour jouir ensuite des plaisirs du carnaval.

La joie innocente et naïve du peuple m'a toujours inspiré un sentiment de satisfaction mêlé d'attendrissement. C'est lui qui supporte toutes les souffrances, toutes les privations de la vie ; d'autres jouissent du fruit de son travail. C'est sur lui que pèsent les impôts, la guerre, la disette. La gloire est pour d'autres et le dédain est trop souvent ce qu'il recueille de son noble courage. Sa joie m'a toujours fait du bien. Les Romains sont charmants dans ces fêtes populaires où, se travestissant en comtes et en marquis, ils en imitent et les formes et les manières, et viennent avec galanterie vous montrer leur esprit et leur douce gaieté. Je me plaisais toujours à suivre le Cours (2), au milieu de cette fête joyeuse, pendant ces huit jours de carnaval qui sont si brillants à Rome.

Le samedi gras (3), j'attendais l'heure de monter en voiture, lorsqu'un jeune homme demande à me parler, ayant quelque chose d'important à me dire. Son nom ne m'était pas connu ; je le fis entrer pourtant. « Madame, me dit-il, je crois de mon devoir de vous engager à ne pas aller aujourd'hui au Cours. Nous sommes prêts et décidés à tenter un soulèvement ; toutes les précautions sont prises : il ne peut arriver aucun malheur ; mais vous pourriez vous trouver dans un

(1) Grégoire XVI (Mauro Capellari), né à Bellune le 18 septembre 1765, moine bénédictin, avait été élu par le Conclave le 2 février 1831.

(2) Le Corso.

(3) Samedi 12 février 1831.

moment de désordre. J'ai voulu l'éviter. » Je lui laissai voir la terreur que m'inspirait une telle entreprise, et lui représentai tout le danger qu'il y avait à s'y jeter. Il me répondit avec émotion et courage : « Essayer même de sortir d'esclavage est un devoir ; on est trop heureux de s'y sacrifier. » Et il partit (1).

On a su depuis le plan vrai ou faux de cette conspiration. A l'heure où toutes les troupes sont sur deux lignes dans la grande rue du Cours, et où toutes les voitures remplies de femmes et de masques, se suivent à la file, les conjurés, ayant chacun leur place marquée et un signe de ralliement, au coup de canon qui annonce la fête, devaient se jeter deux sur un soldat pour le désarmer, tandis qu'un troisième couperait les traits des chevaux. Le peu de cavalerie qu'il y avait ne pouvait alors avancer, puisque les voitures restant en place formaient des barricades. Rome était soumise aux vainqueurs, seuls armés par ce moyen, et qui s'emparaient tout de suite du fort Saint-Ange.

Mes appartements avaient vue sur le Cours. Toutes les fenêtres ouvertes, pavoisées, y donnaient un air de réjouissance. Elles étaient fort recherchées, je permettais à beaucoup de personnes étrangères d'y venir. J'étais moi-même à me promener dans mes salons, inquiète des événements qui allaient se passer, quand j'appris que le Cours était contremandé.

Les édits du Pape qui annonçaient des complots coupables et tout ce qui transpirait sur le projet d'un soulèvement, rendaient tous les étrangers inquiets de leur position. L'autorité avait fait un appel aux fameux faubourgs de Transtevere et dei Monti.

(1) Cf. Mlle MASUYER, *la Reine Hortense et le prince Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, p. 864.

On prétend que les habitants de ces faubourgs sont les purs restes du sang romain, et qu'ils ne se sont jamais mésalliés. Leur courage égale leur ignorance, et leur méfiance de l'étranger réveillerait facilement leurs passions. On se souvenait de la mort du général Duphot (1) ; et sans savoir d'où pouvait venir le danger, chaque Français s'armait en cas d'attaque. Il y en eut plusieurs qui venaient chez moi, et qui, me voyant si isolée, m'offrirent leurs services. C'étaient presque tous des personnes attachées à Charles X. M. de Bressieux, capitaine distingué de la garde royale, ancien page de l'Empereur et fils d'une dame de ma belle-mère (2), fut celui qui y mit le plus d'instance.

Je n'avais nulle inquiétude pour moi ; au contraire, je me sentais toute légère de n'avoir pas à trembler pour mes enfants. J'acceptai pourtant ses offres de service afin de ne pas être seule en cas d'événements, et je l'engageai à venir avec un de ses amis (3) dîner chez

(1) Le général Léonard Duphot, attaché à l'ambassade de Joseph Bonaparte à Rome et chargé par Bonaparte de la réorganisation des troupes de la République cisalpine, avait voulu, au cours d'une émeute, le 27 décembre 1797, s'interposer entre les troupes et le peuple. Il reçut une balle dans la poitrine et fut aussitôt massacré à coups de baïonnettes par la populace.

(2) Jules-Henri-Robert de Garempel, baron de Bressieux, né à Tullins (Isère) le 15 avril 1796, entré le 6 juillet 1814 dans la 1re compagnie de mousquetaires, avait suivi les princes jusqu'à Armentières. Lieutenant aux chasseurs de la Meuse le 15 novembre 1815, lieutenant aux chasseurs de la Garde le 4 mars 1819, lieutenant en premier le 8 novembre 1820, capitaine en 1825, démissionnaire le 30 mars 1831, décédé le 21 juin 1873. Sa mère était Caroline Grégoire du Colombier, qui avait épousé, en 1791, Pierre-Jacques de Garempel de Bressieux et avait été, en effet, dame d'honneur de Madame Mère. Voir F. MASSON, *Napoléon et les femmes, loc. cit.*, p. 6 et Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, p. 864 et 871.

(3) Mlle Masuyer nous donne le nom de cet ami : Alexandre-Jean-Baptiste Hesse, né à Paris le 30 septembre 1806, mort le 7 août 1879,

moi tous les jours jusqu'à son départ. Ils y venaient donc pour la première fois le jour même dont la matinée avait été désignée pour le soulèvement. Nous parlions gaiement à table, comme les Français le font toujours, des choses même les plus sérieuses, de la terreur causée par les révolutions, du pillage dont tout le monde paraissait avoir peur, et des moyens de se barricader chez soi, lorsque nous entendîmes une décharge de mousqueterie. Le prince Ruspoli, propriétaire du palais que j'habitais (1), entra précipitamment chez moi. Il était, avec raison, fort effrayé, et il venait pourtant pour me rassurer.

M. de Bressieux, avec tout le calme d'un homme plus habitué aux événements, commença par vouloir faire fermer la grande porte du palais; mais ce fut chose impossible. L'étiquette l'avait clouée là depuis si longtemps, qu'à la mort seule d'un prince romain il est permis de la remuer, et depuis le dernier mort on avait négligé de faire raccommoder les ferrures.

Pendant ce temps, la troupe parcourait les rues. On entendit bien encore de loin en loin quelques coups de fusil, mais le calme se rétablit.

Mon salon se remplit à l'instant de tous les Français et Françaises de ma connaissance. Chacun venait se réfugier près de moi. Il semblait aux autres comme à moi que je n'avais rien à redouter des coups qui ne partaient pas des rois. 1814 et 1815 m'avaient assez montré que ceux-là seuls m'étaient à craindre.

Voici ce que j'appris le lendemain sur la fusillade

peintre religieux qui a décoré en partie Saint-Séverin et Saint-Gervais, à Paris.

(1) Si l'on s'en rapporte à Mlle Masuyer, la Reine parle de Mgr Laurence Ruspoli, né le 30 octobre 1755, protonotaire apostolique.

que nous avions entendue. Toute cette jeunesse, que le contre-ordre du matin avait mise dans l'impuissance d'agir, n'en voulait pas moins exécuter ses projets le soir. La troupe du Pape campait toute armée sur les places ; et quoiqu'on présumât qu'une partie fût indécise, quel est le soldat qui se laisse enlever ses armes par la force?

A la nuit, sur la place Colonne, les jeunes gens s'avancèrent sur le régiment d'infanterie pour le désarmer à l'improviste. Un seul coup de pistolet fut tiré de ce côté, et ils reçurent une décharge de peloton. Beaucoup furent blessés ou tués (1). Chose extraordinaire, on ne trouva pas un seul corps sur la place ; seulement des traces de sang dans plusieurs directions annoncèrent des victimes ; mais les vaincus avaient eu l'humanité et le sang-froid qu'on ne trouve ordinairement que chez les vainqueurs.

Le sort me place sans cesse actrice dans tous les événements, tandis que ma volonté et mes actions devraient m'y laisser toujours étrangère. Mais qui peut résister à soulager le malheur qui s'adresse à nous?

Un Corse, ancien militaire, qui connaissait ma femme de chambre, vient la trouver. Son fils est grièvement blessé. Il a eu la force de le porter jusque chez lui. Les recherches vont commencer, il sera en prison, il n'en doute pas ; mais son fils ne pourra supporter les

(1) « Ce jour-là [12 février], les esprits étaient en fermentation... Vers 8 heures du soir, des groupes se formèrent sur la place Colonna, en face du corps de garde principal. Des cris de « Vive la liberté, vivent les Bolognais » partirent de ces rassemblements ; la troupe prit les armes. Un coup de pistolet ayant été tiré sur un factionnaire, les soldats firent une décharge, et la multitude fut dispersée à l'instant. » (M. de La Tour-Maubourg, ambassadeur près du Conclave, au Ministre, 15 février 1831. *Affaires étrangères, Corr. pol. Rome*, vol. 968, f° 74).

horreurs du cachot, il en mourra, blessé comme il l'est (1). Il court partout pour chercher un refuge, partout on le lui refuse. Il n'y a que moi, dit-il, qui puisse le sauver. Il se jette à mes pieds, et comme la pauvre mère, il me crie : « Sauvez mon fils ! »

Je ne puis résister à soulager un malheur de ce genre, et je consens à me charger de ce fils, malgré toute la difficulté qui s'y trouve.

Comme j'avais encore chez moi mon prisonnier qui n'avait pu trouver une occasion sûre pour quitter les États romains, je pense à lui confier sans doute un ami, il le soignera. Le plus embarrassant est de l'amener dans le palais, sans éveiller les soupçons. J'arrange les plus petits détails moi-même, car tout ce qu'on me proposait était dangereux. Ma voiture, sans livrée, part à la nuit ; on y place le blessé. J'avais un valet de chambre souffrant d'une sciatique : on dit au portier que c'est lui qui rentre d'une petite promenade. On porte le jeune homme chez lui, et pendant la nuit, quand tout dort dans le palais, mes deux valets de pied le transportent dans la chambre du premier infortuné. Il faut pourtant mettre un chirurgien dans la confidence. Il trouve cinq blessures, dont deux sont fort graves. Lorsqu'il vint m'en rendre compte, je songeai pour la première fois que ce jeune homme pouvait mourir chez moi. Que faudrait-il faire alors? Puis

(1) Mlle Masuyer (*la Reine Hortense et le prince Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes*, n° du 15 août 1914, p. 859) nous donne le nom de ce réfugié dont elle fait remonter l'entrée dans la maison de la Reine à une époque antérieure au départ du prince Louis. Il s'agit d'un jeune peintre, nommé Pasqualini, blessé dans une échauffourée des jours précédents, probablement Jules Pasqualini, né à Gavignano, mort vers 18[illegible]6, qui exposa au Salon de Paris de 1844 à 1848 et est l'auteur d'un portrait du cardinal Fesch, conservé au musée d'Ajaccio.

j'éloigne cette triste idée. J'ai été heureuse pour la pauvre mère, pourquoi ne le serais-je pas pour le pauvre père (1)?

Cependant tous ces événements et les événements plus graves de la Romagne (2), où la révolution faisait des progrès, jetaient une grande consternation dans Rome.

Les cardinaux commençaient à perdre courage. Sans aucun moyen de résistance, fallait-il faire quelques concessions aux insurgés? ils recevaient les avis de chacun, les recherchaient même alors, et ne décidaient rien.

Un jeune savant belge, M. Verhulst (3), se trouvait

(1) Lorsque j'écrivis tous ces détails, je n'avais nullement l'intention de les rendre publics; et quand je me suis laissé persuader du contraire, j'ai dû pourtant laisser subsister toute la vérité, malgré l'inconvénient pour moi, aux yeux des puissants du jour, de me montrer toujours prête à sauver leurs ennemis; mais ils se rappelleront que, dans le temps où ils étaient vaincus et malheureux, ce fut près de moi qu'ils trouvèrent eux-mêmes intérêt et consolation. Pendant les guerres, quand les femmes et les enfants d'un ambassadeur étranger restaient à Paris, repoussés de chacun, car chacun craint de se compromettre, c'était près de moi seule qu'ils venaient chercher un refuge, un appui, et qu'ils étaient toujours sûrs d'être accueillis. Quand nos conquêtes faisaient craindre aux vaincus de voir anéantir toutes leurs fortunes, c'était encore chez moi que se trouvaient déposés leurs diamants, seule ressource qu'ils croyaient conserver. Enfin, n'importe le rang, la position, le sort m'a souvent réservé la noble tâche de soulager le malheur. J'en suis trop fière, pour ne pas me laisser aller à la sympathie qu'il m'inspire quand je l'aperçois, et au devoir qu'il m'impose quand il s'adresse à moi (*Note de la Reine Hortense*).

(2) Les députés des provinces soulevées se réunirent en congrès à Bologne et y déclarèrent, le 26 février 1831, le pouvoir temporel du Pape aboli. Ils constituèrent une Fédération des Provinces Unies italiennes dont l'avocat Vicini fut nommé le président (Pietro Orsi, *Histoire de l'Italie moderne*, traduction Henri Bergmann, Paris, Colin, 1911, in-8°, p. 97).

(3) Auteur d'un traité sur l'optique (*Note de la Reine Hortense*). — Pierre-François Verhulst, né à Bruxelles le 28 octobre 1804, mort dans la même ville le 15 février 1849.

à Rome pour sa santé. Il venait très souvent le soir chez moi ; nous avions ensemble de fréquentes discussions. Il demande un matin à me parler, et m'apporte un projet de constitution pour les États romains, qu'il voulait soumettre à ma critique avant de le donner au cardinal-vicaire pour le soumettre au Pape. Je ne pus m'empêcher de rire de la singularité de ma position. Moi, réviser une constitution, et pour le Pape ! Cela me faisait l'effet d'une plaisanterie.

Mais mon jeune Belge ne riait pas. « J'ai causé hier toute la soirée, me dit-il, avec plusieurs cardinaux ; leur terreur est grande. Je leur ai parlé du seul moyen de sauver l'Église et l'État. Ils ont trouvé justes toutes mes observations, et l'un d'eux veut les soumettre aujourd'hui même au Pape. Voici la constitution dont je viens d'esquisser les bases. — Hélas ! lui dis-je, si le Pape était homme à faire les concessions convenables, il serait demain le chef de toute l'Italie. Il dicterait peut-être encore des lois à l'Europe, et rendrait à la religion, alliée à la liberté, la splendeur qu'elle avait autrefois. Mais, en conscience, croyez-vous que ces bons religieux comprendront un mot de ce que vous allez leur dire? Chaque changement leur paraîtra un sacrilège. Lisons cependant votre projet ; mais, je vous le dis d'avance, c'est de la peine perdue. »

Nous discutâmes pourtant article par article ces nouvelles institutions, qui donnaient à tous les Romains le moyen d'ariver aux places, et qui pouvaient satisfaire encore, jusqu'à un certain point, et la noblesse et le clergé. Je lui fis changer plusieurs choses capables de choquer le Sacré Collège, en paraissant toucher à la partie spirituelle. Il approuva toutes mes observations, et partit enchanté de son ouvrage.

J'ai toujours remarqué que la jeunesse, animée du

besoin d'être utile, juge d'après sa propre ardeur, et ne doute jamais de la réussite. Moi aussi j'ai partagé ces illusions, mais l'expérience m'a désenchantée. Après avoir vu le génie le plus grand souvent si peu compris, même par des gens distingués, devais-je croire que de bons religieux, ignorant complètement les nouvelles idées qui sont prêtes à bouleverser le monde, habitués à la toute-puissance reçue d'un Dieu, voulussent y rien changer? Il eût fallu les refaire. Je ne me trompai pas. Le lendemain il y avait une grande soirée chez le roi Jérôme; il me dit : « Je viens d'apprendre que ce jeune Belge qui va chez vous cause des craintes au gouvernement papal; on le croit un révolutionnaire dont on commence à se méfier. On parle même de le renvoyer de Rome. » Voilà comme il fut payé de ses bons conseils.

A cette époque on discutait beaucoup la nomination du fils de mon frère au trône de Belgique (1). Aussitôt que le peuple est maître, il cherche comme garantie de son indépendance ces nouvelles illustrations auxquelles il a dû sa gloire, et qui lui doivent tout. Mais ce n'était pas la politique que suivait le

(1) La révolution belge commença à Bruxelles le 25 août 1830, pendant une représentation de la *Muette de Portici*. Un gouvernement provisoire s'établit le 4 octobre 1830 et proclama l'indépendance de la Belgique, reconnue bientôt après par la conférence de Londres. Il fut d'abord question d'offrir la couronne au duc de Nemours, puis, sur le refus de Louis-Philippe, l'opinion publique se retourna vers un candidat poussé secrètement par l'Autriche : Eugène-Auguste-Charles-Napoléon, duc de Leuchtenberg, né à Milan le 9 décembre 1810, fils aîné d'Eugène. Le ministre Sébastiani, au nom du gouvernement français, s'opposa à cette candidature, ce qui provoqua une vive émotion dans le pays : le buste du jeune duc fut couronné au théâtre de Bruxelles. Enfin, après l'élection du duc de Nemours comme roi (3 février 1831), la conférence de Londres prononça, le 7 février, l'exclusion de ce prince comme celle du duc de Leuchtenberg.

gouvernement français et, d'ailleurs, depuis longtemps, toutes les qualités personnelles du prince Léopold faisaient désirer à la famille d'Orléans qu'il devînt l'époux de la princesse Louise (1) ; on devait donc désirer qu'il obtînt la Belgique. Quant à mon neveu, cette couronne n'était à ambitionner pour lui que si la France entrait franchement dans ses intérêts, et cela n'était pas probable.

Cependant le Pape, près de perdre ses États, se jeta dans les bras de l'Autriche (2). L'Italie attendait avec anxiété ce que la France allait décider. Si, après sa révolution, elle avait proclamé hautement qu'elle n'en soutiendrait aucune, les peuples n'auraient pas eu de reproches à lui faire, si, en se soulevant, ils étaient abandonnés. Mais à la tribune on proclamait l'inviolabilité du principe de non-intervention ; tout le monde y fut trompé. Il est tout simple qu'une jeunesse exaltée, malheureuse et entreprenante, le fût aussi.

Les journaux et les différents rapports avaient grossi tout ce qui venait de se passer à Rome. Mes enfants furent inquiets de me savoir seule au milieu de quelques dangers, et, malgré mes lettres qui devaient les rassurer, ils m'écrivirent qu'ils me demandaient en grâce de quitter Rome, et ajoutaient qu'ils partaient décidément le lendemain pour venir au-devant de moi. Cette lettre, comme l'annonce d'un grand malheur, me frappa d'un coup terrible. L'insurrection approchait ; ils allaient

(1) Le prince Léopold de Saxe-Cobourg, dont il a été question plus haut à diverses reprises, devenu, le 4 juin 1831, le roi Léopold I[er] de Belgique, épousa à Compiègne, le 9 août 1832, Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans (la reine Louise).

(2) Sur la demande de Grégoire XVI, Metternich donna l'ordre, le 17 février 1831, au général Frimont d'occuper les Romagnes.

peut-être se trouver au milieu, s'y jeter (1). Je les voyais perdus dans une lutte aussi inégale, car je ne m'abusais pas sur les résultats. Ne pouvant maîtriser mes craintes et mes inquiétudes, je me décidai à partir à l'instant même. Il fallait que je me retrouvasse avec eux pour être tranquille.

Je quittai Rome avec un vif sentiment de regret. Ce ciel avait été doux à mes souffrances, ce peuple si cordial m'avait inspiré un intérêt réel. Là tout me plaisait ; mes fils étaient tous deux près de moi, et l'exil même avait perdu pour moi un peu de son amertume. Cette terre hospitalière est véritablement la patrie de toutes les grandes infortunes ; l'image des vicissitudes humaines s'y présente partout, et si ces vastes ruines, qui saisissent notre admiration, nous montrent que toute grandeur est passagère, ces pieux monuments élevés près d'elles rappellent en même temps à nos cœurs les seules consolations dont la source est immortelle.

M. de Bressieux m'accompagne. Je laisse le blessé, qui allait mieux, aux soins de serviteurs fidèles (2) ; j'emmène sur le siège de ma voiture l'autre malheureux. Je pars avant le jour, exprès pour qu'il ne soit pas reconnu aux portes de Rome. Cependant un homme le voit, lui fait un signe et en garde le secret, c'est un ami. Plus loin, à une poste, c'est une troupe qui va défendre Civita-Castellana, et dont le chef a été le geôlier du pauvre officier, qui, à son aspect, tremble

(1) D'après Mlle MASUYER, *loc. cit.*, *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, p. 867, la Reine reçut cette lettre de ses enfants le 18 février. Elle quitta Rome le 19 février pour coucher le soir à Bonconvento et arriver le 20 à Florence.

(2) Pasqualini fut laissé aux soins de Mme Lacroix, ancienne femme de chambre de la Reine, qui restait à Rome et assurait la garde de l'appartement du palais Ruspoli.

d'être découvert. Enfin, nous passons la frontière (1), et l'expression de sa joie, de sa reconnaissance, montre assez tout ce qu'il a souffert jadis et toutes les tortures qu'il redoutait. Pour moi, je n'existais pas ; à chaque voiture que j'aperçois de loin, je crois voir mes enfants, puis je me désespère ; ensuite je me persuade que mes craintes sont vaines. En recevant leurs lettres je leur ai écrit de rester, que j'arrivais, que je les priais de ne pas venir au-devant de moi, que j'étais bien escortée. Ils auront suivi mes désirs, j'ai tort de m'inquiéter. Mais j'ai beau me le répéter, plus j'avance et plus mon effroi augmente. Je ne puis cacher à ceux qui sont avec moi toutes mes angoisses.

M. de Bressieux, qui avait accompagné dans sa fuite Charles X et sa famille, et qui, par un hasard extraordinaire, se trouvait encore la sauvegarde d'une autre infortune, employait tous ses efforts pour me rassurer. Je lui avais d'autant plus d'obligations d'avoir quitté Rome pour m'être utile, qu'une jeune veuve qu'il aimait y arrivait en même temps (2). A l'annonce de son prochain départ elle n'avait pu cacher ses secrets sentiments, et, sûr d'être payé de retour, il la quittait au moment d'être heureux. Il me racontait donc, pour me distraire, et ses amours et sa retraite avec Charles X.

Je l'écoutais avec intérêt, et je l'engageais fort à retourner aussitôt à Rome pour se marier. Je m'affligeais d'être la cause d'un retard à sa félicité. « Non, me disait-il ; sans ce départ je n'aurais pas su de longtemps que j'étais aimé d'elle : vous m'avez donc porté bonheur. »

(1) De la Toscane.

(2) Voir Mlle Masuyer, *loc. cit.*, *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1914, p. 873. — Bressieux épousa peu après Marie-Julie de Glos, veuve du comte Ernest du Pont.

III

La nuit avançait : même à la porte de Florence j'espérais encore voir venir à cheval, comme à l'ordinaire, mes enfants au-devant de moi ; mais c'est en vain. J'arrive à l'auberge, je puis à peine descendre de voiture, mes jambes tremblaient sous moi. Je parle d'eux, on ne sait que m'en dire, on les croit chez leur père. Je n'ai pas encore perdu tout espoir.

M. de Bressieux court chez mon mari. Ce moment d'incertitude est affreux. Il revient enfin, et c'est pour me porter le coup le plus cruel. Ils sont partis (1) !...

Je peindrais mal toutes les craintes qui m'assaillirent, et toutes les douleurs que je pressentis à l'instant. J'en fus accablée.

Un domestique, laissé par mon plus jeune fils, m'apporte une lettre de lui. « Votre affection nous comprendra, me disait-il : nous avons pris des engagements, nous ne pouvons y manquer, et le nom que nous portons nous oblige à secourir les peuples malheureux qui nous appellent. Faites que je passe aux yeux de ma belle-sœur pour avoir entraîné son mari, qui

(1) Les deux princes avaient quitté Florence le 20 février 1831. « A Foligno, à Spoleto, à Terni, ils furent accueillis avec de grandes démonstrations de joie : spontanément et d'un commun accord, les populations les désignaient pour être les chefs du mouvement. » (E. PASCALLET, *Notice historique sur S. A. I. et R. Mgr le prince Napoléon-Louis, grand-duc de Berg*. Paris, *Revue générale*, 1853, in-8°, p. 7). — « On assure que les deux fils de M. le duc de Saint-Leu, partis de Florence, sont à la tête des insurgés, à Spolëto, Mme de Saint-Leu a quitté Rome depuis huit jours, prévoyant sans doute cette détermination. » (M. Bellocq, chargé d'affaires de France, au ministre, Rome, 26 février 1831. *Affaires étrangères, Corr. pol. Rome*, vol. 968, p. 99).

souffre de lui avoir caché une action de sa vie. »

A la lecture de cette lettre, qui me brisait le cœur et ne me laissait plus d'incertitude, je m'écriai : « Allons ! il ne s'agit pas de s'abandonner au désespoir, il faut du courage à présent ! » et je recueillis tout le mien. Les voilà donc exposés à tous les dangers, à toutes les infortunes. Si l'on ne peut les en tirer, au moins que notre sollicitude se porte vers eux pour les guider et les sauver, s'il y a lieu, par notre influence.

Je passai la nuit à leur écrire. Je les conjurais de revenir s'ils n'avaient pas pris parti dans cette cause qui ne pouvait leur être que funeste, et, s'il était possible, s'en retirer avec honneur. M. de Bressieux se chargea de ma lettre et de tous mes conseils. Il emmena l'officier qui allait se réunir à mes enfants, et auquel je les recommandai en pleurant (1).

Le lendemain, mon mari arrive tout effrayé chez moi. Habitué à la douceur de ses deux fils, à leur soumission absolue à toutes ses volontés, il ne concevait pas qui avait pu les entraîner à la plus petite démarche sans sa permission.

Il leur envoie courrier sur courrier, ordre sur ordre de revenir à l'instant. Un professeur de ses amis part aussi. Son retour nous apprend qu'ils avaient pris parti ; qu'ils organisaient la défense depuis Foligno jusqu'à Civita-Castellana ; que toute la jeunesse des villes et des campagnes leur obéissait ; que, sans être à peine armés, ils cherchaient à tirer parti du peu de ressources qu'offrait le pays, et se préparaient à prendre Civita Castellana, et y délivrer les prisonniers d'État

(1) D'après Mlle Masuyer, cet officier était Piéoni, recueilli à Rome par la Reine et qu'elle avait amené à Florence sur le siège de sa voiture (Mlle Masuyer, *loc. cit.*, *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 296.) Voir plus haut p. 196.

qui gémissaient dans les cachots depuis huit ans (1). De là à Rome il n'y avait plus d'obstacles.

A ces nouvelles qui confirmaient toutes mes craintes, je n'eus plus l'espoir de revoir mes enfants qu'au moment d'une catastrophe que je ne prévoyais que trop, et mes idées ne furent plus portées que vers les moyens de les sauver lorsqu'elle serait arrivée.

Mon mari, au désespoir, comme si un pressentiment lui eût appris tout ce qu'il allait avoir de douleur, ne me laissait pas un moment de repos. Il voulait absolument que je partisse pour aller chercher ses enfants et les ramener. « Je ne le pourrai pas, lui disais-je. S'ils doivent revenir, ce ne peut être que de leur plein gré. S'ils ont pris parti, je ne pourrai les détacher, et l'on ne manquera pas de dire que je vais avec des millions pour les aider. Alors, dans le moment terrible que je prévois, qui pourra leur être utile si je me suis compromise avec eux? »

Je ne parvenais pas à le persuader, et son chagrin était si grand qu'il allait jusque chez le ministre d'Autriche demander l'impossible (2) : qu'on réclamât aux avant-postes ses enfants.

Forcée de le satisfaire en quelque chose pour le calmer, je me décidai à aller à la frontière de Toscane, pour de là écrire, comme il le désirait, à mes enfants de venir me voir. Je n'espérais rien de cette démarche; c'était simplement pour le contenter. Aussitôt que je demandai mes passeports, le prince Corsini, frère du

(1) « Mercredi 2 mars. — Un jeune professeur, ami des Princes, qu'on leur avait dépêché, est revenu dimanche en rapportant sur eux des détails qui ne laissent subsister aucun doute sur leurs intentions. Ils ont pris des engagements et se sont liés par des promesses auxquelles ils ne veulent pas forfaire » (Mlle MASUYER, *loc. cit.*, *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 301).

(2) Le ministre d'Autriche à Florence était le comte de Sarrow.

ministre de Toscane (1), vint me trouver. Je vis l'inquiétude que faisait éprouver ma démarche, et je lui dis franchement le désir de mon mari. Le prince alors entra dans les mêmes idées, et de l'air le plus simple me conseilla le seul moyen de les ravoir : c'était de me dire malade, pour les attirer à la frontière, et pour qu'une troupe toscane placée là les prît de force. Ce piège qu'on proposait à une mère, et dont on pouvait user malgré elle, me fit préférer encore le tourment sans cesse renaissant que me causait l'inquiète agitation de mon mari. Je restai à Florence. D'ailleurs, un des jeunes fils de la princesse de Canino, femme de Lucien Bonaparte, qui s'était enfui du château de son père pour se soustraire à son gouverneur, venait d'être repris (2). La crainte qu'il n'allât se réunir contre le Pape, auquel sa famille avait des obligations (3), avait fait obtenir à la princesse une place pour son fils dans une des prisons d'État de la Toscane. On ne demandait pas mieux que cet exemple fût suivi pour mes enfants.

Je craignais quelquefois que ma pauvre tête ne pût suffire à tout ce qui l'occupait. La nuit, je ne pouvais

(1) Don Neri Corsini (1771-1845) était, en 1831, conseiller privé d'État, secrétaire des Finances et de la Guerre, directeur de la chancellerie d'État, chef du département de la Santé. Il devint ministre dirigeant en 1832. — Son frère, dont la Reine parle ici, était don Tommaso Corsini, prince de Sismano, né le 5 novembre 1767, mort le 6 janvier 1856, après avoir joué un rôle politique sous Pie IX et avoir été sénateur de Rome.

(2) Il s'agit du prince Pierre-Napoléon Bonaparte, l'avant-dernier fils de Lucien, né à Rome le 11 octobre 1815, mort à Versailles le 7 avril 1881. Il fut emprisonné pendant six mois dans le fort de Livourne. Le prince Pierre-Napoléon fut le protagoniste de la tragédie d'Auteuil au cours de laquelle mourut Victor Noir.

(3) Les principautés de Canino et de Musignano ont été créées par le Pape en faveur de Lucien Bonaparte et de son fils aîné (*Note de la Reine Hortense*). — Le titre de prince de Canino fut conféré à Lucien le 18 août 1814 par Pie VII.

dormir ; je me promenais dans ma chambre, agitée de mille pensées sinistres. « Comment les sauverai-je, me disais-je, par quel moyen? où aller avec eux? » Je ne voyais que la Turquie. Smyrne, dont m'avait beaucoup parlé le duc de Rovigo, et qui fut le lieu où il passa son exil (1), était l'endroit que j'avais fixé. Mais cette lutte que je prévoyais me mettait la mort dans l'âme. « L'armée autrichienne va entrer. Ces pauvres Italiens, sans armes, seront battus, et je dois me trouver derrière le champ de bataille pour sauver des vaincus qui me sont si chers ! » Alors j'étais prête à me livrer au désespoir ; je me jetais à genoux : « O mon Dieu ! m'écriais-je, qu'ils me reviennent en vie, je n'en demande pas davantage ! »

Toutes mes nuits se passaient dans de semblables agitations, et mes journées à résister à mon mari, qui voulait me voir partir à l'instant, qui me faisait écrire au général Armandi (2) et qui lui-même employait tous

(1) Après avoir quitté Napoléon sur le *Bellérophon*, Savary avait été conduit à Malte par les Anglais et enfermé au fort Emmanuel. Libéré en avril 1816, il s'était retiré à Smyrne. En février 1817, il dut partir pour Trieste d'où il se réfugia à Gratz. Il revint à Smyrne en juin 1818 et y resta jusqu'en avril 1819 (*Mémoires du duc de Rovigo, loc. cit.*, t. V, p. 367 et 374.)

(2) Ancien gouverneur de mon fils Napoléon et qui avait été appelé par les insurgés à occuper des fonctions importantes (*Note de la reine Hortense*). — Pierre-Damien Armandi, né en 1778 à Fusignano (Basse Romagne), était entré au service en 1798. Il fit toutes les campagnes de l'Empire et fut nommé colonel d'artillerie à Bautzen. Durant les Cent-Jours, il commanda le 8e régiment d'infanterie légère. Pendant trois ans gouverneur du prince Napoléon-Louis qu'il quitta en mai 1824, il remplit ensuite les mêmes fonctions auprès du fils du roi Jérôme, puis il fut chargé de la gestion des propriétés de la famille Bonaparte dans la province d'Ancône. Il prit part, non seulement aux mouvements de 1831, mais à ceux de 1848-1849, au cours desquels il organisa l'artillerie de Venise. Napoléon III le nomma bibliothécaire du château de Saint-Cloud, où il mourut en 1855.

les moyens pour faire sortir ses enfants du parti qu'ils avaient pris. Il ne voulait leur envoyer ni leurs chevaux ni les moyens de vivre loin de lui. Ils étaient partis, forts de leur conscience et riches de leur courage, sans songer au lendemain, et je les voyais abandonnés et sans appui au milieu des dangers.

Pendant que nous étions accablés d'inquiétudes, mes enfants, non moins agités, étaient tourmentés dans tout ce qu'ils entreprenaient (1). A Rome, la consternation était grande. Ce nom envahissant se montre donc enfin, s'écriait-on de toutes parts. La diplomatie voulait en faire le prétexte de l'intervention déjà bien décidée. J'ai vu une lettre d'un diplomate, où il disait : « Ces jeunes gens, qui se croient toujours princes impériaux, s'ils étaient pris, verraient bien ce qu'ils sont réellement, à la façon dont on les traiterait (2). »

Le cardinal Fesch, le roi Jérôme, restés à Rome, leur envoyaient des ordres, des prières pour quitter l'armée. D'accord avec leur père, on écrivait au gouvernement provisoire de Bologne qu'ils nuisaient à leur cause ; au général Armandi, nommé ministre de la Guerre, pour les faire rappeler de l'armée. Enfin, amis, ennemis, famille, tout le monde se donnait le mot pour

(1) Après leur départ de Florence, le prince Louis s'était rendu aux avant-postes d'Otricoli, tandis que son frère Napoléon s'avançait dans les montagnes de la Sabine au-devant de l'ennemi. Enveloppé de toutes parts par l'armée papale, très supérieure en nombre, le prince se battit corps à corps avec courage, mais il dut revenir à Terni où son frère le rejoignit. Cf. PASCALLET, *Notice, loc. cit.*, p. 8.

(2) « Le cabinet pontifical s'est laissé entraîner à se prévaloir d'une circonstance qui lui paraît propre à faire fléchir le principe de non-intervention. Cette circonstance est l'apparition des deux fils de Louis Bonaparte au milieu des insurgés de Spolète. Le Saint-Père s'est décidé, sur cet incident, à faire entrer des troupes autrichiennes dans les Légations. » (*Affaires étrangères, Corr. pol., Rome*, t. 968, f° 109, M. Bellocq au Ministre, 1er mars 1831).

neutraliser leurs efforts, tandis que l'enthousiasme le plus grand animait tout le pays qu'ils occupaient, et que la jeunesse, calculant la réussite sur son ardeur et sur son courage, se voyait déjà en espérance maîtresse de Rome, dont elle connaissait le découragement et le peu de moyens de défense. On ne mettait pas en doute que sous deux jours le Pape ne fût en la puissance de cette petite armée. On la redoutait sans doute à Rome, car M. de Stoelting (1) fut envoyé près de mes enfants par le roi Jérôme qui venait de voir le Pape. C'est donc avec l'autorisation du Pape qu'on voulut entrer en pourparlers, et savoir les véritables intentions des insurgés.

« Sa Sainteté, dit M. de Stoelting (2) à mon fils aîné, ne sait pas ce que veulent les insurgés ; qu'ils s'expliquent. Il serait important de lui faire connaître promptement le véritable état des choses. Si vous voulez présenter un aperçu de leurs réclamations, je me charge de le lui soumettre. »

Mon fils consentit à se faire l'interprète des vœux exprimés par toute la jeunesse qui l'entourait. Il fit rédiger par le comité de Terni les principaux griefs, les désirs comme les besoins du pays ; et sa lettre au Pape, remise par M. de Stoelting, ne fut que l'expression de tous ces vœux réunis (3).

Il eut ainsi l'air d'imposer des lois en vainqueur, tandis qu'il ne faisait qu'intercéder au nom de tous. Mais les avis que lui dictaient son amour du bien

(1) Officier attaché au roi Jérôme (*Note de la reine Hortense*). — Le baron de Stoelting, secrétaire du Roi, était Westphalien.

(2) M. de Stoelting rencontra les jeunes princes à Terni.

(3) Voir dans les *Mémoires du roi Jérôme, loc. cit.*, t. VII, p. 463, le récit de la mission de M. de Stoelting, une lettre adressée à la suite de cette visite au roi Jérôme et la lettre du prince Napoléon-Louis à Grégoire XVI, à laquelle la Reine fait ici allusion.

public, l'exaltation qui l'environnait et ses dispositions conciliatrices, lui furent plus tard imputés à crime. On représenta comme une insulte ce que ce jeune homme faisait alors avec un sentiment de bienveillance.

M. de Stoelting jugea les sentiments de mes enfants ce qu'ils étaient réellement, puisque, dans une lettre qu'il m'écrivit alors, il les loue de leur modération et de leur conduite dans cette circonstance.

« Madame,

« Les circonstances, dont le détail serait inutile et superflu, m'ont fait aller ici, chargé d'une mission du roi Jérôme pour les princes ses neveux.

« J'ai dû me persuader que les ordres que j'avais reçus étaient inexécutables, que les princes ne pouvaient reculer, et que l'idée même leur répugne, à cause du rôle généreux qu'ils croient devoir remplir. Ce rôle est celui de médiateurs, de conciliateurs, de conservateurs de la religion et du bon ordre. Ils espèrent tout de leur vocation. Votre Majesté sentira que mon ministère a dû finir promptement là où je n'avais que des considérations sérieuses à opposer au sentiment, des doutes à la conviction.

« J'étais chargé d'aller plus loin, mais le désir de servir les princes, et la pacification générale qu'ils envisagent, m'ont déterminé à repartir pour Rome après quelques heures de repos, et de porter au Saint-Père les respectueuses représentations qu'ils croient devoir lui soumettre.

« Je remplirai en même temps le devoir de tranquilliser autant que possible les membres de la famille qui restent dans la capitale.

« Je n'ai pas cru devoir en même temps négliger ce

petit compte-rendu, en assurant Votre Majesté, le Roi Louis et la princesse Charlotte, que j'ai retrouvé les princes en très bonne santé et dans les dispositions les plus dignes de leur nom.

« Je suis, avec le plus profond respect, Madame, de Votre Majesté, le très humble, très obéissant et très dévoué serviteur,

« STOELTING. »

« Terni, ce 25 février 1831, à 4 heures du soir. »

M. de Stoelting consentit à être porteur de cette dépêche, inconsidérée sans doute, et qu'on a tant reprochée à mon fils, mais que le sentiment qui l'avait dictée devait faire juger moins sévèrement.

Cependant le concours de tant d'efforts réunis obligea mes enfants à céder. J'en reçus la nouvelle par le général Armandi.

« Monte San Vito, 3 mars 1831.

« Madame,

« Les jeunes princes sont ici et très bien portants. Ils ont fait un sacrifice pénible et qui demande un grand fond de raison et de sentiments : c'est pour ne pas nuire aux intérêts de cette malheureuse Italie, qu'il ne leur est pas même permis d'aider ouvertement ; c'est pour ne pas affliger ou compromettre ce qu'ils ont de plus cher au monde.

« Je conçois, Madame, ce qui doit s'être passé dans votre cœur pendant ces derniers jours. C'était la première idée qui m'avait frappé aussi, et que j'ai eu l'honneur de vous exprimer par ma lettre du 28 mai (1).

(1) « Le vice-consul de France à Ancône mande que les fils de Louis Bonaparte, arrivés en cette ville le 2, se sont retirés dans

Soyez encore plus fière que vous ne l'étiez, Madame, d'avoir de tels enfants ; toute leur conduite dans cette circonstance est un enchaînement de sentiments nobles, généreux, dignes de leur nom, et l'histoire ne l'oubliera pas. Un jour, il faudra bien qu'on appelle vertu ce qui est vertu, et toutes les diplomaties du monde n'y changeront rien.

« Ils partent aujourd'hui pour Bologne. Je prends la même route demain. Ils se proposent d'y rester quelque temps ; et si cela encore devait donner de l'ombrage, ils se retireront à Ravenne, chez leur cousine (1). C'est à Bologne que j'attends les ordres de Votre Altesse, chez M. Le Bon (2). J'ai un pressentiment, Madame, de vous y voir aussi ; au reste, tout est bien en l'air encore. Il me tarde d'être à Bologne, et je quitte Ancône à regret, car c'était mon poste d'élection. Veuillez bien, Madame, me compter toujours pour votre fidèle serviteur.

« CH. ARMANDI. »

P.-S. — Pour le moment, je crois que la prudence conseille aux princes de rester dans nos provinces ; Votre Altesse saura quand ils pourront venir d'une manière sûre et convenable.

D'un côté, le gouvernement de Bologne s'opposa à

un village des environs appelé Monte San Vito. » (M. Bellocq au ministre, Rome, 8 mars 1831. *Affaires étrangères. Corr. pol. Rome*, vol. 968, f° 140).

(1) Louise-Julie-Caroline Murat, la dernière fille de Joachim, née à Paris le 22 mars 1805, morte à Ravenne le 1er décembre 1889, avait épousé, le 25 octobre 1825, Jules, comte Rasponi, né à Ravenne le 19 février 1787, mort à Florence le 18 juillet 1876.

(2) M. Eugène Le Bon, ancien précepteur du prince Félix Baciocchi.

la prise de Rome ; de l'autre, le général Sercognani arriva avec des troupes, et eut l'ordre de remplacer mes enfants. Ils se rendirent à Ancône, et de là à Bologne (1), voulant au moins servir comme volontaires.

Mon mari, qui croyait avoir réussi à les faire revenir, fut encore désolé ; et malgré une lettre de ses enfants, qui lui disaient que si on les tourmentait aussi cruellement, ils iraient servir en Pologne, il n'en conservait pas moins l'idée que je devais aller les chercher. Mais dès qu'on sut qu'ils avaient quitté l'armée, les gouvernements devinrent plus sévères ; on ne les redoutait plus. On vint signifier à mon mari (malgré l'estime générale qui l'entoure) que ses fils ne seraient pas reçus en Toscane. Le ministre d'Autriche déclarait aussi de son côté qu'on ne les laisserait plus habiter la Suisse. Le roi Jérôme et le cardinal Fesch écrivaient de Rome que, s'ils étaient pris par les Autrichiens, ils étaient perdus.

IV

J'avais confié à mon mari que je voulais emmener mes enfants en Turquie, mais que je serais peut-être forcée de m'embarquer dans un port de la Méditerranée, et de passer par la Corse. La Corse l'avait effrayé, parce qu'il savait qu'il y avait là beaucoup

(1) A Bologne, les deux princes descendirent à l'hôtel de Saint-Marc. — « Les princes Napoléon et Louis demandèrent d'aller combattre comme simples volontaires à l'avant-garde ; mais, faibles et ombrageux jusqu'au dernier moment, les hommes du gouvernement provisoire, non seulement refusèrent la demande des deux frères ; ils poussèrent la pusillanimité jusqu'à leur donner l'ordre de sortir immédiatement de la ville (Bologne) et de se retirer sur Ancône. » (Félix WOUTERS, *les Bonaparte depuis* 1815 *jusqu'à ce jour*. Bruxelles, Wouters, 1847, in-12, p. 196).

d'amis de la famille de l'Empereur, et qu'il redoutait même une marque d'affection qui pourrait devenir dangereuse. Je promis donc d'aller d'Ancône à Corfou; mais il voulait me faire partir sans retard, et moi, je ne voulais quitter Florence que lorsque les Autrichiens entreraient en Romagne, parce que je savais bien qu'il fallait une déroute pour me donner la possibilité d'avoir mes enfants, et qu'ils défendraient avec persévérance la cause qu'ils voulaient servir, tant qu'elle existerait. Je faisais donc mes dispositions pour m'exiler en Turquie. Je dis adieu à mes amis de France, à ma patrie, à l'Europe même que je croyais ne revoir jamais, lorsque j'appris qu'une flottille autrichienne se montrait dans l'Adriatique. Cette nouvelle m'anéantit, elle détruisait tous mes plans. Je pensai avec raison qu'il était impossible de ne pas être pris lorsqu'au dernier moment on s'embarquerait à Ancône. Alors toute mon anxiété recommença. Gagner un port par les États romains ou par le royaume de Naples était impossible; la Toscane ne voulait plus recevoir mes enfants; par où fallait-il se diriger pour les soustraire, après une déroute, à tous les dangers qui allaient les environner?

J'eus l'idée de demander un passeport suédois pour deux jeunes gens de cette nation, et dont mes enfants pourraient profiter après la défaite, et traverser même toute l'armée autrichienne pour gagner la Suisse. J'en parlai à quelqu'un qui pouvait avoir le moyen de l'obtenir, et j'appris le lendemain par une Italienne qui n'avait aucune relation avec celui qui s'en était chargé, que cet espoir de sauver mes fils lui avait été communiqué par plusieurs personnes (1).

(1) D'après Mlle Masuyer (*Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 311), l'auteur de l'indiscrétion aurait été le roi Louis.

A l'instant je compris qu'il fallait renoncer à un moyen resté si peu caché, et que je devais garder pour moi seule ce que je pourrais entreprendre désormais.

Chaque jour, chaque heure épuisait mes forces et mon courage. La nuit surtout, où dans le calme je cherchais à me reposer des assauts et des discussions du jour, au lieu de repos je m'abandonnais à peser tous les moyens possibles de sauver mes enfants de tant d'ennemis acharnés contre eux.

Tout à coup une idée me vient, hardie, presque impraticable ; c'est égal, je m'y livre. C'est le seul moyen, et je les sauverai. Je les emmènerai par le chemin où l'on pourra le moins les chercher, par la France, par Paris. Un décret de mort y est encore lancé contre eux (1) : mais n'importe ; le nom de liberté, de justice, d'humanité doit avoir là trop d'empire pour que j'aie rien à redouter. Je suis bien décidée, mon plan est arrêté, je n'ai plus qu'à le mettre à exécution.

Le lendemain matin, on m'annonce M. H..., Genevois, qui, avec un noble sentiment, mettait à honneur de servir une cause malheureuse (2). Il arrivait de Bologne, et cherchait le moyen d'aller en France pour intéresser le gouvernement en faveur des Italiens. Il m'apprit pourtant qu'il n'avait plus d'espoir, qu'il avait entendu le canon en passant, que les Autrichiens s'avançaient et avaient déjà repris Modène (3).

(1) Loi du 2 septembre 1830.

(2) Bien que la Reine ne désigne ce personnage que par son initiale, il est permis de supposer qu'il s'agit de M. Hubert, officier de l'état-major général de la Confédération suisse, que le gouvernement de Bologne envoya en mission auprès du cabinet de Paris. Cf. Louis BLANC, *Histoire de Dix ans*, Paris, Germer-Baillière, 1883, 8 vol. in-8°, t. II, p. 316.

(3) Les Autrichiens entrèrent à Modène le 5 mars. — Mlle Masuyer

La non-intervention était donc décidément méconnue. Je n'ai plus de temps à perdre pour réaliser mes projets. J'écris à un Anglais dont j'avais bien accueilli la famille il y avait quelques années, et qui, alors à Florence, était venu me faire une visite (1). Il arrive à l'instant : « Vous pouvez me donner plus que la vie, lui dis-je, il faut que vous m'ayez un passeport sous le nom d'une dame anglaise qui se rend avec ses deux fils à Londres par la France. » Il me dit avec une bonté touchante, et dont je me souviendrai toute ma vie : « En recevant votre lettre, je devinai votre sollicitude pour vos enfants. Je pensais même qu'ils étaient ici, que vous vouliez me les confier, et je regardais chez moi où je pourrais les cacher. Je sais tous les dangers qu'ils courent. Je ne suis pas du parti des révolutions, mais je dois sauver la vie de ces deux jeunes gens que trop de vexations ont accablés pour qu'ils ne soient pas excusables de s'être jetés dans de tels dangers. Mais vous n'avez pas de temps à perdre. Je vais m'occuper de votre passeport, seulement je vous demande d'en prévenir mon ministre ou mon gouvernement. — Faites-le, lui dis-je ; ce ne sera pas lord Holland, lord

met des paroles identiques dans la bouche de M. Saladin (*Revue des Deux Mondes* du 1[er] octobre 1914, p. 307).

(1) Cet Anglais n'était autre que lord Seymour (Mlle Masuyer, *Revue des Deux Mondes* du 1[er] octobre 1914, p. 312). Les passeports furent établis au nom de Mme Hamilton et ses deux fils — George Hamilton Seymour, fils de lord George Seymour et d'Isabelle Hamilton, né à Harrow en 1797, mort à Londres le 2 février 1880, avait été attaché d'ambassade à La Haye, secrétaire à Constantinople, à Francfort, à Stuttgart et à Berlin avant d'être nommé ministre résident à Florence le 13 novembre 1830. Il échangea ce poste pour celui de Bruxelles le 13 novembre 1836 et fut ensuite ambassadeur à Saint-Pétersbourg. La Reine, par son testament, lui légua un camée entouré de perles fines, ajoutant : « C'est pour lui rappeler toute ma reconnaissance ».

Grey (1), les anciens membres de l'opposition, qui ont noblement défendu le prisonnier de Sainte-Hélène, qui pourraient vous blâmer de sauver la vie de ses neveux. Je vous demande pourtant d'attendre pour votre communication que nous soyons hors du pouvoir de ceux qui, avec raison, doivent en vouloir à mes enfants. »

Soulagée d'un poids énorme, je me faisais un effort pour ne pas confier à mon mari l'espoir qui venait de ranimer mon courage. Mais le ministre de Piémont (2) lui avait refusé son visa sur un passeport qui aurait permis à ses enfants d'aller en Suisse. Le ministre d'Autriche lui avait dit qu'ils ne pourraient plus y demeurer. Tout ce qu'on lui proposait alors pour les sauver lui paraissait inexécutable, et il ne voulait plus entendre parler que de ce qu'il avait décidé. Aussi me répétait-il constamment : « Embarquez-vous à Ancône pour Corfou, il n'y a que cela à faire. »

Ses inquiétudes le troublaient tellement et influaient si visiblement sur sa santé, que je crus, pour le calmer, que le meilleur moyen était d'approuver en apparence tout ce qu'il voulait. D'ailleurs, il m'avait répété souvent : « Je vous laisse seule vous occuper d'eux, je sens que je suis trop souffrant pour pouvoir le faire. » Il m'offrit sa voiture de voyage, puisqu'une des miennes avait ramené M. de Bressieux à Rome.

Tout le monde sachant que j'allais vers mes enfants et m'embarquer avec eux à Ancône, mon passeport fut signé sans difficulté. L'Anglais auquel je m'étais confiée m'apporta celui qui me rendait la vie. Il était sous le nom d'une dame de ses parentes, et revêtu

(1) Dans le cabinet whig, formé le 2 novembre 1830, lord Grey était premier lord de la Trésorerie et lord Holland chancelier du duché de Lancaster.

(2) Le comte Amico de Castellalfer.

de toutes les signatures exigées. Je ne peindrai pas mon émotion, ma reconnaissance, elle est restée bien profondément gravée dans mon cœur.

Il m'engagea à ne pas perdre de temps, attendu que les Autrichiens devaient être le jour même à Bologne. Je fixai mon départ pour le lendemain matin 10 mars (1).

Une chose m'embarrassait beaucoup. Aux portes de Florence, il faut donner son nom. On met sans doute un visa de sortie sur le passeport. Il en faut donc un au passeport anglais que je possède, pour ne pas inspirer de soupçons ; lorsque je le montrerai à la première ville où je prendrai le nom étranger, si l'on voit qu'il n'a pas été visé à la sortie de Florence, que dirai-je? C'est une des choses qui m'a causé le plus d'embarras, et peut-être était-elle inutile ; mais lorsque je pensais quels tendres intérêts j'allais avoir à sauver, rien ne me paraissait à négliger.

J'avais envoyé près de mes enfants le plus jeune de mes valets de chambre, avec deux chevaux (2). Quelle peine il avait fallu pour enfreindre en cela les ordres de mon mari ! Je n'avais près de moi qu'un valet de chambre encore souffrant d'une sciatique, et deux valets de pied. Mon cocher amenant mes équipages de Rome s'était cassé la jambe à la descente du pont de Florence ; j'avais dû en prendre un étranger, et c'est ce qui me donnait beaucoup d'inquiétude pour la sortie que je voulais entreprendre (3).

(1) D'après Mlle MASUYER (*Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 312), la Reine reçut ses passeports anglais le 10 mars.

(2) Le valet de chambre Taddeo était parti officiellement pour conduire à Bologne les chevaux du prince Louis, mais en réalité il lui portait des instructions minutieuses cousues dans la doublure de sa veste (Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 310).

(3) Caillot, l'autre valet de chambre de la Reine, mari de sa

Aussitôt que la nuit fut venue, je fis mettre mes chevaux conduits par un palefrenier en postillon, et mon valet de chambre malade se mit dans la voiture de voyage de mon mari. Je montai avec ma dame (1) dans la calèche conduite par mon cocher étranger. Arrivée à la porte de Santa-Croce, on vint prendre mon passeport anglais ; il fut examiné et le nom inscrit. Seulement on vint me faire la remarque que je ne prenais pas la route indiquée (2). Je répondis que j'allais passer quelques jours dans une villa, et l'on me congédia par un bon voyage dont j'aurais bien voulu profiter.

Je fis une demi-lieue. Il n'y avait pas de chemin de communication de la route que je suivais à une autre route qui aurait pu me ramener à Florence. Je m'arrêtai près d'une auberge. Je dis à mon valet de chambre de reprendre ma place dans la calèche, de rester même un instant à faire boire le cocher, et je lui indiquai le chemin du retour, lui recommandant bien de ne pas rentrer par la porte par laquelle nous étions sortis, et comme il était en calèche et sans paquets, de dire qu'il venait de se promener.

Je montai avec ma dame dans la voiture de voyage et je retournai sur mes pas, très inquiète de mon retour, car mon équipage était assez ridicule pour avoir été remarqué.

En arrivant près de la porte que je venais de quitter, le cœur me battit fortement. Heureusement les hommes

femme de chambre, souffrait en effet d'une sciatique depuis Rome. Le postillon florentin, qui avait conduit les bagages de cette ville à Florence, était, en y arrivant, tombé sous son cheval et s'était cassé la jambe (Mlle Masuyer, *ibid.*, p. 304).

(1) Mlle Masuyer.

(2) La porte Santa-Croce, ou plutôt alla Croce, est située au sud-est de la ville tandis que les passeports étaient établis pour Londres.

de police s'occupaient d'une diligence qui sortait à l'instant. Nous pûmes donc tourner cette porte sans être vus, et en dehors des murs aller rejoindre la première qui se rencontrerait. En entrant nous fûmes arrêtés. « Ce sont des voyageurs, dit-on ; il faut un passeport. — Nous n'en avons pas, dîmes-nous, nous faisons l'essai d'une voiture que nous voulons acheter, vous voyez bien qu'elle n'est pas chargée. Nous sommes sortis par une autre porte pour faire une promenade, et nous rentrons. » Après avoir entendu toutes ces raisons, ils nous laissèrent passer. Mon palefrenier allemand (1), qui ne connaissait pas la ville, nous perdit, et ce ne fut qu'après une heure que nous pûmes retrouver notre hôtel. La calèche revint sans embarras, et l'on chargea mes voitures pour le lendemain.

Je refusai toutes les personnes qui, me voyant partir si seule, me proposaient de m'accompagner. J'avais mon plan ; il ne fallait aucun homme avec moi ; une dame me suffisait, et celle que j'avais, remplie de dévouement et de courage, me secondait parfaitement.

Ma pauvre belle-fille était au désespoir. Placée entre le désir de se réunir à son mari et le devoir de soigner sa mère qui était mourante (2), sa position, que son courage parvenait à dissimuler, attendrissait. « Je ne reverrai plus Napoléon, disait-elle en pleurant ; j'en ai la conviction. — Partout où nous irons tu viendras nous rejoindre, quand ta mère sera mieux, lui disais-je. Ne t'inquiète de rien. Si tu n'as aucunes nouvelles de nous, c'est qu'elles seront bonnes, et je suis sûre de les sauver ! » Hélas ! je croyais en partant quitter tous

(1) Il se nommait Fritz.

(2) La reine Julie ne mourut à Florence, au palais Serristori, que le 7 avril 1845.

les tourments, et c'était pour me retrouver au milieu des plus affreuses douleurs.

Mon plan était d'aller me placer à Foligno et d'attendre là les événements. Les Autrichiens devaient entrer sur le territoire papal le jour même de mon départ. Il ne fallait pas me presser, et comme Foligno se trouvait dans l'embranchement des deux routes du Furlo et d'Ancône, j'étais à temps pour savoir par où se ferait la retraite et me porter de ce côté (1).

Toujours livrée depuis ma naissance à de grands événements, j'ai pris l'habitude d'en mesurer d'avance toutes les chances par mon imagination. Rarement, lorsqu'ils arrivent, ils me surprennent. J'ai toujours prévu tout ce qu'ils peuvent avoir de pénible ou de dangereux. Le bonheur seul, auquel je ne pense pas, me trouverait peut-être sans courage. Mais je n'en connais pas les émotions.

Tout en roulant dans cette voiture je pensais à la déroute que je prévoyais. Comment allais-je retrouver mes enfants? blessés peut-être ! « Ah ! je me résigne à en avoir un blessé ; je le coucherai dans cette voiture, je pourrai encore le soigner et je bénirai Dieu ! » Mais lorsque ma pensée allait plus loin, un froid mortel me saisissait, mes idées devenaient confuses, et je sentais que j'allais perdre l'usage de mes facultés et de mon courage.

Ce fut dans ces tristes dispositions que j'entrai sur le territoire insurgé. Quel contraste avec mes impressions ! Tout respirait l'allégresse. La population entière, ornée de cocardes et de rubans tricolores, semblait jouir pour la première fois du beau soleil qui l'éclairait. La joie répandue sur tous les visages montrait l'image

(1) La Reine quitta Florence le 12 mars.

du bonheur et de la sécurité. N'ayant fait de mal à personne, ce peuple trop confiant n'en redoutait aucun pour lui. Le mot de liberté l'enivrait comme l'opium, qui, dit-on, anéantit toutes nos facultés, hors celle de jouir de son ivresse.

Quel peuple renferme en lui-même autant de moyens d'être heureux que les Italiens ! Leur amour pour les arts, leur enthousiasme pour le beau, leur ciel toujours serein qui semble alléger l'existence, leur vive imagination qui erre constamment sur tout ce qui charme la vie, et sait se fixer sur tout ce qui élève et ennoblit la pensée, voilà déjà bien des éléments de bonheur. Puissent de plus parfaites institutions leur assurer encore des bienfaits plus réels !

J'arrivai à Pérouse (1). La ville entière avait une apparence de fête. M. *** (2) vint me voir. Il m'importait de prendre des renseignements positifs sur les localités, sur les chemins de traverse praticables, sur les chevaux à trouver lors de mon retour de ce côté.

Je ne lui cachai pas mes inquiétudes sur les événements qui allaient avoir lieu. Sa sécurité était complète ainsi que sa noble résignation. « Mon père, à la première révolution, perdit la vie, me dit-il ; il fut sacrifié malgré les promesses de clémence. Je me suis voué aux mêmes chances, j'en supporterai avec courage le même résultat. » Il m'amena le comte Pepoli (3)

(1) Le 13 mars.

(2) D'après Mlle MASUYER (*Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 315), ces astérisques cachent M. Guardabassi, commandant la garde nationale de Pérouse.

(3) Carlo Pepoli, sans lien de parenté avec le gendre de Caroline Murat, né à Bologne le 22 juillet 1796, mort à Bologne le 7 décembre 1881, était, en 1831, membre du gouvernement provisoire. Il exerçait en même temps les fonctions de préfet de la province de Pesaro et d'Urbino.

qui venait chercher à Pérouse des munitions dont on manquait à la petite armée du général Sercognani : nous causâmes toute la soirée. Ils s'appuyaient, pour fonder leurs espérances, sur les journaux français qui assuraient que la non-intervention serait respectée. Et lorsqu'il était question de se défendre, ils montraient leur défaut de moyens et l'impossibilité de le faire. Il n'y avait ni armes, ni canons. Et que pouvait entreprendre une jeunesse intrépide, il est vrai, remplie d'ardeur, mais contre une armée considérable, forte d'artillerie, instruite et disciplinée? « Pensez donc, après avoir fait votre devoir, à la retraite, leur disais-je, et du côté de la Corse, car de la France seule vous pourriez espérer un appui. C'est par là qu'il faut vous mettre en communication avec elle. » Mon conseil leur fut profitable plus tard.

Aussitôt après mon arrivée à Foligno (1), le général Sercognani (2) s'empressa de venir me voir. Il me conta sa détresse, le courage de ces jeunes volontaires qu'il était forcé de réprimer, n'ayant pas de quoi faire le siège de la plus petite place forte. « Si l'on faisait une sortie, me disait-il, la valeur de mes jeunes gens s'empararait à l'instant des canons ; mais l'ennemi ne s'aventure pas. »

Il me fit son plan de campagne comme si j'eusse été un général, et j'avoue que je n'y entendais rien. Où sa gauche et sa droite étaient appuyées m'était fort égal ; je ne voyais que la défaite, et je n'étais occupée que des moyens de les soustraire tous à l'af-

(1) Le 14 mars au matin, d'après Mlle Masuyer.

(2) Le général Sercognani commandait le front Nord, face aux Autrichiens, tandis que le front Sud, face aux troupes pontificales, était sous les ordres du général Grabinski. Sercognani avait été lieutenant-colonel dans l'armée italienne sous le Vice-Roi.

freuse position que je prévoyais, puisque aucune précaution n'avait été prise. Aussi je lui disais : « Comment ne pensez-vous pas à vous mettre en communication avec la mer Méditerranée? La retraite, pour défendre avec honneur et pied à pied vos pays insurgés, doit venir s'appuyer de ce côté. Les Français, au moins s'ils ne vous soutiennent pas, peuvent vous envoyer des bâtiments pour vous sauver. S'ils vous soutiennent, ils doivent savoir où vous trouver. Si vous aviez eu Civita-Vecchia, vous pourriez communiquer facilement avec la Corse. Pourquoi n'avez-vous pas écrit au général qui commande dans cette île? Voilà, il me semble, où devaient tendre vos mouvements. »

Il approuvait mon plan de campagne, à moi ; mais il n'avait pas un seul obusier pour effrayer assez une ville papale, et lui faire ouvrir ses portes. Le peu de munitions qu'on possédait avait été gardé pour Ancône, forteresse démantelée qui ne pouvait pas se défendre. Il envoya un courrier au général Armandi, ministre de la Guerre, pour lui faire la demande de ces obusiers si nécessaires. J'écrivis aussi à mes enfants pour leur communiquer toutes mes craintes pour leur cause, et leur dire que j'étais là à attendre le résultat, quel qu'il fût, je désirais savoir la route que prendrait la retraite.

Ces pauvres jeunes gens, qui dévouaient leur existence pour être utiles, qui sentaient que pour être vaincus avec honneur il fallait se défendre avec persévérance, enchaînés à la nullité par des considérations particulières, voyaient l'autorité, sans énergie, tout perdre en voulant tout ménager. S'ils se portaient en avant pour combattre, leur nom, ce nom si beau et si terrible aux ennemis, était un obstacle. Ils étaient rete-

nus (1). Ils compromettaient la non-intervention. On osait déchirer le brevet d'un simple grade accordé pour leur donner rang dans l'armée (2). Il ne fallait pas qu'on les soupçonnât là ; que l'ennemi qui entrait enfin les aperçût : ses coups en deviendraient plus forts sans doute. Et l'espoir de temporiser, de tout concilier, était la seule ressource de ceux qui avaient osé accepter de se mettre à la tête d'une révolution. Malheur à qui provoque aux révolutions, mais malheur aussi à qui ose s'en emparer sans savoir les soutenir.

Pour moi, établie dans cette mauvaise auberge de Foligno, dans la même chambre que mes enfants avaient occupée quelque temps avant, et où ils se livraient sans doute aux rêves flatteurs de leur jeune imagination, j'étais comme un condamné qui attend sa sentence. Chaque mouvement, chaque bruit m'attirait à la fenêtre. La nuit, les « qui vive » si souvent répétés par les bourgeois qui gardaient les portes de la ville, ou les courriers du général Sercognani qui m'instruisait de sa position, me réveillaient à chaque instant.

Le jour, je faisais à pied, seule avec ma dame, des promenades autour des remparts. Je m'asseyais des heures entières sur un banc. Le temps était magnifique. Ce contraste du calme de la nature et de l'agitation des craintes les plus cruelles, cause une impression difficile à exprimer. Dans toutes mes courses je m'arrêtais toujours dans une église. Avec quel sentiment je demandais à Dieu la vie de mes enfants ! Il y a dans ces grands édifices destinés à la prière quelque

(1) Sur les déboires des jeunes princes, voir WOUTERS, *les Bonaparte depuis* 1815, *loc. cit.*, p. 195.

(2) Le gouvernement provisoire avait conféré aux deux princes les grades de chef d'escadrons et de capitaine de cavalerie dans la garde nationale de Bologne.

chose de calme aussi, et qui contraste moins avec nos impressions, que l'aspect d'une belle nature. On se sent plus à l'aise avec sa douleur ; elle ne retombe pas sur le cœur pour nous étouffer, comme lorsque l'image du bonheur nous environne.

Je reçus un jour la visite du comte Campello de Spoleto (1). Mes enfants avaient logé chez lui. Il me parla d'eux en détail et avec un enthousiasme qui aurait pu flatter une mère, s'il ne m'avait appris les dangers qu'ils avaient déjà courus. Mon fils Napoléon s'était porté avec deux cents hommes contre une troupe de brigands armés sortis des bagnes, et qui, mêlés à quelques militaires, venaient au nom du Pape pour reprendre les villes de Terni et de Spoleto. Dans les bois on se battit corps à corps. Mon fils Napoléon, au milieu des balles, des piques, se défendait comme un lion. Au moment où il terrassait un brigand qui allait le tuer en lui tirant à bout portant un coup de carabine, et qu'il lui faisait grâce de la vie, un dragon vint percer le brigand d'un coup de sabre.

Le comte me faisait la description de l'entrée de mon fils à Terni, ramenant ses prisonniers, et inspirant par sa beauté remarquable et le service qu'il venait de rendre, une admiration générale. « Eh bien, il était, disait-il, désolé que ce dragon eût ôté la vie à celui auquel il venait de l'accorder. »

Mon fils Louis, de son côté, était près de Civita-Castellana ; il en disposait l'assaut et se croyait sûr

(1) Pompeo, comte Campello, né à Spolète le 15 février 1803, mort en 1884. Il était, en 1831, député à l'assemblée de Bologne et il se prononça contre le pouvoir temporel. En 1848 il fut ministre de la Guerre des États pontificaux. — D'après Mlle Masuyer, cette visite eut lieu le 16 mars.

de réussir, puisque tous les moyens de défense n'avaient pas encore été pris.

Chose assez singulière et que j'ai sue depuis : un officier du génie resté fidèle au Pape, et qui, à Rome, avait donné des leçons à mon fils, le voyant de loin prendre des dispositions hostiles habilement calculées, disait avec une sorte de fierté : « Voyez ce jeune homme comme il s'entend bien à tout cela ; c'est pourtant moi qui ai été son maître. »

Les ordres de Bologne et l'arrivée du général Sercognani forcèrent mes enfants à quitter ces lieux. Le général m'avait dit pendant sa visite qu'il tremblait de voir des jeunes gens aussi précieux s'exposer autant, et que c'était la première raison qui l'avait déterminé à faire valoir ses droits, en prenant le commandement qu'on lui confiait.

Tous ces détails ne me rassuraient pas. Cependant ce brigand qui avait tiré à Napoléon un coup à bout portant et dont le fusil n'avait point fait feu, me prouvait qu'il avait échappé à un bien grand danger. J'aimais à croire qu'il y avait là de la destinée, et que la Providence me le conserverait.

V

Le 17 mars, j'étais encore plus agitée qu'à l'ordinaire ; je marchais dans ma chambre, ne sachant où reposer mon imagination. Mes yeux se portaient machinalement sur ces murs sales et enfumés qui m'entouraient. Tous étaient remplis d'inscriptions, de dates, que des gens oisifs se plaisent à écrire dans les auberges pour laisser un souvenir à retrouver, sans doute, de leur passage et de leurs impressions. Tout à coup l'idée me vint



LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON (1827)



LE PRINCE NAPOLÉON-LOUIS (1824)

Aquarelles de la reine HORTENSE

(Au prince Napoléon.)

que j'étais dans ce mois si fécond pour nous en événements remarquables, ce mois à jamais célèbre par la rentrée triomphale de l'île d'Elbe. Je me rappelai encore cette époque si brillante de la gloire française et impériale, ce 20 mars qui comblait tous les vœux d'une nation par la naissance d'un fils si désiré, gage d'un avenir de paix et de bonheur. Je n'avais pas rêvé cette joie qui enivrait tous les Français et qui retentit dans toute l'Europe. Je me représentai un moment ces fêtes nombreuses et magnifiques, ces hommages si vivement exprimés, cette grandeur enfin qui nous environnait alors, qui n'aura plus de pareille, et où le sort et le génie d'un grand homme nous avaient tous portés. Je pensai à tout cela ! et je me regardai maintenant, seule, abandonnée, loin de mon pays, parmi des étrangers, au milieu des dangers et des affreuses angoisses ! Telle est la loi de la destinée, m'écriai-je en baissant la tête ; il faut s'y résigner ; puis j'ajoutai en reprenant courage : « Ah ! tout peut se supporter, hors la perte de ceux qu'on aime ! » Je pris un crayon, et j'ignore quel sentiment me poussa à écrire sur ce mur déjà couvert de tant de signatures, ces mots : « Qui m'eût dit, il y a vingt ans, que je serais ici aujourd'hui, et dans quelle position ! » Je mis la date, l'heure. Quelle date et quelle heure ! A cet instant je perdais un fils !

Le courrier que j'avais envoyé à mes enfants les avait trouvés à Forli (1). Bologne était déjà abandonnée

(1) Le courrier Rosselli, parti le 11 de Florence, rejoignit la Reine le 15 mars, apportant une lettre de Louis-Napoléon annonçant que son frère était alité depuis le 10 avec un gros rhume. Les princes quittèrent Bologne le 6 mars au soir. Ils arrivèrent à Imola le 7 à 4 heures du matin ; ils repartirent le 8, de Faenza, pour Forli, accompagnés du colonel Cataneo, de H. de Roccaserra et du comte Beni. A Forli, ils étaient descendus à l'hôtel del Capello. Le 10 mars, Cataneo reçut d'Armandi l'ordre de se transporter à Lugo, pour

par l'armée, qui voulait éviter d'être tournée par la route de Ravenne (1).

Pourtant ils me rassuraient sur l'entrée des Autrichiens et ne me parlaient pas de leur santé. Le courrier me dit qu'il les avait vus tous les deux, qu'ils étaient bien, seulement que mon fils Napoléon toussait beaucoup. En même temps, on m'apprit que la rougeole était dans le pays où ils se trouvaient. Facile à m'inquiéter, je pris le parti de me rapprocher de mes enfants et d'aller à Ancône, puisque les Autrichiens m'en donnaient le temps. Je ne pouvais plus tenir à Foligno, l'esprit constamment tendu vers les événements que je redoutais ; il fallait me trouver près d'eux, partager même leurs dangers, s'il le fallait, pour me calmer.

Ravenne, Forli me revenaient sans cesse dans la pensée. Je craignis là une bataille ou un malheur pour moi. Je me rappelais qu'en lisant l'histoire de France, la mort de Gaston de Foix m'avait vivement émue. Fort jeune (l'imagination active a besoin de répandre de l'intérêt sur tout ce qui l'occupe), je lui prêtais toutes les perfections et je m'attendrissais sur cette fin si glorieuse et si malheureuse, sur cette vie à peine commencée, et terminée, quand elle promettait tant d'avenir (2).

Mme de Genlis, à qui je fis part un jour de ma pré-

prendre le commandement des avant-postes. Les princes voulurent l'accompagner mais Armandi s'opposa à leur départ ; ils restèrent donc à Forli. Cf. E. Pascallet, *Notice, loc. cit.*, p. 10.

(1) Les Autrichiens entrèrent à Bologne le 21 mars. Le gouvernement insurectionnel s'était retiré à Ancône.

(2) Gaston de Foix, duc de Nemours, beau-frère de Louis XII, nommé commandant de l'armée royale en Italie, battit les Princes ligués à Ravenne le 11 avril 1512 et fut tué dans la poursuite, n'étant âgé que de vingt-quatre ans.

dilection de jeunesse, m'envoya une complainte faite sur la mort de Gaston de Foix. Elle me priait de la mettre en musique. Je lui fis répondre qu'il m'était impossible de chanter la mort, surtout celle d'un prince qui avait tant de ressemblance avec mon frère, puisqu'il était, comme Eugène, vice-roi d'Italie, et que je lui avais porté de l'affection.

Comme les Autrichiens entraient par Ravenne, j'avais une frayeur extrême de voir mes enfants s'exposer là. J'allais jusqu'à m'inquiéter de mon ancien intérêt, comme le pressentiment d'un malheur qui devait m'y arriver.

L'imagination est de nos facultés la plus complète. Heureux celui qui ne s'en sert que pour prévoir le bonheur; elle double la félicité parce qu'elle la devance; mais aussi la douleur!... on la sent deux fois. Et pourtant, dans celle qui peut atteindre une mère, l'imagination est encore au-dessous de la réalité.

J'étais en route pour Ancône (1), troublée, agitée, le cœur rempli de funestes présages, lorsqu'à la première poste après Foligno, une calèche s'arrête près de ma voiture. Un homme que je ne connais pas en sort (2). Je ne sais pourquoi je tremble. Il vient de la part de mes enfants. « Le prince Napoléon est malade, me dit-il. — Il a la rougeole, m'écriai-je. — Oui, il vous demande. » A ces mots : Il vous demande, je m'écrie avec effroi : « Il est donc bien mal! »

A l'instant je retourne sur mes pas. La route la plus

(1) La Reine quitta Foligno pour Ancône le 19 mars, à 6 heures du matin.

(2) C'était un M. Baratti (Cf. Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 1er octobre 1914, p. 318). Il apportait à Mlle Masuyer une lettre de M. de Roccaserra, l'un des compagnons du Prince, laquelle ne dissimulait pas la gravité de la situation.

courte doit me conduire près de mon fils. Je n'ai plus qu'une idée : voler près de lui, le soigner s'il en est temps encore, hélas ! et je me sens saisie d'un anéantissement profond. Le coup a déjà été au-dessus de mes forces (1). J'ai beau me dire : « J'ai été trop malheureuse, non, cela n'est pas possible ! Le Ciel est juste ; ce serait trop ! Ah ! non, il ne mourra pas ! il me sera rendu, et pourtant je demeure sans force et sans courage. »

Ce messager envoyé de Forli, la figure de tous ceux qui m'entourent, m'annoncent un affreux malheur ! je n'ose interroger ! L'incertitude est encore un bienfait. Cependant j'entends à chaque poste ces mots affreux sans cesse répétés par le peuple qui entoure ma voiture : « Napoléon mort ! Napoléon mort ! » Je l'entends et je n'y crois pas...

J'étais morte aussi, sans doute, car je ne sentais rien, je ne demandais rien. J'ignore où l'on me mène pendant un jour et une nuit, et tout semble m'être indifférent (2).

J'arrive pourtant à Pesaro, dans le palais de mon neveu (3). On me porte inanimée sur un lit, et c'est là que mon malheureux fils Louis vient se précipiter

(1) Le prince Napoléon-Louis avait été pris de la fièvre le 12 mars. Le 13, il avait été saigné par le docteur Versari, mais, le 14, la rougeole s'était déclarée. Le Prince était mort à Forli, à l'hôtel del Capello, le 17 ; l'autopsie eut lieu le 18 mars. (Cf. Pascallet, *loc. cit.*, p. 14). — Larrey (*Madame Mère, loc. cit.*, t. II, p. 377) s'est fait l'écho d'un bruit selon lequel le Prince aurait été tué à la tête des partisans qu'il commandait ; ce détail aurait été caché à la mère pour ne pas augmenter sa douleur, mais aucun document ne confirme ce bruit : il est d'ailleurs indéniable qu'une violente épidémie de rougeole sévissait dans le pays.

(2) Mlle Masuyer conduisit la Reine à Pesaro par Scheggia, le col du Furlo et Fossombrone. Les voyageurs arrivèrent à Pesaro le 20 mars à 6 heures.

(3) Ce palais appartenait au jeune duc de Leuchtenberg, fils aîné d'Eugène.

dans mes bras, fondant en larmes, et m'apprend qu'il est désormais seul dans ce monde, qu'il a perdu son frère, son meilleur ami, et que sans moi il serait mort aussi de douleur sur ce corps qu'il ne voulait pas quitter.

Je ne puis peindre ces moments déchirants ! ma main tremble, et j'ai de la peine à continuer !...

Ah ! le désespoir d'une mère est éternel ! rien ne le calme, rien ne le diminue. L'unique consolation d'une mère est dans l'espoir du peu de durée de son existence !

Mais dans ce moment affreux je me souviens que l'état dans lequel j'aperçus le fils qui me restait, me força seul à rappeler mon courage. Il fallait le sauver, lui qui perdait le tendre compagnon de sa vie, lui qui voulait mourir aussi !

J'ignore encore où j'ai pu trouver la force qui m'a été nécessaire ; mais enfin je l'ai eue.

Le jour même de mon arrivée à Pesaro, on vint me dire que les Autrichiens avançaient, que la retraite se faisait sur Ancône, et que les autorités de Bologne étaient déjà passées pour s'y rendre.

Le croirait-on, dans ce malheur si grand qui m'accablait, il fallait encore convenir qu'il pouvait être plus épouvantable. Il fallait presque se féliciter que cette maladie si aiguë, que cette inflammation de poitrine eût emporté mon pauvre enfant si subitement ! Sans cela, il eût fallu, pour le sauver des Autrichiens, le mettre mourant en voiture, et qu'il éprouvât, au milieu des angoisses de la mort, l'impuissance d'agir et la crainte de la défaite et de l'esclavage !

Son frère, qui ne l'eût pas quitté, eût été pris sans doute avec ce corps inanimé !

Voilà le comble du malheur dont j'étais menacée, si les Autrichiens fussent entrés deux jours plus tôt,

comme ils l'avaient annoncé dans leurs notifications diplomatiques. Au lieu de cela, mon pauvre enfant avait pu encore rêver en mourant la réussite de la cause qu'il avait embrassée.

La ville entière de Forli s'était portée à son enterrement. Elle eut le temps de montrer ses regrets et de le conduire dans une chapelle où il fut déposé, en attendant que son père l'envoyât chercher (1). Le lendemain elle était au pouvoir de l'ennemi.

On pense bien que mon malheur était si complet que je ne pouvais en imaginer un plus grand.

Mes forces étaient épuisées : dans l'état où j'étais, on ne pouvait penser à me mettre en voiture, et pourtant il fallait fuir. Le préfet de Pesaro (2) demanda à me parler. « Les Autrichiens avancent, me dit-il, et de plus, on aperçoit des voiles dans l'Adriatique, qui peuvent débarquer des troupes sur la côte de Sinigaglia ». Alors il n'y avait plus pour moi de retraite possible, et j'avais encore un fils à sauver ! Électrisée par cette idée, le courage renaît ; je fais demander des chevaux, et je me fais porter à l'heure même en voiture. J'arrive la nuit à Fano et le lendemain à Ancône (3).

Le palais que j'habitais, et qui appartenait à mon neveu (4), est placé au bord de la mer. La vague s'élève souvent jusqu'à la chambre où j'étais. Je pouvais voir de là tout le port et y compter le peu de mauvais bâti-

(1) Cf. dans PASCALLET, *Notice, loc. cit.*, p. 16, le récit des obsèques célébrées dans la cathédrale de Forli, où le corps resta d'abord déposé. Le 6 avril 1831, il fut transporté dans le cloître du Saint-Esprit à Florence, où il resta jusqu'à son transfert à Saint-Leu.

(2) Carlo Pepoli que la Reine avait vu quelques jours auparavant à Pérouse.

(3) La Reine, partie le 22 de Pesaro, arriva le 23 mars à Ancône.

(4) Ce palais appartenait, comme celui de Pesaro, au jeune duc de Leuchtenberg.

ments qui se trouvaient à la disposition des malheureux qui allaient avoir besoin de fuir. Je sentais quels périls courraient ceux qui s'exposeraient sur de si frêles embarcations. Comment d'ailleurs espérer éviter les bâtiments autrichiens? Eh bien, j'allais peut-être me voir obligée d'affronter ces dangers, car le gouvernement n'ayant pris aucune précaution contre l'entrée des Autrichiens, la défense en était impossible ; et par la route du Furlo, si je tardais davantage, ils pouvaient arriver avant moi à Foligno. Je devais d'autant plus craindre de les rencontrer, que mon fils, le général Zucchi et les Modènais étaient les seuls exceptés d'une amnistie qu'on proclamait en entrant sur le territoire papal.

Les étrangers, qui avaient pris parti dans l'insurrection, devaient être saisis et traités selon la rigueur des lois.

Je laisse à penser quelle était mon anxiété et quelle pénible incertitude venait faire diversion à ma douleur. Il n'y avait donc pas à balancer ; un jour, un instant de retard pouvait être fatal. Je devais surmonter ma faiblesse et entreprendre ce voyage que j'avais imaginé avec tant de courage pour sauver mes deux enfants, hélas ! ce voyage que je ne devais pas abandonner, puisqu'il me restait encore un enfant. Mon passeport comprenait deux jeunes gens. Pour n'inspirer aucun soupçon, il fallait trouver quelqu'un qui pût passer pour mon second fils.

Le jeune marquis Zappi était compromis plus que tout autre (1). Marié nouvellement à la fille du prince Poniatowski, il avait été choisi pour porter à Paris

(1) Daniel Zappi avait épousé Zénobie-Constance Poniatowska, fille naturelle légitimée de Stanislas, prince Poniatowski (1754-1833), cousin germain du maréchal d'Empire.

des dépêches du gouvernement de Bologne. Il espérait encore des secours de la France, et il ne savait pas par quel moyen y arriver. Je le fis appeler, et je lui dis : « Si vous avez confiance en moi, je vous mettrai bientôt à même de remplir votre mission. » Il consentit à se laisser conduire sans même connaître mes projets, car je les gardais pour moi seule, et je passai la journée à faire toutes mes dispositions pour le lendemain. Il ne fallait oublier ni les livrées qui devaient en imposer sur la route, ni les plus puérils détails propres à un déguisement ; et comme mes dispositions étaient prises depuis longtemps, il n'y avait que ma faiblesse extrême qui pouvait être un obstacle, car j'avais de la peine à me tenir debout. Mais on arrangeait un lit dans ma calèche, et d'ailleurs je ne pensais pas à moi. Sauver mon fils était devenu ma seule occupation ; je pouvais mourir après.

Pour lui, triste, abattu, il me cachait sa douleur, et se laissait mener comme un enfant, pour me faire revivre sans doute par les soins qu'il me forçait à prendre. Pourtant il paraissait malade et ne se plaignait pas. Je m'en aperçus. Je fis appeler un médecin qui déclara qu'il avait une fièvre très forte. Il fallut qu'il se couchât. On espérait qu'en restant un jour de plus il pourrait partir le lendemain. C'était encore une nouvelle inquiétude. Mais qu'on juge du coup affreux qui vint me frapper, quand, ce lendemain arrivé, au lieu de pouvoir m'empresser de fuir comme il le fallait, la clarté du jour me montra le visage de mon fils couvert d'une éruption. Il avait la rougeole !

C'est alors que j'appelai à mon aide toute la présence d'esprit et le courage que j'aie jamais pu déployer dans ma vie. A la minute je fais venir le médecin pour me confier à lui. J'envoie chercher le passeport de mon

fils, signé pour Corfou par toutes les autorités. Je fais retenir sa place sur un mauvais bâtiment, le seul prêt à partir, et je fais répandre le bruit que c'est moi qui suis très malade. Je fais placer le lit de mon fils dans le cabinet près de ma chambre, et là, tombant à genoux, la tête dans mes mains, je remets à la Providence le soin du sort qui nous est réservé.

Mes domestiques exécutent tout ce que j'ai commandé. Ils vont et reviennent au bâtiment, et trompent les curieux sur ce faux embarquement. Sans la promptitude de ces dispositions, tout était découvert ; le lendemain il n'était plus temps. Le soir, ce faible esquif met à la voile, et personne ne doute qu'il n'emporte mon fils.

Pour lui, le voilà obligé de rester à la merci de ses ennemis. La plus petite indiscrétion peut le perdre, tout est à redouter, et, pour surcroît de trouble, arrive un courrier que m'envoie mon pauvre mari. Lui-même au désespoir, il croit que j'ai pu m'abandonner au mien. Il m'écrit : « Sauvez le fils qui nous reste, il faut qu'il s'embarque. » Et il veut savoir toutes les dispositions que j'ai prises. Je ne puis confier à qui que ce soit le secret d'où dépend sa sûreté. Une lettre peut être lue, le courrier arrêté. Je fais rassurer un père sur le tendre intérêt qui l'occupe ; je garde pour moi seule les inquiétudes, et je dicte une lettre qui raconte ce que tout le monde croit, que mon fils est embarqué pour Corfou (1). Je fais ajouter qu'il a un passeport sous un autre nom, qu'il est bien portant, que je n'ai aucune inquiétude sur lui, et que je le rejoindrai quand ma santé me le permettra.

(1) Cette lettre fut écrite par Mlle Masuyer. Cf. *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 230.

Cette nuit même la mer est affreuse, les vagues viennent battre jusque sur ma croisée, et j'en suis à trouver plus consolant de voir mon fils dans son lit, souffrant de la fièvre, que de le savoir sur cette mer orageuse qui m'aurait causé tant d'effroi s'il eût fallu qu'il l'affrontât.

Pourtant ce vent effroyable a sauvé la barque qui s'est confiée à lui ; il l'a menée droit à Corfou. Les Autrichiens n'ont pu l'atteindre.

Au milieu de tous ces nouveaux tourments, le général Armandi était venu me voir. « La non-intervention nous a perdus, m'avait-il dit ; nous nous sommes toujours abusés de l'espoir que la France la soutiendrait (1). A présent, il faut y renoncer. Les États du Pape ne présentent aucune force militaire, aucun matériel. Il faut céder, et sauver au moins cette jeunesse intéressante qui s'est compromise et qui irait de nouveau remplir les forteresses. »

On avait, m'a-t-il dit, rendu à la liberté, par la révolution, près de vingt mille individus. Si le général Armandi ne me l'avait assuré, j'aurais eu peine à le croire. Il fallait donc tout craindre du retour de la puissance papale. C'est pourquoi le général, comme il me l'expliqua, s'entendit avec le cardinal Benvenuti (2), qui, placé quelque temps avant en surveillance à Ancône pour être soustrait à l'animosité du peuple, retrouva sa liberté et reprit les rênes du gouvernement

(1) « C'est le mot de non-intervention (car la chose ne peut avoir la valeur d'un principe) qui a donné aux révolutionnaires, en Italie, le courage de tenter la fortune. Ce sont les mots qui perdent aujourd'hui le corps social ! » (M. de Metternich à Apponyi, 9 mars 1831, dans *Mémoires* du prince DE METTERNICH, *loc. cit.* t. V, p. 122).

(2) Jean-Antoine Benvenuti, né dans le diocèse de Sinigaglia en 1765, évêque d'Ossimo, cardinal en 1826, mort en 1838.

moyennant les passeports qu'il délivra à tous ceux qui voulurent passer en France (1).

La jeunesse cria à la trahison (2). Elle voulait toujours livrer bataille, et on lui ôtait ainsi tous les moyens de se faire tuer. On ne peut l'accuser d'avoir manqué de bravoure, car sans munitions, sans aucun moyen de défense, elle combattit avec courage à Rimini contre les Autrichiens si supérieurs en nombre, si habitués à l'Italie, et dont le triomphe devait être certain (3).

Nous vîmes arriver tous les débris de cette petite armée. Ils venaient se réfugier à Ancône avec l'espoir de résister encore. Aux portes ils apprirent que la ville était rendue à l'autorité papale. Je leur dois la justice de dire que l'impuissance où on les mit de combattre leur fut encore plus sensible que la perte de leurs espérances. Mon fils malade, qui venait de tant perdre, de tant sacrifier à cette liberté italienne, s'y intéressait d'autant plus, et je l'entendais gémir d'une issue aussi malheureuse, et de l'impuissance où il se trouvait de servir cette liberté.

C'est alors que je vis toutes les douleurs qui accompagnent une défaite. Cette jeunesse intéressante n'avait

(1) Cette capitulation du gouvernement provisoire fut signée le 26 mars 1831.

(2) Armandi fut très vivement attaqué pour son rôle dans la capitulation d'Ancône et pour son attitude vis-à-vis des princes Bonaparte. Pour se défendre, il publia deux ouvrages : *Ma part aux événements importants de l'Italie centrale en* 1831, Paris, Delaunay, 1831, in-8°, et *Précis politique des derniers événements des États romains*, Paris, Delaunay, 1832, in-8°.

(3) Le 26 mars, un engagement avait eu lieu à San-Arcangelo, près de Rimini, entre l'avant-garde autrichienne commandée par le général Mengen et les 1 500 hommes de Zucchi. Rejeté sur Rimini où il se défendit courageusement, Zucchi dut se retirer sur Pesaro. (M. Charles de Ganay, chargé d'affaires à Florence, au ministre, Florence, 28 mars 1831. *Affaires étrangères. Corr. pol. Toscane*, vol. 169, p. 43).

de choix qu'entre les fers ou la fuite ; on venait de lui interdire le combat et la mort ! Les portes de la ville s'ouvrirent un moment pour recevoir les fugitifs ; ils n'avaient que le temps de prendre un passeport et de s'embarquer. Les ordres de Rome pouvaient révoquer un tel bienfait, accordé sans sa participation. Ils se trouvaient donc placés entre deux pouvoirs ennemis, car les Autrichiens devaient être maîtres d'Ancône sous deux jours. Les envoyés du légat, qui leur annonçaient la soumission de la ville et qui les priaient de ne pas avancer, n'avaient été nullement accueillis. Il fallait s'apprêter à recevoir la loi du vainqueur.

Deux bâtiments restaient dans le port et devenaient la seule ressource de tous ces malheureux. Le croirait-on? Le prix des places s'éleva en raison du besoin que tant d'infortunés en avaient, et il devint impossible à cette jeunesse, qui avait abandonné pour la liberté, fortune, famille et tous les plaisirs de la vie, il devint impossible à la plupart d'entre eux de payer leur passage. Beaucoup s'adressèrent à moi, et je fus assez heureuse pour pouvoir leur être utile.

VI

Le hasard avait fait que, possédant une petite ferme dans les Marches, j'avais désiré l'augmenter. A cet effet, sans me douter de ces tristes événements, j'avais vendu des rentes et envoyé l'argent chez le receveur de mon neveu (1). Il logeait dans le palais que j'habitais. Il avait pu payer tout ce dont mes enfants avaient

(1) M. Bendoni. La Reine possédait un domaine à Monte San Vito qui, avant l'insurrection, était régi par le colonel Armandi.

eu besoin, et à présent je pouvais aider tant de malheureux. Je donnai tout ce que j'avais, ne réservant que ce qu'il me fallait pour mon voyage.

Je dois dire ici que, dans mon malheur, j'ai reçu des offres de services et des preuves de dévouement que je ne puis oublier. Mme *** venait quelquefois chez moi à Rome ; je la connaissais peu, mais mon malheur la toucha au point qu'il n'est sorte de services qu'elle n'eût voulu me rendre : toute sa fortune fut à ma disposition. M. de Bressieux m'écrivit aussi que si j'avais besoin de lui, quoiqu'il vînt de se marier, il se mettait à mes ordres. Je n'ai pu que longtemps après répondre à tant d'empressement et de dévouement, mais j'en ai toujours conservé une tendre reconnaissance.

Pour donner une idée de toutes les infortunes qui m'environnaient, je ne citerai que ces malheureux Modènais, qui, avec une bravoure digne d'un meilleur sort, avaient soutenu un siège dans une maison contre une troupe du duc de Modène, et, délivrés par le peuple, avaient fini par triompher. Humains dans la victoire, ils avaient ménagé leurs ennemis et protégé la vie du duc ; maintenant sans ressources, sans amnistie pour eux, l'échafaud les attendait. Trop nombreux et trop pauvres pour s'embarquer, ils entreprirent de partir à pied et d'aller gagner Livourne par les montagnes. Avec de l'argent que je leur fis donner, ils s'arrangèrent pour qu'une piastre par homme pût leur suffire jusqu'à leur destination.

Tant de misères me perçaient le cœur ; il y avait de l'écho dans mon âme pour toute infortune, et j'aimais à vaincre ma faiblesse, afin de mieux soulager tant de souffrances. Deux frères pleuraient de se séparer, ils n'avaient que les moyens de payer une place sur le bâ-

timent qui allait mettre à la voile. Je l'appris et j'envoyai par M. Zappi la somme nécessaire pour les réunir. Il est si doux d'être utile ! Ah ! ce n'est pas la douleur qui dessèche le cœur ! J'étais au comble du malheur, et j'avais encore la faculté de sentir celui des autres.

Je voyais de ma fenêtre ce bâtiment qui allait emporter le reste de cette valeureuse jeunesse, imprudente sans doute, car elle n'avait pas assez calculé ses moyens ; mais la prudence est si égoïste ! Ne reprochons pas à la jeunesse les défauts qui rehaussent ses brillantes qualités ; c'est encore dans ces âmes désintéressées qu'on peut trcuver tout ce qui ennoblit l'homme.

Zucchi, ancien général distingué de l'armée de mon frère, s'était jeté dans la révolution. Malgré tous ses efforts et la confiance entière qu'on lui portait, car on voulait lui donner la dictature, il resta à combattre près de Modène, n'ayant pas eu le temps de former un régiment à Bologne. Il venait encore à Rimini de protéger la retraite, et se portait à Ancône pour la défendre, lorsqu'il fut obligé de se résigner au sort commun. Il n'y avait aucune amnistie pour sa personne ; l'animosité des Autrichiens contre lui était connue. Il s'embarqua sur ce frêle bâtiment qui restait le dernier dans le port. La mer était immobile, aucun vent ne soufflait, et il fallait s'éloigner de la côte. L'armée ennemie s'avançait. Enfin, bien lentement, je les vis disparaître tous et je respirai ; j'oubliai les flottilles autrichiennes que je croyais plus faciles à éviter que ne l'était l'armée qui s'approchait, et je les crus sauvés.

Me voilà donc restée seule au milieu des dangers. Ma faiblesse avait disparu. Une tension nerveuse me donnait une force factice, il est vrai, mais incroyable.

Mon pouls était convulsif, et j'avais l'air calme. Toujours auprès du lit de mon fils, placée entre la crainte de le voir attaqué d'une maladie qui exigeait tant de soins, et la crainte peut-être plus grande encore qu'il ne tombât au pouvoir des Autrichiens, car les ordres étaient formels : il était exclu de toute amnistie ; placée entre ces deux tourments, j'avais trouvé la force de les envisager de sang-froid.

L'avant-garde entra (1). Le palais que j'habitais, le plus beau d'Ancône, fut désigné pour la demeure du général en chef et de son état-major. Je m'y attendais. Je ne m'étais réservé que peu de chambres. J'avais livré tous les salons pour en faire l'appartement du général. De cette manière j'étais entièrement entourée d'Autrichiens. Une double porte, fermée de mon côté, me séparait du général en chef, dont j'aurais pu entendre les conversations, tant nous étions rapprochés, et de l'autre les soldats demeuraient dans mon antichambre avec mes domestiques.

Le commandant de l'avant-garde, qui était venu faire les logements, avait voulu exiger tout l'appartement. La femme du receveur de mon neveu, seule dans ma confidence, lui avait résisté, et avait fini par me nommer. A l'instant il se radoucit, s'informa de mes nouvelles avec intérêt. Le hasard faisait que c'était le même homme qui, en 1815, lorsque mes enfants et moi courûmes des dangers à Dijon, me fut envoyé par le général autrichien pour me servir de sauvegarde contre les fureurs d'un parti. Hélas ! je me rappelais ma douleur alors, d'avoir eu à redouter des Français, et de voir les ennemis de mon pays devenus mes protecteurs contre des compatriotes.

(1) Les troupes autrichiennes entrèrent à Ancône le 29 mars.

Dans ce moment je retrouvais, dans le colonel autrichien, cette bienveillance qu'on accorde toujours à ceux qu'on a obligés une fois. Quand on fut bien persuadé que mon fils était parti depuis deux jours, que j'étais seule, malade et malheureuse, il n'est sorte d'égards qu'on n'eût pour moi. Le général en chef (1) demanda à me voir ; je lui fis dire que je le recevrais aussitôt que ma santé me le permettrait.

Cependant la maladie de mon fils suivait son cours. Ma surveillance n'en devenait que plus active. La moindre chose pouvait nous trahir. S'il toussait, j'étais obligée de lui fermer la bouche. Je l'empêchais de parler, une voix d'homme était si facile à entendre par tout ce qui nous entourait. Le croirait-on? Je fais tant de cas de la bonne foi, que j'avais presque un remords de tromper ceux qui se fiaient à moi. On pensera facilement que ce remords n'allait pas jusqu'à leur confier ce que j'avais tant d'intérêt à leur cacher, mais j'aurais été plus satisfaite de les trouver moins bien pour moi.

Le premier mot des Autrichiens, en arrivant avait été de s'informer du général Zucchi. On le cherchait partout. Son malheur ne fut que trop certain. Le bâtiment, parti avec si peu de vent, fut pris et ramené par les frégates autrichiennes.

On alla reconnaître les prisonniers. Zucchi, quoiqu'il eût pris un autre nom, se livra lui-même, espérant sauver ses compagnons d'infortune. Il se conduisit avec fermeté et courage (2).

(1) Le général Geppert.

(2) Le trabac pontifical, nommé *l'Issota*, capitaine Santi-Lazzarini, sur lequel Zucchi s'était embarqué, quitta Ancône le 28 mars. Il fut poursuivi par deux navires autrichiens qui le capturèrent et le ramenèrent le 1er avril au port qu'il venait de quitter. La conduite

Je ne connaissais Zucchi que de réputation ; mais je ne pus que gémir de le voir emmené prisonnier à Venise, ainsi que tous les autres Italiens, malgré l'amnistie publiée.

J'étais vivement occupée aussi de l'inquiétude affreuse de mon mari au moment où il apprendrait qu'un bâtiment d'Ancône était pris : il devait y supposer son fils, et il savait les dangers qu'il pouvait courir. Le ministre d'Autriche à Florence ne les lui avait pas cachés. Je ne trouvai d'autre moyen pour le rassurer que de lui faire écrire un mot de la main de son fils, daté de Corfou, par lequel il lui annonçait son arrivée, et le priait de n'avoir aucune inquiétude sur lui, en ajoutant qu'il ne lui écrirait plus que d'Angleterre.

S'il est permis de tromper, c'est bien dans ce cas. J'ai sans doute, selon mon intention, réussi à rassurer un père malheureux ; mais plus tard on ne me pardonna pas d'avoir usé de détours. Toute la famille de mon mari se réunit pour me blâmer d'avoir engagé un fils à tromper, pour un moment, son père. C'est ainsi que cela s'est appelé. Mais je ne m'en repens pas ; j'ai suivi comme toujours l'impulsion de mon cœur, et je ferais encore la même chose. J'accepte tous les tourments pour moi ; je sais ce qu'ils ont d'affreux, et je me trouve heureuse de les éviter aux autres. Qu'on juge cependant si, dans la position où je me trouvais, je pouvais, sans courir le risque de sacrifier mon fils, dire la vérité par la poste? Et devais-je laisser à un père au désespoir la crainte cruelle de se voir enlever encore le seul fils qui lui restait?

magnanime du baron Zucchi est exposée en détail dans une lettre du vice-consul de France à Ancône à l'ambassadeur de France à Rome, Ancône, 2 avril 1831 (*Affaires étrangères, Corr. pol. Rome*, vol. 968, p. 204).

Le médecin déclara, enfin, au bout de huit jours, que mon fils était en état de se mettre en route. Je reçus alors la visite du lieutenant général baron Geppert (1). Je n'eus qu'à me louer de lui. Il ne vit qu'une mère malheureuse dont il était loin d'imaginer encore toutes les anxiétés. Je lui parlai de mon départ prochain et de mon projet de m'embarquer à Livourne, pour rejoindre mon fils à Malte, et aller avec lui en Angleterre.

J'avais à traverser toutes les troupes autrichiennes ; je fis demander au général un laissez-passer de sa main, en priant de ne pas indiquer de nom. Le jour de Pâques fut fixé pour mon départ (2). J'exprimai le désir d'aller entendre la messe à Loreto ; pour cela il fallait partir de bonne heure.

On pense bien que je ne dormis pas cette nuit-là. Mes ordres étaient donnés pour sept heures du matin, et à quatre heures, pendant que tout le monde dormait dans le palais, celui de mes domestiques qui devait rester à Ancône, sous prétexte de maladie, donnait son habit à mon fils. Le jeune Zappi, resté caché chez un ami dévoué à sa famille, et qui était venu la veille se réunir à nous, mettait aussi un habit de livrée. Quand tout fut prêt, que les chevaux de poste furent amenés par mon courrier, je traversai mon antichambre en silence au milieu des Autrichiens qui dormaient. La garde seule nous vit partir. Il faisait à peine jour. Je passai aussi les portes de la ville, où mon passeport fut examiné, sans que personne se doutât de mon stratagème.

Mon fils était sur le siège de ma voiture, et le jeune

(1) 1er avril, d'après Mlle Masuyer.

(2) 3 avril 1831.

Zappi derrière celle de ma femme de chambre. Arrivés enfin sur cette grande route où le soleil commençait à nous éclairer, ma jeune dame se félicitait déjà que nous eussions échappé à ce premier danger, et moi, absorbée toujours dans mes craintes et dans mes réflexions, je n'osais encore me livrer à l'espoir.

Que d'obstacles à surmonter ! Connus comme nous l'étions dans tous les pays que nous allions parcourir, devant craindre autant l'imprudence d'un ami que les soupçons d'un ennemi, pouvais-je compter arriver à mon but? C'est alors qu'il est doux d'espérer dans la Providence ; elle nous aide, nous soutient et double notre courage.

Je m'étais habituée tous les matins à faire à chacun sa leçon, sans mettre personne au fait de mes projets. Le plus difficile était de savoir à quel endroit on aurait suffisamment perdu mes traces, pour que je pusse changer mon passeport et prendre le passeport étranger, dans lequel je mettais tout mon espoir. Je n'étais pas un moment sans réfléchir, et peser tous les petits moyens qu'il fallait employer.

J'arrivai ainsi à Loreto (1). Je me fis descendre à l'église ; mon fils me suivit. Après la perte d'un objet cher, qui n'a pas éprouvé une émotion profonde en entrant dans une église ! C'est là que l'homme est conduit en naissant, c'est là qu'il prend les engagements les plus sacrés, et c'est là que l'on dit pour lui la dernière prière. Le monde l'oublie après ; mais une mère n'oublie rien, tout vient rappeler à son cœur les di-

(1) Comme on va le voir, l'itinéraire suivi par la Reine s'écarta peu de la route la plus directe pour se rendre en France. Elle passa par Lorette, Macerata, Tolentino, Foligno, Pérouse, Camoscia, Sienne, Poggibonsi, Pise, Lucques, Pietra-Santa, Serra-Vezza, Massa, la Spezzia, Gênes, Nice, Antibes, Cannes.

verses émotions qui l'ont agitée, et tout accroît ses regrets et sa douleur !

Les chevaux de poste changés, on vint me reprendre, et je continuai ma route. Arrivée à Macerata, une personne reconnut mon fils, mais garda le silence.

A Tolentino, où se trouvaient beaucoup de troupes autrichiennes, le laissez-passer du général nous sauva peut-être, ainsi que la loyauté d'un commandant autrichien. Il n'avait aucune raison pour retarder mon voyage, et lorsqu'un malheureux Italien vint lui dénoncer qu'il reconnaissait mon fils déguisé, il n'eut pour réponse que ces mots : « Qu'il n'était de service là pour arrêter personne, et que. d'ailleurs, tous mes passeports étaient fort en règle. »

Morte de fatigue, je ne m'arrêtai pourtant que quelques heures dans un mauvais village au delà des avant-postes autrichiens (1). Je devais avancer promptement, trop de dangers nous environnaient.

Que cette route me fut pénible ! Et il fallait éloigner de tristes souvenirs pour ne s'occuper que du présent. A Foligno, où l'on pouvait si facilement reconnaître mon fils, mon courrier eut ordre de faire placer les chevaux hors de la ville (2). Je passai aussi à Pérouse, que j'avais vue si gaie, si brillante ; maintenant morne, silencieuse, livrée encore à elle-même, mais sans espérance, elle attendait l'ennemi. Les autorités instituées dans le moment de l'insurrection venaient de profiter de l'amnistie en allant s'embarquer à Livourne pour la Corse.

Je venais de passer pour un moment en pays ami,

(1) La reine coucha à Serravalle.

(2) Le courrier qui accompagna la Reine pendant tout ce voyage était Charles Thélin qui lui fut, comme sa femme, si constamment dévoué.

mais c'était la Toscane qui me devenait redoutable. Mes enfants y étaient si connus ! Malgré la bonté du souverain, son gouvernement, placé sous l'influence de l'Autriche, ne devait pas leur pardonner d'avoir trompé sa surveillance pour embrasser une cause ennemie. Il fallait donc passer la nuit cette frontière où nous pouvions être examinés. Je m'arrêtai encore dans un mauvais village pour n'arriver qu'à deux heures du matin aux confins de la Toscane.

Là, mon courrier vint me dire qu'on ne voulait pas signer mon passeport, que le commissaire de police, envoyé expressément à cet effet de Florence, ayant passé toute la journée à reconnaître les différents passagers, était allé se reposer dans une campagne à une lieue de là, et que personne ne pouvait entrer sans sa permission. Il y avait de quoi me désespérer, car à la dernière poste on avait reconnu mon fils, et chaque mot que le postillon disait au commis de la barrière me causait un effroi extrême.

Après un moment de réflexion, je fis partir mon courrier à cheval pour porter mon passeport à l'homme de police, et je lui expliquai tout ce qu'il devait dire. En effet, ce fut un contretemps heureux, car cet homme, apprenant que j'étais là, voulait absolument venir et répétait : « Vous me jurez que son fils n'est pas avec elle ; j'ai les ordres les plus précis de ne pas le laisser entrer en Toscane. » Mon courrier l'assurait que mon fils était embarqué, que j'allais à Livourne pour le rejoindre à Malte, et que, très souffrante, je m'arrêterais peut-être quinze jours aux eaux dans les terres voisines. Il lui demandait même des renseignements auxquels celui-ci ne pouvait satisfaire, n'étant dans le pays que de la veille, et n'étant arrivé de Florence que pour la police des individus et pour reconnaître

ceux des insurgés auxquels on permettait de traverser le duché, et il répétait que mon fils en était expressément exclu. Mon courrier lui persuada que j'allais coucher à Camoscia, où se trouvait la poste, située à une petite distance du lieu où nous étions. Convaincu par cette explication, et pouvant venir dans quelques heures s'assurer de la vérité du récit qu'on lui faisait, il signa enfin, et je passai.

Effrayée de ce que je venais d'apprendre, je ne doutai pas que cet homme n'arrivât le lendemain de bonne heure à Camoscia ; et comme j'avais eu en effet le projet de me reposer là de tant de fatigues, je sentis qu'il fallait y renoncer et avoir le courage d'aller plus loin.

C'était dans cet endroit que je devais quitter la grande route et que, ne pouvant plus voyager qu'à petites journées pour rejoindre Sienne, il me fallait louer des chevaux pour deux jours. Qu'on juge de ma désolation lorsqu'on vint me dire qu'il n'y en avait pas ! Me voilà obligée de voir arriver le jour sans trouver le moyen de soustraire mon fils aux regards qui allaient venir le découvrir pour le renvoyer ou le livrer à ses ennemis. Ce fut encore une des crises les plus pénibles à supporter.

L'auberge était remplie de tous ceux qui allaient chercher un refuge en Corse, et nous devions nous cacher à leurs yeux avec autant de soin qu'à d'autres moins bienveillants. Une indiscrétion pouvait tant augmenter mes tourments ! Je restai donc dans ma voiture pour attendre, je ne dirai pas avec patience, car jamais le temps ne me parut si long et mon agitation n'a été si grande, tandis que mon fils, faible, encore souffrant, accablé de douleur et rempli d'indifférence sur sa destinée, s'était endormi sur un banc de pierre dans la rue !

Enfin, mes chevaux reposés pendant deux heures, on avait consenti à nous conduire jusqu'à un village où l'on espérait en trouver d'autres appartenant à pes paysans.

VII

Le jour paraissait lorsque nous traversâmes cette belle vallée di Chiana. Rien n'entrava notre route, et enfin nous pûmes nous reposer la nuit dans une petite ville voisine des eaux minérales. La nature était à bout : sans cette nuit où l'excès de la fatigue me procura un peu de sommeil, je crois que je serais morte.

Dans cette route peu fréquentée, nous avions changé plusieurs fois de conducteurs ; notre trace était perdue ; on ignorait qui j'étais.

Mais j'avais encore à traverser Sienne, où je passais tous les ans pour aller à Rome ; et là, si j'étais reconnue sous un autre nom, tout était découvert. Il n'y avait pas un moment à perdre. Si l'homme de police annonçait à Florence mon passage, on pouvait envoyer des surveillants sur ma route ; mon mari même pouvait m'expédier encore un courrier pour connaître mes projets et me faire part des siens ; il fallait donc passer Sienne sans retard, en plein jour, sous mon nom, et profiter de la nuit suivante pour faire encore perdre ma trace dans un autre chemin de traverse, et ne prendre que là mon nouveau passeport.

La carte du pays, que je consultais à chaque instant, m'était d'un grand secours ; mais à Sienne il fallait soustraire mon fils aux regards. Il fut convenu qu'il descendrait avant la ville, qu'il en ferait le tour en dehors, et que je le reprendrais à la sortie. Au moment d'exécuter ce projet, je me rappelai que Sienne

était assez escarpée, qu'il pouvait ne pas exister de chemins extérieurs ; et la crainte de voir mon fils seul dans la campagne au moment où toute la police était sur pied pour le passage des exilés, et où il pouvait être arrêté, me fit renoncer à ce plan. Je préférai le voir descendre en dedans des portes, au moment où l'on visait mon passeport, pensant que par la ville il trouverait plus facilement son chemin, et irait m'attendre dans la grande rue qui mène à Florence.

Ce fut heureux qu'il ne vînt pas à la poste avec moi ; il y avait beaucoup de monde qui nous connaissait, même des voyageurs anglais. Et, pour surcroît d'embarras, personne ne pouvait partir par l'impossibilité d'avoir des chevaux. Le Grand-duc allait arriver. Me voilà encore tourmentée par l'idée que mon fils m'attend, qu'il va s'inquiéter de ne pas me voir et peut venir me chercher. Mon courrier, à force d'argent, décide nos conducteurs à nous mener à la poste prochaine. Ils y consentent, mais veulent s'arrêter deux heures pour faire rafraîchir leurs chevaux. Nous ne pouvons pas rester à Sienne, et c'est hors des portes de la ville, dans un mauvais cabaret, qu'ils consentent à nous mener.

Après un temps qui me paraît d'une longueur énorme, nous voilà partis à la recherche de mon fils. La grande rue est dépavée, on nous fait faire un détour, et il me semble qu'aucune contrariété ni inquiétude ne nous soit épargnée. Le lieu de rendez-vous se trouve ainsi dépassé, et j'arrive à la porte de la ville sans avoir vu mon fils. Le retard a été long, il est vrai ; mais qu'est-il devenu? Est-il perdu dans la ville, est-il arrêté? Ce moment fut si déchirant que je ne puis encore y penser sans émotion. Enfin, je le vois paraître ; il s'élance derrière ma voiture, et nous atteignons ce mauvais cabaret.

Obligée de rester deux heures devant la porte, j'avais une extrême frayeur de voir passer le Grand-duc. Lui ou quelqu'un de sa suite pouvait reconnaître mon fils et surtout M. Zappi. C'était encore à éviter. J'appelai ce dernier pour bien lui recommander de se cacher quand il apercevrait les voitures ; quelle fut ma surprise lorsque je vis la figure de ce jeune homme toute couverte d'ébullitions ! Il avait la rougeole. La chaleur était heureusement très forte, et avait aidé à l'éruption ; mais quel danger pour lui, s'il prenait froid, s'il continuait son voyage ! Je le lui représentai ; mais il fut impossible de le décider à rester à Sienne. Je le fis envelopper d'une couverture et placer dans la voiture à côté de ma femme de chambre, et nous partîmes avec ce nouveau surcroît d'inquiétude.

On savait qui j'étais à chaque poste ; mais on ne faisait pas attention à mon fils. Quoique les chevaux fussent tous retenus pour le Grand-duc, on finissait pourtant par nous en donner. A Poggibonsi, au moment où je quittais la grande route pour prendre le chemin de traverse, j'aperçus la première voiture du Grand-duc, et je l'évitai. Je passai toute la nuit sur cette route qui me conduisait à Pise.

Au point du jour, je pris mes nouvelles dispositions. J'envoyai mon valet de chambre en courrier à Livourne. Il devait dire que j'arriverais bientôt pour m'embarquer, mais que je resterais peut-être quelque temps encore dans une villa où j'étais tombée malade ; que ma santé en déciderait ; que j'étais indécise si je n'irais pas m'embarquer à Viareggio. Il devait aller visiter avec bruit toutes les embarcations (1), et, après avoir mis

(1) Si j'avais été forcée de m'embarquer à Livourne, il n'y avait alors pour Malte que deux mauvais bâtiments dont il eût fallu se

au fait de mes incertitudes, venir me rejoindre à Lucques, où je l'attendrais, et avec l'ordre de ne plus montrer son passeport comme faisant partie de ma suite.

Pour moi, j'arrivai à cinq heures du matin à Pise, où, pour la première fois, on montra mon passeport anglais (1). Le seul domestique qui me restait avait pris une livrée anglaise; mon fils et M. Zappi avaient quitté la leur, et ma femme de chambre (2) s'était placée sur le siège d'une des voitures.

Le commis de la porte fit la remarque que nous arrivions de bien bonne heure pour avoir quitté Florence. On lui dit que nous venions d'une villa, et que les chevaux pris pour le Grand-duc nous avaient retardés. Nous donnâmes le nom de notre courrier qui, arrêté par un accident, allait nous suivre et n'avait pas de passeport. Tout se passa très bien.

Nous arrivâmes enfin à Lucques, où M. Zappi se coucha et fit appeler un médecin. La rougeole était sortie si heureusement qu'il lui fut ordonné seulement de se tenir chaudement. Je promis de m'arrêter autant que je le pourrais, ou, si des raisons m'obligeaient à partir, que ma seconde voiture avec un domestique resterait à sa disposition pour venir me rejoindre.

Je croyais être là bien inconnue, mais l'arrivée de mon courrier donna quelques soupçons. Le maître de l'auberge l'avait vu à Rome, et lui fit des questions; il en reçut le conte que j'étais embarquée pour l'Angleterre, et qu'il allait, à la suite d'une famille anglaise,

contenter : l'un chargé de sel, l'autre de charbon (*Note de la Reine Hortense*).

(1) Il était, on le sait, au nom de Mme Hamilton et de ses deux fils : Charles et William.

(2) Mme Caillot.

me rejoindre à Londres. Mais il vint me conjurer de ne pas me montrer, attendu que ce maître d'auberge pouvait si facilement nous reconnaître. Il avait, disait-on, dansé à un bal à Rome avec ma femme de chambre. Nous ne pouvions longtemps l'éviter, et il ne fallait pas prolonger là notre séjour.

Tout à fait tranquillisée sur la maladie de M. Zappi, qui commençait déjà à diminuer, je lui laissai mon domestique (1) et une voiture, et il fut convenu que nous irions l'attendre à une poste plus loin : c'était Pietra-Santa.

Établie là dans une auberge sur la route, tout à fait inconnue, je respirai enfin un instant. Ces bonnes gens chez lesquels nous étions, sans qu'ils nous connussent, ne parlaient à mes domestiques que de mon malheureux fils. Il y était chéri, chacun d'eux déplorait sa fin prématurée.

Je me rappelai que j'étais bien près de Serra-Vezza, lieu qu'il habitait souvent l'été : de là j'avais reçu des lettres de lui remplies d'enthousiasme sur le pays, sur les habitants. « C'est un lieu privilégié, disait-il, qui réunit à toutes les beautés de la nature suisse, tout le charme de l'Italie. »

On l'y avait si bien reçu ! il y aimait tant tout le monde ! C'est là qu'il faisait bâtir une petite maison de campagne et une papeterie. C'est là qu'il faisait travailler du marbre, qu'il dessinait tous ces sites ravissants. Enfin, le peu de bonheur qu'il avait pu avoir dans sa trop courte vie, c'est là qu'il l'avait éprouvé.

Un sentiment indéfinissable de tendresse et de douleur m'attachait à ces lieux ; j'aurais voulu y passer ma vie. Tout me le rappelait là, vivant, animé, actif,

(1) Fritz.

heureux. Mon fils Louis partageait mes impressions, lui, qui souvent me répétait : « Ah ! ma mère, vous êtes moins malheureuse que moi ; vous ne l'avez pas vu mort, vous pouvez vous abuser. » Et moi qui gémissais de n'avoir pu le soigner, je donnais pourtant raison à l'excès de son malheur sur le mien, puisqu'il devait vivre encore seul et isolé sans cet ami fidèle, et que moi je n'avais plus qu'à mourir.

Voilà comme notre douleur encore trop amère savait se répandre. Dans ce lieu tout rempli de nos regrets, nous en parlions pour la première fois avec plus de douceur. Nous avions une égale envie de nous rapprocher des endroits qu'il avait tant de fois parcourus avec plaisir. Soutenue par mon fils, tous deux seuls, par la plus belle soirée du monde, nous nous acheminions sans but déterminé vers cette vallée de Serra-Vezza, lieu trop rempli de mélancolie pour ne pas communiquer à notre âme une émotion moins pénible qu'à l'ordinaire. Ces arbres magnifiques, ces vallées, ces torrents, ces montagnes de marbre, cette mer dans le lointain, et cette température si douce, font de cet endroit de prédilection de mon enfant, la retraite qui convient le mieux au recueillement et à la douleur. Animée par le désir d'arriver jusqu'à la ville même de Serra-Vezza, j'avais marché sans trop me plaindre de la fatigue ; mais je sentis enfin que je ne pouvais aller plus loin, et que je n'avais pas la force même de revenir. Je m'assis contre un arbre. Mon fils courut à une petite maison de paysan, et en amena une calessina, espèce de petite charrette à un cheval, conduite par un jeune homme. Les informations prises, nous étions si près de Serra-Vezza, qu'au lieu de retourner je consentis au désir de mon fils d'aller jusqu'à la papeterie bâtie par son frère. On nous la montra, ainsi que les

fondations de la maison qu'il faisait construire. Le jeune conducteur nous disait tout bas qu'il n'était plus, celui qu'on regrettait tant dans le pays, qui était si bon pour les pauvres. Craignant de nuire encore à celui qu'il aimait, en le disant mort parmi les insurgés, il voulait douter de tels bruits et cherchait à le réhabiliter à nos yeux par tout le bien qu'il nous en disait. Ce jeune homme était loin de deviner la cause de l'émotion que son récit nous causait.

La nuit approchait, il fallut retourner. Arrivés près de la maison où nous avions pris la petite voiture, une jeune femme enceinte, portant un enfant nu dans ses bras, nous arrêta, et avec les instances les plus vives redemanda sa calessina. Mon fils n'y voulut pas consentir, il lui donna de l'argent, et la jeune femme nous suivit des yeux avec un air si malheureux que je demandai à notre conducteur quelle avait été son idée en voulant reprendre sa voiture. « Son mari, nous dit-il, est à l'ouvrage ; il doit rentrer bientôt, il ne lui donne rien pour habiller ses enfants, elle profite de son absence pour louer sa calessina ; mais s'il s'en aperçoit il la bat. » Le mari devait revenir par la route que nous suivions, je voyais la pauvre femme battue s'il nous rencontrait. Alors, je pris mon grand courage, je descendis pour continuer mon chemin à pied ; je ne voulais pas être la cause d'un chagrin, et j'eus un peu de mérite, car j'étais excédée de fatigue. Dans la crainte que le mari ne nous eût échappé, nous lui envoyâmes avec sa voiture de quoi le consoler.

Notre longue absence, la nuit qui approchait, avaient tellement inquiété les personnes qui étaient avec nous, que nous les vîmes arriver toutes, l'une après l'autre, à notre rencontre.

M. Zappi vint nous rejoindre. Le beau climat d'Italie

exige moins de précautions pour les maladies éruptives que dans tout autre lieu. Il était tout à fait bien.

Pour nous mettre en route, il fallut encore mille précautions. Un étranger qui nous connaissait tous était arrivé la nuit dans l'auberge : c'était le joaillier de la Cour de Florence (1). Il fallut, pour éviter ses regards, partir à pied avant les voitures.

Un des lieux les plus redoutables à passer pour nous était une dépendance de la principauté de Modène (2). Les craintes naturelles du Duc, sa police active, l'animosité causée par les dangers qu'il venait de courir, et l'incertitude où j'étais qu'une fois partie d'Ancône on n'eût découvert mon stratagème, tout me donnait de l'inquiétude. Pourtant le passeport anglais ne rencontrait aucun obstacle. Jadis c'était le passeport français qu'il eût fallu avoir pour trouver considération et protection dans toute l'Europe.

Cependant il était bien hardi de passer tous pour des Anglais, quand pas un seul de nous, hors mon fils, n'en parlait la langue, et encore son accent français était facile à reconnaître. Nous en fîmes bientôt l'expérience.

Une calèche s'arrête en face de nous, un homme en sort, s'avance près de ma voiture, y voit deux dames, et court à l'autre. Il croit s'adresser à des compatriotes, et en anglais il demande où se trouve le ministre Taylor (3), pour lequel il a des dépêches pressées. Mon fils lui répond dans la même langue sur ce qu'il désire. Il remercie en disant : « Je vous demande

(1) Il se nommait M. Mariani.

(2) Massa.

(3) Brook Taylor, qui fut successivement ministre d'Angleterre à Cassel, Stuttgart, Munich, ambassadeur à Berlin, né à Londres en janvier 1770, mort dans la même ville le 15 octobre 1846.

pardon, je me suis trompé ; je vous avais pris pour des Anglais. »

Nous entrons enfin à Massa. Nous voyons toute la troupe sous les armes, on attend à l'instant le Duc. Il quittait Modène au moment où l'on mettait en jugement tous les révoltés qui étaient tombés en son pouvoir.

Mon fils se rappela avec douleur ce Menotti, Italien si patriote, si énergique, ami si généreux envers le Duc, et qui reçut la mort de celui qu'il avait sauvé (1). Nous traversons la ville, impatients de la quitter, et heureusement nous évitons la rencontre de celui qui nous faisait faire de si pénibles réflexions.

A Gênes, il y avait un consul anglais qui visa notre passeport sans avoir besoin de nous voir, et dans l'auberge un courrier, de la connaissance du mien, qu'il fallut éviter (2). J'écrivis de Gênes à mon mari, et j'envoyai ma lettre à un banquier de Livourne, qui devait la mettre à la poste dans cette ville. Dans la crainte que celle de mon fils ne se fût perdue, je lui répétais la même chose, qu'il était hors de danger, que j'allais le rejoindre à Malte, et qu'il n'aurait de nos nouvelles que de Londres. Je lui disais aussi que je m'embarquais avec un passeport sous un autre nom, car je pensais bien qu'on ne pourrait expliquer à Florence mon passage et ma disparition.

A mesure que je m'éloignais des lieux témoins de si tristes événements, les dangers devenaient moins grands ; pourtant nous courions souvent le risque d'être reconnus. Un jour c'était un voyageur anglais qui avait pu me voir à Rome, une autre fois des marchands de Florence. Un matin ma voiture se trouva prise, dans

(1) Voir plus haut p. 202.
(2) A Gênes la Reine descendit à l'Hôtel de la Ville, sur le port.

un passage trop étroit, avec celle de la jeune fille du général Bertrand, ma filleule, mariée à M. Thayer (1). Elle était venue me voir en Suisse. Ses domestiques me connaissaient. Je ne la reconnus bien que lorsque nos voitures se quittèrent.

A Nice, où l'on descend par cette route si merveilleuse faite sous l'Empire (2), tous les courriers qui, là, attendent les Anglais pour les accompagner en Italie, m'avaient vue ; le mien les fit boire pendant qu'on changeait de chevaux. A chaque instant, il y avait une précaution à prendre, une personne à éviter, ce qui me causait une tension d'esprit insupportable.

Ce ne fut enfin que lorsque j'eus mis le pied sur le sol français (3), que j'eus revu cette patrie qui nous exilait encore, et où une loi cruelle nous condamnait à la peine de mort si nous y paraissions ; ce ne fut que là pourtant que je commençai à respirer.

A Antibes, pendant qu'on portait mon passeport à viser à la ville, je descendis de voiture, je m'assis sur un banc de pierre près des douaniers. J'étais si satisfaite de me sentir sur cette terre de France, de pouvoir parler ma langue à tout le monde, d'être entendue, comprise ! Mais j'étais étonnée de ne pas ressentir cette impression si vive qu'on éprouve quand on revoit la patrie après tant d'années d'absence. Je me rappe-

(1) Cette rencontre eut lieu à Savone. — Hortense-Eugénie Bertrand, baptisée le 24 avril 1811, avait épousé M. Amédée Thayer. Elle mourut en 1886. Elle était venue voir la Reine à Arenenberg en 1829.

(2) Un ancien projet d'Antonin avait été repris par Napoléon qui avait ordonné la construction d'une route reliant le Var à la Spezzia. Malgré l'activité du préfet Dubouchage, cette route, en 1815, n'était construite que jusqu'à Vintimille.

(3) Depuis 1815, le Var formait la frontière entre la France et e comté de Nice.

lais qu'un jour, en allant à Baden, j'avais aperçu de loin le clocher de Strasbourg; mon cœur s'était gonflé, mes yeux s'étaient remplis de larmes. Je pensais alors à tous les amis que j'y avais laissés, à ces tombeaux d'êtres chéris que je ne pouvais plus revoir. Aujourd'hui j'abandonnais, il est vrai, un autre tombeau; j'arrivais en étrangère, en fugitive, dans cette France que j'avais tant regrettée et où l'on m'avait oubliée! N'importe, c'était la France, et si j'eusse été dans mon état naturel, sans doute j'aurais senti plus d'émotion de la revoir.

Tout s'affaiblit dans une âme trop chargée de souffrance. Le courage qu'il m'avait fallu avait épuisé ma faculté de sentir. Plus tranquille à présent, car je ne faisais pas l'injure à mes chers compatriotes de trembler pour ma vie et celle de mon fils, je sentais davantage la perte que je venais de faire, et ma douleur avait repris plus d'empire. Cependant que de réflexions occupaient ma pensée en revoyant des lieux si remplis pour moi d'intérêts et de souvenirs!

Je couchai à Cannes; c'est là que l'Empereur avait débarqué de l'île d'Elbe, c'est de là qu'avec une poignée de soldats, et porté par toute la population, il était remonté si facilement sur ce trône que les Français avaient soutenu avec tant de persévérance, et que les étrangers l'avaient forcé d'abandonner encore une fois. Que les temps étaient changés! Maintenant l'Empire tant calomnié avait été oublié! Le besoin de liberté semblait remplacer tous les besoins de la nation (1).

. . . . (2)

(1) La Reine continua son chemin par Fréjus, Brignoles, Aix, Avignon, Montélimar, Lyon (18 avril), Roanne (19 avril), Moulins (20 avril), Briare (21 avril), Fontainebleau (22 avril).

(2) Ces points de suspension, comme ceux que l'on trouvera plus loin, existent dans le volume publié par la Reine.

Pour inspirer à mes enfants l'amour de la patrie, sans haine pour personne, j'avais dû, dès leur première jeunesse, leur expliquer la nature de leur position et les droits d'un peuple libre. L'Empereur par ses grands services avait réuni toutes les voix pour son élévation. Le peuple qui donne a le droit d'ôter. Les Bourbons, qui se croient propriétaires, peuvent prétendre réclamer la France comme un bien. Les Bonaparte doivent se rappeler que toute puissance leur vient de la volonté populaire ; ils doivent en attendre l'expression et s'y conformer, leur fût-elle contraire.

VIII

Je n'ignorais pas qu'il existait encore en France des gens qui croyaient qu'aucun autre nom que celui de Napoléon ne pût permettre une liberté entière, les antécédents étant trop glorieux pour pouvoir la craindre. Mais la croyance de quelques individus ne constitue pas une volonté universelle, et se prêter à ce qui n'est pas dans l'assentiment général, devient de l'intrigue à mes yeux. Aussi j'avais approuvé mes enfants de ne pas aller, comme on les y appelait, occasionner peut-être par leur présence des troubles en France.

A présent que nous nous y trouvions, il fallait éviter d'être reconnus, pour ôter tout prétexte à des individus qui, supposant que leur vœu est le vœu de tous, auraient pu prononcer le beau nom que nous portons pour fomenter des troubles, et l'abaisser en lui donnant un air d'intrigue peu en rapport avec sa hauteur.

Me plaçant donc en dehors de la politique, je n'avais

qu'une conduite à tenir. Cette loi que je devais respecter n'avait été faite que dans l'intérêt du nouveau souverain. C'était lui seul qui devait connaître que la force des circonstances m'avait contrainte à l'enfreindre. Aussi je comptais passer par Paris, ne m'y arrêter que le temps nécessaire pour voir le Roi, et lui apprendre moi-même mon passage et mon désir de retourner en Suisse.

Toutes les relations que j'avais pu avoir avec lui avaient été bienveillantes. Il n'ignorait pas que je m'étais occupée du sort de sa mère en 1815 (1), que j'avais des lettres d'elle qui m'en remerciaient (2),

(1) L'Empereur permit à la duchesse d'Orléans et à la duchesse de Bourbon de rester en France ; il fixa à la première quatre cent mille francs de rente, et deux cent mille à la seconde (*Note de la reine Hortense*). Voir t. II, p. 350.

(2) Madame,

L'obligeance que Votre Majesté a bien voulu me faire témoigner m'inspire la confiance de la réclamer pour obtenir de l'Empereur une décision qui m'est si nécessaire et si pressante dans la cruelle position dans laquelle je me trouve. J'aurais craint de fatiguer Sa Majesté l'Empereur en lui retraçant les motifs propres à émouvoir sa magnanimité ; j'aime à me persuader que les bons offices de Votre Majesté produiront cet effet, et qu'elle voudra bien rendre justice à la reconnaissance,

Madame,
De votre servante
Louise-Marie-Adélaïde DE BOURBON,
Douairière D'ORLÉANS.

Ce 28 mars 1815.

Madame,

L'intérêt dont Votre Majesté a bien voulu me réitérer le témoignage dans son aimable lettre du 29 mars, me confirme l'espoir que l'Empereur adoucira bientôt ma si cruelle position, le ministre des Finances l'ayant mise sous ses yeux. Il sera bien consolant pour moi de devoir à la générosité de l'Empereur et à votre obligeante

ainsi que de sa tante, la duchesse de Bourbon (1). Voyant mon frère en 1814, il lui avait appris qu'il

entremise d'obtenir ce que ma position, dont je ne pourrais assez vous exprimer la gêne, sollicite si instamment.

Agréez encore une fois, Madame, l'expression des sentiments qu'offre à Votre Majesté,

Sa servante,
Louise-Marie-Adélaïde DE BOURBON-PENTHIÈVRE,
D. D. D'ORLÉANS.

Ce 2 avril 1815.

Madame,

Je suis vraiment affligée que le mauvais état de ma santé me prive d'exprimer à Votre Majesté, comme je le voudrais, ma sensibilité à l'intérêt qu'elle a témoigné à ma position. Elle est encore bien pénible, ma jambe ne prenant aucune force. Mais je ne veux pas différer d'exprimer à Votre Majesté et à Sa Majesté l'Empereur, auprès duquel j'ose vous prier d'être mon bon interprète, des sentiments dont fait profession,

Madame,
De Votre Majesté,
La servante,
Louise-Marie-Adélaïde DE BOURBON-PENTHIÈVRE,
D. D. D'ORLÉANS.

Ce 19 avril 1815.

(1)
Madame,

Vous avez bien voulu me faire offrir votre médiation auprès de Sa Majesté l'Empereur, pour obtenir l'autorisation de rester en France et un traitement convenable pour y subsister. Je sais, Madame, ce que vous avez déjà fait auprès de Sa Majesté, et que c'est en grande partie à votre intérêt que je dois les 200 000 francs de rente qu'Elle a eu la bonté de m'accorder. Mais, sur cette somme, le ministre des Finances me dit que j'en dois distraire celle de 50 000 en faveur de mes frères naturels reconnus par mon père, ce qui réduirait mon traitement annuel à 150 000 francs. Vous trouverez sûrement, Madame, cette somme bien modique, eu égard à mes obligations et à la nécessité où je suis de me former un établissement en entier, n'ayant ni habitation, ni meubles, etc., etc.

J'avais, à la vérité, supplié Sa Majesté d'assurer à chacun de ces messieurs 25 000 francs par an, comme étant la seule dette morale dont je me crusse tenue ; mais outre que j'avais pensé que cette dette n'aurait pas dû être prise sur mon traitement de 200 000 francs

était l'ami de son père lors de l'Assemblée constituante. Il avait fait dire à la grande-duchesse de Bade que je pouvais compter sur son appui. On me l'avait toujours peint enthousiaste de l'Empereur. On annonçait qu'il faisait remettre sa statue sur la colonne! Que de raisons pour ne pas douter d'un bon accueil. D'ailleurs la loyauté de ma conduite, en allant le voir, devait lui prouver qu'étrangère à tout ce qui pouvait diviser mon pays, je savais me soumettre à ses décrets.

Mon fils, toujours instruit de toutes mes pensées, les approuvait. Depuis que nous voyagions en France, je le voyais sortir un peu de sa morne tristesse. Aussitôt arrivé dans une auberge, il allait se promener dans les rues, s'arrêtait dans les cafés, causait avec tous les gens qu'il rencontrait, et venait avec une sorte de plaisir me raconter ses conversations. Dans plusieurs

c'est que je regardais comme important pour eux de leur assurer le même revenu dans le cas où je viendrais à mourir avant eux. Je viens donc vous prier, Madame, d'appuyer auprès de l'Empereur la demande que j'ose lui faire et qui, j'espère, ne peut vous paraître déraisonnable. C'est une nouvelle obligation que je vous aurai. Je joins ici une copie de la lettre que j'écris à Sa Majesté et qui doit lui être remise par son ministre de la Police.

Agréez, Madame, l'assurance des sentiments les plus distingués que je vous prie de recevoir.

L.-M.-J.-B. d'Orléans-Bourbon.

21 avril 1815.

Madame,

Je suis bien touchée de votre obligeance, et j'ai toute confiance dans le désir que vous me témoignez; il me semble difficile que l'Empereur refuse une demande, j'ose le dire, aussi juste, lorsqu'elle est présentée pas vous. Croyez, Madame, que ma reconnaissance égalera les sentiments dont je vous prie de recevoir d'avance les témoignages bien sincères.

L.-M.-J.-B. d'Orléans-Bourbon.

Ce 29 avril 1815.

endroits on le questionnait sur l'Italie, d'où il paraissait venir. On lui demandait avec curiosité des détails sur la mort du jeune Napoléon, bien loin d'imaginer qu'on s'adressât à son frère. C'est surtout lorsque nous passions dans une ville où se trouvaient des troupes françaises, qu'il s'empressait d'aller les examiner en détail.

Un matin il vint, un papier à la main, me montrer une lettre qu'il écrivait au roi des Français. Je la lus, elle était bien ; mais je n'approuvais pas cette démarche (1). Mes enfants traités sans égard, abaissés constamment par tous les gouvernements, même par ceux qui devaient tout à leur oncle, conservaient à la France toute leur affection. Les yeux toujours tournés vers elle, occupés sans cesse des institutions qui peuvent

(1) Cette lettre au roi Louis-Philippe, écrite à Montélimar, a été publiée par M. Blanchard JERROLD (*The Life of Napoléon III, loc. cit.*, t. I, p. 183) à qui elle fut communiquée par l'Empereur Napoléon III. En voici le texte :

« SIRE,

« J'ose m'adresser à Votre Majesté, comme représentant de la Grande Nation, pour lui demander une grâce qui est le seul but de mon ambition. Je viens vous prier de m'ouvrir les portes de la France et de me permettre de la servir comme simple soldat. Je pouvais me consoler de ne pas être dans ma patrie lorsque, dans un pays malheureux, la liberté m'appelait sous ses drapeaux, mais actuellement que le courage a dû céder au nombre, je me suis vu obligé de fuir de l'Italie. Puisque tous les États de l'Europe me sont fermés, la France est le seul où l'on ne me ferait pas un crime d'avoir embrassé la sainte cause de l'indépendance d'un peuple ; mais une loi cruelle m'en bannit. Séparé de ma famille, inconsolable de la perte de mon frère, mort en Romagne, après avoir donné tant de preuves de son amour pour la liberté, la vie me serait insupportable si je n'osais espérer que Votre Majesté me permette de rentrer comme simple citoyen dans les rangs français, heureux si je puis mourir un jour en combattant pour ma patrie. La France et Votre Majesté pourraient compter sur mes serments et sur ma reconnaissance.

la rendre heureuse et libre, ils savaient que les peuples seuls étaient leurs amis, la haine des grands le leur avait assez appris. Se résigner au choix du peuple français était donc un devoir, mais se vouer à la France était un besoin.

Mon fils, électrisé par la vue de cette patrie qu'il aimait tant, n'avait qu'un désir, c'était d'y rester, de la servir, même comme simple soldat. C'était le but de sa demande. Il était loin de se persuader encore que le gouvernement français abandonnerait, en Italie et ailleurs, la cause des peuples qui n'avaient fait qu'imiter sa révolution. Mais ma froide raison ne pouvait partager cette illusion.

Je me rappelai mon séjour en France en 1814, toutes les calomnies qui en furent la suite. Mesure parfaite dans la conduite, désintéressement éprouvé, franchise de caractère, noblesse de cœur, tout disparaît devant une position équivoque (1). J'en fis sentir à mon fils

(1) En 1814, la loi d'exil n'existait pas contre notre famille. Le désir de rester près de ma mère, de conserver à mes enfants une patrie, un reste de fortune, me fit consentir à la convention particulière faite en ma faveur, et que l'empereur de Russie exigea de Louis XVIII, doutant déjà de l'exécution du traité du 11 avril, qui assurait la fortune et la position de toute la famille de l'Empereur. Par la convention faite avec moi, on formait un duché de tous les biens qui environnaient ma campagne de Saint-Leu, biens dont j'avais la jouissance depuis la réunion de la Hollande, puisque l'Empereur en avait formé un apanage en faveur de mon second fils, Louis-Napoléon. Ce fut donc pour conserver une partie de ce qui m'appartenait déjà, que j'acceptai qu'on l'érigeât en duché. Je me fis appeler duchesse de Saint-Leu, et je me trouvai heureuse de rester dans ma patrie au milieu de mes amis, et dans cette position qui pouvait dissiper toutes les craintes qu'eût inspirées autrement le nom de Reine, que j'eusse conservé. Que j'étais jeune encore d'imaginer que je pourrais y demeurer tranquille! Les ambitieux n'ont pu comprendre mon besoin de repos, la douceur que je trouvais à redescendre dans cette vie commune à tous, où l'on n'est aimé que pour soi, et où l'on n'excite plus ni

tous les inconvénients. Je lui donnai pour exemple toutes ces associations patriotiques pour l'instruction, comme pour l'amélioration du peuple, associations qui étaient dans ses opinions, dont il voudrait faire partie, et que le gouvernement redoutait évidemment, puisqu'il venait de les défendre. Quel rôle pouvait-il jouer alors? Enfin je crus l'avoir convaincu par mes raisons, que retrouver notre tranquille ermitage suisse devait être l'unique but de nos désirs. Il me répondit : « Ah ! servir la France pouvait seul me rattacher à la vie. » Ce mot qui me montrait, quoiqu'il cherchât à me le cacher, à quel point la mort de son frère lui avait laissé une funeste impression, ce mot me glaça d'effroi. Sa vie était mon seul bien, et ma raison semblait la désenchanter ! Insensiblement je diminuai la force de mes observations. Je lui dis que nous verrions à Paris, aux égards qu'on aurait pour nous, ce qu'il y avait à faire.

Toute la route que je parcourais était pour moi remplie de souvenirs. En passant à Nemours, je me rappelai qu'à la fin de 1809 l'Empereur fit dire par le télégraphe à mon frère de se rendre à Paris (1). Il m'avait engagée à aller au-devant de lui. Je le rencontrai à Nemours, et là, je lui appris que le divorce

l'envie, ni la méchanceté. Les égoïstes n'ont pu imaginer qu'on sacrifiât franchement tant d'éclat, et qu'on fît toujours des vœux sincères pour le bonheur de sa patrie. Et les niais ont voulu croire qu'une faible femme avait le pouvoir de fomenter des révolutions, tandis que les fautes d'un gouvernement et la volonté d'une nation peuvent seuls en opérer. Aussi, au lieu de remplir les engagements contractés envers moi, on me reprit toute ma fortune, et la calomnie la plus outrageante, comme la plus ridicule, a été le résultat d'une démarche inconsidérée, sans doute, car j'avais agi selon mes sentiments, et l'on ne doit agir que selon sa position (*Note de la reine Hortense*).

(1) Voir t. II, p. 47.

de l'Empereur venait d'être décidé : sacrifice immense que ma mère faisait au bonheur de la France et de son époux. Ses enfants, animés du même sentiment, durent l'imiter, et avec le même désintéressement : ils renoncèrent, mon frère au trône d'Italie qui lui était assuré si l'Empereur n'avait pas d'enfants, et moi à celui de France, dont mes fils étaient alors les seuls héritiers (1).

A Fontainebleau, je voulus montrer à mon fils ce palais, témoin de la plus grande gloire qu'on puisse imaginer, ce palais que nous habitâmes après la paix de Tilsitt, au milieu des fêtes qui se succédaient et des hommages des princes étrangers qui accouraient pour implorer l'appui de leur vainqueur. Le Pape y vint une fois de plein gré et une autre fois contraint. Et l'Empereur lui-même, si grand et si puissant, s'y vit forcé d'abdiquer cette même couronne que tant de victoires, de bienfaits et de vœux avaient placée sur sa tête.

Là aussi je pus montrer à mon fils l'endroit où il fut tenu sur les fonts baptismaux par l'Empereur (2). Quelques domestiques du château étaient encore les mêmes ; quoique persuadée que je devais être bien changée depuis tant d'années, j'avais pourtant la précaution de tenir mon voile noir toujours baissé ! Mon fils faisait les questions qui pouvaient nous intéresser.

J'entendais si souvent répéter mon nom à propos

(1) Le roi Joseph, aîné des frères de l'Empereur, n'avait pas d'enfants mâles (*Note de la reine Hortense.*)

(2) Le baptême avait été administré au prince Louis-Napoléon par le cardinal Fesch, dans la chapelle de la Sainte-Trinité du château de Fontainebleau, le dimanche 4 novembre 1810. Le parrain avait été l'Empereur, la marraine l'Impératrice Marie-Louise. En 1831 cette chapelle était en réparation.

des divers appartements que j'avais habités (1), qu'il était évident qu'on était resté fidèle au souvenir de notre temps. Je retrouvais tout comme je l'avais laissé. Le seul changement qui me frappa fut le jardin anglais, planté par nous, et qui était devenu si grand et si magnifique qu'il me fit faire un soupir en pensant à la longueur du temps qui l'avait fait croître et qui m'avait séparée de la patrie (2) ! Hélas ! et il fallait encore en vivre éloignée.

IX

Enfin j'arrivai à la barrière de Paris (3). Je mettais une sorte d'amour-propre à montrer par son beau côté cette capitale à mon fils qui devait à peine s'en souvenir. Je dis au postillon de nous mener par le boulevard jusqu'à la rue de la Paix (4), et de s'arrêter au premier hôtel venu. Je repassais par le même chemin où, seize ans auparavant, escortée d'un officier autrichien, je quittais le soir cette ville d'où les Alliés m'expulsaient à la hâte, tellement redoutée par eux, faible femme que j'étais avec mes deux jeunes enfants, que de distance en distance la troupe ennemie était sous

(1) Cf. Mlle Masuyer, *la Reine Hortense et le prince Louis*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 252.

(2) Le jardin anglais, au Sud de l'aile neuve du château ou aile Louis XV, avait été dessiné en 1809 par l'architecte Heurtaut sur l'ordre de Napoléon. Il fut terminé en 1812.

(3) Le samedi 23 avril 1831.

(4) La Reine, au lieu de pénétrer dans la ville par la tortueuse et sombre rue Mouffetard, donna l'ordre à son cocher de prendre le boulevard de l'Hôpital, de gagner par le Jardin des Plantes et le pont d'Austerlitz la place de la Bastille et de suivre, à partir de cette place la ligne des grands boulevards (Gailly de Taurines, *la reine Hortense en exil, loc. cit.*, p. 241). Voir également Mlle Masuyer, *loc. cit.*, *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 254.

les armes pour protéger, disait-on, notre passage. Le peuple, humilié, agité, qui prenait dans ce moment pour signe de ralliement un œillet rouge, était plus à redouter pour eux que pour nous.

Le hasard nous conduisit à l'hôtel de Hollande (1). J'occupai le petit appartement du premier (2). De là, je voyais le boulevard et la colonne de la place Vendôme.

M. Zappi avait envoyé à sa femme l'adresse d'un ancien valet de chambre à moi, pour lui transmettre de ses nouvelles ; en arrivant il courut en chercher. Mon fils l'accompagna, bien sûr qu'il ne serait pas reconnu, et en effet, cet ancien serviteur, les larmes aux yeux, lui faisait mille questions sur lui et sur son malheureux frère. Il en revint tout ému.

Pendant ce temps je faisais écrire par Mlle Masuyer une lettre à M. Frantz d'Houdetot, aide de camp du Roi (3), pour lui annoncer son arrivée à Paris avec une famille anglaise, et le désir qu'elle avait de le voir pour remplir une commission de ma part (4).

(1) La Reine arriva à 6 heures du soir au grand hôtel de Hollande, tenu par Mme Erhard, 16, rue de la Paix, près de la rue Daunou actuelle.

(2) Cet appartement se composait d'une antichambre, d'une salle à manger, d'un petit salon et des chambres nécessaires. Un balcon le longeait sur la rue de la Paix.

(3) Charles-Isle-de-France d'Houdetot, né à Port-Nord-Ouest (Ile de France) le 6 juillet 1789, novice de la marine le 20 août 1803, lieutenant au 13e d'artillerie en mars 1809, passé au 1er chasseurs à cheval le 10 mai 1809, capitaine le 27 avril 1812, chef d'escadrons le 21 novembre 1814, lieutenant-colonel le 3 novembre 1823, aide de camp du duc d'Orléans le 14 octobre 1827, colonel aide de camp du Roi le 24 septembre 1830, maréchal de camp le 22 novembre 1836, lieutenant général le 28 avril 1842, retraité le 9 mai 1848, décédé à Paris le 5 octobre 1866.

(4) D'après Mlle Masuyer (*Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 254), la Reine, avant de faire écrire cette lettre, avait tenté d'approcher M. d'Houdetot et, après son dîner, s'était fait conduire au Palais-Royal. Charles Thélin avait pu parvenir

Les révolutions, qui bouleversent tant de destinées et les livrent au hasard, faisaient que presque tous mes anciens amis et ceux de l'Empereur entouraient le nouveau Roi. J'avais choisi M. d'Houdetot, que je connaissais peu, parce que j'étais instruite de son entier dévouement à la famille d'Orléans. Je voyais souvent sa sœur, la comtesse Germain (1), et sa cousine, Mme Lindsay (2), dont la campagne en Suisse est voisine de la mienne, et où il venait quelquefois. J'avais pu, dans ses conversations, apprécier ses sentiments envers son prince dont il était depuis longtemps l'ami et l'aide de camp. C'est ainsi que je devais choisir l'intermédiaire entre le Roi et moi. Il était de service, et répondit à Mlle Masuyer qu'il ne viendrait que le lendemain au soir.

Je me reposai donc toute cette journée. Assise à la fenêtre de ce petit appartement, j'oubliais qui j'étais, ce que je venais de fuir, ce que je venais chercher. Je voyais des Français passer et repasser devant moi. J'étais dans cette capitale où j'avais habité des palais; je ne les regrettais pas. Je n'enviais pas le sort de ceux qui y demeuraient, et mon ambition eût été satisfaite de vivre là, ignorée, oubliée, pour le reste de mes jours.

Je n'aurais pas voulu voir une amie; une seule marque d'intérêt m'eût trop attendrie. Je me com-

avec peine jusqu'à l'appartement de M. d'Houdetot mais, là, on lui avait répondu que ce dernier était sorti en cabriolet.

(1) Constance-Sophie-Jeanne d'Houdetot, née à l'Ile de France le 24 juin 1788, morte à Compiègne le 8 juin 1872, mariée à Paris le 24 février 1812 à Auguste-Jean, comte Germain de Montforton.

(2) Mme Lindsay, créole de l'Ile de France, qui avait épousé le général Lindsay, lequel avait longtemps servi aux Indes, habitait le Hardt, à une demi-lieue d'Arenenberg, dans la direction d'Ermatingen.

plaisais dans une sorte d'engourdissement qui n'était pas sans charmes, car j'oubliais tout et ne désirais rien. Cet état doux, en comparaison de la douleur, ne fut pas de longue durée. Il fallut m'occuper de moi, de ma position, expliquer mon voyage, vouloir quelque chose, quand tout m'était indifférent. Cet effort me fut des plus pénibles.

Le lendemain de mon arrivée (1), toujours assise auprès de ma fenêtre, croyant reconnaître tous ceux qui passaient, ne voyant pas un ruban rouge à quelqu'un sans croire qu'il ne fût porté par un ancien ami, j'étais complètement plongée dans le passé, lorsqu'un corbillard arrêté à ma porte vint remettre sous mes yeux l'image du présent et de la mort qui ne me quittait pas. Une jeune femme logée au-dessus de moi venait d'être enlevée à sa famille au désespoir (2). Il me fallait entendre l'expression des douleurs que je connaissais si bien.

Le soir, M. d'Houdetot vint comme il l'avait annoncé. Quelle fut sa surprise en me voyant ! Toutes les nouvelles qu'on avait de moi annonçaient mon départ pour Malte. Toutes les lettres de mes amis y étaient adressées. Plusieurs, inquiets d'un si grand voyage pour ma faible santé, faisaient des démarches pour qu'on me permît de traverser la France afin de me rendre plus facilement en Angleterre ; c'est du moins ce que me dit M. d'Houdetot. Je lui appris mes malheurs et le désir que j'avais de voir le Roi. Il se chargea de ma commission et y mit le plus touchant intérêt. Il revint le lendemain (3) me dire que le Roi s'était récrié sur

(1) 24 avril 1831.

(2) Il s'agit d'une Américaine qui venait de mourir en couches, laissant trois jeunes enfants.

(3) Lundi 25 avril 1831.

l'imprudence que j'avais faite de venir en France et sur l'impossibilité où il était de me voir. M. d'Houdetot ajouta qu'ayant un ministère responsable, le Roi n'avait pu cacher mon arrivée au président du conseil et qu'il me prévenait que M. Casimir Périer (1) allait venir chez moi.

Je ne dissimulerai pas que cette réponse me contraria excessivement. J'étais si peu disposée à de froides explications, que tout effort me coûtait. Je n'avais aucune suite dans mes idées. Je n'avais désiré voir le Roi que pour lui dire : « Me voilà ; j'ai été obligée de passer par la France, je veux que vous ne l'appreniez que par moi. Si par la suite ce voyage est su, vous ne me supposerez pas d'autre désir que celui de sauver mon fils. » C'était la vérité, et je le dis de même à M. Casimir Périer, lorsqu'il se présenta chez moi quelques heures après. Sans doute il fut convaincu, car ses manières, assez sèches d'abord, changèrent aussitôt.

Entre autres particularités de cette première conversation avec M. Casimir Périer, je lui dis : « Je sais bien que j'ai transgressé une loi ; j'en ai pesé toutes les chances ; vous avez le droit de me faire arrêter, ce serait juste. » — Il me répondit : « Juste, non ; légal, oui. » Enfin sa réserve officielle disparut, et le lendemain au soir M. d'Houdetot vint me chercher pour me mener au Palais-Royal (2).

(1) Depuis le 13 mars 1831, M. Casimir Périer était président du Conseil et ministre de l'Intérieur.

(2) Ce ne fut que le 30 septembre 1831 au soir que, sur l'insistance de Casimir Périer, la famille royale dut se résoudre à quitter le Palais-Royal, peu facile à défendre en cas de troubles dans la rue, pour s'installer aux Tuileries. — La visite d'Hortense au Roi eut lieu le 26 avril, à 8 heures du soir, dans la chambre de l'aide de camp de service.

Je dois dire que le Roi s'était informé avec intérêt si j'avais été contente de M. Périer, s'il avait été convenable. Il avait craint, le connaissant un peu homme d'affaires, que je n'en fusse pas satisfaite.

Cette inquiétude me toucha et me disposait d'autant mieux à le voir. Lorsque je fus assise, seule dans un appartement particulier, M. d'Houdetot alla prévenir le Roi (1).

Il fut poli, gracieux même. Il me parla de l'exil de notre famille comme lui pesant sur le cœur : « Je connais toute la douleur de l'exil, me dit-il, et il ne tient pas à moi que le vôtre n'ait déjà cessé. » Je lui exprimai la douceur que je trouvais à revoir la patrie, mais je lui dis que je ne venais pas dans l'espoir d'y rester ; que je concevais les positions difficiles comme la sienne ; qu'il pouvait juger le temps où la France serait ouverte à tous ses enfants. Seulement j'ajoutai que sa cause devait être la même que celle qui avait si longtemps fait la gloire de la France, et qu'il y avait eu autant d'injustice que peu de politique à avoir, sous son règne, lancé une nouvelle loi de bannissement contre une famille que l'étranger seul avait renvoyée. Il s'excusa, et me dit que l'exil prononcé contre notre famille étant un article de la même loi qui avait frappé les conventionnels, et dont le pays réclamait impérieusement le

(1) M. Guizot, dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, Paris, Michel Lévy, 1859, 8 vol. in-8°, t. II, p. 218, a fait un amusant récit de la visite de la Reine : « Le Roi la reçut secrètement au Palais-Royal dans la petite chambre qu'occupait le comte d'Houdetot et où la Reine et Madame Adélaïde, appelées l'une après l'autre par ordre du Roi, vinrent également la voir. L'entrevue fut longue, quoique peu commode ; il n'y avait dans la chambre qu'un lit, une table et deux chaises. La Reine et la reine Hortense étaient assises sur le lit ; le Roi et Madame Adélaïde sur les deux chaises ; le comte d'Houdetot était appuyé contre la porte pour empêcher toute entrée indiscrète. »

prompt rappel, il avait été obligé ainsi de paraître prononcer un second bannissement, tandis qu'il n'avait que renouvelé ce qui avait été fait. Mais il ajouta : « Le temps n'est pas loin où il n'y aura plus d'exilés ; je n'en veux aucun sous mon règne. » Il me parla de son propre exil, de la fâcheuse position où il s'était trouvé, forcé à donner des leçons. Je lui dis que je le savais, et que c'était une gloire pour lui.

Je lui appris que mon fils était avec moi. Il s'en était douté, et me recommanda de ne laisser supposer à personne notre arrivée, car il l'avait même cachée à son ministère, et tenait à ce que tout le monde ignorât notre passage. Je lui en donnai ma parole, et je l'ai tenue.

Il me témoigna ensuite tout le plaisir qu'il aurait à m'obliger, en me priant de vouloir bien en indiquer les moyens. « Je sais que vous avez de légitimes réclamations à faire, me dit-il, et que vous en avez vainement appelé à la justice de tous les ministères précédents. Écrivez-moi une note de tout ce qui vous est dû, et que vous enverrez à moi seul. Je m'entends en affaires, et je m'offre d'être votre chargé d'affaires. » Ce sont ses propres expressions.

« Le duc de Rovigo, continua-t-il, m'a dit que les autres membres de la famille de l'Empereur se trouvaient dans la même position. Je serai heureux de leur être agréable à tous, et je tiens à faire quelque chose particulièrement pour la princesse de Montfort (1). »

« Ah ! vous devez, Sire, m'écriai-je, réparer tant d'injustices commises envers eux ! Ils sont tous dans

(1) La princesse Catherine de Wurtemberg, femme du roi Jérôme, est sœur du roi régnant de Wurtemberg et cousine germaine de l'empereur de Russie (*Note de la reine Hortense*).

le malheur. C'est une dette de la France qu'il est digne de vous d'acquitter (1). »

Il me parla encore de mon père qu'il avait beaucoup connu, de la grande-duchesse de Bade, pour laquelle il avait de l'attachement, et enfin de la révolution de Juillet, et de son anxiété lorsqu'il entendit le canon de Paris, et qu'il fallut qu'il se chargeât d'une couronne toujours si difficile à porter. « Mais je remplirai, ajouta-t-il, tous les engagements que j'ai contractés. »

Il est impossible d'avoir mis plus de bonne grâce à tout ce qu'il me disait, et cet air de bonhomie que je trouvais en lui et qui me rappelait jusqu'à un certain point les traits de cet excellent vieux roi de Bavière, de cet ancien et constant ami de mon frère et de moi, me disposait à la confiance.

Il s'excusa de ne pas venir me faire une visite, à cause de sa nouvelle position et du secret de mon voyage, et il me demanda si je voulais voir sa femme

(1) L'Empereur avait acheté tous les diamants de la couronne, même le Régent mis en gage sous le Directoire ; il avait augmenté, restauré et meublé tous les palais impériaux. Le tout avait été payé sur sa liste civile ; il avait doté le domaine extraordinaire de plusieurs centaines de millions, fruits de ses conquêtes. En abdiquant à Fontainebleau, il fixa le sort de sa famille et le sien par le traité du 11 avril 1814. Il abandonnait toutes ces richesses, tous ses biens particuliers ; il cédait les diamants de la couronne moyennant un traitement pour lui et sa famille, et fixait une somme pour récompenser quelques braves de leur dévouement. Ce traité fut signé par M. de Talleyrand au nom de Louis XVIII, ratifié par lui et garanti par toutes les puissances ; mais jamais il ne fut exécuté. Loin de là, tout fut pris et gardé de ce qui appartenait à la famille de l'Empereur. On ne paya même pas aux membres de la famille impériale les arriérés de leurs traitements que le trésor leur devait, et qui, quoique portés sur la dette publique reconnue par la Chambre des députés de 1814, ne furent jamais reçus par eux. Pour justifier ce manque de foi, on ne cessa de répandre le bruit que ceux qu'on dépouillait aussi arbitrairement emportaient des millions de la France (*Note de la Reine Hortense*).

et sa sœur (1). Il les amena toutes les deux et se retira.

L'air de bonté, de distinction, de simplicité de la Reine me plut extrêmement. Ma douleur s'épancha davantage dans le sein d'une tendre mère de famille. Je lui racontai toutes mes angoisses pour sauver le seul fils qui me restait. Il me coûtait trop de parler d'autre chose que de ce qui remplissait mon âme. La Reine me comprenait si bien, ainsi que sa sœur, et leur intérêt était si affectueux, que j'aurais pu me croire au milieu de ma famille. Je me sentais si malheureuse que leurs consolations me firent du bien : aurais-je jamais pu essayer de leur faire du mal !

Le Roi revint encore. Je parlai de l'impression que la vue de la France avait faite sur mon fils, et de la lettre qu'il lui avait écrite. « Envoyez-la-moi, dit-il ; mais pourquoi ne resteriez-vous pas, qu'allez-vous faire à Londres? — J'y vais, parce que j'ai dit que j'y allais, et que je ne sais pas si je puis aller ailleurs ; mais je désire y rester peu de temps, et ce que je vous demande, Sire, c'est de traverser la France pour retourner en Suisse. Je tiens aussi à ce que nous restions là sous la protection du gouvernement de notre patrie ; car enfin, nous sommes Français, et faut-il que notre pays nous abandonne sans cesse aux vexations de tous les autres gouvernements? Mon fils, ayant pris part aux derniers mouvements d'Italie, ne peut espérer d'appui que de la France. Depuis trop longtemps nous sommes le jouet des étrangers. »

Je racontai alors le peu d'égards qu'on avait eus pour mon fils à Rome avant les derniers événements, et j'ajoutai que le ministre d'Autriche avait déclaré à mon mari, à Florence, que mes enfants ne pourraient

(1) Madame Adélaïde.

plus habiter la Suisse, la France seule pourrait nous y maintenir, et devait nous donner des passeports français pour y retourner.

Le Roi promit tout ce que je désirais, et paraissait vouloir faire plus même que je ne demandais.

Enfin je reçus tant de marques d'intérêt, que je les quittai enchantée de leur accueil et touchée de la sympathie qu'ils avaient montrée pour mes douleurs.

En rentrant, j'allai près du lit de mon fils, qui, pendant mon absence, s'était couché avec une fièvre assez forte (1). Les gens de la maison avaient voulu envoyer chercher un médecin anglais. Mes domestiques avaient dit que, Française de naissance, quoique mariée à un Anglais, j'avais plus de confiance pour mes enfants dans les soins d'un médecin de ma nation. On appela donc celui qui logeait le plus près de nous, M. Balancier (2). On ne savait quel caractère prendrait la maladie de mon fils : sa gorge était très enflammée. Me voilà encore auprès d'un malade si cher, mon seul intérêt dans ce monde, et obligée de retrouver assez de courage et de force pour le soigner sans succomber moi-même à tant de secousses répétées.

Les seules interruptions à ces soins assidus furent quelques visites de M. C. Périer. Je lui remis un jour la lettre de mon fils pour le Roi. M. Périer y changea une expression un peu forte sur l'Autriche, expression que j'avais blâmée moi-même (3). « La Chambre, me dit-il, va se rassembler bientôt ; il n'est pas douteux

(1) Le Prince souffrit à ce moment d'une rechute de rougeole.

(2) Le docteur Balancier habitait 7, rue de la Paix (*Moniteur Universel* du 6 avril 1832, p. 984, État des médecins domiciliés à Paris).

(3) Voir plus haut, p. 278, cette lettre publiée par Blanchard Jerrold d'après une copie communiquée par Napoléon III. Sur cette copie, la phrase relative à l'Autriche a été supprimée.

qu'elle ne s'occupe du rappel de la loi qui concerne la famille de l'Empereur, et elle se montrera certainement toute bienveillante. Il ne dépendra d'ailleurs pas de nous que cette loi ne soit révoquée, et il serait possible que dans le cours de la discussion la lettre de votre fils fût imprimée. »

Il ne me vint pas une seule fois à l'esprit de douter de sa bonne foi. Il était, au surplus, toujours rempli d'attentions pour moi : il me disait qu'il logeait tout près de là, et qu'il était à mes ordres pour tout ce dont j'aurais besoin (1).

Un autre jour il me questionna sur le duché de Saint-Leu ; il me parla de la possibilité de me le rendre, puisque cela était conforme aux stipulations d'une convention diplomatique conclue avec moi et approuvée par toutes les puissances étrangères. Il m'assura du désir sincère que le Roi lui avait manifesté de m'obliger, et de faire aussi quelque chose pour la famille de l'Empereur, ajoutant que lui y était tout disposé. — « Vous ferez bien, lui dis-je, d'être juste envers elle, car l'abandon où on l'a laissée n'est pas digne de la France. Je suis trop Française pour ne pas être humiliée pour mon pays de voir le grand nom de Napoléon dans le malheur. Comment ! on proclame sa gloire, on s'en honore, et cependant on retient toute la fortune de sa famille, et on la chasse encore quand c'est pour la France qu'elle a versé son sang. Le roi Jérôme, qui s'est battu à Waterloo, qui y a été blessé, n'aurait aucun moyen d'existence, si l'empereur de Russie et le roi de Wurtemberg ne faisaient une faible pension à

(1) Le domicile personnel de M. Casimir Périer était 27, rue Neuve-du-Luxembourg, aujourd'hui rue Cambon. D'après M. le marquis de Rochegude, son hôtel est celui qui porte aujourd'hui le numéro 41.

sa femme. Est-ce juste? Est-ce digne (1)? On veut donc faire paraître la nation ingrate envers le souvenir d'un grand homme? — Vous avez dû voir, me dit M. Périer, que ce n'est pas notre intention ; déjà il est décidé qu'on va remettre la statue de l'Empereur sur la colonne. — J'ai lu l'annonce de cet arrêté dans les gazettes (2), lui répondis-je, et c'est une des raisons qui m'a le plus portée à désirer voir le Roi ».

A la suite de mes conversations avec M. Périer, j'étais si fatiguée de l'effort que j'avais fait sur moi, que je prenais ma tête dans mes mains et que je restais une heure à la tenir serrée, comme pour me remettre d'un éblouissement. Si je parlais de mes intérêts, c'est parce qu'on m'y poussait et qu'on semblait mettre du prix à m'obliger, car j'étais parfaitement indifférente sur ma propre destinée. Conserver la vie du fils qui me restait devenait le seul but de mes désirs et de mes actions ; je ne voyais rien au delà, et j'étais encore tellement frappée de terreur de l'excès du malheur qui venait de m'accabler, que loin de penser qu'il avait été trop cruel pour ne pas être le dernier, je n'avais l'esprit rempli que de la crainte d'éprouver encore une plus complète douleur.

Il fut arrêté entre le Roi et M. C. Périer, que nous

(1) C'est au lieu appelé les Quatre-Bras que le roi Jérôme fut blessé au moment où il enlevait une batterie d'obusiers, et où le prince de Brunswick tombait sous le feu d'un de ses régiments. Toute la journée du 15, il tint tête aux gardes anglaises et conserva sa position, malgré une perte considérable. Après la bataille, il effectua sa retraite à Laon, y rallia toute l'armée forte encore là de 28 000 hommes d'infanterie et 5 000 de cavalerie, et remit le commandement au major général duc de Dalmatie, revenu de Paris après l'abdication de l'Empereur (*Note de la Reine Hortense*).

(2) Cette ordonnance royale était du 8 avril 1831 Elle avait paru dans le *Moniteur* du 11 avril, p. 761. Voir plus haut p. 176.

irions à Londres, que là j'écrirais au Roi une lettre ostensible (qu'il montrerait à son ministère) pour demander l'autorisation d'aller prendre les eaux de Vichy, au lieu de celles de Plombières que j'aurais préférées comme étant sur la route de la Suisse, ce que M. Périer repoussa, par la crainte de l'agitation qu'il croyait ma présence propre à produire dans un pays où l'Empire avait encore laissé tant de bons souvenirs.

Ils tracèrent eux-mêmes mon itinéraire. Je devais passer par Paris, y voir quelques-uns de mes amis, quoiqu'en conservant un strict incognito, y faire une visite au Roi et à la Reine, et partir le lendemain pour Vichy.

Madame Adélaïde me fit dire par M. d'Houdetot que si son château de Randan avait été prêt, elle se ferait un plaisir de me l'offrir (1).

Les journaux ne devaient parler de moi, de ma visite, qu'après mon départ.

J'approuvai tout. Mais lorsque M. Périer me dit : « D'après ce que nous venons d'arrêter pour vous, on s'habituera petit à petit à vous voir en France ainsi que votre fils. Quant à vous personnellement, l'assentiment général serait donné à l'instant de vous en ouvrir les portes ; quant à votre fils, son nom y serait un obstacle ; et si, plus tard, il acceptait du service, il faudrait qu'il quittât son nom. Nous sommes obligés de ménager les étrangers, nous avons tant de partis différents en France que la guerre nous perdrait. »... Il me fut impossible d'exprimer ce que je ressentis alors. « Comment ! Ce beau nom dont la France devait se parer, il fallait le cacher, le dissimuler comme s'il

(1) Commune de Randan-Jussat (Puy-de-Dôme), à 26 kilomètres de Vichy.

était honteux. » Et pourquoi? parce qu'il rappelait la gloire de la France et l'humiliation de l'étranger! Ah! que les titres d'exclusion étaient différents de notre temps! Je me souvenais d'avoir dit à Mme de Mailly, sous-gouvernante de mes enfants (1), et qui mettait toujours dans leurs mains une pétition quand ils allaient déjeuner avec leur oncle : « Comment espérez-vous une place pour le mari que vous venez de choisir? Vous connaissez donc bien peu le système de l'Empereur! Il a laissé rentrer les émigrés, il leur a fait du bien, ils étaient Français et malheureux; mais il ne protège et n'élève que ceux qui ont rendu des services à la France dans tous les temps et jamais ceux qui ont porté les armes contre elle. »

Quand je rendis compte à mon fils de ma conversation avec M. C. Périer, il s'écria avec véhémence : « Quitter mon nom! qui oserait me faire une pareille proposition? Ne pensons plus à rien de tout cela, retournons dans notre retraite. Ah! vous aviez raison, ma mère! »

X

Il me fallait tant d'efforts pour m'occuper d'autre chose que de ma douleur, que, souvent, comme je l'ai dit plus haut, la faiblesse de ma tête me faisait oublier la chose que je voulais exprimer. A la dernière visite que me fit M. Périer, et pendant laquelle il me rendit compte de tout ce qui avait été arrêté entre le Roi et lui, il me proposa, comme banquier, de me prêter les moyens de continuer mon voyage, en cas que j'en eusse besoin. Pareille offre m'avait été faite de la part du

(1) Mlle de Mornay. Voir t. II, p. 105.

Roi, je l'avais refusée (1). Je refusai donc M. Périer aussi bien que le Roi, et à propos de la simplicité qui m'entourait et de mon peu de prétention en tout, j'avais ajouté : « Nous sommes des rois plébéiens », du moins c'est ce que je voulais dire, mais, par distraction, je dis : « Nous sommes des rois populaires. » M. Périer avait répondu : « Oui, » poliment. Revenue à moi, je sentis la différence des mots, mais il n'y avait plus moyen de rectifier mon expression ; il était sorti. Serait-ce parce qu'il se la rappela, que le peuple, réuni au pied de la colonne, le 5 mai (2), et notre présence à Paris, lui parurent tant à craindre?

Sans la maladie de mon fils, je serais partie tout de suite ; car si le Roi et la Reine ne m'avaient rien exprimé qui pût montrer le désir de me voir m'éloigner promptement, Madame Adélaïde, en me demandant le jour de mon départ, n'avait pu s'empêcher de me manifester son appréhension que des Anglais, qui avaient pu voir mon fils en Italie, ne le reconnussent s'il sortait ; et

(1) Je n'avais besoin de rien puisque, sous le nom de Mlle Masuyer, ma dame, une lettre de crédit prise d'Ancône sur Paris était suffisante pour pourvoir aux frais de mes voyages. Dès le lendemain de mon arrivée, Mlle Masuyer était allée toucher une somme de 16 000 francs chez M. Jacques Lefebvre. J'apercevais bien, par ces offres si souvent répétées, qu'on craignait que je ne me découvrisse à quelques banquiers indiscrets, en cas que j'eusse besoin d'argent. Ce peu de confiance en la parole que j'avais donnée de rester inconnue me blessait, car je ne pouvais en comprendre le motif (*Note de la Reine Hortense*). — Jacques Lefebvre, né à Riom le 1er mars 1773, mort à Paris le 9 mai 1856, était banquier, régent de la Banque de France et président de la Chambre de commerce de la Seine. Il fut député de la Seine de 1827 à 1846.

(2) « Cependant les émeutes continuaient et se rapprochaient de la rue de la Paix où était logée la Reine fugitive ; le 5 mai, la colonne de la place Vendôme en devint le centre ; des cris de Vive l'Empereur retentirent ; le bruit courut que le prince Louis avait été vu sur la place. » (GUIZOT, *Mémoires*, *loc. cit.*, t. II, p. 219).

quand je lui répondis que je ne voulais me reposer que trois jours, malgré l'intérêt qu'elle me montrait, elle s'était écriée que c'était bien long. Aussi, ne voulant leur causer aucune inquiétude, j'aspirais à m'en aller (1).

M. d'Houdetot venait régulièrement savoir des nouvelles de la maladie de mon fils, il entrait dans sa chambre. Il ne me cachait pas que M. Périer était sur les épines de nous savoir encore là. Il lui tardait que nous fussions hors de France. Le secret fait par le Roi à son ministère responsable de ma présence à Paris était la raison que M. d'Houdetot me donnait de cette inquiétude qui me semblait si peu motivée.

Le médecin disait que mon fils avait une inflammation, ma dame était tombée malade aussi, et je me trouvais, avec ma faiblesse extrême, obligée de penser à tout.

Le médecin ne concevait pas l'état dans lequel il me voyait. Quoique mon fils fût gravement malade, il ne l'avait pas déclaré en danger, et il apercevait sur mes traits, dans toute ma personne, le désespoir qui m'accablait. Cela l'intéressa ; il en parla à Mlle Ma-

(1) Le duc D'AUMALE dans sa *Lettre sur l'Histoire de France adressée au prince Napoléon*, Paris, Dumineray, 1861, in-8°, donne une autre version au sujet des inquiétudes de M. Casimir Périer. D'après lui, dès le lendemain de la visite de la Reine à Louis-Philippe, Soult aurait signalé au conseil des ministres le passage de la duchesse de Saint-Leu à travers la France. M. Périer avoua sa présence à Paris puis il dit au Roi : « La duchesse de Saint-Leu ne vous a-t-elle pas présenté les excuses de son fils retenu dans sa chambre par une indisposition? — En effet. — Eh bien!... à l'heure même où Votre Majesté recevait la mère, le fils était en conférence avec les principaux chefs du parti républicain, et cherchait avec eux le moyen de renverser plus sûrement votre trône. » Le duc d'Aumale ajoute que Louis-Philippe ne tint aucun compte de cet avis, mais que, les menées continuant, le ministre prit sur lui de mettre fin au séjour à Paris de la Reine et de son fils.

suyer qui fut forcée de lui faire des contes pour détourner son attention de la vérité qu'il aurait pu chercher à deviner. Il me trouva presque aussi malade que ceux que je soignais ; il s'aperçut que le moral était vivement affecté, et il exigea de moi que je sortirais tous les jours. Mon fils le voulut aussi ; car après ce long voyage, l'absence complète d'air et de mouvement anéantissait le peu de forces qui me restait.

Ce qui avait beaucoup augmenté l'intérêt de notre médecin pour moi, c'est qu'en le questionnant sur le lieu de sa naissance il m'avait dit : « Madame, vous ne pouvez le connaître, on n'y peut aller qu'à cheval ; mon village est au pied d'une des grandes montagnes des Pyrénées, au fond de la vallée d'Azun, presque impraticable ; on l'appelle Arrens. — Comment, m'écriai-je, j'y ai été ! » Et à l'instant, des souvenirs douloureux encore vinrent me rappeler ces lieux que j'avais visités après la perte d'un fils (1). Je les lui décrivis exactement ; je m'informai d'une petite chapelle qui était située d'une manière si romantique, et que j'avais dessinée il y a si longtemps ! Je ne lui dis pas que c'était moi qui l'avais fait ouvrir à la prière des habitants et que j'y avais fondé une messe pour l'anniversaire de la mort de mon premier enfant. J'appris avec peine par lui que, depuis le retour des Bourbons, cette chapelle était abandonnée.

D'après la volonté expresse du médecin et de mon malade, j'allais donc, pendant une demi-heure, tous les soirs me promener à pied sur le boulevard avec M. Zappi. Deux fois je sortis en voiture le matin. Je la fis passer devant mon ancien hôtel, que je n'aimais pas, dans

(1) Charles-Napoléon, prince royal de Hollande, mort à La Haye le 5 mai 1807 (*Note de la Reine Hortense*).

lequel j'avais beaucoup souffert ; mais mes enfants y étaient nés, et je voulais revoir ce lieu pour me reprocher de m'y être trouvée malheureuse ; car j'osais me plaindre alors au milieu de tant de prospérités, tandis que j'étais si loin de connaître l'excès du malheur qui devait m'accabler un jour.

Je passai devant les maisons de plusieurs amis qui m'étaient restés fidèles. J'avais un voile, je ne pouvais être reconnue ; mais je trouvais doux de me sentir si près d'eux.

Après ces courtes promenades, je rentrais bien vite près de mon malade et je ne le quittais plus.

Un dimanche, j'allai à la messe de Saint-Roch. Je me trouvais placée auprès de M. de Lamartine dont le talent m'avait toujours plu, et que j'avais désiré connaître. M. Zappi me le montra ; sa vue me causa un douloureux souvenir, car je me rappelai qu'à Florence (1), un jour de gaieté, mon fils aîné, se promenant avec moi aux Cascine, me nommait du nom de Lamartine tous les hommes les plus ridicules qui passaient, voulant me faire trouver dans leur physionomie l'expression du talent et de la sensibilité que je cherchais vainement. Il appréciait tout autant que moi cet illustre poète, mais plaisantait ainsi de ma prédilection pour lui.

M. d'Houdetot nous avait fait la description du diorama de Sainte-Hélène (2). Mon fils regrettait de ne

(1) Il était chargé d'affaires à Florence (*Note de la Reine Hortense*). — M. de Lamartine avait été nommé secrétaire de la légation de Florence le 3 juillet 1825. Il avait exercé les fonctions de chargé d'affaires du 15 octobre 1826 au 6 août 1828. Parti en congé le 24 août 1828, il ne revint plus à Florence.

(2) Extrait de la liste des spectacles du *Moniteur* : « *Diorama* (derrière le Château d'eau). Tous les jours : le tombeau de Napoléon à Sainte-Hélène ; le 28 juillet 1830 à l'Hôtel de Ville ; la vue de Paris

pouvoir y aller, et, pour lui faire plaisir, nous étions convenus qu'en partant pour l'Angleterre nous pourrions nous arrêter là un instant en passant. Mlle Masuyer étant guérie, un matin qu'il faisait beau, on voulut absolument me faire marcher (1). Je sortis pour la première fois au grand jour. Ce monde, cette clarté m'étourdissaient. Mon effroi de rencontrer un ami, une connaissance, était aussi grand par la promesse que j'avais faite de rester inconnue, que par la crainte d'éprouver une émotion trop forte : car la vue d'un être qui peut s'intéresser à nous, ôte le pouvoir de renfermer la douleur.

J'allais retourner chez moi, n'osant pas affronter la foule qui se pressait sur le boulevard, quand je me trouvai devant mon portrait, celui de l'empereur Napoléon et de toute sa famille. J'entrai dans la boutique. « On pense donc encore à nous, me disais-je ; les couronnes ne sont pas à envier, on ne peut les regretter ; mais l'affection du peuple, si douce à recevoir, elle n'est donc pas entièrement éteinte? » Je m'étais tant affligée de l'indifférence totale qui avait présidé à notre exil ! Je n'ambitionnais qu'un souvenir d'affection pour trouver moins pénible de m'exiler encore. Ces portraits qu'on vendait beaucoup au peuple, me disait-on, semblaient m'indiquer ce regret affectueux. Je n'en demandais pas davantage.

Remise un peu de mon émotion, je voulus continuer

prise de Montmartre, peints par M. Daguerre. » — Le 7 avril 1831, le Roi et la reine Amélie étaient venus visiter le Diorama. On trouvera une description du *Tombeau* par Daguerre dans un article signé F. P. paru dans le *Moniteur* du 2 mai 1831 p. 912. — Le Diorama se trouvait dans une rue Samson, aujourd'hui disparue, qui allait de la rue de Bondy à la rue des Marais. Son emplacement est marqué par la caserne du Prince-Eugène, construite en 1854.

(1) Mercredi 4 mai 1831.

ma promenade ; la pluie survint. Notre domestique de place nous conseilla d'entrer au Néorama, près du boulevard, pendant qu'il irait nous chercher un fiacre (1). Nous y entrâmes en effet.

On y voyait si peu clair que ce fut à tâtons que nous nous trouvâmes dans l'abbaye de Westminster. Il y avait là quelques personnes ; à peine si nous pouvions les distinguer. En sortant, Mlle Masuyer me proposa, puisque nous avions une voiture, au lieu de revenir si vite, d'aller voir le tombeau de Sainte-Hélène, dont la description pourrait intéresser mon fils. J'y consentis, parce que je venais de faire l'expérience de l'obscurité de ces expositions. Quel fut mon étonnement, lorsqu'en entrant dans la salle où était placée la vue du tombeau, la clarté, beaucoup plus grande qu'au Néorama que je venais de quitter, me montra distinctement quelques personnes. J'étais déjà entrée, je ne pouvais reculer.

J'examinais en silence et avec une sorte de recueillement la représentation de ce simple et triste monument, quand j'aperçus des yeux fixés sur moi. A l'instant, je dis à ma dame : « Partons ; suivez-moi ! » et je m'élançai hors de la salle ; je descends vite l'escalier, je rejoins dans la rue la voiture, le domestique m'en ouvre la portière, et je monte dedans.

(1) Extrait de la liste des spectacles du *Moniteur* : « *Neorama*, rue Saint-Fiacre. Tous les jours, depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures de l'après-midi : Vues des intérieurs de l'abbaye de Westminster et de la basilique de Saint-Pierre, par M. Allaux. Prix d'entrée : séparément : 2 fr. 50 ; ensemble : 4 francs. »

XI

Le colonel *** (1), que j'avais vu à Rome, m'avait suivie ; il resta sur le seuil de la porte, me vit repasser, mit le doigt sur sa bouche, comme pour me dire : « Je n'en parlerai pas. » Mais, doutant peut-être encore si mon apparition était une erreur, car j'avais un grand voile, il envoya un jeune homme pour s'assurer où la voiture allait nous conduire.

Mlle Masuyer s'aperçut que nous étions suivis par un enfant ; que faire? Retourner, mettre le colonel dans ma confidence, m'eût trop coûté. J'avais donné ma parole de rester inconnue, je ne devais pas y manquer. J'avais même sacrifié mes intérêts à cette parole.

L'individu auquel j'avais envoyé de Rome, pour le vendre, un beau collier de diamants, qui venait de lui être payé, était fort embarrassé dans ses affaires au moment même où j'étais si près de lui (2) Mon valet de chambre vint m'en prévenir ; j'aurais pu sauver quelque chose en me découvrant à lui. Je me résignai à tout perdre plutôt que de manquer à la promesse que j'avais faite.

Ici j'avais commis une imprudence, mais en fuyant je prouvais au colonel, s'il m'avait reconnue, que le secret était nécessaire. S'il était incertain, le secret était gardé. Tout en allant, nous calculions le moyen de nous soustraire à cette inquisition qui m'inquiétait beaucoup, je l'avoue ; nous avions beau nous consulter, nous ne savions comment sortir de cet embarras. Nous

(1) D'après Mlle Masuyer (*Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 266) cet officier était le colonel Voutier, le philhellène.

(1) La Reine donne, dans son livre de raison, le nom de cette personne.

dîmes enfin au cocher d'aller dans la rue de Richelieu. Nous fîmes arrêter ; là, nous voulions charger notre jeune espion d'aller chercher au Diorama quelque chose que nous supposions y avoir oublié, et lui donner, avec de l'argent, une fausse adresse pour nous retrouver. Nous l'appelons, il avait disparu. Alors je veux retourner chez moi ; Mlle Masuyer s'y oppose. « Vous ne connaissez pas la finesse de ces jeunes gens, me dit-elle ; il a, je suis sûre, le numéro de notre voiture ; il faut aller la quitter au Palais-Royal. » Elle avait raison, car, en repartant, nous aperçûmes encore de loin l'enfant qui nous guettait.

Je descends donc au Palais-Royal, où je me trouve de nouveau au milieu de la foule. Peu habituée à aller ainsi seule à pied, j'étais inquiète, agitée. Personne ne faisait sans doute attention à moi, et je croyais voir tous les yeux fixés sur moi. Pour me soustraire aux observations que je redoutais, j'entrai dans la première porte venue ; c'était un café rempli d'hommes. Je m'enfuis de nouveau ; enfin je me précipitai chez un bijoutier où je m'assis toute émue et respirant à peine. Sans doute, j'inspirai beaucoup d'étonnement à une jeune fille et à son père qui étaient dans la boutique. J'avais les nerfs dans un tel état d'ébranlement qu'il fallait peu de chose pour les agiter. Je me remis pourtant ; j'achetai un bijou et je sortis enfin par une autre porte où une nouvelle voiture nous ramena à notre hôtel.

Mon fils me blâma de n'avoir pas parlé au colonel ***. « Il ne comprendra pas votre silence, me dit-il, et ne se croira pas obligé à la discrétion. » J'ai appris depuis qu'incertain si c'était moi qu'il eût vue, il ne me cherchait que pour me rassurer en cas qu'il ne se fût pas trompé.

Cependant nous étions depuis déjà onze jours à Paris,

et la fièvre de mon fils ne se calmait pas. Malgré toutes les boissons rafraîchissantes, la gorge restait toujours enflammée. Le médecin lui posa lui-même les sangsues. M. d'Houdetot arriva au même moment ; c'était le 4 mai ; il paraissait affligé. « Vous ne pouvez prolonger votre séjour, me dit-il ; j'ai exactement rendu compte à M. Périer de l'état dans lequel est votre fils, mais il s'inquiète tant de vous savoir ici, que je ne sais plus moi-même que lui dire. — Dites-lui ce que vous voyez » lui répondis-je ; et je le menai dans la chambre où mon fils était encore tout couvert de sang.

Quand il fut parti, je ne pus m'empêcher de penser que je serais restée des mois entiers sans que personne se doutât de mon séjour, et plus ma bonne foi avait été grande, plus je me sentais blessée de l'espèce de méfiance que j'inspirais. Qui doutait que je ne fusse sur mer, naviguant vers l'Angleterre? La Reine, à laquelle j'avais dit, en lui racontant tous les détours que j'avais employés pour sauver mon fils, que je détestais le mensonge, et que c'était pourquoi je venais d'exceller à tromper (1), m'avait comprise et me faisait dire que pour la première fois je l'obligeais à mentir aussi ; car elle avait vu mes amies, entre autres la maréchale Ney, et mon voyage sur mer avait été le sujet de la conversation.

D'un autre côté, au conseil, le ministre Sébastiani (2) avait appris au Roi qu'il savait mon arrivée à Corfou ; et avec un intérêt dont je dois lui savoir gré, il avait

(1) J'expliquais ainsi ma pensée. Quand c'est une affaire que de mentir, on pèse toutes les plus petites choses ; rien n'est oublié, rien ne nous échappe ; c'est une occupation de tous les instants. Au lieu que les menteurs d'habitude trompent à tort et à travers, et méprisent jusqu'à l'apparence du vrai (*Note de la Reine Hortense*).

(2) Le général Sébastiani était ministre des Affaires étrangères.

parlé du grand voyage que j'allais faire sur mer, et demandait s'il ne me serait pas permis de traverser la France. Le Roi avait répondu d'un air assez sec : « Laissez-la continuer son voyage. » M. Périer s'était efforcé de ne pas sourire, et un ministre (1), M. Barthe, je crois (2), avait profité de ce thème pour déployer son éloquence et sa rigidité, en disant qu'il existait une loi contre moi ; qu'une loi était une chose sacrée qu'on ne devait jamais enfreindre.

Tous ces petits détails devaient me prouver qu'on me croyait bien loin. Pourquoi donc tant désirer mon départ?

Sans doute, il y avait quelque mouvement qui se préparait et dont le gouvernement était instruit ; mais il était impossible qu'il m'en crût complice. Ne recevant personne, toujours accompagnée d'un domestique de place, qui, sans me connaître, devait sans doute rendre compte de toutes mes démarches, pouvais-je inspirer des soupçons? D'ailleurs que m'importaient les choses de ce monde? Ceux qui ont pu imaginer le contraire n'ont donc jamais compris les déchirements d'un cœur maternel?

Le 5 mai, dès le matin, la foule se dirigea vers la colonne. Le peuple y allait silencieux, recueilli : on y portait des fleurs, on en couronnait les aigles et on en revenait avec une expression qui me parut plutôt douloureuse qu'hostile. C'était un événement curieux dans ma vie de me voir spectatrice d'une telle scène, et j'avoue que je jouissais de ma fenêtre d'être présente à un si touchant souvenir.

. . . .

(1) Voir plus haut, p. 297, la version donnée par le duc d'Aumale.

(2) M. Félix Barthe (1795-1863), député de Paris, était, dans le ministère Casimir Périer, ministre de la Justice et président du Conseil d'État.

XII

M. d'Houdetot vint causer une pénible diversion à ces douces impressions et m'en rejeta bien loin. « Madame, me dit-il, il faut partir à l'instant; vous ne pouvez demeurer plus longtemps ici; j'ai ordre de vous le dire : à moins qu'il n'y ait positivement risque pour la vie de votre fils, il faut partir. »

Cette manière d'agir avec moi me fit pitié. C'était en vérité me montrer trop de faiblesse et me faire croire à trop de force de ma part. Quel effroi devais-je causer pour qu'on passât ainsi par-dessus toutes les lois de la bienséance et de l'humanité? J'excusai pourtant un procédé si peu en rapport avec le bon accueil que j'avais reçu, par considération pour la crainte nouvelle qu'avait dû produire tant d'empressement à la colonne. Mais moi, qui n'avais de crainte que pour la santé de mon fils et d'occupation que celle de le soigner, je trouvai cruel que les inquiétudes de la politique vinssent encore me chercher au milieu de ma solitude et de mes nouveaux tourments.

D'ailleurs le sentiment qui se manifestait devant moi ne m'apprenait rien. Pouvais-je douter qu'il ne restât en France des amis de l'Empire? Au lieu d'en profiter, je me cachais à eux, et loin de chercher à fomenter des troubles dans ma patrie, c'était au Roi qu'elle avait choisi que j'étais venue me confier. Mais, à ce qu'il paraissait, ma conduite, quoique bien franche, n'était pas parvenue à inspirer de la confiance (1).

(1) Lorsque M. Casimir Périer expliqua à la Chambre des députés mon séjour à Paris, il se servit de termes si peu convenables qu'ils

Cependant les sangsues n'avaient pas soulagé mon fils, mais des remèdes plus actifs avaient heureusement diminué l'inflammation de la gorge. J'envoyai chercher

auraient pu me blesser; mais je ne les attribuai qu'à la surprise et à l'embarras du moment. Et lorsqu'il ajouta : « *On lui offrit des secours,* » il m'est revenu qu'on croyait généralement que je reçus alors une partie de ce qui m'était dû. Ceci est absolument faux. Après toutes les offres qui m'étaient prodiguées, et l'effroi que je causais, il m'eût été facile d'obtenir ce que j'aurais voulu. Quelles concessions ne m'eût-on pas faites, si j'eusse déclaré ne vouloir partir qu'aux conditions qu'il m'eût convenu de dicter? J'en étais convaincue; mais il était au-dessous de mon caractère de me faire accorder par surprise ce que je ne voulais devoir qu'à la justice qui me serait rendue par mon pays, et non à un sentiment de crainte dont il eût été trop peu généreux à moi de profiter. Aussi, lorsque M. Périer dit dans sa famille, ce que son fils répéta à Londres, qu'il m'avait rendu un très grand service, sans doute il voulait parler de ne m'avoir pas fait arrêter, puisque la loi l'y autorisait (*Note de la Reine Hortense*). — Dans la séance du 21 septembre 1831, au cours d'une interpellation sur les affaires intérieures, M. Mauguin, député de la Côte-d'Or, avait dit : « Mais il y a un autre parti bien plus redoutable [que les républicains], je puis en appeler aux propres démarches de M. le président du conseil... Qu'il se rappelle les visites à la rue de la Paix, son insistance pour éloigner de Paris une mère affligée et un fils malade. » M. Dupin, député de la Nièvre, fit allusion également à l'incident et M. Casimir Périer répondit : « Vous avez entendu ces paroles mystérieuses à propos d'émeutes : « Qu'alliez vous faire, nous a-t-on dit, dans l'hôtel de Hollande, rue de la Paix, où vous êtes allé deux fois? »... Je puis ici révéler un secret; j'ai peut-être à demander un bill d'indemnité, non seulement à la Chambre mais à mes collègues, car je ne les ai pas instruits; je leur demande pardon. C'était un secret que, dans les circonstances, j'ai cru devoir garder. Une femme malheureuse, chassée d'Italie, compromise par un de ses enfants, est arrivée ici; elle était presque sans ressources; son enfant était malade, elle s'est adressée (l'orateur éprouve ici une vive émotion), elle s'est adressée par un seul intermédiaire au Roi, en disant : « Les lois condamnent mon fils et moi à la peine de mort; je viens me confier à votre générosité; je n'ai pu me sauver qu'en passant par la France. Je vous donne ma parole qu'aussitôt que mon enfant sera rétabli, je quitterai le territoire français. » Je pris les ordres du Roi. C'était au moment où l'on faisait entendre des cris séditieux, qui rappelaient le nom d'un homme dont le Roi venait de relever la statue. Des secours ont été

le médecin auquel je dis qu'une affaire indispensable m'obligeait à me rendre à Londres, et je lui demandai s'il y aurait du danger pour la vie de mon fils à l'emmener.

Il aurait préféré encore quelques jours de convalescence, mais enfin il décida qu'en prenant beaucoup de précautions il pouvait se mettre en route le lendemain matin et ne faire qu'une petite journée.

Le 6 mai, j'allai donc coucher à Chantilly (1).

Le 5 au soir, pendant qu'on faisait mes préparatifs de départ, M. Zappi, qui restait à Paris, nous mena, Mlle Masuyer et moi, autour de cette colonne qui avait reçu tant d'hommages dans la journée. On y portait encore des fleurs, et beaucoup de monde l'entourait. Les soldats, placés en dedans de la grille, recevaient les couronnes et les plaçaient tranquillement. Je m'approchai. Je n'avais rien à donner et je craignais par là d'être remarquée.

Pas un mot n'interrompait cette espèce de culte, lorsque j'entendis une dispute s'élever entre deux jeunes gens et un homme âgé. Celui-ci soutenait que c'était troubler l'ordre que de manifester de pareils sentiments, et les autres disaient qu'il était tout simple qu'on voulût payer un juste tribut à la mémoire de l'Empereur, et que l'empêcher, c'était, au contraire, fomenter le trouble. La dispute s'échauffait ; je m'éloignai bien vite, et j'ai appris qu'en effet le lendemain cet hommage défendu excita un désordre qu'un ancien

offerts à cette femme. Elle a obtenu la permission de rester huit jours en France, sur sa parole qu'elle retournerait de suite en Angleterre. Cette parole a été fidèlement exécutée. Je n'ai pas cru, je m'en accuse tout haut, devoir dénoncer cette femme et cet enfant aux tribunaux. » (*Moniteur Universel* du 22 septembre 1831, p. 1644 et 1649). — Auguste-Casimir-Victor-Laurent Périer, fils aîné du ministre, fut secrétaire d'ambassade à Londres de 1831 à 1833.

(1) La Reine quitta Paris le 6 mai à 3 heures de l'après-midi.

aide de camp de l'Empereur crut calmer en jetant de l'eau au peuple (1).

En quatre jours j'arrivai à Calais ; et c'est en m'éloignant de la côte de France qu'une impression bien pénible m'annonça que c'était la patrie que j'avais revue, et dont je me séparais encore (2). Je croyais n'aimer plus rien en y entrant, parce que je ne pouvais sentir rien d'heureux. Dans un cœur trop affligé, il n'y a plus de place que pour les sentiments douloureux, c'est par eux qu'on sent l'existence. A présent, je quittais mon pays où je possédais des amis que je n'avais pas revus, le tombeau de ma mère que je n'avais pu visiter, celui de mon premier enfant. Tous mes souvenirs de jeunesse, les lieux que j'avais aimés, je quittais tout cela, et j'apprenais par mes regrets à compter ce qui m'était encore cher et ce que j'étais forcée d'abandonner de nouveau.

La mer était affreuse, et j'y fus si malade que ce passage ne fit qu'augmenter la faiblesse de ma tête. J'en fus même inquiète, car j'avais besoin de force d'âme et de corps. Pendant six semaines de suite, j'entendais comme réellement, et constamment, le jour, la nuit, en voyage, et longtemps encore à Londres, un air que jouait d'habitude un orchestre placé au coin du boulevard ; durant mon séjour à Paris, cette mu-

(1) Dans la nuit du 5 au 6 mai, la police fit enlever les couronnes déposées la veille et surchargeant la grille de la colonne. Le lendemain, une foule tumultueuse envahit la place Vendôme pour protester contre cet enlèvement. Le général Mouton, comte de Lobau, qui avait été à deux reprises aide de camp de l'Empereur et qui commandait les gardes nationales de la Seine depuis le 26 décembre 1830, dispersa les manifestants en dirigeant sur eux les jets de pompes à incendie.

(2) La Reine s'embarqua sur le *Royal George* qui la débarqua à Douvres. Elle passa sa première nuit sur la terre anglaise à Cantorbéry.

sique, que j'entendais si souvent, s'était tellement empreinte dans mon faible cerveau que j'en étais poursuivie sans relâche.

Mon fils, quoique souffrant beaucoup, avait assez bien supporté le voyage, du moins il ne se plaignait pas; mais, arrivé à Londres, une jaunisse des plus fortes se déclara.

Nous ne pouvions passer pour des Anglais; et lorsque, reprenant mon nom dans un hôtel, mes domestiques dirent que j'arrivais de Portsmouth, où j'avais débarqué de Malte, cela ne fut mis en doute pour personne.

M. Fox, fils de lord Holland (1), que j'avais vu à Rome, et que je prévins de mon arrivée, fut chargé de dire toute la vérité à son père. Il m'envoya un médecin. Il fallait encore me trouver heureuse, malgré mes nouvelles inquiétudes, que mon fils ne fût attaqué que d'une maladie qu'on ne regarde pas comme dangereuse, après l'imprudence d'un voyage si précipité. Il fut pourtant bien longtemps à se remettre.

Il est impossible de recevoir plus de marques de politesse et d'intérêt qu'on ne m'en prodigua à Londres. Je vis bien là que cette liberté, après laquelle on soupire aujourd'hui avec tant d'ardeur, n'est pas un vain mot (2).

(1) Charles-Richard Fox, le célèbre numismate, fils de lord et de lady Holland (1796-1873), parvint dans l'armée anglaise au grade de général et joua un rôle dans la diplomatie.

(2) Après un court passage au Fenton's Hôtel, la Reine s'installa, le 14 mai, dans une maison louée 30, George Street, dit Mlle Masuyer, dans Holles Street, dit Blanchard Jerrold.

XIII

L'homme jouit pleinement en Angleterre de son libre arbitre. Il peut être homme avec orgueil, parce qu'aucune petite considération particulière ne vient arrêter un élan de son cœur. Il semble, dans ce pays, que le Roi n'ait pas de courtisans, et le peuple de maître ; et pourtant les habitudes aristocratiques y dominent plus que partout ailleurs ; mais chacun est confiant dans sa force et libre de sa volonté.

Tous les jours je sortais avec mon fils. Seuls, à pied, nous marchions autant que notre faible santé à tous deux pouvait nous le permettre. Les beaux trottoirs, le magnifique éclairage, les jardins si soignés de cette ville immense, déploient un luxe qui est la propriété de tous ; car on n'y voit ni monuments, ni palais, et tout y ferait croire à l'aisance et à l'égalité.

J'entrais quelquefois pour me reposer dans une boutique ; si j'étais reconnue, j'apercevais encore plus d'intérêt que de curiosité. Souvent un simple artisan donnait une poignée de main à mon fils, en lui disant : « Nous sommes de vos amis maintenant ; » un autre ne voulait rien accepter de lui pour un service rendu, heureux d'avoir pu faire quelque chose pour le neveu d'un grand homme. Il semblait, par ces égards, que les Anglais voulussent racheter la honteuse conduite tenue par leur gouvernement envers le prisonnier de Sainte-Hélène, ou bien sentaient-ils enfin que lui, objet si constant des haines de l'aristocratie, était le véritable mandataire des peuples? Les chaînes portées à Sainte-Hélène avaient, sans contredit, resserré celles qui ne pèsent que trop habituellement sur eux.

Aussitôt après mon arrivée, un ami de M. de Tal-

leyrand était venu me voir (1). Il s'informa du but de mon voyage et de mes projets. Je dis que j'avais quitté l'Italie à Livourne, et que je comptais retourner en Suisse, probablement par la Belgique, puisque je ne voulais pas nommer la France. Cette réponse rendue au corps diplomatique le mit tout en émoi. J'appris, par une personne à portée de le savoir, qu'on craignait encore plus mon passage à Bruxelles que partout ailleurs. On m'assura que le peuple était là toujours en effervescence, qu'il n'y aurait rien d'extraordinaire qu'il voulût nous proclamer au passage. « Allons, je n'irai pas par la Belgique, répondis-je, qu'on se rassure. »

L'ami de M. de Talleyrand vint m'offrir de sa part un passeport sous un nom supposé, pour traverser le nord de la France. Je fus très embarrassée puisque je ne devais pas dire ce qui s'était passé à Paris, et que je ne pouvais pas prendre d'autres engagements. Je répondis qu'ignorant l'obligeance de l'ambassadeur, j'avais déjà écrit au roi des Français pour cette permission, et que je devais attendre sa réponse.

On mit dans les journaux que j'étais venue à Londres afin d'obtenir des puissances le royaume de Belgique pour mon fils. Il était si ridicule de me voir réclamer une couronne de la Sainte-Alliance, que je

(1) M. de Talleyrand était ambassadeur à Londres depuis septembre 1830. — « De Paris, elle [la Reine] se rendit à Londres et le gouvernement du Roi m'informa de son arrivée, en me communiquant les détails de son séjour à Paris. Elle me fit témoigner le désir de me voir ; mais je jugeai qu'il était plus convenable d'éviter une entrevue avec elle et je priai ma nièce, Mme de Dino, de passer chez elle, et de savoir en quoi je pouvais lui être utile » (*Mémoires du prince de Talleyrand*, publiés par le duc de Broglie. Paris, Calmann-Lévy, 1891, 5 vol. in-8°, t. IV, p. 179). — D'après Mlle Masuyer, toujours si véridique (*Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1915, p. 101), l'intermédiaire entre la Reine et Talleyrand fut M. de Montrond.

souris d'une telle absurdité ; malgré mon désir de laisser tomber ce propos comme tant d'autres mensonges si souvent débités sur moi, mon fils voulut absolument y répondre. Il était révolté de voir qu'on me prêtât toujours des actions et une ambition si contraires à mes goûts et à mon caractère (1). Moi, j'y étais habituée.

(1) Dans une circonstance semblable, mon frère s'emporta un jour pour le même objet avec l'Empereur Alexandre, qu'il vit au retour d'un congrès. C'était au sujet des affaires du général Berton que je ne connaissais nullement : « On m'écrit de Paris, dit l'Empereur, que c'est votre sœur qui a conduit cette conspiration. — Qu'on me mette en avant, répondit mon frère avec véhémence, cela se conçoit ; je suis homme, militaire, j'ai de la fortune ; mais ma sœur qui n'aspire qu'au repos, qui a du courage, il est vrai, plus que toute autre pour supporter l'infortune, et dont les conseils sont à la hauteur de toute circonstance, car sa raison et son cœur me sont connus, la supposer intrigante, c'est se complaire dans l'absurde, et je ne conçois pas que vos ambassadeurs s'amusent à vous envoyer de semblables sornettes ! — On les a trompés, sans doute, dit l'Empereur Alexandre ; mais où sont donc passés les millions de l'Empereur Napoléon ? » Mon frère put lui apprendre ce que tout le monde savait, que jamais il ne me fut tenu compte ni de ce qui m'était dû personnellement, ni des cinq millions annuels que la France reçut pendant cinq années du grand-duché de Berg pour le compte de mon fils aîné, qui en était souverain reconnu, et que la vente de nos diamants et de nos objets d'art avait seule composé la faible fortune qui restait à la famille de l'Empereur comme à moi. Il eût pu ajouter que le trésor public étant embarrassé, celui de l'Empereur servit en 1814 à équiper toute l'armée qui allait combattre contre l'Europe réunie, et que les dix millions qui restaient et qui suivaient la retraite de Blois, furent pris par les Cosaques, et ramenés au gouvernement provisoire à Paris, dont quelques membres se les partagèrent. A Blois, on avait payé sur ce trésor particulier de l'Empereur une partie des traitements dus à ceux qui suivaient la retraite. M. Mollien, ministre des Finances alors, craignant de se compromettre, ne fit pas dire à ma mère et à moi que six cent mille francs, qui nous revenaient, avaient été déposés chez le receveur général à Blois (M. Lefebvre). Cette somme fut remise au duc d'Angoulême, qui ne la rendit jamais (*Note de la reine Hortense*). — Le général Jean-Baptiste Berton, né à Euilly (Ardennes) le 15 juin 1767, impliqué dans la conspiration de Saumur, avait été décapité à Poitiers le 5 octobre 1822.

Un peu impatiente au commencement du règne des Bourbons de me voir sans cesse en butte à la calomnie, je m'y étais résignée à la fin. Seulement, j'étais contrariée de devoir paraître fausse, puisque toute ma personne, d'accord avec ma conduite et mes paroles, l'était si peu avec le rôle qu'on me faisait jouer. Sans doute la femme qu'on représentait remplie d'énergie, d'esprit et de caractère, m'eût été supérieure ; mais ce n'était pas moi, et je n'aime pas à tromper. J'aurais pu en vouloir à mes compatriotes d'avoir tant accumulé de faussetés sur mon compte ; mais quand il existe dans le cœur ce sentiment d'amour qu'on veut répandre sur l'humanité entière, l'indulgence devient indispensable. Il faut toujours excuser ce qu'on a besoin de toujours aimer. Aussi je ne veux me rappeler de la France que ce temps de jeunesse où la bienveillance générale et l'affection m'environnaient. J'oublie tout le reste.

On se rassura enfin sur notre passage en Belgique, et je n'entendis plus parler de rien.

Je fis connaissance à Londres avec lady Holland (1), qui me raconta la peine qu'elle avait eue à envoyer à l'Empereur Napoléon tous les petits souvenirs qui avaient adouci son exil, et dont l'envoi lui était reproché comme un crime par le ministère d'alors ; le Roi surtout ne lui pardonna pas.

(1) Élisabeth Wassall, née en 1770, avait été mariée le 27 juin 1786 à sir Godfrey Webster. Ayant eu un fils de lord Holland, elle divorça le 3 juillet 1797 et trois jours après épousait ce dernier, Henry-Richard Fox, troisième lord Holland (1773-1840). Elle mourut le 16 novembre 1845. On connaît le beau et généreux rôle joué par lord et lady Holland pendant la captivité de Napoléon. L'Empereur remercia cette dernière en lui léguant une tabatière d'or, ornée d'un camée, qui lui avait été donnée par le Pape après Tolentino. Cf. *Souvenirs des cours de France, d'Espagne, de Prusse et de Russie*, écrits par H. R. lord Holland, Paris, Firmin-Didot, 1869, in-16, p. 139.

En général, tout ce que j'entendais dire du roi George IV prouvait à quel point son caractère était médiocre (1). Ennemi constant de l'Empereur, cela se conçoit ; mais jaloux de sa personne, de ses talents militaires, comme on m'a assurée qu'il l'était, cela ne se conçoit pas. Son peu de magnanimité pour un illustre malheur qui vint se confier à lui, sera toujours une tache pour sa mémoire.

Lord Holland réunit à la physionomie la plus fine et la plus spirituelle, la bonhomie d'un homme qui ne serait que bon. Seul dans le secret du voyage que je venais de faire, il m'assura qu'à présent le ministère anglais, dont il faisait partie, ne s'opposerait plus à la fin de l'exil de la famille de l'Empereur. Cela me prouvait que c'était toujours une question étrangère. Je lui dis avec tristesse que le souvenir que l'on avait conservé de nous en France était bien affaibli : « Le peuple seul s'en souvient, » ajoutai-je. — Alors, avec un sourire doux et fin, il s'écria : « C'est bien quelque chose. »

Je vis aussi lady Grey (2) qui me plut extrêmement. Elle paraît douce, gracieuse, sensible. Toute entière aux soins de sa famille, les sarcasmes des antagonistes de son mari la font toujours trembler. Elle semble aspirer à moins de puissance et à plus de tranquillité. Pour lui, fort de sa conscience et de ses talents, il a, dit-on, beaucoup de fermeté, et le calme de l'homme qui aspire à faire le bien.

J'eus du plaisir à voir le général Wilson et M. Bruce,

(1) George IV était mort le 25 juin 1830 et avait été remplacé par son frère Guillaume IV.

(2) Marie-Élisabeth, fille de William Brabazon Ponsonby, avait épousé le 18 mars 1794 le célèbre homme d'État anglais Charles Grey, vicomte Howick.

qui avaient si noblement secouru M. Lavallette. Ils m'amenèrent leur intéressante famille (1).

La comtesse Glengall, que j'avais connue à la paix d'Amiens (2), voulait me faire les honneurs du pays ; elle me montra le plus grand intérêt.

Il me faudrait citer presque toute la haute société de Londres et les personnes les plus distinguées, si je voulais nommer toutes celles qui s'empressaient de me rechercher et de m'accueillir ; j'en fus touchée. Quant à la famille de l'Anglais qui m'avait été si utile à Florence, on doit penser avec quelle sensibilité je vis sa mère (3), et je lui appris le service que son fils venait de me rendre.

La duchesse de Bedford (4), avec laquelle j'avais été fort liée à l'époque de la paix d'Amiens, vint me voir aussitôt après son arrivée ; elle m'offrit ses services : si j'eusse voulu, j'aurais eu tous les jours une fête à accepter. Je n'étais occupée qu'à refuser les invitations, et je ne sortais pas de chez moi. Toute à la douleur, qui ne pouvait trouver de distraction que par les soins que nécessitait la santé de mon fils, les plaisirs que m'eût offerts le monde étaient trop peu en rapport avec l'état de mon âme.

Je trouvai à Londres le fils de Murat, qui arrivait d'Amérique avec sa jeune femme (5). C'est un homme

(1) Voir t. II, p. 291.

(2) La Reine avait, à cette époque, passé une saison avec elle à Plombières.

(3) Lady Seymour, née Isabella Hamilton, fille de George Hamilton et femme de lord George Seymour.

(4) Georgiana Lennox, fille d'Alexandre, duc de Gordon, était la deuxième femme de John Russel, sixième duc de Bedford (1766-1839), qu'elle avait épousé le 23 juin 1803. Née en 1784, elle mourut le 23 février 1853.

(5) Napoléon-Achille Murat, prince royal de Naples, né à Paris

distingué par son caractère et par le courage qu'il a mis à vaincre la mauvaise fortune et à se créer une indépendance. Un jour il se faisait avocat, une autre fois cultivateur et, sans fortune, c'est à lui seul qu'il a dû son existence. Ses opinions sont toutes républicaines (1), mais j'aurais voulu qu'il eût été élevé à se

le 21 janvier 1801, s'était retiré à Jefferson, dans la Floride, où il avait épousé, le 30 juillet 1826, Caroline Dudley, petite-nièce de Washington, née en 1806. Le prince Napoléon Murat mourut à Jefferson le 12 avril 1847. Sa femme succomba dans la même ville en août 1867. Cf. Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1915, p. 183.

(1) Comment se fait-il que la jeunesse élevée dans les principes de l'Empire ait toute des idées vraiment libérales, idées que l'exil a encore fortifiées dans tous ceux qui en sont frappés? C'est qu'elles entraient dans les mœurs d'alors. Un titre semblait comme un ruban, une récompense. Qui eût osé s'en faire un droit? Noble ou non, on n'appréciait que le mérite personnel. On ne parlait pas de liberté, mais les prisons étaient vides; on donnait des titres, mais l'égalité la plus parfaite régnait partout; et chacun (même les plus proches parents de l'Empereur et l'Impératrice) commençait par être soldat. Sous la Restauration, au contraire, on ne s'occupa que de liberté, et les funestes réactions reparurent; toutes les prérogatives de la noblesse, sans être un droit, devinrent un fait; on fut nommé colonel, général, sans avoir combattu, et les titres devinrent de tant de valeur que surtout ceux qui les portaient nouvellement se crurent obligés, pour paraître anciens, de renier leur origine. N'ai-je pas vu refuser à mes enfants ces titres d'élection toute populaire qui furent inscrits sur leur extrait de baptême comme dans les fastes de la gloire française, et dont eux seuls ne faisaient aucun cas, se trouvant assez fiers d'être Français et Napoléon? Et croirait-on que ce fut souvent ceux qui n'auraient jamais été rois, ducs ou princes sans l'Empereur, qui ne reconnaissaient pas la validité de ces actes? C'était, sans doute, pour complaire aux Bourbons, qui reniaient pour la France dix-neuf années de puissance dont elle les avait frustrés. Aussi le conte répandu sur mon frère, qu'il s'était fait présenter à Louis XVIII sous le titre de marquis de Beauharnais au lieu de celui de prince Eugène, n'a pu être inventé que par ceux qui voulaient anéantir tout souvenir du passé, et s'étayaient du caractère le plus noble et le plus pur pour lui faire commettre un tel manque de dignité comme de politique (*Note de la Reine Hortense*).

rappeler davantage qu'il était Français et qu'il n'était devenu prince de Naples que par la grâce de la France et de l'Empereur.

XIV

Je reçus à Londres une visite qui me toucha extrêmement, une ancienne amie de jeunesse, la duchesse de Frioul. Frappée comme moi d'un malheur irréparable, toujours inconsolable de la perte d'une fille unique âgée de dix-sept ans, remplie de toutes les qualités, et laissant par sa mort sa mère absolument isolée sur cette terre, elle venait partager ma douleur et pleurer avec moi (1). Le général Fabvier, brave militaire, apprécié en Grèce comme en France, lui avait donné des soins dans son malheur ; il l'accompagnait. Elle me fit part de son mariage avec lui et du bonheur qu'ils avaient tous deux à venir m'apporter leurs consolations. Je les ressentis vivement, il est vrai.

De ce moment, je commençai à sortir un peu. Je ne voulais pas que leur voyage se passât sans qu'ils eussent au moins une idée de Londres, et je me fis une obligation d'aller avec eux pour la première fois voir quelques curiosités, la tour de Londres, Woolwich, Richmont, le tunnel, etc. Mais comme nous nous fai-

(1) La veuve de Duroc s'était remariée le 10 mars 1831 avec le général Charles-Nicolas Fabvier, le héros de l'indépendance hellénique. Elle en eut un fils, Louis-Charles-Eugène Fabvier, qui naquit le 5 décembre 1831. — De son premier mariage, elle n'avait eu qu'une fille, Hortense-Eugénie-Marie de las Nieves Michel du Roc, que Napoléon fit duchesse de Frioul par lettres patentes du 28 octobre 1813, née le 14 mai 1812 et qui était morte au château de Clémery (Meuse) le 24 septembre 1829. — La duchesse de Frioul et Fabvier arrivèrent à Londres dans les premiers jours de juin. Ils en partirent le 14 du même mois.

sions un égal effort, après avoir vu la chose même la plus curieuse, nous disions : « C'est enfin terminé ! » Et comme si nous venions en effet de remplir un devoir pénible, nous avions l'air de respirer.

Nous fîmes quinze milles pour aller jusqu'à Hampton-Court, demeure historique qui pouvait le plus piquer notre curiosité. On attendait trop longtemps pour trouver le concierge ; d'un commun accord nous retournâmes sans avoir rien vu. Ce n'est pas avec tant d'indifférence que je visitais autrefois les lieux intéressants. Mais, comme je l'ai déjà dit, un cœur trop frappé se désintéresse de tout, et c'est parce qu'on finit par se désintéresser de soi-même qu'on se résigne à la douleur.

Après huit jours, la duchesse de Frioul me quitta, espérant me revoir bientôt.

J'avais écrit au Roi comme c'était convenu. Il m'avait répondu que M. de Talleyrand recevait l'ordre de me donner un passeport. La duchesse de Dino était venue me l'annoncer. Elle fut spirituelle et gracieuse comme je l'avais toujours vue.

Le prince Léopold, une de mes anciennes connaissances, vint me faire une visite (1). Il me parla de ses malheurs et de la douce distraction qu'il trouverait à s'occuper du bonheur des peuples, du trône de la Grèce qui lui avait paru désirable par le bien qu'on y pouvait faire, et de celui de Belgique qui venait de lui être offert. En me quittant il me dit en riant : « Vous ne me prendrez pas mon royaume en passant, n'est-ce pas? » Cette plaisanterie, et ce qu'on m'avait dit, m'annonçaient des idées que je n'ai jamais pu m'expliquer.

(1) Le 15 juin 1831.

J'allais bientôt quitter Londres quand j'appris que la duchesse de Berry venait d'arriver. Me supposant les mêmes idées qu'à elle et le même courage entreprenant, elle s'était rendue de Bath (1) à Londres aussitôt qu'elle fut instruite de mon arrivée, pour s'informer du sujet qui m'amenait en Angleterre. Une personne que j'avais connue en Allemagne lui avait rendu des services. La Duchesse l'avait prise pour confidente et de son animosité contre Louis-Philippe et de son intention d'aller en France où ses partisans l'appelaient (2). On croyait qu'elle s'y rendait tout de suite. Les journaux de son pays, effrayés de cette disparition, pour donner le change au gouvernement sur les projets de la duchesse de Berry, en l'inquiétant sur mon compte, affirmèrent que j'étais venue à Paris, et que j'y étais encore cachée. Mme de Flahaut l'écrivit à lady Grey (3) comme une chose qui se répandait beaucoup, et qu'à la dernière émeute on avait crue probable

(1) Ville d'eaux du comté de Somerset, au sud-est de Bristol.

(2) « Une des légations italiennes à Londres a délivré ces jours-ci des passeports à la comtesse de Sagana et sa suite pour se rendre en Toscane par l'Allemagne, au comte et à la comtesse di Cossa et enfin au comte de Mesnard... Personne ici ne doute que la comtesse de Sagana ne soit Mme la duchesse de Berry. » (Talleyrand au ministre, Londres, 18 juin 1831, *Affaires étrangères, Corr. pol. Angleterre*, vol 633, f° 232).

(3) Mme de Flahaut n'écrivit que dans un sentiment d'intérêt pour moi; car, pendant mon voyage, me croyant à Corfou ou à Malte, et les commandants de ces lieux étant ses cousins, elle et son mari s'occupèrent, avec la plus touchante sollicitude, de me recommander à eux (*Note de la Reine Hortense*). — Le général de Flahaut avait été relevé de sa démission et replacé comme général de division dans les cadres de l'état-major général le 14 novembre 1830, mis en disponibilité le 7 février 1831, fait grand-officier de la Légion d'honneur le 5 mai 1831 en attendant d'être nommé pair de France le 19 novembre 1831.

Me voilà donc encore l'objet de craintes, moi si contraire à toute idée d'intrigue, moi qui ne crois pas que l'on puisse apprécier ni conserver un pouvoir qui n'est pas donné par l'affection et l'assentiment de tous. Me supposer l'intention d'aller le chercher en aventurière, c'était bien peu me connaître (1).

(1) Je ne comprenais pas qu'après la révolution faite en juillet, révolution qu'on ne pouvait pas du moins, cette fois, supposer être mon ouvrage, je pusse encore inspirer des craintes. Les trésors que l'on m'attribuait devaient être épuisés depuis le temps qu'on me faisait en user si largement ; mais les passions n'ont ni sang-froid, ni jugement, et j'ai pensé souvent que si les peuples avaient encore besoin de perfectionner leur éducation politique pour arriver à cette liberté complète que tout homme a le droit de réclamer, les gouvernements ont encore plus besoin d'apprendre à discerner la vérité d'avec le mensonge, et l'attachement à leur cause d'avec la délation qui en affecte tous les dehors. N'ai-je pas vu, pendant quinze ans, les ministres français, en Suisse, s'inquiéter outre mesure de la plus petite chose qui me concernait, et chercher sans cesse à accumuler sur moi de nouveaux ennuis ? Une visite que je recevais de mon frère devenait un événement capable de bouleverser l'Europe ; le plus simple particulier qui passait au pied de ma montagne était toujours un général français déguisé, les pauvres marchands forains autant d'émissaires. Il est vrai que M. Auguste de Talleyrand et M. Desmoustiers, successivement ministres de France en Suisse, avaient tous les deux servi l'Empereur avec zèle, et qu'ils pouvaient croire avoir besoin d'inquiéter sur moi pour rassurer sur eux. Des intrigues et des complots supposés à propos pour se donner le mérite de les déjouer ensuite sont en effet de ces moyens qu'ont de tous temps employés les ambitieux subalternes de toutes les espèces pour se rendre plus nécessaires au pouvoir. Un ministre de Bavière à Berne, M. Aubry, secondait parfaitement les ministres de France ; leurs menées m'ont souvent fait sourire de pitié, et cet excellent vieux roi de Bavière, qui associait si bien en lui le double caractère d'une antique royauté patriarcale et d'une simplicité citoyenne, et dont la protection avait toujours l'air d'une affection paternelle, était souvent le premier à s'égayer avec moi de tant de rêves ombrageux dont j'étais l'objet, et dont mieux qu'un autre il connaissait toute l'absurdité. Je dois rendre justice à MM. de Rayneval et de Rumigny ; ils ont trop bien réussi en Suisse, et leur caractère est trop noble pour avoir eu besoin de tels manèges ; pour moi, je suis convaincue que les polices ne servent guère qu'à entretenir les

De telles idées ne viennent qu'aux princesses élevées à croire qu'une nation est une propriété particulière, et qu'il entre dans les devoirs d'une mère de ressaisir par la force un pays qui appartient à son fils. Cela pouvait donc se concevoir d'une autre, mais pas de moi.

Afin de faire tomber ces bruits, j'allai me montrer à un déjeuner chez la duchesse de Bedford. Le jardin était rempli de toute la société de Londres. Je n'ai jamais vu autant de jolies femmes. La maîtresse de la maison fut parfaitement gracieuse pour moi ; elle insista beaucoup pour me faire voir sa terre, un des lieux les plus beaux de l'Angleterre, et où je pourrais juger de l'agrément de leur vie de château.

Chacun mettait une sorte d'amour-propre à me donner une idée de cette splendeur inconnue ailleurs. J'y consentis donc, et j'allai avec mon fils et ma dame à Woburn-Abbey (1), lieu situé à quarante milles de Londres. La duchesse quitta le bal, voyagea la nuit pour venir me recevoir, et retourna le lendemain pour retrouver un autre bal ; car à cette époque Londres est si brillant que jamais la société de Paris n'a occasion de se livrer à tant d'agitation.

Il n'y avait en étrangers à Woburn-Abbey, que M. Fox et M. Hamilton Un souverain seul peut réu-

craintes, les erreurs, les méfiances, et jamais à déjouer une insurrection. La vérité ne se sait que par la confiance ; aussi l'homme qu'un souverain autorise, pour ainsi dire, à pénétrer dans le secret des familles, devrait toujours être l'homme le plus moral du pays (*Note de la Reine Hortense*).

(1) Woburn-Abbey, à dix-huit kilomètres sud-ouest de Bedford, est une ancienne abbaye cistercienne, propriété de la famille Russel depuis 1547. Son parc a plus de dix-neuf kilomètres de périmètre. — Cette excursion à Woburn-Abbey eut lieu le lundi 27 juin 1831. La Reine y resta jusqu'au 30 juin et revint à Londres ce jour-là. Cf. Mlle Masuyer, *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1915, p. 862.

nir les soins, l'élégance et le luxe qu'on trouve répandus dans les châteaux des grands seigneurs anglais. La duchesse de Bedford fait les honneurs de chez elle avec toute la grâce possible. Elle me montra son village, son école, son hôpital ; enfin je vis tout ce que la fortune offre de jouissances, surtout par les bienfaits qu'elle permet de répandre. L'aristocratie se ferait chérir et pardonner peut-être ses avantages, si elle était toujours aussi protectrice.

Ce qui me touchait le plus dans tout ce que je voyais en Angleterre, c'est que l'aisance se montre partout. On pourrait se demander où sont les pauvres? Il y en a, dit-on, beaucoup ; mais l'habillement de chacun, comme le soin apporté à toutes les habitations, en ferait douter.

Je revins satisfaite de mon voyage ; mais tout effort m'étant nuisible, je fus attaquée au retour d'une fièvre nerveuse dans la tête. Depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à neuf heures du soir, j'éprouvais au front une douleur des plus vives qui se calmait après.

J'ai oublié de dire qu'un courrier arrivé de France à l'ambassade française à Londres, avait apporté l'ordre de ne pas me délivrer de passeport (c'était lors de la dernière émeute) (1) ; et me voilà obligée de rester en Angleterre, ne sachant pas où passer pour retourner chez moi. Le repos m'était pourtant bien nécessaire.

Je me décidai à aller à Tunbridge-Wells (2) pour

(1) « J'ai reçu votre dépêche télégraphique du 18 au soir. Mme la comtesse d'Arensberg (*sic*) n'a et n'aura pas de passeport. » (Talleyrand au ministre, Londres, 19 juin 1831, *Affaires étrangères, Corr. pol. Angleterre*, vol. 633, f° 233). — Paris avait été troublé par une série d'émeutes du 11 au 17 juin.

(2) Tunbridge-Wells, comté de Kent, à vingt-quatre kilomètres sud-ouest de Maidstone, eaux minérales ferrugineuses. La Reine y

essayer si les eaux guériraient les douleurs dont je souffrais.

Je n'étais pas fâchée non plus que mon fils s'éloignât de Londres. Tant qu'il avait espéré que le gouvernement français suivrait la route des intérêts populaires, il avait désiré servir sa patrie. On le lui eût proposé dans ce moment qu'il l'aurait refusé, car il ne pouvait s'associer à ce qu'il blâmait, et chaque nouvelle concession faite aux ennemis de son pays l'exaspérait au point que je redoutais l'effet qu'une telle disposition pouvait produire.

Depuis notre arrivée, des émissaires envoyés de France, vrais ou faux, venaient l'engager à se montrer à Paris ou en province (1). Sa vue, son nom, devaient, disait-on, électriser tout le monde en faveur de son cousin duc de Reichstadt. C'était sans doute ainsi que les partisans de la duchesse de Berry lui parlaient de leur côté.

XV

L'opinion généralement répandue alors en France, comme en Angleterre, était que le gouvernement ne pouvait se soutenir, qu'il n'avait aucun appui ; et les amis de l'Empire assuraient qu'il était à la veille de sa chute, et qu'il était plus que jamais question de Napoléon II ; car les partisans de la légitimité faisaient beaucoup d'efforts, quoiqu'ils ne fussent pas ceux qui avaient le plus de chances.

Quant aux républicains, ils doutaient du peuple et

arriva vers le 11 juillet. Elle descendit d'abord à l'Hôtel Kentish puis s'intalla dans une maison particulière.

(1) Cf. Mlle MASUYER, *Revue des Deux Mondes* du 15 juin 1915, p. 866.

de l'armée, et commençaient à sentir qu'avec un Napoléon seul ils pouvaient avoir des institutions républicaines. C'est là, du moins, ce que chacun écrivait ou envoyait dire.

Mon fils avait répondu aux diverses avances qui lui avaient été faites, qu'il appartenait à la France, n'importe comment ; qu'il venait de le prouver puisqu'il avait demandé à la servir, et que, quoique repoussé, ce n'était pas à lui à aller décider par la force les désirs d'une nation dont il voulait toujours respecter les décrets (1). Sa réponse était l'expression de ses sentiments ; mais il arrivait tant de personnes l'une après l'autre, et j'avais une si grande frayeur des intrigues, que je fus bien aise de m'éloigner.

Avant de partir pour Tunbridge-Wells, j'avais appris que l'ordre de me délivrer mon passeport était revenu (2). Je comptais donc partir de là ; mais loin d'obtenir ce passeport, je reçus des insinuations toutes différentes ; lady *** (3) me dit qu'on pourrait soupçonner ma bonne foi, si l'on me voyait passer en France avant l'anniversaire de Juillet ; qu'il était tout simple que le ministère français ne me confiât pas ses inquiétudes, mais qu'on espérait de ma loyauté

(1) J'ai appris depuis que le duc de Reichstadt avait répondu à ceux qui l'engageaient à venir se présenter seul à la France : « Mais je ne puis y rentrer en aventurier ; que la nation m'appelle, et je trouverai bien moyen d'y arriver » *(Note de la Reine Hortense)*.

(2) « Par une lettre télégraphique, je vous priais de ne pas donner de passeport à Mme la comtesse d'Arensberg. Le gouvernement du Roi a changé d'avis et vous êtes autorisé à délivrer ce passeport mais à condition que Mme d'Arensberg ne pourra pas s'arrêter à Paris et qu'elle traversera seulement la France pour se rendre en Suisse. » (Sébastiani à Talleyrand, Paris, 20 juin 1831, *Affaires étrangères, Corr. pol. Angleterre*, vol. 633, f° 234).

(3) Lady *** était peut-être en cela l'organe de l'ambassade française *(Note de la Reine Hortense)*.

la prolongation de mon séjour en Angleterre jusqu'à la fin de juillet.

Ne sachant plus à qui entendre, j'écrivis à M. d'Houdetot pour savoir à quoi m'en tenir, et j'allai attendre sa réponse à Tunbridge. Je me vis entourée là de ces jeunes filles anglaises qui disposent seules de leur vie, de leur conduite, toutes remplies de talents, d'instruction, parlant parfaitement le français. J'étais une occupation et un intérêt pour elles dans ce lieu si isolé, dans le moment où Londres absorbe tous les plaisirs, et elles furent une aimable distraction pour moi.

Les bains me guérirent ; le calme produisit une détente dans mes nerfs qui fut peut-être favorable à ma santé. Je pleurai beaucoup, ce que je n'avais pas encore fait depuis mon malheur ; mais ce retour à un état moins forcé me fit éprouver là aussi le plus entier découragement, et je manquai y succomber. J'étais au bout de mon courage. J'eus un moment de désespoir qui me rendit bien malade ; mais le sort voulait que je vécusse encore.

Je retournai à Londres pour y voir ma nièce qui, épouse de l'empereur du Brésil, venait avec lui chercher un asile en Europe (1).

(1) Amélie-Augustine-Eugénie, troisième fille du prince Eugène, née à Monza le 31 juillet 1812, morte à Lisbonne le 26 juillet 1873, avait épousé à Munich, le 2 août 1829, Pedro Ier, empereur du Brésil, qui, né à Queluz le 12 octobre 1798, était veuf depuis le 11 décembre 1826 de l'archiduchesse Léopoldine. Proclamé empereur du Brésil, qu'il avait d'abord gouverné comme régent au nom du Portugal, le 12 octobre 1822, il avait renoncé au trône de Portugal en faveur de sa fille Maria II le 2 mai 1826. Une révolution venait de le forcer à abandonner, le 7 avril 1831, le trône du Brésil sur lequel il avait été remplacé par son fils Pedro II, et il était arrivé à Falmouth le 16 juin. Il mourut à Lisbonne, où il avait réussi à relever le trône de sa fille, le 24 septembre 1834. La Reine revint à Londres le 30 juillet et descendit chez M. Taylor.

M. d'Houdetot ne m'avait pas répondu. M. de Talleyrand m'avait envoyé mes passeports le 1er août, en m'écrivant une lettre fort polie (1). Il n'était plus question de Vichy. Je voulais seulement me rendre le plus tôt possible chez moi, et j'ignorais si l'on comptait toujours me voir passer par Paris, ainsi que le Roi et M. Casimir Périer l'avaient arrangé ensemble. Je sentais que pour ma tranquillité à venir ce voyage était peut-être nécessaire, car je ne demandais plus aux divers gouvernements que de me laisser respirer sans tourments, sans soupçons ; et pour qu'on n'usât pas de mon nom, peut-être fallait-il cette démarche ostensible qui l'annulait, pour ainsi dire, aux yeux de ceux qui auraient voulu s'en servir. Il me tardait de gagner ma paisible retraite ; j'étais fatiguée surtout de la vie de ce monde, où, en échange de ce tendre intérêt que m'inspire toujours le malheur, de ce besoin constant de le soulager, je n'avais reçu pour les miens que froide indifférence, injustice et calomnie.

Le silence de M. d'Houdetot prouvait de l'embarras, mais me laissait libre de faire tout ce qui était convenu. Je balançais encore ; mon incertitude cessa lorsque mon fils me dit : « Si nous allons à Paris, et si je vois sabrer le peuple devant moi, certainement je ne résisterai pas à aller me mettre de son côté. » Cela m'en disait assez pour que je n'allasse pas le placer dans une telle position.

Je quittai donc l'Angleterre, décidée à tourner Paris sans y entrer. Les troupes françaises s'avançaient en Belgique (2). Je m'embarquai le 7 août. La mer était

(1) La Reine avait elle-même écrit à M. de Talleyrand une lettre publiée dans les *Mémoires du prince de Talleyrand, loc. cit.*, t. IV, p. 180.

(2) A la suite de l'invasion du territoire belge par les Hollandais

calme, la traversée fut très heureuse. M. Adair était dans le même bateau à vapeur, et il se fit présenter à moi (1). Il allait comme envoyé extraordinaire en Belgique et suivait de peu de jours le roi Léopold (2).

Je débarquai à Calais. M. Adair me donna le bras jusqu'à l'auberge et partit. Le nom qu'on avait mis sur mon passeport était celui de ma campagne de Suisse ; aussi me trouvais-je dans le plus grand incognito. Je voulus en profiter pour faire voir à mon fils les lieux les plus remarquables par eux-mêmes, comme par mes souvenirs.

Boulogne ne pouvait être oublié. C'était là qu'à une des plus brillantes époques de l'Empire j'avais assisté à ces fêtes militaires au milieu desquelles l'Empereur se préparait à marcher à des dangers nouveaux, et peut-être aussi à une gloire nouvelle. J'ai retracé, dans des mémoires qui ne sont pas destinés à voir le jour (3), quelques souvenirs de ces temps poétiques. L'aspect de ces mêmes lieux, interdits aujourd'hui à ceux qui se félicitaient alors de n'avoir dû leur grandeur qu'à la grandeur du pays, me reporta vers le passé, et cette bizarrerie de ma destinée, qui me ramène au même endroit dans des positions si différentes, m'engage à extraire un fragment de mes Mémoires ; c'est donner

le maréchal Gérard avait conduit une armée de 50 000 hommes au secours de la Belgique.

(1) Sir Robert Adair (1763-1855), ancien ambassadeur à Constantinople, fut chargé de mission auprès de la nouvelle Cour de Belgique de 1831 à 1835.

(2) Le roi Léopold quitta Londres le 16 juillet 1831 pour faire, le lendemain, son entrée en Belgique.

(3) Ceux qui viennent d'être publiés sur moi par un prétendu baron Van Scheelten sont entièrement faux (*Note de la Reine Hortense*). Voir t. I, p. IV.

une preuve de la fragilité de ces grandeurs qu'il peut être curieux de voir retracer ici. . .

Ici le volume publié par la Reine en 1834 *contient, avec de très légères variantes, le récit du séjour d'Hortense à Boulogne que l'on a lu, t. I, p. 222.*

Ces camps si magnifiques, où j'avais vu ces troupes si animées du désir d'aller vaincre les Anglais, et pour lesquelles tout paraissait facile ; ce chef tant de fois victorieux et qui alors était environné de tant de gloire !... maintenant tout avait disparu, il n'en restait plus rien... Une seule colonne rappelait ce temps merveilleux. Elle fut élevée sous l'Empire, et l'on y mit depuis le nom de Louis XVIII (1). . . . .
. . . .

XVI

Je montai jusqu'au haut de cette colonne, et là j'expliquai à mon fils où étaient les différents camps, la baraque de l'Empereur, la tour d'Odre, le lieu où fut placé son trône, et où, pour la première fois, il distribua à cette armée la croix de la Légion d'honneur, objet de tant de vœux.

Pendant que je parlais, une dame et deux messieurs vinrent se placer à côté de moi Je m'arrêtai. Ils avaient

(1) La colonne de Boulogne, dont la première pierre avait été posée le 6 novembre 1804, était inachevée en 1814. Les travaux, interrompus à ce moment, furent repris en 1819. Devenue colonne des Bourbons, elle fut surmontée d'un globe fleurdelysé avec couronne royale qu'on posa en août 1824. En 1830, elle redevint la colonne de la Grande Armée et la statue de Napoléon fut replacée sur son sommet et inaugurée le 15 août 1841 (Fernand NICOLAY, *Napoléon au camp de Boulogne.* Paris, Perrin, 1907, in-8°, p. 359).

déjà entendu quelques parties de ma description, qu'ils me prièrent de répéter. Je le fis avec plaisir, et le soir, quand je les rencontrai à Boulogne, se promenant au bord de la mer, ils s'approchèrent avec empressement de moi, me dirent que j'avais été le sujet de leur conversation de toute la journée, et que le récit que je leur avais fait d'un temps si glorieux, les avait on ne peut pas plus intéressés. Ils arrivaient de Paris, parlaient des émeutes en riant, et de la diversité des opinions qui partageaient la France. Ils nous apprirent une plaisanterie qui circulait dans les salons à leur départ, et qui pouvait mettre tous les partis d'accord. C'était de faire de la France une république avec trois consuls, le duc de Reichstadt, le duc d'Orléans et le duc de Bordeaux ; voilà, disaient-ils, le seul moyen de satisfaire tout le monde ; « mais, ajoutèrent-ils en riant, le premier consul pourrait bien finir par se faire empereur et l'emporter sur les deux autres ». Je n'ai jamais su quelles étaient ces personnes, et si elles m'avaient reconnue.

Depuis seize ans que je vivais en pays étranger, je n'avais parlé ma langue qu'avec les personnes de la société que je voyais. J'étais donc forcée de demeurer indifférente à tout ce qui se passait autour de moi. A présent, pendant mon voyage, je jouissais d'entendre tout ce que disait le peuple dans les villes, les paysans dans les campagnes. Je n'étais plus étrangère ici, et cette idée était remplie de douceur.

Aussitôt arrivée dans mon auberge, j'allais à pied avec mon fils, j'entrais dans une boutique, je m'asseyais, je trouvais du plaisir à causer avec tout le monde ; un autre jour, c'était dans la rue même que j'arrêtais un enfant, que je le caressais, que je questionnais ses parents sur ses études, et, dans la campagne, un cul-

tivateur sur sa récolte Je trouvais à chacun de l'esprit, des reparties vives et originales, et j'éprouvais une sorte de satisfaction à m'identifier aux intérêts de tous ceux auxquels j'adressais des questions.

A Chantilly, je me fis montrer le château du prince de Condé (1). Les bois d'alentour m'avaient appartenu. Ils faisaient partie de l'apanage que l'Empereur avait érigé pour mon second fils, lors de la réunion de la Hollande à la France (2).

(1) En avril 1814, le prince de Condé avait repris possession de Chantilly dont le grand château avait été rasé au niveau de la terrasse du Connétable ; seul subsistait le petit château ou Châtelet. (Gustave Macon, *Chantilly et le musée Condé*. Paris, Renouard, 1910, in-8°, p. 202).

(2) L'Empereur, en réunissant la Hollande à la France, en 1810, m'avait assigné un revenu de deux millions, dont un million sur le trésor, comme prince français, et le second million composé de cinq cent mille francs de rente en bois autour de Saint-Leu, et de cinq cent mille francs qui devaient être pris sur les propriétés de la couronne en Hollande. Ce dernier million était l'apanage de mon second fils, Louis-Napoléon, et je devais en avoir le revenu jusqu'à sa majorité. Mais, pour m'éviter l'embarras d'une administration compliquée, l'Empereur fit vendre les biens de Hollande au profit du domaine extraordinaire de France, et me donna, pour représenter cette valeur, une inscription de cinq cent mille francs de rente sur le grand livre de France.

En 1814, les Bourbons reprirent et le million du trésor, et les bois de Saint-Leu, et l'inscription de cinq cent mille francs représentant les biens de Hollande ; le tout moyennant la cession qu'ils me firent du duché de Saint-Leu, qui, suivant la clause des lettres patentes, devait toujours me représenter quatre cent mille francs de rente. En 1815, on le reprit encore. Mon fils aîné était grand-duc de Berg. L'Empereur conservait sa tutelle jusqu'à sa majorité. Il reçut, pendant cinq ans, de ce duché, cinq millions nets chaque année. L'Empereur les consacrait tout entiers aux embellissements de Paris, en attendant le compte qu'il devait en rendre à mon fils à sa majorité. Voilà comment l'Empereur employait, pour le bien général, même les revenus de sa propre famille ; aussi le peuple profitait-il toujours de cette puissance arbitraire qu'on lui a tant reprochée. Quant à moi, si j'insère ici tous ces détails, c'est pour répondre à de ridicules calomnies. Car je n'eus dans aucun

Je n'étais jamais venue dans ces lieux, et je pensais bien qu'on ne devait pas s'y souvenir de moi. Je demandai à notre conducteur à qui avaient appartenu ces bois ; il me nomma, et ajouta : « On a parlé longtemps d'elle ici ; on disait toujours qu'elle rôdait dans le pays, déguisée. Depuis quelques années on n'en sait plus rien ; j'ignore ce qu'elle est devenue. — Elle est morte, sans doute », lui dis-je ; et je ne sais pourquoi cette idée me plaisait, puisque j'étais oubliée.

XVII

De Chantilly je voulus passer par Ermenonville et Mortefontaine. Je tenais à montrer à mon fils ces lieux intéressants que j'avais vus jadis avec ma mère et l'Empereur, dans des temps si prospères. Je trouvais partout de l'accord entre moi, ma position et ce que je visitais ; tout me paraissait triste et abandonné ; nous avions éprouvé le même sort. Que de changements survenus pour moi comme pour ces campagnes autrefois si brillantes ! Au milieu de quel luxe je les avais laissées ! A Ermenonville, des chasses offertes à l'Empereur montraient la somptuosité de ses propriétaires ; aujourd'hui l'herbe y croît partout (1). Un mau-

temps la prétention de réclamer toutes ces richesses de la France. J'ai considéré les événements de 1814 comme un naufrage complet, et je n'ai jamais fait valoir de droits que sur les arriérés de mon million de rente du trésor, arriérés compris dans la dette publique de 1814, reconnus par les Chambres et reçus par ce même trésor, qui devait m'en rendre compte (*Note de la Reine Hortense*). — Cf. t. II, p. 103.

(1) Ermenonville appartenait depuis la mort de Stanislas Girardin (1827), à son fils, le marquis Ernest-Stanislas de Girardin, gendre du duc de Gaëte. — En fructidor an IX, Bonaparte était venu déjeuner à Ermenonville et avait chassé le lapin dans le Désert. Cf. *Journal et souvenirs* de Stanislas GIRARDIN, *loc. cit.*, t. III, p. 189.

vais bateau sert à mener à l'île des Peupliers, consacrée à Jean-Jacques. Je m'y laissai conduire par mon fils ; nous allâmes y écrire nos noms sur le tombeau.

A Mortefontaine, tout me parut encore plus délabré ; les Alliés l'avaient pillé en 1815, et rien n'avait été réparé depuis (1). Ce fut là que, sous le Consulat, le traité de paix avec l'Amérique fut signé (2), et où je vis la plus belle fête qu'on puisse imaginer Cette terre appartenait alors à Joseph Bonaparte. Ma pauvre belle-fille, si accablée de douleur à présent, y passa toute son enfance, et regrettait toujours ces beaux lieux. On se souvenait encore dans ce pays de la bonté inépuisable du Roi et de la Reine, et de cette simplicité de mœurs qui les ont toujours fait chérir.

A Saint-Denis, j'eus encore des souvenirs plus particuliers : c'était sous ma protection immédiate que cette institution de jeunes filles de légionnaires avait été établie. Voilà la seule royauté que j'eusse regrettée (3). Je n'osai m'y montrer, j'y connaissais encore trop de monde ; mais j'allai dans l'église et je descendis dans les caveaux ; quelques étrangers, curieux comme nous, nous y suivirent. Louis XVIII, seul des rois de sa dynastie, reposait sous ces voûtes que l'Empire avait vu restaurer pour y placer la nouvelle famille adoptée

(1) Mortefontaine, vendu fictivement en 1814 à Mme de Villeneuve, née Clary, et loué par elle au baron de Schickler, fut vendu les 21 et 22 juillet 1827 au prince de Condé qui s'en désintéressa. Depuis la mort du prince, ce château était devenu la propriété de la baronne de Feuchères.

(2) 30 septembre 1800.

(3) J'étais Princesse protectrice des maisons impériales d'Écouen et de Saint-Denis. Huit cents jeunes personnes y étaient élevées. Elles priaient pour l'Empereur et pour moi (*Note de la Reine Hortense*).

par la France. Et, étrange effet des vicissitudes humaines, son chef demeurait au pouvoir des Anglais, et tout le reste devait mourir dispersé sur la terre étrangère !

Je me rappelais le jour où j'étais venue voir cette église à laquelle on travaillait encore. J'étais alors fort malade, et la pensée bien naturelle me vint que je serais sans doute la première qu'on porterait dans ce lieu. A présent, même vivante, j'avais à peine le droit de le visiter. Chaque fois que le gardien nous indiquait les différents caveaux destinés aux Bourbons, une femme assez âgée, accompagnée d'une jeune fille, me disait tout bas : « C'est l'Empereur Napoléon qui a fait cela ; il ne montre pas une chose fort belle qui existait, avec des abeilles (1). »

La confiance qu'elle m'accordait me porta à lui faire quelques questions sur l'institut. Elle y répondit et me présenta sa fille qui y était élevée ; elle ajouta : « C'est là que l'on n'a pas oublié le bien que l'Empereur Napoléon a fait. On manifestait avec tant d'ardeur l'amour qu'on lui a conservé, que la duchesse d'Angoulême en avait de l'humeur et n'y venait jamais. »

Mon fils aurait bien désiré aller à Saint-Leu, lieu témoin de sa première enfance ; j'aurais trouvé là des tombeaux qui m'étaient chers (2), mais c'était trop m'éloigner de ma route, il fallut y renoncer. D'ailleurs, revoir cette campagne créée par moi, qui avait été récemment témoin de la mort affreuse d'un vieillard,

(1) C'était la porte en bronze qui devait clore les tombeaux (*Note de la Reine Hortense*).

(2) Mon fils aîné, mort en Hollande, avait été déposé à Notre-Dame en attendant que Saint-Denis fût achevé. Les Bourbons l'en firent ôter en 1814. Je le réclamai et le fis placer dans l'église de Saint-Leu. J'avais fait constuire tout près une chapelle pour Mme de Broc, amie de mon enfance, que j'avais perdue en 1813 (*Note de la Reine Hortense*).

et devenue la propriété d'une autre personne, c'eût été aller chercher une impression trop pénible (1) !

Je tournai donc Paris par le chemin de la Révolte et je continuai ma route jusqu'à l'église de Rueil, où se trouve le tombeau de ma mère.

Quel sentiment douloureux m'oppressa lorsque j'entrai dans ce lieu, que je me mis à genoux devant cette image chérie, et que la triste idée me vint que de tout ce qu'elle avait aimé, je restais seule avec mon fils, isolée et obligée de fuir même le lieu où elle reposait. La quantité de fleurs qui ornaient ce monument, que mon frère et moi avions eu tant de peine à obtenir la permission de faire élever (2), me prouva qu'elle était restée au moins au milieu de ses amis, auxquels son souvenir était toujours cher. Sa fille seule était oubliée !

Je m'arrêtai à la porte du château de Malmaison ; je tenais à y entrer. C'est de là que l'Empereur avait quitté la France pour jamais ! C'est là que je fus heureuse d'adoucir par mes soins ces tristes moments où tout l'abandonnait, et où, du faîte de la plus haute des gloires, il tombait dans la plus grande des infortunes. Après Waterloo, je le vis encore plein de courage, oubliant son propre malheur, voulant à tout prix sauver la patrie, prédisant tout ce qui allait l'accabler

(1) Le prince de Condé, né le 13 avril 1756, avait été trouvé pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de sa chambre à coucher, à Saint-Leu, le 27 août 1830. Par son testament, en date du 30 août 1829, il avait légué Saint-Leu, comme Mortefontaine, à la baronne de Feuchères.

(2) C'est en 1822 seulement qu'Eugène et Hortense avaient pu faire entreprendre le monument de marbre blanc, exécuté par Gilet et Dubuc, qui existe encore dans l'église de Rueil, reconstruite par Napoléon III. Il ne fut achevé qu'en 1825, après la mort d'Eugène.

si elle ne se défendait, et sentant tout ce qu'elle avait encore de force, réunie à lui. On le repoussa. On redoutait ce qu'on appelait ses chaînes, et, au nom de la liberté, on se livra à celles des ennemis de la France !

Il me fut impossible de vaincre l'ordre du nouveau propriétaire, qui avait défendu de laisser voir ce lieu sans billet. Mon neveu avait vendu la Malmaison à un banquier qui gardait pour lui une portion des jardins, le château, et qui s'était déjà défait de tout le reste (1). Il était difficile de s'y reconnaître ; et pouvais-je me croire au même lieu que j'avais laissé si beau, où j'étais toujours reçue avec tant de joie, quand l'entrée m'en était aussi cruellement interdite?

Ah ! je n'étais venue chercher en France que des tombeaux, et je m'y voyais, seule du passé, avec mes souvenirs (2) ; sans doute il était naturel que l'absence

(1) Après la mort du prince Eugène, la Malmaison avait été mise en vente par lots. Celui qui comprenait le château et les six hectares l'environnant avait été adjugé en juin 1829 au banquier suédois Hagermann. Celui-ci le revendit, en 1842, à la reine Marie-Christine d'Espagne.

(2) En 1828, la charmante Delphine Gay me fit des vers qu'on chanta chez moi, en Suisse, et qui semblaient prédire ce qui m'arrivait.

LA PÈLERINE

Romance à deux voix.

Paroles de Mlle Delphine Gay, musique de M. Amédée de Beauplan.

Wolfsberg, 1828.

Soldats, gardiens du sol français,
Vous qui veillez sur la colline,
De vos remparts livrez l'accès,
Laissez passer la pèlerine.

Les accents de sa douce voix,
Que nos échos ont retenue,
Et ce luth qui chanta Dunois,
Vous annonceront sa venue.

Soldats, gardiens, etc.

fît oublier à ceux qui restaient dans la patrie, l'affection qu'ils nous avaient montrée ; mais, sur une terre étrangère, la vie du cœur s'arrête, le passé est tout ; il n'y a plus, avec l'exil, de présent ni d'avenir. En France tout avait marché, tout s'était renouvelé, et moi seule je m'y retrouvais avec les mêmes sentiments et les mêmes regrets. Pourtant, si l'oubli est pénible, il est la conséquence naturelle des événements, tandis que la calomnie décèle une malveillance qu'il est cruel d'avoir à ajouter à ses malheurs ; mais j'ai su aussi la pardonner ; et quand je puis me dire : « En dépit

---

Sans peine on la reconnaîtra
A sa pieuse rêverie,
Aux larmes qu'elle répandra
Aux noms de France et de patrie.

Soldats, gardiens, etc.

Son front couvert d'un voile blanc
N'a rien gardé de la couronne ;
On ne devine son haut rang
Qu'aux nobles présents qu'elle donne.

Soldats, gardiens, etc.

Elle ne vient pas sur ces bords
Réclamer un riche partage ;
Des souvenirs sont ses trésors
Et la gloire est son héritage.

Soldats, gardiens, etc.

Elle voudrait de quelques fleurs
Parer la tombe maternelle,
Car elle est jalouse des pleurs
Que d'autres y versent pour elle.

Soldats, gardiens du sol français,
Vous qui veillez sur la colline,
De vos remparts livrez l'accès,
Laissez passer la pèlerine.

(*Note de la Reine Hortense*).

de tout, il est encore dans mon pays des cœurs qui m'aiment », je me sens consolée.

XVIII

Je devais passer devant un ancien château que j'avais hérité de ma mère, et qui, mis sous un autre nom (à la suite de la loi qui nous avait interdit de rien posséder en France), m'appartenait encore ; du moins je le croyais, puisque, quoique j'eusse envoyé l'autorisation de le vendre, je n'en avais pas reçu le prix (1). Le revenu servait à payer les pensions que j'avais conservées en France. Je faisais la description de ce château à mon fils, pour qu'il le remarquât en passant. Tout avait disparu. Je crus que ma mémoire me trompait ; je fis arrêter, et demandai au postillon s'il n'existait pas là un beau château à la place de cette petite maison : « Oui, dit-il, mais depuis un an il est abattu, et la plupart des terres vendues par lots. » Ainsi j'apprenais là que ma terre avait été vendue et mon château démoli sans que je m'en fusse doutée. Je croyais donc avoir tout perdu, et je me disais que ceux qui sont bannis de la patrie doivent s'attendre

(1) M. Gailly de Taurines (*la Reine Hortense en exil, loc. cit.*, p. 25) croit que ce château était Navarre, ce qui est absolument impossible pour de nombreuses raisons : Navarre était un apanage d'Eugène qui ne pouvait, dans le partage, être cédé à Hortense ; il aurait fallu, pour se rendre à Évreux, que la Reine fît un long détour dont elle aurait sans doute parlé ; on connaît la date exacte de la vente de Navarre par les héritiers du duc de Leuchtenberg ; enfin, dernier et décisif argument : Navarre ne fut démoli qu'en 1834 après un incendie qui l'avait dévasté l'année précédente. — Il s'agit ici du château de la Chaussée, près de Bougival, sur la route de Paris à Saint-Germain. Voir plus loin la *Note sur le château de la Chaussée.*

aux injustices privées et publiques. Ce que cette perte avait surtout de cruel pour moi, c'était l'impossibilité où j'allais me trouver de soutenir les anciens serviteurs de ma mère et les miens. Cependant je me rassurai en pensant que la totalité des terres n'était peut-être pas encore vendue ; qu'il serait possible que j'en retirasse quelque chose, et qu'en restant dans mes montagnes de Suisse, même l'hiver, en renonçant à la ville, je pourrais peut-être encore secourir tant d'infortunés qui ne subsistaient que par moi. Cet espoir me fit prendre mon parti sur ce nouveau désastre.

Par Versailles et la Croix-de-Berny, j'arrivai à Melun, puis à Sens.

Dans plusieurs villages, je vis les portraits de l'Empereur et de toute sa famille. A une foire, je les achetai, ainsi que le mien.

Je me trouvai à Sens le 15 août. Il faisait un temps superbe. On lançait un ballon dans une petite promenade où toute la ville était réunie.

J'y allai après mon souper, et, selon mon habitude de trouver une sorte de satisfaction à m'identifier aux intérêts des plus malheureux, je m'assis sur un banc de pierre à côté d'une marchande de plaisirs. Elle attirait les passants avec une roue de fortune qui donnait autant de gâteaux qu'en marquait le sort. Mon fils s'amusait à la questionner, ainsi que son mari. Celui-ci, moins occupé de sa vente, nous racontait que les habitants de Sens, au commencement de la Révolution, lui avaient monté la tête pour la République, qu'il s'était fait soldat ; que, blessé à l'armée, il n'avait pu continuer à servir, et qu'on lui avait donné une pension. Il ajouta : « Sous Bonaparte, on m'en avait ôté le tiers. — Alors, vous ne devez pas l'aimer, disait mon fils. — Oh ! que si ! c'est égal : dans ce temps, voyez-

vous, tout le monde *fleurissait*; il n'en est pas de même à présent. Vous voyez ce que je vends? Eh bien! tous les dimanches alors je vendais quatre fois davantage. »

Petit à petit nous entrions plus avant dans la confiance de M. et Mme Abate, c'était le nom de nos nouvelles connaissances; nous fûmes bientôt au fait de toutes leurs affaires. Ce qui ajoutait à leur considération pour nous, c'est que mon fils doublait la portion des plaisirs que venaient acheter de jeunes écoliers, de jeunes ouvrières et de vieux invalides. Vendeurs et acheteurs y gagnaient également. Cependant une jeune fille vint causer à notre couple un grand désappointement, en demandant un gâteau qu'ils n'avaient pas. Cette humiliation faite devant nous leur fut sensible, et, pour l'effacer à nos yeux, ils nous détaillèrent longuement la manière dont se faisait ce gâteau qu'ils connaissaient parfaitement; et, tout en se récriant sur le mauvais goût de ceux qui pouvaient en manger, ils finirent pourtant par avouer qu'ils pourraient très bien en faire, si le four nécessaire ne leur manquait. Il fut facile de ne pas le leur laisser désirer longtemps.

Je ne puis dire combien je trouvais d'intérêt à étudier de si près ces mœurs populaires. Quand je me rappelais la France avant le règne de l'Empereur, la triste et malheureuse position du peuple alors, et qu'un paysan exprimait si bien au général Bonaparte, à son retour d'Égypte, en lui disant : « Ah! que vous avez bien fait de revenir, général, ils nous grugeaient tous; » et quand je songeais à ce temps de l'Empire, temps de prospérité dont le peuple se souvient encore, parce que, confiant dans l'homme auquel il avait remis ses pouvoirs et son sort, il ne fut pas trompé dans son attente, et reçut améliorations dans le présent et sécurité pour

l'avenir ; quand je me rappelais ce progrès si marqué, j'étais étonnée maintenant de ne pas revoir ce peuple, après seize ans de paix et d'abondance, plus instruit, plus heureux ! Comme en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, je cherchais dans chaque village une école, un hôpital ; c'était en vain. Je retrouvais le peuple toujours gai, laborieux, résigné, mais plus misérable peut-être. Comment ne regretterait-il pas celui qui, seul, avait compris et avait commencé à mettre à exécution tout le bien qu'on pouvait lui faire ; et comment ceux qui dénigrent encore le règne de l'Empereur, et cherchent de l'intrigue dans l'amour qu'il inspire, ne vont-ils pas interroger ce peuple et recevoir l'explication de l'affection qu'il lui conserve? Ah ! pourquoi quinze ans de paix, avec des finances laissées dans un état prospère, et le maintien d'énormes impôts, n'ont-ils pas servi à soulager cette portion si intéressante de la nation, ce peuple pour qui tout est privation? Les mœurs françaises sont douces, polies, l'ordre et l'activité en font la base ; c'est le pays où ces caractères distinctifs y sont le plus répandus.

Je jouissais de voir partout les femmes occupées de leurs enfants, de leur ménage, sans négliger les travaux même les plus pénibles. Cela me rappelait que l'Empereur avait dit à Mme Campan, en la mettant à la tête de l'institut d'Écouen : « Ce sont des mères que je vous prie de m'élever ; elles seules forment les hommes et assurent les mœurs d'un pays. »

Le même but était suivi dans les six maisons d'éducation pour le peuple (1) qui étaient aussi sous ma protection, et que dirigeait la pieuse Mme de Lezeau (2).

(1) Voir t. II, p. 123.

(2) Marie-Marguerite de Lezeau, née à Rouen le 29 novembre 1755, décédée le 28 décembre 1838, fut la première supérieure générale des

Les talents d'agrément en étaient exclus ; mais on apprenait à être femme utile et mère estimable. Je jouissais de l'idée que ces institutions, créées par nous, répandues depuis vingt-cinq ans, y avaient porté cette civilisation que je remarquais plus particulièrement et que je pouvais mieux juger en France que dans les autres pays que je venais de parcourir. Il y avait un grand charme pour moi à me trouver au milieu de ces bonnes gens et à causer avec eux. J'étais sûre d'avoir des amis si j'eusse dit qui j'étais. Cette idée me consolait de tous les désappointements que j'avais éprouvés.

Un jour, plus fatiguée qu'à l'ordinaire, je ne pus arriver jusqu'à la ville. Je m'arrêtai dans un village. Ce petit nombre de familles groupées dans une retraite champêtre m'a toujours donné l'idée d'une existence désirable. C'est peut-être par opposition à la vie d'agitations et de mouvement qui me convient si peu et à laquelle je suis condamnée ! Mais ce lieu rétréci qui devient l'univers pour ses habitants, ce lieu qui les voit naître et mourir ensemble, qui contient tout ce qu'ils connaissent, tout ce qu'ils aiment, qui semble borner là pour eux tous les intérêts du monde ; où ce même clocher qui domine au-dessus de leur tête leur représente constamment l'endroit du repos, de la prière comme de leurs plus douces émotions : n'est-ce pas ce qu'il faut envier? Heureux l'homme qui vécut au milieu des siens, et qui meurt où il est né ! C'est la vie du village !

L'auberge de celui où je m'arrêtai paraissait misérable. (Mon courrier voulait m'engager à aller plus loin.) Je descendis pour en juger moi-même, et je ne

Orphelines de la Légion d'honneur et la fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu. Cf. A. DE VERDALLE, *la Mère des orphelines, Marguerite de Lezeau*, Lille, Maison Saint-Joseph, s. d., in-8°.

résistai plus aux vives sollicitations de l'hôtesse lorsque je vis dans la chambre qu'elle me proposait le portrait de mon frère, gravure qui le représentait au tombeau de ma mère (1). C'était un souvenir qu'il m'était doux de rencontrer, et auquel je devais trop de reconnaissance, pour ne pas passer par-dessus les petits inconvénients d'un mauvais gîte.

Près de là se trouvait un château où j'allai en me promenant. La maîtresse de maison vint avec grâce et politesse au-devant de moi et me fit entrer au milieu de son intéressante famille. Je me dis de Genève. Son mari, M. P. de V..., qui était alors à la Chambre des députés, venait autrefois chez moi (2). Il était curieux de nous entendre parler de lui, de toute la société de Paris, et d'apercevoir toutes les conjectures dont j'étais l'objet.

Je me trouvais dans le pays qui avait le plus souffert de la guerre. Le souvenir du courage des habitants pour la défense, et de leur détresse après la conquête, y était encore présent. Je les questionnais sur ces malheurs qui m'avaient tant attendrie, et je pensais avec douleur que quoique ce fût la seule plaie qu'ils eussent à ressentir de notre temps, elle n'en était pas moins réelle. La guerre m'a toujours paru le fléau de

(1) Peut-être la gravure représentant *Eugène de Beauharnais rendant les derniers devoirs à sa mère*, Martinet *pinxit*, Charon *sculpsit*. A Paris, chez Jean, rue Saint-Jean de Beauvais, n° 10. Bibliothèque nationale, collection Hennin, n° 13609).

(2) L'étude attentive de la liste des députés des départements que la Reine a pu traverser conduit à cette conclusion que les initiales P. de V... ne peuvent désigner que Guillaume-Gabriel, baron Pavée de Vandeuvre, né le 5 mars 1773, mort à Troyes le 15 décembre 1870, ancien auditeur au conseil d'État sous l'Empire, député de l'Aube de 1820 à 1824 et du 17 novembre 1827 au 3 octobre 1837, date de son entrée à la Chambre des pairs. Il avait épousé, en 1816, Esther-Alexandrine Dassy, qui mourut à Meaux le 29 mai 1852.

l'humanité ; j'espère qu'il viendra une époque de civilisation où l'on ne comprendra pas comment des hommes se sacrifiaient pour le bon plaisir et les intérêts des autres. Mais il faut, pour réaliser cet espoir, qu'un pays ne se croie pas le droit de venir imposer des lois à un autre ; car avant tout il faut être fort, même pour être libre.

XIX

Je m'éloignai enfin de cette France dont le souvenir m'avait toujours été si doux, de cette patrie qui nous faisait encore expier par une plus longue séparation d'elle l'honneur de porter un nom dont la gloire s'associe à ses plus hautes gloires, un nom dont le bruit seul paraissait une force aux yeux de l'étranger. Elle ne cessera jamais pourtant, comme elle n'a jamais cessé d'être, cette patrie, l'objet de mes plus vives, de mes plus tendres affections. Frappée au cœur par la plus inconsolable des douleurs, la perte d'un fils, j'avais trouvé en revoyant la France, même sous le poids de la proscription, un intérêt dont je ne me croyais plus susceptible. Ce mouvement forcé et cette occupation constante de la pensée avaient été une puissante distraction à mes chagrins ; mais une loi cruelle me forçait à renoncer à voir mon pays plus longtemps, l'Italie aussi me devenait fermée puisqu'elle l'était à mon fils.

La Suisse, au moins, me restait encore. La Suisse avait été mon premier asile au moment où l'effroi des puissances alliées poursuivait partout notre nom ; c'était là que j'avais trouvé un point de repos après nos grands revers. Un des cantons, le canton de Turgovie, avait eu le courage de me conserver, en dépit des menées diplomatiques, malgré les persécutions de

tous genres dont j'avais été l'objet de la part de la Restauration. J'avais goûté quelques moments plus calmes au milieu de cette nature si belle, de ces habitudes si simples, de ces cœurs si dévoués. Je venais redemander à cette terre paisible une retraite qui ne m'est du moins plus contestée. Après des malheurs plus cruels que ceux qui m'accablaient lorsque j'y vins pour la première fois, je revis mes montagnes, et je me retrouvai livrée enfin à moi-même avec toutes les blessures de mon cœur.

Je croyais quelquefois avoir fait un rêve affreux, et j'aimais souvent à douter de la réalité de tout ce que je venais de souffrir. Mais en écrivant ces derniers et cruels malheurs, j'ai réveillé toutes mes douloureuses impressions, et c'est avec des larmes souvent répandues que j'ai eu le courage d'arriver jusqu'à la fin de mon récit.

Il ne me reste plus rien à dire maintenant, sinon que, blessée d'être soupçonnée par le gouvernement français, je ne fis plus aucune démarche. Je ne lui rappelai pas ses promesses, je n'en attendais plus rien. Je renonçai même à réclamer ce qui m'était dû (1) ; je savais trop que pour expliquer la faiblesse d'une position et les embarras de la puissance, on se laisse facilement persuader que l'énergie des mécontents ne

(1) J'écrivis seulement à M. Périer pour le prier de faire placer les vieux serviteurs de ma mère sur la liste des pensionnaires de l'État. Je renonçais alors, à ce prix, aux sommes qui sont dues à l'Impératrice et qui me reviennent encore, n'ayant à cœur que de soulager les anciens serviteurs de celle dont les bienfaits et le souvenir n'ont pu être bannis de la France. M. Périer, en recevant ma lettre, dit qu'il allait répondre ; il tomba malade et mourut (*Note de la Reine Hortense*). — Casimir Périer, qui résigna ses fonctions de ministre de l'Intérieur le 27 avril 1832, tout en restant président du Conseil, mourut du choléra à Paris le 16 mai 1832.

peut être que payée. Aussi, je ne voulais pas qu'on pût nuire à mon caractère, en me supposant capable d'employer la fortune qui me serait rendue, à fomenter des troubles dans ma patrie. On ne l'avait que trop inventé autrefois, pour expliquer le merveilleux retour de l'Empereur et l'affection que le peuple lui conservait.

Je n'avais pas oublié que dans ce temps où le parti vainqueur nous accablait d'injures et de libelles, le baron Devaux, chargé à cette époque de suivre mes affaires en France, s'en plaignit à M. Decazes, alors ministre de la Police, qui lui répondit : « Ce n'est pas moi qui les fais faire ; mais je ne puis les empêcher : c'est notre politique, cela les déconsidère, cela les chasse. »

Une telle indignité ne pouvait plus recommencer ; mais le souverain, fût-il même très moral, n'est pas toujours maître des coups que son gouvernement peut porter à ceux qu'il croit ses ennemis ; aussi je préfère rester dans ma médiocrité, elle ne m'effraie point ; je sais la supporter.

Le renouvellement de la loi d'exil (1), et l'assimilation que l'on fait de nous aux Bourbons, sont la preuve des sentiments et des craintes qui existent à notre égard. Pas une voix amie ne s'est élevée en notre faveur (2) ; cette indifférence a doublé l'amer-

(1) La loi du 10 avril 1832 (*Moniteur universel* du 11 avril, p. 1029) abrogeait par son article 7 l'article 4 de la loi de proscription du 12 janvier 1816. Mais son article 6 appliquait aux membres de la famille Bonaparte les dispositions des articles 1 et 2 qui interdisaient à perpétuité à Charles X et à ses enfants le territoire français et leur défendaient d'y posséder aucun bien.

(2) Un seul député, M. Marchal, éleva une voix qui demeura impuissante (*Note de la Reine Hortense*). — Dans la séance du 17 mars 1832, au cours de la deuxième discussion de la loi à la

tume de ce nouveau bannissement. Qu'ils soient heureux, pourtant, ceux qui oublient ! Qu'ils rendent surtout la France heureuse ! Ce sont mes vœux.

Quant au peuple, s'il se rappelle sa gloire, sa force, sa grandeur, et la sollicitude constante dont il fut l'objet, notre souvenir lui sera toujours cher. J'en ai la conviction, et cette pensée est la plus douce consolation qu'on puisse conserver dans l'exil, comme emporter avec soi dans la tombe.

Arenenberg, ce 28 décembre 1832.

Chambre des députés, M. Marchal, député de la Meurthe, fit remarquer que le nouveau texte aggravait la loi de 1816 puisqu'il interdisait aux Bonaparte de rien posséder en France. Il proposa, pour réparer cette injustice, un amendement qui fut repoussé à mains levées (*Moniteur universel* du 18 mars 1832, p. 783).

NOTE

SUR LE CHATEAU DE LA CHAUSSÉE

On a vu t. II, p. 257, que la Reine Hortense hérita, à la mort de sa mère, du château de la Chaussée, près de Bougival, que Joséphine avait acheté à Mme de Mesmes le 26 mai 1813.

Ce château était entré dans la famille de Mesmes par l'achat, suivant contrat passé devant Boscheron, notaire à Paris, le 20 avril 1716, entre Joseph de Mesmes de Ravignan et Paul-Louise-Marie Doisonville, veuve de Jean-François-Angélique de Fréjean de la Frézellière. A la mort de M. de Mesmes de Ravignan, il était passé à son neveu Joseph de Mesmes d'Avaux, décédé le 11 floréal an IX, puis au fils de ce dernier, Albert-Paul de Mesmes d'Avaux, qui mourut à la Chaussée le 14 juillet 1812, laissant pour seule héritière sa mère, née Feydeau de Brou. C'est cette dernière qui vendit la nue-propriété de cette terre à Joséphine aux conditions que nous avons déjà indiquées.

Hortense, devenue nue-propriétaire de la terre de la Chaussée, revendit la nue-propriété du château et du parc par acte passé devant Noël aîné, notaire à Paris, le 16 mai 1816, à Gabriel-Jean Tébaud, propriétaire à Paris, 1, rue des Champs-Élysées, moyennant un prix principal de 200 000 francs. Par acte sous seing privé du même jour, 16 mai 1816, il fut stipulé entre les parties que cette somme ne serait pas versée en numéraire, mais qu'elle serait constituée en rente 5 pour 100 consolidée. Tébaud devait donc livrer à Gabriel Delessert, banquier d'Hortense, une inscription de 19 000 francs de cette rente dont la Reine ne devait bénéficier qu'à la mort de l'usufruitière (1). L'acte principal fut transcrit au bureau des hypothèques de Versailles le 6 juin 1816, vol. 225, n° 15311.

Tébaud n'était ici qu'un prête-nom. Derrière lui se dissimulait

(1) Avant de traiter avec Tébaud, Hortense avait tenté de vendre, à d'autres acquéreurs, sa propriété en bloc, les terres comprises, mais elle n'en avait pas trouvé plus de 320 000 francs.

son beau-frère, Gabriel-Julien Ouvrard, le trop célèbre munitionnaire, qui, depuis le 27 juin 1815, était déjà propriétaire du pavillon de la Jonchère, tout voisin, lequel avait appartenu successivement au prince Eugène et au grand-maréchal Bertrand. Par un acte sous seing privé du 16 mai 1816, qui fut postérieurement enregistré à Paris le 6 octobre 1824, folio 177, recto, case 9, Ouvrard se rendait caution et répondait solidairement envers la duchesse de Saint-Leu de toutes les charges et conditions de la vente consentie à Tébaud.

Peu après, à la suite d'adjudications effectuées à Paris, chez le notaire Noël, les 23 juin et 7 juillet 1816, Gabriel-Jean Tébaud se rendit également adjudicataire de la nue-propriété de différentes terres situées hors du parc, moyennant 50 625 francs dont il ne versa comptant que le dixième. Cependant, la loi du 12 janvier 1816 interdisait aux Bonaparte de posséder aucun bien en France. Hortense crut donc prudent, par un acte du 11 juillet 1816, devant Noël, signé en son nom par le baron Devaux, de vendre, céder et transporter à Étienne-Jacques-Jérôme Calmelet-Durozoy, qui avait été jadis le subrogé tuteur des enfants Beauharnais et avait conservé la confiance de Joséphine, les immeubles restant à vendre et dépendant de la Chaussée, la totalité de ses créances et capitaux, intérêts et arrérages contre Tébaud et de substituer ainsi Calmelet dans tous ses droits.

Mme de Mesmes mourut à la Chaussée le 13 novembre 1819 et son usufruit s'éteignit. Les 500 000 francs portés au contrat d'achat signé par Joséphine devenaient exigibles. Un premier acompte avait d'ailleurs été versé le 4 juin 1816. Le reliquat, grâce à une réserve égale mise de côté dans ce but lors de la liquidation de la succession de l'Impératrice, fut payé contre six quittances des 29 juin 1820, 4 mai 1821, 17, 20 et 24 juillet 1821, 15 novembre 1821.

Mais Tébaud (lisez Ouvrard) n'avait jamais remis le titre des 19 000 francs de rente promis. Il n'avait même payé qu'irrégulièrement une rente de 11 800 francs qu'il s'était engagé, par une contre-lettre, à verser à Hortense jusqu'à ce que celle-ci, à la mort de Mme de Mesmes, pût entrer en jouissance de la rente complète et qui, par une convention du 1er octobre 1818, avait même été portée au chiffre total de 19 000 dont la Reine devait jouir immédiatement. De plus, Ouvrard fut arrêté le 24 décembre 1824 et conduit à Sainte-Pélagie, puis à la Conciergerie d'où il ne sortit que le 9 novembre 1826, après son acquittement par le tribunal de la Seine (1).

Calmelet-Durozoy finit par s'émouvoir, tardivement il est vrai. Par un acte sous seing privé du 3 février 1827, on établit le compte des créances dues par Tébaud. Ce compte fut arrêté, en principal et en

(1) Cf. *Un habitant du VIIIe arrondissement, Ouvrard*, par Paul VILLAIN, dans le « Bulletin de la Société historique des VIIIe et XVIe arrondissements », décembre 1924, p. 317.

intérêts à 479 800 francs, sur lesquels Calmelet consentit une réduction de 79 800 francs, de sorte qu'il restait créancier de Tébaud pour 400 000 francs seulement.

Nouvelle carence. Calmelet forme une demande de résolution de vente. Il se heurte alors à un ennemi et créancier d'Ouvrard, Seguin, qui intervient pour soutenir qu'Ouvrard, son débiteur, était le véritable propriétaire sous le nom de Tébaud, que le prix devait avoir été payé à Mme de Saint-Leu et qu'au cas contraire, il ne devait être payé que 200 000 francs, somme portée au contrat principal.

Le 10 juillet 1828, la 3e chambre du tribunal civil de la Seine, déboutant Seguin, ordonna que Tébaud exécuterait l'acte du 3 février dans la huitaine, sinon que Calmelet rentrerait en possession des immeubles.

Tébaud et Seguin interjetèrent appel. Le 8 juillet 1829, un arrêt de la 2e chambre de la Cour royale de Paris autorisa Seguin à continuer ses poursuites de saisie contre Ouvrard à charge, dans le délai d'un mois, de payer 400 000 francs et les intérêts à Calmelet. A défaut la vente serait résolue.

Seguin préféra renoncer au bénéfice de cet arrêt. Le 28 juillet 1829, devant le notaire Moisant, il opta pour l'annulation de la vente. Calmelet redevint donc propriétaire de la Chaussée dont il prit possession les 26 et 28 septembre 1829, en faisant constater ce fait par Rolot, huissier à Saint-Germain.

A peine devenu propriétaire incontesté de la Chaussée, Calmelet-Durozoy lotit le domaine et procéda à de nombreuses adjudications dont les minutes de Me Thomas, notaire à Bougival, successeur de Me Donard, conservent les traces. La seule qui nous intéresse est celle du 9 mai 1830 (1). Parmi les lots dont elle se composait, le quatrième comprenait, dit le procès-verbal de mise en vente : « le château de la Chaussée, construit en pierres et en briques, élevé d'un rez-de-chaussée sur cave, d'un premier étage formant rez-de-chaussée sur le parc, d'un second en partie carré et en partie en lambris surmonté de greniers couverts en ardoises. Ce château consiste en un bâtiment principal et deux ailes dont les *avant-corps viennent d'être tout récemment démolis.* » Il existait en outre une cour, au devant de ce château et à gauche, entièrement close et ayant une porte cochère sur la route de Saint-Germain qui la bordait au nord.

Le cinquième lot, englobant les communs du château, comprenait : « Un grand bâtiment élevé, sur la grande route de Saint-Germain, d'un rez-de-chaussée attribué à des granges et magasins, d'un entresol et d'un premier étage surmonté de greniers et lambris couverts en

(1) Le 31 janvier 1830 Calmelet avait vendu à M. Loison un bois qui fait aujourd'hui partie du parc de la Jonchère (*Journal de Versailles* du 20 mai 1830, n° 23, p. 143).

ardoises. Autre bâtiment à droite consistant en vastes écuries surmontées de greniers couverts en tuile. Autre bâtiment au fond servant de remise. » Seul, le premier de ces bâtiments du cinquième lot, en bordure de la grande route, subsiste encore aujourd'hui sur le quai de Mesmes à Bougival.

L'adjudication du 9 mai 1830 n'eut aucun succès en ce qui concerne le quatrième lot, mais le 27 juin suivant, une portion de celui-ci, ne comprenant pas le château, fut vendue à l'amiable.

C'est l'année suivante qu'Hortense, revenant d'Angleterre, eut la désagréable surprise de trouver le château démoli ainsi qu'elle le raconte dans le récit de son voyage. Jusque-là elle avait abandonné les rentes provenant du domaine pour payer les pensions qu'elle continuait à servir à ses anciens serviteurs et à ceux de sa mère, ce qui explique jusqu'à un certain point que Calmelet et Devaux aient pu lui dissimuler totalement leurs opérations.

Calmelet continua les opérations de morcellement. Il soutint encore un procès contre Ouvrard qui, du temps où il possédait à la fois la Jonchère et la Chaussée, avait réuni les deux domaines en supprimant des murs et des chemins. Un jugement du tribunal de Versailles du 29 juillet 1832, confirmé par la 2e chambre de la cour royale à Paris le 25 juillet 1833, condamna Ouvrard à remettre les choses en l'état (1). Enfin, le 9 novembre 1834, furent mis en adjudication, en vingt-deux lots, les derniers vestiges de l'ancien parc, ne contenant plus que 12 hectares 74 ares 98 centiares.

Quant au château, sa destruction, commencée en 1830, était entièrement achevée les années suivantes et sur son emplacement était construit le pavillon actuellement occupé par M. le comte d'Argence. Ce pavillon et 6 hectares 85 ares 53 centiares furent vendus à l'amiable par Calmelet, devant Bertinot, notaire à Paris, le 5 septembre 1837, à Antoine-Paulin Masson. Ce dernier revendit le tout à Camille-Hyacinthe-Odilon Barrot, le 16 et 21 avril 1844, suivant contrat reçu par Gaucheur, notaire à Bougival.

En 1849, un nommé Després, qui avait été gardien de la Chaussée, réclama auprès du Prince-président quelques sommes qui lui restaient dues. Le maire de Bougival, qui se trouvait être l'ancien notaire Donard, répondit au secrétaire de Louis-Napoléon, le 7 mars 1849, par une lettre d'où nous extrayons les passages ci-dessous :

« Lors de la prise de possession de l'acquéreur, j'ai fait apporter chez moi deux caisses scellées, que M. Calmelet-Durozoy m'a dit contenir des cuivres de gravures et pierres lithographiques concernant la famille impériale. Je les tiens à la disposition du Prince ainsi que quelques bustes en plâtre, précieux peut-être par leur origine. Il y en

(1) Ouvrard ne vendit la Jonchère, devant le tribunal de la Seine, que le 14 novembre 1833.

a de gravement mutilés et je désirerais que vous chargiez quelqu'un de les visiter pour décider s'ils méritent d'être portés à Paris. Lorsqu'il s'est agi d'envoyer à Florence un buste de la Reine Hortense pour aider à l'œuvre du sculpteur qui a fait son mausolée placé à l'église de Rueil, Mme Salvage a emporté de chez moi ce qui était à peu près intact. J'avais prié Mme Barrot, ma voisine, ou plutôt elle avait bien voulu m'offrir de dire un mot au Prince du dépôt dont il s'agit, quand l'occasion s'en présenterait. Je suppose que cette occasion ne s'est pas présentée. » En marge de cette lettre, le Prince-président écrivit de sa main : « Réclamer les objets en dépôt tant chez Donard que chez Mme Salvage. » Ces objets étaient tout ce qui restait à la Reine, représentée par son unique héritier, de la terre et du château de la Chaussée !

Nous devons la plupart des renseignements qui précèdent à l'amabilité de Mme Philippe Bérard, propriétaire actuelle de la Jonchère, de M. le comte d'Argence, petit-fils d'Odilon Barrot, propriétaire de la Chaussée, qui nous ont permis de consulter leurs titres de propriété, et de M. Charles Thomas, notaire à Bougival, auxquels nous exprimons ici toute notre gratitude.

ERRATA

T. I, p. 6 et 172, t. II, p. 254, nous avons dit que Mme Tascher de la Pagerie, mère de Joséphine, était morte aux Trois-Ilets le 2 juillet 1807. C'est la date que donne M. de Brotonne, mais elle est erronée. En réalité, Rose-Claire de Vergers de Sanois mourut le 2 juin 1807. Son acte de décès est publié par M. du Motey, *Guillaume d'Orange, loc. cit.*, p. 431.

T. I, p. 173 (note). — Élisabeth-Françoise, dite Alix d'Audiffredi, épousa en 1825, à Fort-Royal, F.-C. Bonnin. En dehors d'elle et de sa sœur Joséphine, Sainte-Catherine avait encore deux filles : Marie-Françoise baptisée le 24 décembre 1802, aux Trois-Ilets, et Marie-Rose-Eugénie, baptisée le 3 août 1804 qui épousa, aux Trois-Ilets, en 1820, F.-L. Asselin. (Renseignements communiqués par Mlle d'Audiffret).

T. II, p. 282. — Élisa de Courtin était née à Bruxelles. Contrairement à ce que dit Mme de Laplace, son père, le vicomte de Courtin, ne mourut qu'en 1826. Sa mère, née Philibert, était une créole de l'île Bourbon. Élisa avait été nommée dame adjointe à Écouen le 24 novembre 1808 et elle exerça ces fonctions jusqu'au 19 juillet 1814. A ce moment elle obtint une pension de 200 francs (*Archives de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur*).

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES MANUSCRITES

Archives nationales.

Série AA. 44, dossier 1329. — Lettre écrite par M. Desprès, au nom de la Reine, recommandant M. de Cailus qui sollicite la place de juge prévôtal pour les douanes à Strasbourg. 6 février 1812.

Série A. B. XIX-179. — Lettre de la Reine Hortense (original autographe signé) au général de Ségur au sujet de l'*Histoire de la campagne de Russie*, Arenenberg,le 24 janvier 1825.

Série A. B. XIX-341 et suivants. — Bulletins de police remis au Roi par le comte Beugnot.

Série A. E. II-1518. — Lettre de la princesse Louis (original aut. signé) à l'Empereur sur un projet de Mme Campan pour une maison d'éducation de jeunes filles (14 frimaire en XIV).

Série A. B. XIX-465. (Correspondance du duc d'Istrie). — Hortense à l'Empereur, 10 mars 1810. Recommandation en faveur de Mme Bernable, mère de onze enfants, dont huit au service de Sa Majesté, pour obtenir l'autorisation du mariage de sa fille Julie, élève d'Écouen, avec le capitaine Guerdin.

Série A. E. I, 11-12. — État civil de la famille impériale : états civils des enfants du Roi Louis et de la Reine.

Série A. F. IV (Secrétairerie d'État Impériale).

A. F. IV. 193, plaquette 1252. — Décret rendu au Palais des Tuileries, 1er mars 1806, ordonnant que « les portraits des princesses Élisa, Pauline, Caroline, Joseph, Louis, Auguste et Stéphanie seront peints ». — Ces portraits devaient avoir $2^{m},3$ de haut sur $1^{m},7$ de large et être exécutés dans l'espace de huit mois. Il était alloué une somme de 30 800 francs pour ces sept tableaux, dont 28 000 francs pour les portraits et 28 000 pour les bordures.

A. F. IV. 424, plaquette 3169. — Décret, Palais des Tuileries, 16 décembre 1809, nommant la reine de Hollande protectrice de l'Institut des Maisons Impériales Napoléon.

Il se trouve dans la même plaquette un projet de décret attribuant ce titre à Joséphine, mais que l'Empereur n'a pas signé.

A.F. IV. 425, plaquette 3178. — Procès-verbal de la réunion du conseil de famille réuni l'an 1809, le dimanche 24 décembre, à quatre heures du soir, dans la salle du Trône aux Tuileries, sous la présidence du prince archichancelier. — Ce procès-verbal provient de la succession de Cambacérés.

Lettre de Louis à l'Empereur demandant la réunion de ce conseil, Trianon, 17 décembre 1809.

A. F. IV. 466, plaquette 3530. — Décret, Rambouillet, 15 juillet 1810, créant six maisons ou couvents destinés à recueillir et élever les orphelines dont les parents sont morts officiers et chevaliers de la Légion d'honneur et plaçant ces maisons sous la protection de la Princesse protectrice des Maisons Impériales Napoléon.

A. F. IV. 467, plaquette 3546. — Décision, au Palais de Saint Cloud, 20 juillet 1810, donnant à la Reine Hortense la jouissance du palais de la rue Cerutti et de Saint-Leu et lui accordant, à partir du 1er juillet, un revenu d'un million par an, plus 500 000 francs pour la maison du grand-duc de Berg et 250 000 francs pour celle du Prince, son frère.

A. F. IV. 509, plaquette 3937. — Décret, au palais des Tuileries, 26 décembre 1810, accordant à la Reine, sur l'apanage du roi Louis, une pension de 500 000 francs, le palais de la rue Cerutti et Saint-Leu.

A. F. IV. 549, plaquette 4296. — Décret, au palais de Saint-Cloud, 24 avril 1811, accordant à la reine Hortense la jouissance entière de l'apanage du roi Louis, tel qu'il a été réglé par le sénatus-consulte du 13 décembre 1810.

A. F. IV. 1086, 1er dossier, pièces 114 et 115. — Lettre de Mollien à l'Empereur, 17 avril 1811, au sujet de l'apanage d'Hortense, et pièce annexe.

A. F. IV. 1040, 5e dossier, pièces 46 à 50. — Lettre signée de l'Empereur à Maret, Paris, 18 janvier 1810, lui ordonnant de préparer des projets de décret instituant une principauté de Raab pour le prince Eugène, une principauté d'Écouen pour la Princesse protectrice des Maisons Impériales Napoléon.

Les projets de décrets sont annexés mais ils n'ont pas été signés par l'Empereur.

A. F. IV. 1683, 4e dossier, pièce 61. — Note datée de Dresde, 1er août 1810, adressée au grand-duc de Francfort par M. de Hatzfeldt (copie).

Le bruit a couru de la mort de la Reine Hortense à Plombières.

Louis, alors à Tœplitz, a envoyé le baron de Jever aux nouvelles. Celui-ci, à tout hasard, a apporté une lettre du Roi à la Reine. Cette lettre a été envoyée par courrier à sa destinatrice.

A. F. IV. 1720, 2e dossier. — Dossier de la plus haute importance pour l'histoire de l'abdication de Louis.

a) Lettre originale aut. signée d'Hortense à l'Empereur lui annonçant qu'elle a reçu une lettre de Mme de Boubers, Plombières, ce 10 juillet [1810].

b) Lettre orig. de Mme de Boubers à laquelle il est fait ci-dessus allusion, Haarlem, 3 juillet [1810].

c) Lettre originale aut. signée, d'Hortense à l'Empereur lui annonçant l'arrivée du baron de Spaen à Plombières; Plombières, ce 11 juillet 1810.

d) Lettre originale aut. sig. de Louis à Hortense, lui annonçant son abdication et lui remettant la régence.

e) Lettre à la Reine du Président et des membres du Corps législatif de Hollande, du conseil provisoire de régence, etc.

f) Lettre originale aut. sig. de Louis à l'Empereur lui annonçant son abdication.

g) Nombreuses pièces rapportées de Hollande par Caulaincourt.

h) Lettres de Lauriston.

i) Autres pièces relatives à l'abdication de Louis.

Série F^7.

Série F^7. 3784.

Série F^7. 6569, dossier 2685. — Dossier relatif à une lettre de Marie-Louise à la reine Hortense, alors à Aix-en-Savoie, qui avait été volée dans le manteau d'une estafette partie de Paris le 16 août 1811 et arrivée à Chambéry le 19. Enquête.

Lettre de M. Finot, préfet du Mont-Blanc, à Rovigo, Chambéry, 31 août 1811, donnant des détails sur le séjour de la Reine à Aix.

F^7. 6571. Dossier 2784. — Dossier relatif à une correspondance de Louis, alors à Gratz (mars 1812) avec une dame hollandaise (Mme Van der Heim). Détails sur sa vie à Gratz.

F^7. 6668. — Surveillance de la famille impériale pendant la Restauration. — Notes sur la vie de la Reine, sa maison, ses domestiques, ses hôtes, ses visiteurs, ses courriers, sa correspondance, etc., de 1816 à 1830.

F^7. 6669. — Dossiers de même nature que dans le carton précédent.

F^7. 6890, dossier 6431. — Dossier relatif à la surveillance de la Reine, de sa correspondance, de ses domestiques, de ses hôtes

pendant la période 1815-1822. — Liste de sa maison. Lettres du comte Auguste de Talleyrand, ministre de France en Suisse, du préfet du Bas-Rhin, du préfet du Mont-Blanc à Decazes. Très intéressant dossier.

F^7 6820. Dossier 2335. — Un adjudant de la gendarmerie royale, Vibrat, a cru rencontrer Louis près du pont d'Austerlitz à Paris (2 juin 1810). Émoi causé par cette nouvelle qui est reconnue fausse.

F^7. 6788. — Surveillance des membres du parti bonapartiste pendant la Restauration.

F^7. 6993. Dossier 13951. — Notes sur la situation de la famille Impériale (1828-1829).

Archives du ministère des Affaires étrangères.

Mémoires et Documents, France, vol. 1794. (Fonds Bonaparte.)
P. 86. Lettre de Louis à Madame Mère, 11 octobre 1812.
P. 90. Lettre de Louis à son fils aîné, Gratz, 11 octobre 1812.
P. 92. Hortense à Eugène (copie), 24 octobre 1812.
P. 94. La même au même (copie), Paris, 25 octobre 1812.
P. 96. Louis à Madame Mère, Gratz, 25 octobre 1812.
P. 98. Joséphine à Eugène, Malmaison, 27 octobre 1812.
P. 100. Hortense à Eugène (copie), Saint-Leu, 28 octobre 1812.
P. 111. Hortense à Eugène (copie), Paris, 22 novembre 1812.
P. 144. Eugène à l'Empereur, Mantoue, 19 mars 1814.
P. 155. Hortense au duc de Richelieu (original aut. signé), Constance, 10 décembre 1815.
P. 156. Eugène à Louis XVIII (original aut. signé), Munich, 18 janvier 1816.
Mémoires et documents, France, vol. 1800. (Fonds Bonaparte). Pièces relatives à l'exécution du traité du 11 avril 1814.
Correspondance politique, Suisse, volumes 299 à 306. Surveillance de la Reine en Suisse.
Corr. pol. Suisse, vol. 354, f° 277. Résumé historique de l'établissement de la duchesse de Saint-Leu en Suisse (28 septembre 1837).
Corr. pol. Bade, vol. 14 à 22 et Supplément, vol. 2 à 4.
Corr. polit. Angleterre, vol. 632 et 633 (1831).
Corr. polit. Rome, vol. 967 et 968 (1830-1831).
Corr. polit. Toscane, vol. 169

Autres sources.

Correspondance du comte de Sainte-Aulaire et de M. d'Estourmel. Cette précieuse correspondance, entièrement inédite, nous a été

communiquée par M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt, petit-fils de M. de Sainte-Aulaire.

Papiers de Las Cases (appartenant à Mme Bernard du Closel, née de Las Cases.) Huit lettres de la reine Hortense à Las Cases.

Archives de famille de M. le baron de Beauverger. Soixante-dix lettres de la reine Hortense à la reine Julie, à son fils Napoléon-Louis et à la princesse Charlotte-Napoléone.

Bibliothèque Nationale. Manuscrits. *Nouvelles Acquisitions françaises*, 1309. Lettre d'Hortense à M. Buchon.

Bibliothèque Thiers (place Saint-Georges). *Registre de comptes de la maison de la Reine à Constance*, 2 cahiers, in-4° et in-folio, légués par M. Frédéric Masson à la Bibliothèque Thiers.

Palais national de Malmaison. Plusieurs lettres de la Reine.

Collection de M. Paul Marmottan : Une série de lettres d'affaires de la Reine et de diverses personnes de son entourage à M. Daniel Macaire, banquier à Constance.

Habitations de la Reine. — La Bibliothèque Nationale, département des estampes, possède, dans la série Topographie de Paris, 9e arrondissement, quartier de la Chaussée-d'Antin, une série de photographies et de dessins pris lors de la démolition du palais de la Reine, rue Cerutti. Sur la décoration de cet hôtel par Prudhon, voir Jean GUIFFREY, *l'Œuvre de P. P. Prudhon*, Paris, Armand Colin, 1924, in-8°, p. 294.

On trouvera dans le même album une collection de plans et de vues de l'hôtel de Mlle Dervieux, rue de la Victoire, précieuse pour l'étude, non seulement de la disposition topographique, mais pour celle de la décoration des appartements.

Enfin, aux *Archives nationales*, Q^2 1221, est conservé un « état de description du château de Saint-Leu-Taverny et de ses dépendances » dressé le 15 mars 1811 par Massey, intendant du château, suivi de l' « inventaire du mobilier » établi par le même le 11 février 1811.

SOURCES IMPRIMÉES

I. Œuvres de la Reine Hortense

ROMANCES MISES EN MUSIQUE PAR S. M. L. R. H. — Un album in-8° oblong, contenant 12 romances gravées par Richomme, dont la première est le *Beau Dunois*, et 12 gravures à l'aquatinte par Piringer. Sans lieu, ni date, ni nom d'éditeur. Quelques gravures portent la date : 1813, qui est celle de la publication.

DOUZE ROMANCES MISES EN MUSIQUE ET DÉDIÉES AN PRINCE EUGÈNE PAR SA SŒUR. — Un album in-8° oblong. En tête portrait de

la Reine par P. Franque, lithographié par Constans. Douze romances et 12 dessins de Lépaule, Franque, etc., lithographies par Constans. Sans lieu ni date, mais le procédé lithographique employé permet de fixer la date d'apparition de cet album à une époque peu postérieure à 1817. Cette date de 1817 ou 1818 est confirmée par les *Mémoires* de la Reine.

H. DE ROCCASERRA. — NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR LE PRINCE NAPOLÉON-LOUIS. Corfou, 15 avril 1831, in-8°. — D'après Mlle Masuyer, *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1914, p. 232, cette notice fut rédigée par la Reine. Voir *l'Avant-Propos*, t. I, p. x.

LA REINE HORTENSE EN ITALIE, EN FRANCE ET EN ANGLETERRE PENDANT L'ANNÉE 1831. — FRAGMENS EXTRAITS DE SES MÉMOIRES INÉDITS ÉCRITS PAR ELLE-MÊME. — Paris, Alphonse Levavasseur, 1834, in-8°. Bib. Nat. : 8° Z. Larrey, 170.

Ces *Fragmens* ont été publiés la même année, 1834, partiellement dans la *Revue de Paris*, intégralement dans les MÉMOIRES DE TOUS, *Collection de souvenirs contemporains tendant à établir la vérité dans l'histoire*, Paris, Alphonse Levavasseur, 1834, in-8°, t. I, pp. 67 à 280. — Autre édition, à Paris, Librairie nouvelle et Bourdilliat, 1861, in-12, Bib. Nat. 8° Ln^{27}, 1287. Édition allemande : Leipzig, Wigand, 1834, in-12.

De larges extraits de cet ouvrage ont été publiés dans *la Revue de l'Empire*, fondée en 1842 par Ch. Ed. Temblaire, Paris, in-8°. (Bib. Nat. : Lc^2, 1540). Tome Ier (1842), pp. 109 et 197 : Entrevue de Louis-Philippe et de la Reine. — T. II (1843), p. 93 : La Reine à Boulogne-sur-Mer ; p. 246 : La Reine à Sens. — T. III, (1844), pp. 97, 150, 313, 355, 377.

CORRESPONDANCE INÉDITE DE MME CAMPAN AVEC LA REINE HORTENSE *publiée avec notes et introduction par J.-A.-C. Buchon*, Paris, Levavasseur, 1835, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 823.

ALBUM ARTISTIQUE DE LA REINE HORTENSE. *Esquisse biographique sur la Reine Hortense. Une visite à Augsbourg. Lettres, dessins, musique* (lithographies par Sorrieu, d'après des aquarelles de la Reine). Paris, Heuge (lithographie Plon), 1853, in-4° oblong [par le comte de la Garde]. Bib. Nat. : 4°. Ln^{27} 1288.

LETTRES DE LA REINE HORTENSE A ALEXANDRE Ier, *publiées par Serge Goriainov* dans la *Revue de Paris*, n° du 15 octobre 1907, p. 673.

LETTRES DE LA REINE HORTENSE ET DE SON FILS LE PRINCE LOUIS-NAPOLÉON A L'ABBÉ BERTRAND (1824-1836), publiées par le baron de Méneval dans la *Revue d'Histoire diplomatique* (alors dirigée par le baron de Contanson), 37e année, 1923, pp. 5, 129 et 276.

La Reine a, en outre, composé ou inspiré quelques articles de journaux, principalement à partir de 1830.

Sur sa collaboration aux *Mémoires* de Mlle Cochelet, sur son rôle d'éditeur des *Lettres de Napoléon à Joséphine*, voir l'Avant-propos de l'annotateur, t. I, p. v.

Lettres de la reine. — De nombreuses lettres d'Hortense ont été publiées, notamment dans les périodiques ci-dessous :

Carnet historique, publié par le comte Fleury, 1er semestre 1898 : Lettre de la Reine, Augsbourg, 7 février 1832. — *Ibid.*, 1er semestre 1899 : Lettre de la Reine au colonel de Brack, 19 août 1832.

Le Curieux, publié par Charles Nauroy, 2e volume (1885-1888) : Lettre d'Hortense à Napoléon au sujet de Mme Campan (14 frimaire [an XIV].

L'amateur d'autographes, dirigé par M. Noël Charavay : 33e année, 1900, p. 117 : *Post-scriptum* de la Reine ajouté sur une lettre de Joséphine à Talleyrand, Mayence, 11 novembre 1806 : 35e année, 1902, p. 8 : Lettre d'Hortense à Barras, écrite dans sa jeunesse ; 47e année, 1914, p. 42 : La Reine Hortense, le colonel de Brack et le poète Lebrun (Lettre de la Reine à Lebrun, 28 juin 1829).

Revue rétrospective, Paris, 1892, in-16, t. XVI, p. 431. Lettre d'Hortense aux généraux Bertrand et Montholon, Augsbourg, 7 janvier 1822 (publiée par M. Joseph Turquan).

On trouve en outre des lettres de la Reine dans plusieurs des ouvrages cités ci-après.

Enfin, il est indispensable de consulter le catalogue de la collection Morisson (nos 1261 et 2160), celui de la vente de la collection Crawford qui comprenait des lettres d'Hortense sous les nos 1118 (à Mme Ladkens, La Haye, 20 avril 1807), le no 1702, (à Napoléon, Arenenberg, 18 juin 1821), no 1703 (12 lettres à la duchesse de Raguse 1821-1837, où la Reine parle des bijoux hérités de sa mère), no 1715 (7 lettres à la duchesse d'Abrantès et autres), no 1736 (30 lettres à Mme Ladkens, née Pauline Raymond, (1797-1798).

Mais il faut surtout compulser la très précieuse collection de fiches de catalogues d'autographes réunie par M. Noël Charavay et si libéralement mise par lui à la disposition des chercheurs. La plupart de ces fiches sont accompagnées de résumés ou de citations.

On trouve encore de nombreuses lettres dans la plupart des collections d'autographes, car la Reine a beaucoup écrit. Toutefois, pour les documents portant une date postérieure à 1830, les collec-

tionneurs doivent examiner les pièces de près. A cette époque, en effet, Hortense prit pour lectrice Mlle Masuyer, qui lui servit de secrétaire pour sa correspondance et dont l'écriture présentait une certaine analogie avec la sienne.

II. Études d'ensemble sur la Reine Hortense

Rangées par date de publication.

Mémoires sur Mme la duchesse de Saint-Leu, Hortense, ex-reine de Hollande, suivis de romances composées et mises en musique par elle-même, et ornés d'un portrait et de douze gravures. Londres, Colburn et Bentley, 1832, petit in-4° oblong. — Les mémoires sur la duchesse de Saint-Leu occupent les 73 premières pages et sont suivis d'une notice en anglais (p. 74 à 84). A la suite 12 romances, un fac-simile gravé et 12 planches d'après les dessins au lavis de la Reine. En tête son portrait gravé au pointillé anglais par Read. Un exemplaire de cet album, faisant partie de la bibliothèque de M. Georges Hugo, a été adjugé 400 francs à la vente du 7 mars 1927 (Hôtel des ventes de Paris).

Mémoires sur la Reine Hortense, aujourd'hui duchesse de Saint-Leu, recueillis et publiés par le baron W. F. van Scheelten. Paris, Urbain Canel, 1833, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : L. n[27] 1286. Voir un article du *Charivari*, 2e année, n° 234, lundi 22 juillet 1833.

Dans les *Fragments* de ses *Mémoires* publiés en 1834, la Reine (voir plus haut p. 328) qualifie le livre de Van Scheelten d'« entièrement faux ».

Marco de Saint-Hilaire. — La reine hortense. *Esquisse biographique*, Paris, Dupont, 1837, in-8°. — Tiré à 25 exemplaires. Extrait des *Souvenirs intimes* du même auteur (voir paragraphe III).

Mocquart. — La Reine Hortense (Notice écrite en 1822) dans la *Revue de l'Empire*, fondée par Ch. Ed. Temblaire, t. V, p. 299.

L. C. — La couronne d'immortelles ou visite de Louis-Napoléon au tombeau de sa mère, avec une notice biographique sur la Reine Hortense, par L. C., auteur des *Papillons de la Présidence*, Paris, 1848, in-f°. Bib. Nat. : L b[55] 175.

Le prince Louis-Napoléon au tombeau de sa mère. Biographie de la Reine Hortense : Généalogie de la famille Napoléon Bonaparte, Paris, Durand, 1852, in-f°. Bib. Nat. Lb[55] 2488.

Léon de Chaumont (Léon Guillemin). — Notice biographique sur l'Impératrice des Français et sur la Reine Hortense, mère de Napoléon III. Paris, Devoye, 1853, in-4°. Bib. Nat. : 4° Lb[56] 27.

Lilla Pichard. — Éloge historique de S. M. la Reine Hortense suivi du vœu de la France, Ode au prince Louis-Napoléon,

ET D'UNE INVOCATION, Paris, 1854, in-8. Bib. Nat. : Ln^{27} 1289.

L. Muhlbach. — DIE KŒNIGIN HORTENSE. Berlin, 1856, 2 vol. in-8° (roman historique). — Édition anglaise : *Queen Hortense*, New-York, Appeleton, 1890, in-8°.

Stéphanie Ory. — HORTENSE OU GRANDEUR ET INFORTUNE, Tours, Mame, 1858, in-18. Bib. Nat. : Ln^{27} 1291.

Lascelles Wraxall and Robert Wahrman. — MEMOIRS OF QUEEN HORTENSE, MOTHER OF NAPOLÉON III, compiled by Lascelles Wraxall and Robert Wahrman. London, Hurst and Blackett, 1862, 2 vol. in. 8°. Bib. Nat. 8° Ln^{27} 59.293.

[Ch. Bernard Derosne]. — MÉMOIRES SUR LA REINE HORTENSE, MÈRE DE NAPOLÉON III. Paris, Dupray de la Mahérie, 1863, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 1292.

Eugène Fournestraux. — LA REINE HORTENSE. Paris, Paul Dupont, 1867, in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 1293.

Joseph Turquan. — LA REINE HORTENSE (1783-1837) D'APRÈS LES TÉMOIGNAGES DES CONTEMPORAINS. Paris, Librairie illustrée, 1896, in-8°, Bib. Nat. : Ln^{27} 44241. Traduction allemande, Leipzig, 1896, in. 8°.

Comtesse Caroline d'Arjuzon. — HORTENSE DE BEAUHARNAIS. Paris, Calmann Lévy, 1897, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 44609.

LA REINE HORTENSE. SA VIE. SES MALHEURS. SA SAINTE MORT, D'APRÈS LES MÉMOIRES CONTEMPORAINS. Lille, Maison Saint-Joseph, 1898, in-4°. Bib. Nat. : Ln^{27} 46205.

Marcel de Baillehache. — GRANDS BONAPARTISTES, Paris, Ch. Tallandier, 1899, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{5} 63 — Page 113 : La Reine Hortense.

Lucien Perey. — FIGURES DU TEMPS PASSÉ, DIX-HUITIÈME SIÈCLE. Paris, Calmann Lévy, 1900, in-18. Bib. Nat. : 8° G 7704. — Page 361 : La Reine Hortense. A paru d'abord dans NAPOLÉON, *La vie comtemporaine*, Paris, Nilsonn, 1894, in-8°.

Comtesse Caroline d'Arjuzon. — MADAME LOUISE BONAPARTE, Paris, Calmann Lévy, 1901, in-8°, Bib. Nat. : Ln^{27} 48366. — Les deux volumes de Mme d'Arjuzon ont été analysés par Edmond Biré : AUTOUR DE NAPOLÉON, Lyon, Vitte, 1914, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 1878.

Frédéric Masson. — NAPOLÉON ET SA FAMILLE, Paris, Ollendorf, 1897-1919, 13 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 1552.

Jacob Abbott. — THE HISTORY OF HORTENSE BEAUHARNAIS. New-York, Harper, 1901, in-16. Bib. Nat. : Ln^{27} 49238.

Taylor (I.-A.). — QUEEN HORTENSE AND HER FRIENDS (1783-1837), London, Hutchinson, 1907, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 53076.

Gailly de Taurines (Charles). — LA REINE HORTENSE EN EXIL, Paris, Hachette, 1914, in-16. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 58775.

III. Études sur des points particuliers de la vie de la reine Hortense

Rangées par date de publication.

Pichat de Servy. — La reine Hortense pendant les trois journées. *Revue de Paris* du 22 mars 1835.

E. et H. Daniel. — Biographie des hommes remarquables du département de Seine-et-Oise depuis le commencement de la monarchie jusqu'a ce jour. Paris, Angé, 1837, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{22} 30 A. (La Malmaison. — La princesse Hortense. — Adieux de Napoléon.)

Jos. Nicolaï. — Gedächtnisrede bei erfolgem ableden der frau herzogin von Saint-Leu, 11 octobre 1837. Constance, 1837, in-8°.

Comtesse du Pont de l'Étang [Jeanne-Joséphine-Grace Bergon]. — Arenenberg, Paris, H. Fournier, 1838, in-8°. Bib. Nat. : Ye. 20836.

Revue de l'Empire fondée en 1842 par Ch. Ed. Temblaire, Paris, 6 vol. in-8°. Bib. Nat. Lc^{2} 1540. — Tome I, p. 61. Testament de la Reine et lettre à son fils (3 avril 1837) ; p. 67. Retour de l'exilée. Récit de la mort de la Reine, de sa mise en bière et de l'inhumation à Rueil (Rueil, 11 janvier 1838) ; p. 107. Souvenirs de l'Élysée, 1814 (juin). Tome III. p. 367. Le 6 octobre 1845, septième anniversaire de la mort de la Reine. Cérémonie en l'église de Rueil. Tome IV, p. 178. Inauguration du monument de la Reine à Rueil, le 20 avril 1845. Récit par Fournier-Sarlovèze d'un dîner chez la Reine, p. 76. Lettre de Napoléon à la Reine (20 mai 1807).

L. Belmontet. — Les impérialistes ou une page d'histoire (juillet 1830). Paris, Hennuyer, 1853, in-8°. Bib. Nat. : Ye. 38225.

Le prince Louis Bonaparte aux eaux de Saint-Amand, 1805. Saint-Amand. Imprimerie de Raviart (daté à la dernière page : Aux eaux de Saint-Amand, 15 août 1855), in-8° [par Chotteau] (renseignement donné par M. Paul Marmottan). Bib. Nat. : Lk^{7} 8533.

A. Schlumberger. — Arenenberg en 1875. Mulhouse, impr. de Brustlein, 1875, in-8°. Bib. Nat. : Lb^{57} 13608.

Frédéric Masson. — Hortense. Son séjour a Cauterets. Numéro de *l'Ordre* du 20 août 1879.

Paul Marmottan. — Surveillance de la reine Hortense au chateau d'Arenenberg (1823-1827), dans la *Nouvelle Revue rétrospective*, 1894, t. I, p. 423.

Gailly de Taurines. — LA GRANDE-DUCHESSE STEPHANIE ET LA REINE HORTENSE, dans *la Revue Bleue*, 1896.

Édouard Wertheimer. — DOCUMENTS INÉDITS SUR LE DIVORCE PROJETÉ ENTRE LE ROI LOUIS BONAPARTE ET LA REINE HORTENSE, dans *la Revue Historique*, 1896, t. LXI, p. 62.

Eugène de Budé. — LES BONAPARTE EN SUISSE. Genève, Henri Kundig, et Paris, Alcan, 1905, in-12. — Ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale. Compte rendu dans la *Revue des Etudes Historiques*, 1905, p. 191.

Moritz von Kaisenberg. — KRIEGS-ERINNERUNGEN. I. INTIMITÄTEN AUS DEM LEBEN DER KÖNIGIN HORTENSE UND IHRES SOHNES LOUIS NAPOLÉON (NACH SCHILDERUNG ZWEIER ZEITGENOSSEN. — II. DIE SCHWESTERN (AUS DEN ERINNERUNGEN DES LEGATIONS-SEKRETARS BARON LÉON DE GUSSAINVILLE. Wiedergegeben von Moritz von Kaisenberg. — Leipzig, C. M. Stoll, 1907, in-16. Bib. Nat. : 8° Y^2 56162.

Johannes Meyer. — DIE FRÜHEREN BESITZER VON ARENENBERG. KÖNIGIN HORTENSE UND PRINZ LUDWIG-NAPOLÉON, NACH DEN QUELLEN BEARBEITET VON DR. JOHANNES MEYER. Frauenfeld, Huber, 1908, in-16. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 54989.

André Duboscq. — LA REINE HORTENSE ET LE PRINCE ROYAL D'APRÈS DES LETTRES INÉDITES, dans *la Revue Hebdomadaire du* 26 juin 1909.

Alfred Marquiset. — NAPOLÉON STÉNOGRAPHIÉ AU CONSEIL D'ÉTAT. 1804-1805. Paris, Champion, 1913, in-8°. Bib. Nat. : — P. 121 : Un poisson d'avril.

Docteur Cabanès. — COMMENT MOURUT LA REINE HORTENSE, dans la *Chronique médicale*, n° du 15 septembre 1913, p. 552.

Docteur Max Billard. — LA MALADIE ET LA MORT DE LA REINE HORTENSE D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, t. LXVII, 30 mai 1913, p. 706.

Docteur Cabanès. — LÉGENDES ET CURIOSITÉS DE L'HISTOIRE. 2e série, Paris, Albin Michel, 1914, in-16. Bib. Nat. : 8° L^{46} 191. Page 62 : Un ménage royal à la Cour Impériale. — 5e série, Paris, Albin Michel, 1922, in-16. Bib. Nat. : 8° L^{46} 191 A. Page 208 : Les cures thermales de Louis Bonaparte.

Frédéric Masson. — UNE VISITE A LA REINE HORTENSE, conférence faite à l'Université des Annales. *Journal de l'Université des Annales* du 15 avril 1914.

Ledeuil d'Enquien. — LE PALAIS BEAUHARNAIS ET LA CHAMBRE DE LA REINE HORTENSE (AMBASSADE D'ALLEMAGNE A PARIS), dans la *Revue des Etudes Napoléoniennes*, t. VII (janvier-juin 1915), p. 168. — Tout séjour de la Reine dans cette chambre nous paraît des plus problématiques.

Henri Robert. — LES GRANDS PROCÈS DE L'HISTOIRE, 3e série, Paris,

1926, in-8°. Bib. Nat. : 8° G. 11043. — Le procès de Louis contre Hortense.

IV. Mémoires et correspondances des contemporains

Tenter d'être complet serait presque tenter d'établir une bibliographie générale de tous les Mémoires, de toutes les correspondances des contemporains de l'Empire. Notre ambition n'est pas si haute. Nous nous contenterons de citer ici, en les rangeant par ordre alphabétique de noms d'auteurs, les ouvrages où la Reine tient une place importante et ceux où l'on trouve sur elle, sur sa vie ou sur son caractère, au moins un détail typique.

Abrantès (Duchesse d'). — Mémoires de Madame la duchesse d'Abrantès ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la Révolution, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration. Paris, Ladvocat 1831-1835, 18 vol. in-8. Bib. Nat. La^{33} 4. Autre édition : Paris, Garnier, 1893, 10 vol. in-12. Bib. Nat. : La^{33} 4 c.

Abrantès (Duchesse d'). — Voyage au Vignemale (Pyrénées), dans le *Journal des Jeunes Personnes*, t. I, 1833, p. 164.

Abrantès (Duchesse d'). — Histoire des salons de Paris, Paris, Ladvocat, 1836-1838, 6 vol. in-8°. Bib. Nat. : La^{33} 6. — Voir également les autres ouvrages où Mme d'Abrantès a répandu ses souvenirs.

(Anonyme). — Quelques souvenirs historiques d'une ancienne femme de chambre de la reine Hortense. (Signés : Madame de X). Feuilleton du *Moniteur du soir* (Paris), commencé dans le numéro du jeudi 26 septembre 1850, se terminant dans celui du dimanche 29 septembre.

Arnault (A.-V.). — Souvenirs d'un sexagénaire. Paris, Dufey, 1833, 4 vol. in-8°, Bib. Nat. : Lb^{44} 253.

Avrillon (Mlle), première femme de chambre de l'Impératrice Joséphine. — Mémoires sur la vie privée de Joséphine, sa famille et sa cour. Paris, Ladvocat, 1833, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{44} 837. Autre édition, Garnier, s. d. 2 vol. in-18. Bib. Nat. : Lb^{44} 837 A. — Attribués par Querard et Barbier à Maxime de Villemarest.

Barruel-Beauvert (Comte de), ancien colonel d'infanterie. — Lettres sur quelques particularités secrètes de l'histoire pendant l'interrègne des bourbons a M. le comte Armand de ***. Paris, Egron, 1815, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{46} 14.

Bausset (L.-F.-J. de). — Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais de Napoléon et sur quelques événements de l'Empire depuis 1805 jusqu'au 1er mai 1814 pour servir

A L'HISTOIRE DE NAPOLÉON, Paris, Baudoin, 1827-1829, 4 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{44} 255.

Beker (Général). — RELATION DE LA MISSION DU LIEUTENANT-GÉNÉRAL COMTE BEKER AUPRÈS DE L'EMPEREUR NAPOLÉON. Clermont-Ferrand, Perrot, 1841, in-8°. — Ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale. Cette *Relation* a été publiée à nouveau dans LE GÉNÉRAL BEKER, par F. Martha-Beker, comte de Mons, Paris, Didier, 1876, in-8°.

Beugnot (Comte). — MÉMOIRES DU COMTE BEUGNOT, ANCIEN MINISTRE (1783-1815), publiés par le comte Albert Beugnot, 3e édition, Paris, Dentu, 1866, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : La^{31} 7.

Bocher (Charles). — MÉMOIRES DE CHARLES BOCHER (1816-1907), PRÉCÉDÉS DES SOUVENIRS DE FAMILLE (1760-1816). Paris, Flammarion, 1907, in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 53694. — P. 149. Récit d'une visite à Arenenberg.

Boigne (Comtesse de). — RÉCITS D'UNE TANTE. MÉMOIRES DE LA COMTESSE DE BOIGNE NÉE D'OSMOND, publiés d'après le manuscrit original par M. Charles Nicoullaud, Paris, Plon, 4 vol. in-8°, 1907-1908. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 53437. — Autre édition, Paris, Émile-Paul, 1920, 5 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 53437 B.

Bonaparte (Louis), roi de Hollande. — DOCUMENS HISTORIQUES ET RÉFLEXIONS SUR LE GOUVERNEMENT DE LA HOLLANDE, Paris, Aillaud, 1820, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : M. 24311-24313. — Autre édition à Londres, Lackington, même année. (Bib. Nat. : M. 33092-33094), et à Bruxelles, Rémy, 3 vol. in-8°, 1820. (Bib. Nat. : 8° M. 7016).

Bonaparte (Louis). — LETTRES DE LOUIS BONAPARTE, ROI DE HOLLANDE, A FRANÇOIS MÉSANGÈRE (DE VALENCE), publiées par le baron de Coston, Lyon, Louis Brun, 1889, in-8°. — Tirée à 100 exemplaires, cette brochure n'existe pas à la Bibliothèque Nationale. Un exemplaire se trouve à la bibliothèque Thiers, dans la collection Frédéric Masson.

Bonaparte (Louis). — LA CORRESPONDANCE DU ROI LOUIS ET DE LOUIS-NAPOLÉON INTERCEPTÉE PAR LA POLICE DE METTERNICH (1833-1840), publiée par le comte E. C. Corti Alle Catene dans la Revue *Napoléon*, Paris, Morancé, numéros de mars-avril et de mai-juin 1926.

Bonnet (Jules). — MES SOUVENIRS AU BARREAU DEPUIS 1804, Paris, A. Durand, in-8°, 1870, in-8°. Bib. Nat. : F. 29844.

Broglie (Duc de). — SOUVENIRS (1785-1870) DU FEU DUC DE BROGLIE. Paris, Calmann Lévy, 1886, 4 vol. in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 36307.

Buchon (J.-A.-C.). — QUELQUES SOUVENIRS DE COURSES EN SUISSE ET DANS LE PAYS DE BADEN. Paris, Gide, 1836, in-8°. Bib. Nat. : M. 24552.

Campan (Mme). — JOURNAL ANECDOTIQUE DE MME CAMPAN OU SOUVENIRS RECUEILLIS DANS SES ENTRETIENS, par M. Maigne, Paris, Baudoin, 1824, in-8°. Bib. Nat. : La[33] 28.

Campan (Mme). — LETTRE A LA REINE HORTENSE, dans la *Revue de Paris*, 1834, t. IX, p. 171. Bib. Nat. : 8° Ln[27] 57841.

Caroline, reine de Naples. — Les originaux des lettres de Caroline à la Reine Hortense, au nombre de soixante, écrites de 1805 à 1836, ont été donnés en juillet 1911 par S. M. l'impératrice Eugénie à S. A. le prince Murat. Celui-ci a commencé leur publication dans les tomes V et suivants de son bel ouvrage : LETTRES ET DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE JOACHIM MURAT, publiés par S. A. le prince Murat avec une introduction et des notes par Paul Le Brethon, Paris, Plon, 1908-1914, 8 vol. parus in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln[27] 53616. — La première lettre contenue dans ces volumes est du 28 février 1807. Les lettres antérieures à 1807 ont été publiées dans LE VOYAGE DE CAROLINE MURAT A MUNICH EN 1805, par Paul Le Brethon dans la *Revue de France*, 1re année, t. III, juillet-août 1921, p. 601.

Chaptal (Comte). — MES SOUVENIRS SUR NAPOLÉON, publiés par le vicomte Chaptal. Paris, Plon, 1893, in-8°. Bib. Nat. : Lb[44] 1488.

Chastenay (Mme de). — MÉMOIRES DE MME DE CHASTENAY (1771-1815), publiés par Alphonse Roserot. Paris, Plon, 1896-1897, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : La[30] 65.

Chateaubriand. — MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE. Paris, Penaud frères, 1849, 12 vol. in-8°. Bib. Nat. : Rés. La[33] 31.

Cochelet (Mlle). — MÉMOIRES SUR LA REINE HORTENSE ET LA FAMILLE IMPÉRIALE, par Mlle COCHELET, lectrice de la Reine (Mme PARQUIN). Paris, Ladvocat, 1836-1838, 4 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb[44] 261. — Autre édition à Bruxelles, Scriba, Tecmen et Cie, 1837, 4 vol. in-8°, et à Paris, Ladvocat, 1841-1842, 4 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8°, Z. Larrey 553. Voir le *Journal des Débats* du 24 novembre 1836 et l'avant-propos de l'annotateur au t. I de la présente publication.

Des extraits de ces mémoires de Mlle Cochelet ont été publiés sous les deux titres ci-après :

NAPOLÉON ET LA REINE HORTENSE D'APRÈS LE JOURNAL DE LA LECTRICE DE LA REINE. Préface de Marcelle Tinayre, Paris, Tallandier, 1911, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb[44] 261*bis*.

Collection pour les jeunes filles. MÉMOIRES SUR LA REINE HORTENSE ET LA FAMILLE IMPÉRIALE, publiés par Mme Carette, née Bouvet, Paris, Ollendorf, 1907. in-16. Bib. Nat. : 8° Lb[44] 1749. (Repris sous une nouvelle couverture par Albin Michel, 1926).

Constant (Louis-Constant Wairy). — MÉMOIRES DE CONSTANT, PREMIER VALET DE CHAMBRE DE L'EMPEREUR, SUR LA VIE PRIVÉE DE NAPOLÉON, SA FAMILLE ET SA COUR. Paris, Ladvocat, 1830,

6 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 262. Nous avons suivi l'édition Garnier. Paris, s. d., 4 vol. in-12.

Coulmann (J.-J.), ancien conseiller d'État, ancien député. — RÉMINISCENCES. Paris, Michel-Lévy, 1862-1869, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 4990.

Duboscq (André). — LOUIS BONAPARTE EN HOLLANDE D'APRÈS SES LETTRES, 1806-1810. Paris, Émile Paul, 1911, in. 8°. Bib. Nat. : 8° M. 15372. — Trois lettres à Hortense.

Ducrest (Georgette). (Mme Bocher), MÉMOIRES SUR L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE, SES CONTEMPORAINS, LA COUR DE NAVARRE ET LA MALMAISON, Paris, Ladvocat, 1828, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 319. — Autre édition, illustrée par Janet-Lange dans la collection du *Panthéon Populaire*. Paris, Gustave Barba, s. d., in-4°. Bib. Nat. Z. 9689 (60).

Durand (la veuve du général), [Sophie Cohonset]. — ANECDOTES SUR LA COUR ET L'INTÉRIEUR DE LA FAMILLE DE NAPOLÉON BONAPARTE. Paris et Londres, Colburn, 1818, in-8°. Bib. Nat. : 8°, Lb^{48} 3303. Avec la collaboration de Defaucompret.

Durand (Mme veuve du général), première dame de l'impératrice Marie-Louise [Sophie Cohonset]. — MÉMOIRES SUR NAPOLÉON, L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE ET LA COUR DES TUILERIES (de 1810 à 1814). Paris, Ladvocat, 1828, in-8°. Bib. Nat. : Lb^{44} 268.

Eugène (Prince). — MÉMOIRES ET CORRESPONDANCE POLITIQUE ET MILITAIRE DU PRINCE EUGÈNE, publiés, annotés et mis en ordre par A. Du Casse. Paris, Michel Lévy, 1858-1860, 10 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{44} 825.

Eugène (Prince). Voir Frédéric Masson.

Fain (Baron). — MÉMOIRES DU BARON FAIN, PREMIER SECRÉTAIRE DU CABINET DE L'EMPEREUR, publiés par ses arrière-petits-fils avec une introduction et des notes par P. Fain. Paris, Plon, 1908, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 1763.

Fleury de Chaboulon. — MÉMOIRES DE FLEURY DE CHABOULON, EX-SECRÉTAIRE DE L'EMPEREUR NAPOLÉON ET DE SON CABINET, POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA VIE PRIVÉE, DU RETOUR ET DU RÈGNE DE NAPOLÉON EN 1815, avec annotations manuscrites de Napoléon Ier, publiés par Lucien Cornet, Paris, Rouveyre, 1901, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{46} 37. B. — La première édition de cet ouvrage a paru à Londres, J. Murray, 1819-1820, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{46} 37.

[Garnier (Athanase)]. — LA COUR DE HOLLANDE SOUS LE RÈGNE DE LOUIS BONAPARTE, par un Auditeur. Paris, Persan, 1823, in-8°. Bib. Nat. : M. 25106.

[Garnier (Louis), chef du garde-meuble de Louis-Napoléon]. — MÉMOIRES SUR LA COUR DE LOUIS-NAPOLÉON ET SUR LA HOLLANDE.

Paris, Ladvocat (imprimerie de H. de Balzac), 1828, in-8°. Bib. Nat. : M. 29666.

Gourgaud (Général baron). — SAINTE-HÉLÈNE. JOURNAL INÉDIT DE 1815 A 1818, avec préface et notes de MM. le vicomte de Grouchy et Antoine Guillois. Paris, Flammarion, 1889, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{48} 3625.

Guégan (P.). — QUELQUES SOUVENIRS HISTORIQUES SUR RUEIL ET LA MALMAISON, LES TOMBEAUX DE L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE ET DE LA REINE HORTENSE. Paris, Breteau, 1853, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lk^{7} 8515. — Extrait des *Essais historiques sur Rueil et la Malmaison*, du même auteur.

Girardin (Stanislas). — DISCOURS ET OPINIONS, JOURNAL ET SOUVENIRS. Paris, Moutardier, 1828, 4 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8°. La^{33} 62.

Guizot. — MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE MON TEMPS. Paris, Michel Lévy, 1858-1867, 8 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° La^{38} 30.

Haussonville (Comte d'). — MA JEUNESSE (1814-1830). SOUVENIRS. Paris, Calmann Lévy, 1885, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 36122.

Hogendorp (D. van). — MÉMOIRES DU GÉNÉRAL DIRK VAN HOGENDORP, publiés par son petit-fils le comte D. C. A. VAN HOGENDORP. La Haye, Nijhoff, 1887, in-8°. Bib. Nat. : 8° M. 5572.

Hugenpoth (Baron de). — NOTES HISTORIQUES D'ALEXANDRE, BARON DE HUGENPOTH D'AERDT, ANCIEN ET DERNIER MINISTRE DE LA JUSTICE ET DE LA POLICE DE S. M. LOUIS, ROI DE HOLLANDE. La Haye, 1858, in-8°.

La Garde-Chambonas (Comte de). — FÊTES ET SOUVENIRS DU CONGRÈS DE VIENNE. Paris, Appert, 1843, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : G. 25234-25235.

Lameth (Théodore de). — MÉMOIRES DE THÉODORE DE LAMETH, publiés avec introduction et notes par Eugène Welvert. Paris, Fontemoing, 1913, in-8°. Bib. Nat. : 8° La^{31} 56.

Lameth (Théodore de). — NOTES ET SOUVENIRS DE THÉODORE DE LAMETH, faisant suite à ses Mémoires, publiés par Eugène Welvert. Paris, Fontemoing, 1914, in-8°. Bib. Nat. : 8° La^{31}, 56 *bis*.

Laplace (Mme de). — LETTRES DE MME DE LAPLACE A ÉLISA NAPOLÉON, publiées et annotées par M. Paul Marmottan. Paris, Charles, 1897, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44}, 1547.

La Rochefoucauld (Sosthènes de). — MÉMOIRES DE M. LE VICOMTE DE LA ROCHEFOUCAULD, AIDE DE CAMP DU FEU ROI CHARLES X (1814-1836). Paris, Allardin, 1837, 5 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{49} 14. Voir aussi l'édition intitulée : MÉMOIRES DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD, DUC DE DOUDEAUVILLE, Paris, Michel Lévy, 1861-1864, 15 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{33} 134.

Las Cases (Le comte de). — LE MÉMORIAL DE SAINTE-HÉLÈNE, 1re édition 1823, Paris, chez l'auteur, 8 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{48},

1954. — Nous avons suivi l'édition Garnier, Paris, s. d., 4 vol. in-16. Bib. Nat. : Lb48 1954 A.

La Tour dn Pin (Marquise de). — JOURNAL D'UNE FEMME DE CINQUANTE ANS (1778-1815), publié par son arrière-petit-fils le colonel comte Aymar de Liedekerke-Beaufort. Paris, Chapelot, 1913, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln27 53932. A.

Lavallette (Comte). — MÉMOIRES ET SOUVENIRS DU COMTE LAVALLETTE, ANCIEN AIDE DE CAMP DE NAPOLÉON. Nouvelle édition. Paris, Société parisienne d'éditions, 1905, in-8°. Bib. Nat. : 8°, Ln27 52843. — La première édition à Paris, Fournier jeune, 1831, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb44 274.

Marco de Saint-Hilaire (Émile). — SOUVENIRS INTIMES DU TEMPS DE L'EMPIRE. Paris, Dumont, 1839, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb44 279. — Consulter les autres volumes de Marco de Saint-Hilaire, mais avec la méfiance que l'on sait.

Frédéric Masson. — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE ET LE PRINCE EUGÈNE (1804-1814), d'après leur correspondance inédite. *Revue des Deux Mondes*, numéros des 15 octobre, 1er novembre, 15 novembre 1916. Lettres du prince Eugène à sa mère communiquées par le grand-duc Georges Nicolaïéwitch de Leuchtenberg.

Masuyer (Mlle Valérie). — LA REINE HORTENSE ET LE PRINCE LOUIS. EXTRAITS DU JOURNAL DE MLLE VALÉRIE MASUYER, publiés par le colonel Patrice Mahon dans la *Revue des Deux Mondes*, numéros des 1er août, 15 août, 1er octobre, 15 novembre 1914, 1er mars, 15 juin, 1er août, 15 novembre 1915.

Méneval (Baron Claude-François de). — MÉMOIRES POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE NAPOLÉON Ier DEPUIS 1802 JUSQU'A 1815. Édition entièrement refondue, publiée par les soins de son petit-fils, le baron de Méneval (Napoléon-Joseph-Ernest). Paris, Dentu, 1894, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb44 1498.

Ménière (docteur Prosper). — JOURNAL DU DOCTEUR PROSPER MÉNIÈRE, publié par son fils le docteur E. Ménière, Paris, Plon, 1903, in. 8°. Bib. Nat. : Li3 152.

Montholon (général de). — RÉCITS DE LA CAPTIVITÉ DE L'EMPEREUR NAPOLÉON A SAINTE-HÉLÈNE. Paris, Paulin, 1847, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb48 1975.

Napoléon Ier. — CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON Ier, publiée par ordre de l'Empereur Napoléon III. Paris, Imprimerie impériale 1858-1869, 32 vol. in-4°. Bib. Nat. : 4° Z. Larrey 114.

Napoléon Ier. — LETTRES INÉDITES DE NAPOLÉON Ier, collationnées sur les textes et publiées par Léonce de Brotonne. Paris, Champion, 1898, in-8°. Bib. Nat. : Lb44 1627.

Napoléon Ier. — DERNIÈRES LETTRES INÉDITES DE NAPOLÉON Ier, collationnées sur les textes et publiées par Léonce de Brotonne. Paris, Champion, 1903, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb44 1670.

Napoléon Ier. — LETTRES INÉDITES DE NAPOLÉON Ier, (AN VIII-1815), publiées par Léon Lecestre. Paris, Plon, 1897, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb44 1566.

Napoléon Ier. — Voir Félix Rocquain.

Napoléon Ier. — LETTRES DE NAPOLÉON A JOSÉPHINE PENDANT LA PREMIÈRE CAMPAGNE D'ITALIE, LE CONSULAT ET L'EMPIRE ET LETTRES DE JOSÉPHINE A NAPOLÉON ET A SA FILLE. Paris, Didot, 1833, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8°, Z. Larrey, 527. Publiées par ordre de la Reine Hortense et pour répondre à quelques interprétations du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Réimpression, Paris, Garnier, 1895, in-16. — M. Louis Barthou, de l'Académie française, possède un inestimable exemplaire de la première édition de cet ouvrage, exemplaire certainement unique en son genre, imprimé sur parchemin et recouvert d'une reliure romantique de toute beauté, en maroquin bleu aux armes impériales, avec entrelacs, ornements, initiales de Napoléon et de Joséphine, abeilles et aigles dorés ; les plats intérieurs en maroquin rouge richement décoré avec encadrements de maroquin bleu. Cette reliure est très vraisemblablement due à Cimier, bien qu'elle ne soit pas signée. Chaque volume est contenu dans une chemise et un emboîtage en maroquin rouge avec encadrements en or et armes frappées à froid. Sur la page de garde du premier volume, se lit cette note autographe de la Reine : « J'ai accepté avec reconnaissance cet exemplaire de Mme Salvage de Faverolles. C'est à elle que j'avais confié la publication des lettres autographes de l'Empereur et de l'Impératrice contenus (*sic*) dans ce recueil. *Signé :* HORTENSE. Arenenberg, ce 23 septembre 1834. »

Nesselrode (Comte de). — LETTRES ET PAPIERS DU CHANCELIER COMTE DE NESSELRODE. Paris, Lahure, 1908-1912, 14 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° M. 14 114. — Lettre d'Hortense à Alexandre, 15 juillet 1815, dans le tome V, p. 215.

Norvins (J. de). — MÉMORIAL DE J. DE NORVINS publié avec un avertissement et des notes par L. de Lanzac de Laborie, Paris, Plon, 1897, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : La30 66.

Oudinot. — Voir Gaston Stiegler.

Parquin (Commandant Charles). — SOUVENIRS ET CAMPAGNES D'UN VIEUX SOLDAT DE L'EMPIRE (1803-1814). Paris, Berger-Levrault, 1892, in-8°. Bib. Nat. : Lb44 294 A. — Première édition à Paris, Administration de librairie, 1843, in-8° (Tome Ier seul). Bib. Nat. : Lb44 294.

Pasquier (Chancelier). — HISTOIRE DE MON TEMPS. MÉMOIRES DU CHANCELIER PASQUIER, publiés par M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Paris, Plon, 1892-1895, 6 vol. in-8°. Bib. Nat. : La33 188.

Peyrusse (baron). — MÉMORIAL ET ARCHIVES DE M. LE BARON PEYRUSSE. Carcassonne, Labau, 1869, in-8°. Bib. Nat. : Lb44 829.

Piout. — MALMAISON ET NAVARRE DE 1809 A 1812. JOURNAL DE PIOUT [chargé de la cave de l'impératrice Joséphine], publié par M. Émile Brouwet dans la revue *Napoléon*. Paris, Morancé, numéro de mai-juin 1926, p. 215.

Planat de la Faye. — VIE DE PLANAT DE LA FAYE, AIDE DE CAMP DES GÉNÉRAUX LARIBOISIÈRE ET DROUOT, OFFICIER D'ORDONNANCE DE NAPOLÉON Ier. SOUVENIRS, LETTRES ET DICTÉES. Introduction de René Vallery-Radot. Paris, Ollendorf, 1895, in-8°. Bib. Nat. Ln27 43206.

A. Polovtsov. — CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE DES AMBASSADEURS ET MINISTRES DE RUSSIE EN FRANCE ET DE FRANCE EN RUSSIE, publiée par A. Polovtsov, t. I, 1814-1816. Saint-Pétersbourg, Société Impériale d'Histoire de la Russie, 1901, in-8°. Bib. Nat. : 4° M. 1941.

Potocka (Comtesse Anna). — MÉMOIRES DE LA COMTESSE POTOCKA (1794-1820), publiés par Casimir Stryienski. Paris, Plon, 1897, in-8°. Bib. Nat. : 8° M. 9751.

Potocka (Comtesse Anna). — VOYAGE D'ITALIE (1826-1827), publié par Casimir Stryienski. Paris, Plon, 1899, in-18. Bib. Nat. : 8° K. 3074.

Pougin (Arthur). — PARTANT POUR LA SYRIE, dans la *Chronique musicale*, 2e année, t. IV, 1874, p. 193. Bib. Nat. : 4° V. 570. — Reproduit des extraits des souvenirs d'un musicien nommé Drouet parus dans un journal allemand puis dans *The Musical Independent* de Chicago.

Rapp (Général). — Mémoires des contemporains, 1re livraison : MÉMOIRES DU GÉNÉRAL RAPP. Paris, Bossange, 1823, in-8°. Bib. Nat. : La33, 3.

Récamier (Mme). — SOUVENIRS ET CORRESPONDANCE TIRÉS DES PAPIERS DE MME RÉCAMIER, [par Mme Charles Lenormant]. Paris, Michel Lévy, 1859, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Ln27 17103.

Rémusat (Mme de). — MÉMOIRES DE MME DE RÉMUSAT, 1802-1808, publiés avec une préface et des notes par son petit-fils Paul de Rémusat. Paris, Calmann Lévy, 1881, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln 27 52836.

Rémusat (Mme de). — LETTRES DE MME DE RÉMUSAT 1804-1814 publiées par son petit-fils Paul de Rémusat. Paris, Calmann Lévy, 1881, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Z. Larrey 619.

Ricard (Général de), aide de camp du roi Jérôme. — AUTOUR DES BONAPARTE, fragments de mémoires publiés par L. Xavier DE RICARD, Paris, Savine, 1891, in-12. Bib. Nat. : La36 37.

Rocquain (Félix). — NAPOLÉON Ier ET LE ROI LOUIS, d'après les documents conservés aux Archives Nationales. Paris, Firmin-Didot, 1875, in-8°. Bib. Nat : Larrey 8° Z. 538. — Correspondance échangée entre l'Empereur et le Roi, du 6 juin 1806 à

l'abdication de Louis. Analyse dans la *Revue des Questions historiques*, t. XIX, p. 593.

Rœderer (Comte). — Œuvres du comte P.-L. Rœderer, pair de France, membre de l'Institut, publiées par son fils, le baron A. M. Rœderer. Paris, Firmin-Didot, 1854, 8 vol. in-8°. Non mis dans le commerce.

Rovigo (Duc de). — Mémoires du duc de Rovigo pour servir a l'histoire de l'empereur Napoléon. Paris, Bossange, 1828, 8 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Z. Larrey 633. — Édition nouvelle refondue et annotée par Désiré Lacroix. Paris, Garnier, 1900, 4 vol. in-18. Paris, Bib. Nat. : 8° Lb^{44}, 295 B.

Sainte-Aulaire (Comte de). — Souvenirs sur Napoléon Ier, publiés dans la *Revue de Paris* du 1er juin 1925 par son petit-fils, le vicomte Emmanuel d'Harcourt.

Sainte-Aulaire (comtesse de). — Souvenirs, Périgueux, Imprimerie Boussat, 1875, in-8°, VI-297 p. — Non mis dans le commerce (Bibliothèque de M. le vicomte Emmanuel d'Harcourt).

Sismondi. — Notes de Sismondi sur l'empire et les cent-jours, publiées par M. Villari dans la *Revue Historique*, t. IX, janvier-avril 1879, p. 360.

Stiegler (Gaston). — Récits de guerre et de foyer. Le maréchal Oudinot d'après les souvenirs inédits de la maréchale. Paris, Plon, 1894, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{24}, 42300.

Thibaudeau. — Mémoires de A. C. Thibaudeau (1799-1815). Paris, Plon, 1913, in-8°. Bib. Nat. : Ln^{27} 58527.

V. Ouvrages divers

Dans tous les ouvrages traitant de Joséphine, on trouve des détails sur la jeunesse de la Reine, dans ceux ayant pour objet la vie du roi Louis, on rencontre des passages intéressant Hortense, dans ceux traitant des premières années de Napoléon III, on parle parfois longuement d'elle, etc. Parmi les uns comme parmi les autres, nous ne citons que ceux apportant quelques lueurs pour la biographie de la Reine, en y ajoutant les publications de tous genres sur tous sujets où un renseignement utile peut être puisé. Nous les rangeons par ordre alphabétique de noms d'auteurs (1).

(1) Nous avons volontairement omis les ouvrages de pure fantaisie comme les publications de Regnault-Warin sur Joséphine, les prétendus mémoires écrits par la cartomancienne Mlle Le Normand, les libelles anglais si nombreux et si odieux. Le lecteur se convaincra d'ailleurs en parcourant nos listes que, néanmoins, dans cet ordre d'idées, nous avons parfois été très large dans le choix des ouvrages cités.

Abry (J.-Gabriel). — Essai biographique sur Mme Tascher de la Pagerie, née Desvergers de Sanois. Paris, veuve Galpin, 1856, in-8°. Bib. Nat. : Res. Ln^{27} 19393.

Ajalbert (Jean) L. de Quellerns, G. Rayssac et E. Dumonthier. — Le chateau de la Malmaison. Paris, Foulard, 1909, in-4°. Bib. Nat. : Fol. Lk^{1} 36994.

[Anonyme]. — Nouvelles observations sur l'état actuel des Hautes-Pyrénées et des sources qui en découlent et en particulier celles de Saint-Sauveur, précédées du passage de S. M. la reine Hortense par le Vignemale. Tarbes, Imprimerie Lavigne, 1908, in-8°.

[Anonyme]. — Storia di Luigi Napoléone. Milano, Pagnoni, 2 vol. in-8°.

Armandi. — Ma part aux événements importants de l'Italie centrale en 1831. Paris, Delaunay, 1831, in-8°. Bib. Nat. : K. 9668.

Aubenas. — Histoire de l'impératrice Joséphine. Paris, Amyot, 1857-1859, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{44} 838.

Aumale (Henri d'Orléans, duc d'). — Lettre sur l'Histoire de France adressée au prince Napoléon. Paris, Dumineray, 1861, in-8°. Bib. Nat. : Lb^{56} 1128.

Bégin (Émile). — Histoire de Napoléon, de sa famille et de son époque. Paris, Plon, 1853-1854, 5 vol. in-8°, Bib. Nat. : Lb^{44} 207.

Bellenghi (Guido). — Napoleone-Luigi Bonaparte. Firenze, Vallechi, 1923, in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 61182.

Belleville (Adolphe de). — Les secrets de Saint-Leu. Notice curieuse sur ce chateau et ses propriétaires : Aiglantine de Vendome, la reine Hortense... Paris, Dentu, 1831, in-8°. Bib. Nat. : Lk^{7} 8846.

Bigard (Louis). — Joséphine de Beauharnais a Croissy, dans la revue *Napoléon*. Paris, Morancé, numéro de mars-avril 1926, p. 108.

Bonnet (J.-Charles). — Le village de Croissy-sur-Seine sous l'ancien régime et pendant la Révolution. Angers, imprimerie Burdin, 1894, in-8°. Bib. Nat. Lk^{7} 29551.

Bonneville de Marsangy (Louis), — Mme Campan a Écouen. Étude historique et biographique. Paris, Champion, 1879, in-8°. Bib. Nat. : Lk^{7} 21035.

Boulenger (Marcel). — Le duc de Morny, prince français. Paris, Hachette, 1925, in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 61787.

Bourguignon (Jean), conservateur du palais national de Malmaison. — Une visite a Malmaison. Paris, Lechevallier, s. d., in-12 obl. M. Jean Bouguignon prépare une Histoire de Malmaison impatiemment attendue et qu'il peut seul écrire.

Bourguignon (Jean). — Les adieux de Malmaison, album édité par *l'Illustration*. Paris, 1921.

Bourguignon (Jean). — Malmaison, le palais et les collections dans la revue *Beaux-Arts*, n° 16, 1er septembre 1924.

Cabanès (docteur). — Les cures thermales de Louis Bonaparte, dans la *Revue des Alcaloïdes*. Paris, novembre 1921.

Campan (Mme). — Lettres de deux amies ou correspondance entre deux élèves d'Écouen. Paris, Baudoin, 1835, in-18, Bib. Nat. : Z. 44.766.

Claretie (Jules). — L'Empire, les Bonaparte et la cour. Paris, Dentu, 1871, in-12. Bib. Nat. : La^{36} 27. — Lettres inédites.

Compère (N.), capitaine commandant à l'École militaire. — La reine Hortense et l'impératrice (poème). Paris, Grenon et Hennequin fils, 1853, in-fol. plano. Bib. Nat. : Ye, 613.

Darnay (Baron). — Notices historiques sur S. A. R. le prince Eugène, vice-roi d'Italie, Paris, David, 1830, in-8°, Bib. Nat. : Res. Ln^{27}, 1274. — Tiré à 25 exemplaires. L'exemplaire du Ministère de la guerre (A. II. g. 213) contient une curieuse réfutation manuscrite de certains passages, signée A. de M.

Daudet (Ernest). — La police politique. Chronique des temps de la Restauration, d'après les rapports des agents secrets et les papiers du cabinet noir (1815-1820). Paris, Plon, 1912, in-8°.

Debidour (A.). — Études critiques sur la Révolution, l'Empire et la période contemporaine. Paris, Alcan, 1886, in-16 : Bib. Nat. : La^{32} 594. — Napoléon Ier en famille.

Du Casse (Baron). — Les rois frères de Napoléon Ier. Documents inédits relatifs au premier empire. Paris, Baillière, 1883, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{44} 1357.

Dumas (Alexandre). — Impressions de voyage, 3e partie : Suisse. Paris, Marescq, 1854, 3 vol. in-4°, Bib. Nat. : M. 10690-10692. — Dans le tome III, p. 72 et s., récit d'une visite à Arenenberg.

Du Motey (vicomte). — Guillaume d'Orange et les origines des Antilles françaises. Paris, Picard, 1908, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lk^{12} 1575.

Duval (Georges). — Napoléon III, enfance, jeunesse. Paris, Flammarion, 1894, in-12. Bib. Nat. : 8° Lb^{56} 3391. — Lettres d'Hortense à M. Vieillard.

Fauchier-Delavigne (Mme). — Casimir Delavigne intime. Paris, Société française d'imprimerie, 1907, in-16, Bib. Nat. : 8°, Ln^{27} 53105. — Lettres de la Reine à Casimir Delavigne.

Fonctionnaire (Un). — Histoire anecdotique du Second Empire par un fonctionnaire. Paris, 1888, in-8°. Lettre d'Hortense au duc de Padoue. Florence, 15 novembre 1836.

Fourmestraux (Eugène). — Le prince Eugène. Paris, Dupont, 1867, in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27}, 23024.

Froment. — La police dévoilée depuis la Restauration et notamment sous MM. Franchet et Delavau. Paris, Lemonnier, 1829, 3 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{49} 1011.

Gallix et Guy. — Histoire complète et authentique de Louis-Napoléon Bonaparte depuis sa naissance jusqu'à ce jour. Paris, Morel, 1852-1853, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb^{55} 2405. C. Lettres de la Reine Hortense à son fils.

Giraudeau (Fernand). — Napoléon III intime. Paris, Ollendorf, 1895, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{56} 3395. Lettres de la Reine.

Grabinski (Comte). — Un ami de Napoléon III. Le comte Arèse. Paris, L. Bahl, 1897, in-16. Bib. Nat. : 8°, K. 2925. — Lettre de la Reine, Mannheim, 18 mars 1832.

Herriot (Édouard). — Madame Récamier et ses amis, d'après de nombreux documents inédits. Paris, Plon, 1904, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 51390.

Houssaye (Henry). — 1815. La première Restauration. Le retour de l'ile d'Elbe, les cent-jours. Paris, Perrin, 1893, in-8°. Bib. Nat. : 8° La^{38} 69.

Houssaye (Henry). — 1815. La seconde abdication. La terreur blanche. Paris, Perrin, 1905, in-16. Bib. Nat. : 8° La^{38} 69.

Intermédiaire des chercheurs et des curieux. Paris, in-8°, actuellement dirigé par M. Georges Montorgueil. — T. V, pp. 147 et 317, T. VIII, 524 : Le beau Dunois est-il bien de la reine Hortense? — T. XXIII, p. 459 et 596 : La reine Hortense. — T. XXIV, p. 670, T. XXXV, p. 108 : Le rôle politique de la reine Hortense. — T. XXXII, p. 197 : La correspondance de la reine Hortense avec Mme de Rassat du Lacq. — T. XV, pp. 238, 286. Mémoires sur la reine Hortense, 1863. L'auteur? — T. XXIV, p. 763, et XXVI, p. 552, T. XXXVIII, p. 394 : Le portrait de la reine Hortense peint par Robert Lefèvre a-t-il été gravé? — T. XXIV, pp. 247, 381 : Mort de la Reine. — T. XIV, p. 288-496. Sixain sur la Reine : est-il authentique? — T. XLVII, pp. 778 et 841 : La duchesse de Saint-Leu. — T. LIV, pp. 1, 66, 116, 174, 233, 288, 339, 402, 460 ; t. LV, p. 62, 856 : La reine Hortense et l'amiral Ver Huell. — T. XXXVII, 643, t. XXXVIII, p. 305, t. XLI, 488, t. XLII, p. 129 : Un séjour de la reine Hortense. — T. LXIV, pp. 273, 294, 727, 783 : La reine Hortense et son fils à Paris. — T. XL, p. 475, 753 : Le palais de la reine Hortense. — T. XXXVII, pp. 267 et 736 : Un *ex-voto* de la reine Hortense. — T. LXVII, p. 706 : Sa maladie et sa mort (documents inédits). — T. XLVII, p. 669 : Le fils d'Hortense. — T. LIX, pp. 106, 251, 288, 361, 418 : Scribe, Melesville et Germain Delavigne au château de Wolfsberg chez la reine Hortense. — T. LXXV, p. 410 : Le singe et la reine Hortense, etc.

Jacquin et Duesberg. — RUEIL, LE CHATEAU DE RICHELIEU, LA MALMAISON. Paris, Dauvin et Fontaine, 1845, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lk^7 8513.

Jal (A.). — DICTIONNAIRE CRITIQUE DE BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE. Paris, Plon, 2e éd., 1872, in-4°. Bib. Nat. : G. 6110. Voir l'article Alvimare.

Jerrold (Blanchard). — THE LIFE OF NAPOLÉON III DERIVED FROM STATE RECORDS, FROM UNPUBLISHED FAMILY CORRESPONDENCE AND FROM PERSONAL TESTIMONY. London, Longmans, Green and C°, 1874-1882, 4 vol. in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb^{56} 527. — Contient des lettres de Napoléon à Hortense, d'Hortense à Chateaubriand, etc. (1).

Journaux de l'époque. — MONITEUR UNIVERSEL, JOURNAL DE L'EMPIRE, JOURNAL DES DÉBATS, LE TEMPS, etc., etc.

Kerry (Earl of). — THE FIRST NAPOLÉON SOME UNPUBLISHED DOCUMENTS FROM THE BOWOOD PAPERS. London, Constable and C°, 1925, in-8°.

La Bédoyère (Comte de). — LE MARÉCHAL NEY. Paris, 1902. Calmann Lévy [1902], in-8°. Bib. Nat. : 8° Ln^{27} 48.896. — Le chap. XII de cet ouvrage contient 7 lettres de la Reine Hortense à la maréchale Ney, la première datée du 19 prairial (sans autre indication), la dernière du 22 novembre 1834.

Laborde (Comte Alexandre de). — DESCRIPTION DES NOUVEAUX JARDINS DE LA FRANCE ET DE SES ANCIENS CHATEAUX. Paris, Delance, 1808, in-fol. Bib. Nat. : V. 5225.

Larrey. — MADAME MÈRE, Paris, Dentu, 1892, 2 vol. in-8°. Bib. Nat: : Ln^{27} 41159. — Voir le passage sur la mort du prince Napoléon-Louis.

Le Brethon (Paul). — Voir *Murat* au paragraphe IV.

Lecomte (E.). — LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE, LA SUISSE ET LE ROI LOUIS-PHILIPPE. Paris, Martinon, 1856, in-8°. Bib. Nat. Lb^{56} 25.

(1) Blanchard Jerrold a eu communication, vraisemblablement par la famille impériale, d'un certain nombre de documents inédits. On peut s'étonner cependant de le voir dire, t. II, p. 41, que la Reine a laissé « sept à huit épais volumes de Mémoires ». Si, par là, il n'entend pas dire que le texte, composé avec les gros caractères qu'affectionne la typographie anglaise, donnerait, en imprimerie, ce nombre de tomes, on peut se demander s'il n'a pas cru que les différents manuscrits des Mémoires étaient des œuvres différentes et se faisant suite. Peut-être y a-t-il même ajouté les volumes reliés qui contiennent la correspondance de la Reine. On a dû lui montrer des volumes sans lui permettre de les feuilleter à loisir : cette hypothèse est vérifiée par l'analyse, très infidèle, quoique très vague, qu'il donne de leur contenu. En tous cas, aucune des personnes qui ont pu pénétrer dans les archives de Farnborough, aussi loin que remontent leurs souvenirs, n'ont eu connaissance d'autres manuscrits que ceux que nous avons décrits plus haut.

Lefeuve. — Les anciennes Maisons de Paris sous Napoléon III, 38e livraison (rue Lafitte). Bib. Nat. : Lk^7 7419.
Lenôtre (G.). — Vieilles maisons, vieux papiers, 1re série. Paris, Perrin, 1905, in-8o. P. 190 : Le mariage de Joséphine.
Lescure (de). — Le chateau de Malmaison. Histoire, Catalogue, description des objets exposés sous les auspices de S. M. l'Impératrice. Paris, Plon, 1867, in-16. Bib. Nat. : Lk^7 13294.
Lévy (Arthur). — Napoléon et Eugène de Beauharnais. Paris, Calmann Lévy, 1926, in-12. Bib. Nat. : Lb^{44} 1960.
Maricourt (Baron de). — Mme de Souza et sa famille. Les Marigny. Les Flahaut. Auguste de Morny (1761-1836). Paris, Émile-Paul, 1907, in-8o. Bib. Nat. : 8o Ln^{27} 53454.
Marmottan (Paul). — Éphémerides valenciennoises, d'après le manuscrit de A. Dinaux. Valenciennes, Lemaître, 1888, in-8o. Bib. Nat. : 8o Lk^7 26101.
Marmottan (Paul). — Le palais impérial de Strasbourg. Paris, Alcan, 1917, in-8o. Bib. Nat. : 8o Lk^7 40699.
Marmottan (Paul). — Élisa Bonaparte. Paris, Champion, 1898, in-18. Bib. Nat. : Ln^{27} 45188.
Masson (Frédéric). — Joséphine de Beauharnais (1763-1796). Paris, Ollendorf, 1899, in-8o. Bib. Nat. : Lb^{44} 1594.
Masson (Frédéric). — Madame Bonaparte (1796-1804). Paris, Ollendorf, 1920, in-8o. Bib. Nat. : 8o, Lb^{44} 1905.
Masson (Frédéric). — Joséphine impératrice et reine (1805-1809). Paris, Ollendorf, 1899, in-8o. Bib. Nat. : Lb^{44} 1595.
Masson (Frédéric). — Joséphine répudiée (1809-1814). Paris, Ollendorf, 1901, in-8o. Bib. Nat. : Lb^{44} 1665.
Masson (Frédéric). — Napoléon et les femmes. Édition définitive. Paris, Ollendorf, 1921, in-8o. Bib. Nat. : 8o Lb^{44} 1501. c.
Masson (Frédéric). — Petites histoires, 1re série. Paris, Ollendorf, 1910, in-16. Bib. Nat. : 8o L^{46} 186. — La naissance et l'éducation de Napoléon III.
Masson (Frédéric). — Petites histoires, 2o série. Paris, Ollendorf, 1912, in-16. Bib. Nat. : 8o L^{46} 186. — Les pressentiments et les prophéties de Louis Bonaparte (d'abord paru dans *l'Echo de Paris* du 7 janvier 1911).
Masson (Frédéric). — Pour l'empereur, 2e série. Paris, Ollendorf, 1917, in-18, Bib. Nat. : 8o La^{33} 209. — Des fleurs à Malmaison.
Masson (Frédéric). — Jadis, 1re série. Paris, Ollendorf, 1905, in-16. Bib. Nat. : 8o La^{32} 790. — Les quadrilles à la cour de Napoléon.
Masson (Frédéric). — Jadis, 2e série. Paris, Ollendorf, 1906, in-18. Bib. Nat. : 8o La^{32} 790. — Le général comte de Flahaut.
Masson (Frédéric). — Les quadrilles a la cour de Napoléon Ier (1806-1813). Eau-forte et dessin d'Eugène Courboin. Paris, Daragon, 1904, in-16. Bib. Nat. : Lb^{44}, 1696.

Masson (Frédéric). — JADIS ET AUJOURD'HUI, 2e série. Paris, Ollendorf, 1909, in-18. Bib. Nat. : 8° La[32] 819. — La mort de Joséphine.

Napoléon III. — CORRESPONDANCE INÉDITE DE NAPOLÉON III AVEC MADAME CORNU, publiée par le comte Fleury, dans *la Revue hebdomadaire*, numéros des 8 et 15 décembre 1906 et 5 janvier 1907. — Les originaux de cette correspondance se trouvent à la Bibliothèque nationale.

Napoléon III. — LETTRES DE NAPOLÉON III A MADAME CORNU, publiées par M. Germain Bapst dans *l'Amateur d'autographes*, 1903, p. 1.

Nauroy (Charles). — LE CURIEUX, 2e volume (1883-1888). Paris, in-8°, Bib. Nat. : Res. Z. 587. — Pp. 241 et 257 : DOCUMENTS POUR LES ANNÉES 1814, 15, 16, 17. — Correspondance de surveillance de la Reine en Suisse (1814-1819).

Nauroy (Charles). — LES SECRETS DES BONAPARTE. Paris, Bouillon, 1889, in-16. Bib. Nat. : La[38] 36.

Napoléon (Prince). — QUATRE LETTRES INÉDITES DE CHATEAUBRIAND, dans la *Revue des Deux-Mondes*, du 15 juin 1926, p. 723.

Pascallet (E.) et E. Dutilleul. — NOTICE HISTORIQUE SUR S. A. I. ET R. MONSEIGNEUR LE PRINCE NAPOLÉON-LOUIS, GRAND-DUC DE BERG. Paris, Revue générale biographique, 1853, in-8°. Bib. Nat. : Ln[27] 2321.

Pichevin (R.). — L'IMPÉRATRICE JOSÉPHINE. Paris, Blondel la Rougery, 1909, in-8°. Bib. Nat. : 8° Lb[44] 1798.

Pol (Stéfane) [Pseudonyme de M. Paul Coutant]. — LA JEUNESSE DE NAPOLÉON III. CORRESPONDANCE INÉDITE DE SON PRÉCEPTEUR PHILIPPE LE BAS, DE L'INSTITUT. Paris, Juven, 1904, in-8°. Bib. Nat. : Lb[56] 3457. — Lettres et dessins de la Reine Hortense.

R... — FUNÉRAILLES DU FEU ROI LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE ET DE SON FILS AINÉ NAPOLÉON-LOUIS. Relation officielle par R... Paris, A. Henry, 1847, in-8°. Bib. Nat. : Lb[51] 4360.

Reichardt. — UN HIVER A PARIS SOUS LE CONSULAT 1802-1803, d'après les lettres de J. F. Reichardt par A. Laquiante, Paris, Plon, 1896, in-8°. Bib. Nat. : Lk[7] 6062.

Remacle (Comte). — RELATIONS SECRÈTES DES AGENTS DE LOUIS XVIII A PARIS SOUS LE CONSULAT (1802-1803), publiés avec une introduction et des notes par le comte Remacle Paris, Plon, 1899, in-8°. Bib. Nat. : Lb[42] 921.

Renault (B.). — HISTOIRE DU PRINCE LOUIS-NAPOLÉON. Paris, Ruel, 1852, in-8°. Bib. Nat. : Lb[55] 2412.

Rey (Auguste). — LE CHATEAU DE LEUMONT. Paris, Champion, 1884, in-8° — Appendice VI : Le château de Leumont et la terre de Saint-Leu après Durfort. Bib. Nat. : Lk[7] 24088.

Saint-Albin (Philippe de) et Armand Durantin. — PALAIS DE SAINT-

Cloud, résidence impériale, Paris, Librairie centrale, 1864, in-8°.Bib. Nat. : 8° Lk7 11035.

Sforza. — Un fratello di Napoléon III, dans la *Riv. del Risorg. Ital.* 1899, p. 437.

Soupé (Mme Joséphine). — Une matinée de princesse. Versailles, Imprimerie Montalant-Bougleux, 1855, in-16. Bib. Nat. : Ln27 1290.

Tennant (Charles). — A tour trough parts of the Netherlands, Rolland, Germany, Switzerland, Savoy and France in the year 1821, Londres, Longman Hurst Rees, Orme, Brown and Green, 1824, 2 vol. in-8°. — Ne se trouve pas à la Bibliothèque Nationale.

Thevenot de la Creuse (A.). — Les tombeaux de Saint-Leu-Taverny (Détails de la cérémonie du 29 septembre 1847). Paris, chez les marchands de nouveauté, 1848, in-8°. Bib. Nat. : Lk7 8848.

Thirria (H.). — Napoléon III avant l'empire. Paris, Plon, 1895, 2 vol. in-8°. Bib. Nat. : Lb56 3396.

Thirria (H.). — La marquise de Crenay. Paris, Plange, 1898, in-16. Bib. Nat. : Ln27 45.800. — Lettres d'Hortense à Mme de Crenay. La première est du 12 novembre 1835.

Tourneux (Maurice). — Paul Lacroix et la censure du second empire dans l'*Amateur d'autographes*, 1906, p. 89.

Usannaz-Joris (Marcel). — Une victime de la cascade de Grésy. Madame de Broc. Chambéry, Dardel, 1926, in-16. Bib. Nat. : 8° Ln27 61205. — Sur Mme de Broc et sa mort, voir également l'abbé Ambroise Ledru, Histoire de la maison de Broc, Mamers, Fleury et Dangin, 1898, 2 vol. in-f°. Bib. Nat. : Lm3 2517, t. I, p. 107, et Paul-Louis Courier, Lettres inédites écrites de France et d'Italie, lettre du 30 juillet 1813 à M. Leduc, édition Flammarion, t. III, p. 284.

Verdalle (A. de). — La mère des orphelines. Marguerite de Lezeau. Lille, maison Saint-Joseph, s. d. in-8°. Bib. Nat. — Intéressant pour le rôle d'Hortense dans les maisons de la Légion d'honneur.

Véron (docteur). — Nouveaux mémoires d'un bourgeois de Paris. Paris, Librairie Internationale, 1866, in-8°. Bib. Nat. : Ln27 22173. — P. 120 : Lettre de la Reine, 10 décembre 1834.

Villemard. — Les Bonaparte en Suisse, dans la *Revue générale de Belgique*. Bruxelles, numéros de mai 1914 et suivants.

Welschinger (Henri). — Le divorce de Napoléon. Paris, Plon, 1889, in-12. Bib. Nat. : 8° Z. Larrey, 708.

Welvert (Eugène). — Napoléon et la police sous la première Restauration, d'après les rapports du comte Beugnot au roi Louis XVIII. Paris, Roger et Chernoviz, s. d. in-8°.

Wertheimer (Édouard). — Die verbannten des ersten kaiser-

REICHS. Leipzig, Duncker und Humblot, 1897, in-8°. Bib. Nat. : Lb^{44} 1585.

Williams (H. Noël). — THE WOMEN BONAPARTE. Londres, Mathuin, 1808, 2 vol. in-8°.

Wouters (Félix). — HISTOIRE DE LA FAMILLE BONAPARTE DEPUIS 1815 JUSQU'A CE JOUR. Paris, Librairie ethnographique, 1849, in-8°. Bib. Nat. : 8° Z. Larrey 713.

ICONOGRAPHIE

Peintures et miniatures.

Les portraits de la Reine sont relativement assez nombreux.

L'un des peintres préférés d'Hortense fut Gérard. De cet artiste il existe, au musée Calvet d'Avignon, un portrait catalogué sous le titre : « Hortense de Beauharnais enfant », mais, très vraisemblablement, il y a là erreur sur la personne.

L'Œuvre du baron François Gérard gravée à l'eau-forte, Paris, Vigneris, 1857, 3 vol. in-f°, signale, dans son tome III, un portrait de Mlle Hortense de Beauharnais, 1803, puis deux portraits de la Reine Hortense et son fils, 1806 et 1807, et enfin un portrait de la Reine Hortense seule, 1810 (1). Les esquisses de ces trois derniers portraits se trouvent au musée de Versailles où le catalogue d'Eudoxe Soulié (Paris, Mourgues, 1880, 3 vol. in-16), dans son tome III, p. 479, leur donne les numéros 4872, 4875 et 4885 ; leurs dimensions sont de 0 m. 32 sur 0 m. 24. Dans l'esquisse de 1807, la Reine, assise sur un canapé, tient auprès d'elle son fils, le prince royal, dans une pose qui rappelle le portrait de l'enfant que Gérard a peint à part et que nous avons reproduit dans le tome Ier. D'après Lenoir, l'un de ces tableaux, qui figura au Salon de 1808, était de son temps à Munich et une tapisserie, exécutée d'après ce dernier aux Gobelins, était à Rome chez Mme Salvage de Faverolles. Johannes Meyer, dans *Die Früheren Besitzer von Arenenberg* a reproduit le portrait de la Reine par Gérard conservé au château d'Arenenberg.

(1) Voir également *Lettres adressées au baron Gérard*. Paris, Quantin, 1886, 2 vol. in-8° ; t. II, p. 410, et *les Esquisses de Gérard*, article d'André PÉRATÉ, dans la revue *l'Art et les artistes*. Paris, 5e année, n° 55 (octobre 1909) p. 3.

M. Firmin Rainbeaux possédait un tableau de Gérard, représentant la Reine en buste, la tête se détachant sur un rideau qui laisse voir un coin de campagne. Ce tableau est une réplique de celui appartenant au prince Napoléon, que nous avons reproduit en tête du tome Ier de la présente publication. Toutefois ce dernier tableau, d'une facture admirable, porte sur son cadre empire une plaque de cuivre sur laquelle sont gravés ces mots : PRUDHON, LA REINE HORTENSE, 1805. De ce même tableau, il existe une seconde réplique au château de Malmaison et en plus une petite copie, exécutée par la Reine elle-même et donnée au musée par le général et Mlle Conneau. Une troisième réplique, provenant de la maréchale Ney, appartient aujourd'hui à M. le comte de La Bédoyère.

Enfin Gérard a dessiné un autre portrait où la Reine, devant le même décor que le précédent, est représentée portant sur sa tête une couronne de perles et qui a été reproduit, notamment, par Lascelles Wraxall dans ses *Memoirs of Queen Hortense.*

Prudhon a également dessiné à plusieurs reprises la Reine Hortense. Nous ne pouvons mieux faire que de nous en référer, sur ce point, à la très belle et très complète étude de M. Jean Guiffrey, *l'Œuvre de Prudhon*. Paris, Armand Colin, 1924, in-8°.

M. Guiffrey signale tout d'abord un magnifique portrait où la Reine, de profil à gauche, est vue jusqu'à la ceinture. Cette toile qui mesure 0m,73 sur 0m,59 est passée en vente pour la dernière fois, à la vente Garnier, le 3 décembre 1894 et a été adjugée 8 900 francs au baron Vitta. Elle avait appartenu à M. Martial Marcille. — Une étude pour ce portrait, au crayon noir et blanc sur papier teinté, a été léguée par M. Edmond Pigalle au musée de Gray.

Une autre toile de 0m,33 sur 0m,25 où la Reine est assise sur un large fauteuil aux bois dorés appartient à M. le marquis de Piennes et a figuré à la deuxième exposition des portraits du siècle, 1885.

De deux dessins de Prudhon, aux crayons noir et blanc sur papier teinté, représentant la Reine debout, l'un dans un parc, l'autre appuyée à une balustrade, M. Guiffrey n'a pu retrouver que le second qui est passé à la vente de Norzy. Le premier a été photographié par Braun.

Enfin M. Guiffrey signale six dessins au crayon noir et blanc ou au crayon et à la plume représentant la Reine avec ses deux enfants, les princes Napoléon-Louis et Louis-Napoléon, exécutés en 1811 probablement pour l'étude d'un portrait. Ces six dessins dont deux ont été photographiés par Braun, appartiennent actuellement à la collection Casimir Périer, à M. Léon Ferté, au musée Bonnat de Bayonne, à la collection Marcille-Jahan-Chevrier et à la collection Charles-Clément. Au verso de l'un d'eux, la Reine est représentée seule, debout dans un parc. Pour plus de détails, se reporter au beau livre de M. Jean Guiffrey.

Le baron Regnault a exécuté un portrait d'Hortense reproduit t. II, qui a figuré à l'exposition des maîtres du dix-neuvième siècle et qui appartient aujourd'hui à Madame Ernest Meyer, 231, rue Saint-Honoré, à Paris (ovale, $0^{m},67$ sur $0^{m},52$).

Girodet a également peint un portrait à mi-corps de la Reine qui a appartenu à M. le duc de Morny.

On connaît un portrait à l'huile de la Reine assise, en buste et de face, ayant dans les cheveux deux rangs de perles (ovale, 1 m. sur $0^{m},80$) par Robert Lefebvre qui fait partie de la collection de M. Paul Marmottan. Mlle Marie-Éléonore Godefroy, élève de Gérard, a également peint un portrait de la Reine Hortense avec ses enfants.

L'inventaire des tableaux ornant Arenenberg en 1822 signale, en dehors du portrait de Gérard, deux autres portraits de « Mme la duchesse », l'un par Masson, l'autre par M. de Turpin ; dans ce dernier tableau, la Reine est vue de profil à une fenêtre de la maison d'Aix-les-Bains. — Actuellement, au musée Napoléon installé au château d'Arenenberg, se trouvent plusieurs portraits de la Reine dont un par Félix Cottrau.

Enfin le musée d'Ajaccio conserve un portrait d'Hortense, en robe blanche, assise dans un fauteuil près d'une table ronde. H : $1^{m},61$; L : $1^{m},15$ (*Revue de l'art*, nº 285, avril 1927, p. 254).

Il existe de très nombreuses miniatures de la Reine Hortense, dont plusieurs par Isabey. Les collections du prince Napoléon en renferment plusieurs. Signalons spécialement celle conservée au musée du Louvre, par Isabey, ovale sur boîte ronde, 0,032 sur 0,023, cataloguée à l'inventaire R. F. 3831.

Parmi les autres dessins, notons un sépia par Garneray, daté de 1818, qui appartient aujourd'hui à Émile Brouwet.

La Reine figure en outre dans le tableau du Sacre de David, dans le tableau de Gérard représentant le mariage du roi Jérôme, bien qu'elle ne fût pas présente à la cérémonie, etc., etc. Il a dû exister d'elle plusieurs portraits dans les maisons de la Légion d'honneur dont elle était protectrice, mais les recherches faites par notre ami M. Joseph Durieux, secrétaire général de la Grande chancellerie de la Légion d'honneur, pour retrouver ces portraits, sont restées infructueuses.

Sculptures

Au musée de Versailles, on peut voir une statuette en marbre de Émile Chartrousse, exécutée en 1852, de $0^{m},89$ en hauteur. La Reine est assise, ayant auprès d'elle Napoléon III enfant (catalogue Soulié, nº 1531). Le prince Napoléon possède en outre une curieuse pendule, reproduite par M. Lacour-Gayet, représentant la Reine assise devant un piano à queue dont elle joue.

A Rueil, sur le tombeau de la Reine, se trouvent des statues en marbre blanc par Jean-Auguste Bar qui a remplacé une première statue exécutée d'après un buste en plâtre datant de l'Empire par le sculpteur florentin Bartolimi. Une autre statue d'Hortense à genoux sur un coussin, également en marbre, existe dans la chapelle du château d'Arenenberg (reproduite par J. Meyer. *Die Früheren Besitzer von Arenenberg, loc. cit.*). Bosio a fait aussi un buste de la Reine.

Gravures, Lithographies, etc.

Sans avoir la prétention d'être complet, nous donnons ici quelques indications de gravures représentant la Reine. On remarquera que nombre d'entre elles ont été exécutées sous le deuxième Empire.

1. — En buste, de profil à gauche dans un ovale. Inscription : Hortense-Eugénie de Beauharnais, reine de Hollande, née le 10 avril 1788 (*sic*). Gravure à l'eau-forte anonyme.
2. — En buste, de profil à gauche dans un ovale. Inscription : Hortence-Eugénie (*sic*), née le 10 avril 1783, reine de Hollande. Gravure à l'eau-forte anonyme.
3. — En buste, de trois quarts, à gauche, dans une bordure ovale. Inscription : Hortense-Eugénie, reine de Hollande, née le 10 avril 1783. Gravure en manière noire anonyme.
4. — En pied, de trois quarts à droite, tenant son fils par la main. Gravure par Adam, d'après le tableau de Gérard (Salon de 1808).
5. — Le même, dessiné par Massard, diographié par Gavard.
6. — En buste, de trois quarts à droite. Inscription : Hortense. Lithographie par A. Baudet (1853).
7. — A mi-corps, assise, de trois quarts à gauche. Inscription : Hortense. Lithographie par Z. Belliard (imp. Delpech).
8. — En pied, assise, de profil à gauche, avec Napoléon III enfant à ses côtés. Phot. Bilordeau d'après Chartrousse.
9. — En buste, de face, gravure par Blanchard, d'après Girodet.
10. — La même. Galerie Napoléon. Inscription : Hortense, avec sa signature en fac-simile.
11. — La même. Inscription : Beauharnais H. Danlos, éditeur.
12. — En buste, de trois quarts à droite dans un rond. Fac-simile d'aquarelle d'après Boquet. 1894. Imprimé par Boussod-Valadon. L'original de Boquet, représentant Hortense à dix sept ans, fait partie de la collection Bernard Franck. (Voir M. Lacour-Gayet.)
13. — En buste, de trois quarts à droite. Lith. par Carrière 1844. Inscription : Revue de l'Empire. La Reine Hortense.
14. — A mi-corps, de face. Lith. par J. Champagne, 1856. Inscription : Hortense.
15. — A cheval, dirigé à droite, couronne en tête, sceptre à la main.

Publiée par Delion. Inscription : Hortence (*sic*)-Eugénie de Beauharnais, reine de Hollande, née le 10 avril 1783.

16. — En buste, de trois quarts à droite. Lith. Delpech, 1835. Inscription : Hortense. (*Mémoires* de Mlle Cochelet, t. III.)

17. — A mi-corps, assise de trois quarts à gauche, couronne de perles. Lith. Delpech. Inscription : Hortense et fac-simile de sa signature.

18. — En buste, de trois quarts à gauche. Lith. par E. Desmaisons (1853), d'après Gabriel Lefebvre. Inscriptions : en haut : La poésie à Napoléon III ; en bas : la Reine Hortense.

19. — En buste, de trois quarts à droite. Lith. de Mlle Formentin. Inscription : Hortense-Eugénie de Beauharnais.

20. — En buste, de trois quarts à gauche. Dessiné par H. Garnier. Lith. de Ducarme, publiée par Blaisot. Inscription : Hortense-Eugénie de Beauharnais, née le 10 avril 1783. Galerie universelle.

21. — En buste, de trois quarts à gauche, dans un ovale, couronne en tête, buste à peine esquissé. Lith. anonyme d'après Gérard.

22. — En pied, assise de face, à ses pieds une rose. Dessin de Karl Girardet. Gravure par Tony Goutière. Imprimerie Gilquin et Dupain. (*Histoire du Consulat et de l'Empire* de M. Thiers, livre XXXVII.)

23. — A mi-corps de face. Gravure quadrangulaire au pointillé par Monsaldi d'après Isabey. Pas d'inscription.

24. — En buste, de face. Gravure par J. N. Laugier, d'après Girodet. Inscription : Portrait de S. M. la Reine Hortense.

25. — En pied, de trois quarts à droite. Gravure par Pauquet, publié par F. Fagot. Inscription : S. M. la Reine Hortense.

26. — A mi-corps, assise, de face, avec une lyre à la main dans un ovale. Lith. Plista (1854) d'après Isabey, Bardel éditeur. Inscription : la Reine Hortense.

27. — En pied, de trois quarts à gauche. Imp. Poitevin. Inscription : La Reine Hortense, mère de Napoléon III.

28. — En buste, de face, dans un encadrement rectangulaire gravé par C.-S. Pradier 1812, d'après Gérard (fenêtre, rideau, paysage au fond, gant montant).

29. — En buste de trois quarts à gauche, dans une bordure, sur une planche portant également le portrait du roi Louis-Napoléon. Publié par Noël.

30. — En buste dans un ovale. Publié par Basset sur une planche portant les portraits de plusieurs autres membres de la famille impériale.

31. — En buste, de face, dans un encadrement de roses. Gravure par A. Nargeot. Impr. Ch. Chardon. (Frontispice des *Mémoires sur la Reine Hortense* de Ch. Bernard-Derosne.)

32. — Lithographie par Noël en tête de l'*Album artistique de la Reine Hortense.*

33. — Lithographie par Zimmerman.

34. — A mi-corps, de face, devant une colonne supportant un vase de fleurs. David de. Ch. Paquin sc.

35. — A mi-corps, assise, de face, le bras gauche appuyé sur un clavecin. H. Adlard sculpsit. Inscription : QUEEN HORTENSE, DUCHESS OF SAINT-LEU, IN THE ARENENBURG COLLECTION. London, Longmans and C° (frontispice du tome II de *The life of Napoleon III*, by Blanchard Jerrold).

36. — Assise sur un canapé, d'après le tableau de Gérard, gravé par Frédéric Kaulbach (reproduit par J. Meyer. *Die Früheren Besitzer von Arenenberg*).

37. — HENRIETTE (QUEEN HORTENSE), from a miniature by Isabey (Earl of Kerry, *The First Napoleon, loc. cit.*, p. 232).

38. — LA DUCHESSE DE SAINT-LEU (QUEEN HORTENSE) from a water-colour drawing by Isabey (Earl of Kerry, *The First Napoleon, loc. cit.*, p. 268).

I. A. Taylor dans son livre, *Queen Hortense and her Friends*, reproduit, en tête de son premier volume, une Hortense de Beauharnais « from a painting by Prudhon, » mais il nous semble fort douteux que ce tableau, dont M. Guiffrey ne parle pas, représente la Reine. Dans le second volume de cet ouvrage, on trouve une reproduction de la gravure de Laugier d'après Girodet.

M. Jean Bourguignon, conservateur du musée national de Malmaison, dont le zèle dévoué et intelligent ne se ralentit jamais, a organisé, au deuxième étage du château, une exposition émouvante de meubles et de souvenirs personnels de la Reine Hortense.

Le lit, la table de nuit, la commode et la coiffeuse proviennent d'Arenenberg et sont un don de S. M. l'Impératrice Eugénie qui a offert également deux jardinières en acajou et deux cache-pots blancs à filets ormarqués du chiffre B. Sur la coiffeuse, on remarque le nécessaire de nuit de la Reine (don de M. et Mme Edward Tuck) et, à côté de ce meuble, un petit clavecin venu aussi d'Arenenberg et confié à Malmaison par Mlle Henriette Conneau. Aux murs sont accrochés divers portraits d'Hortense : une réplique du tableau de Gérard, une copie de ce dernier exécutée par la Reine, deux peintures de Cottrau. On y voit également une tapisserie et une broderie, œuvres d'Hortense. Dans deux vitrines sont disposées de nombreuses reliques : un coussin, des bijoux (don du général et Mlle Conneau), des livres, des coffrets, des bas, des mouchoirs ayant servi à la Reine, ainsi que son nécessaire de peinture.

FIN

TABLE DES PERSONNES CITÉES

TABLE DES CHAPITRES

CHAPITRE XVII

LES CENT JOURS (*suite*) (12 avril-10 juin 1815)

CHAPITRE XVIII

DE WATERLOO A LA MALMAISON (11 juin 1815-29 juin 1815)

CHAPITRE XIX

SUR LA ROUTE DE L'EXIL (29 juin 1815-24 juillet 1815)

CHAPITRE XX

LA REINE ERRANTE (25 juillet 1815-7 décembre 1815)

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 34000.

PARIS. — TYPOGRAPHIE PLON, 8, RUE GARANCIÈRE. — 34000.